UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284383 7

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s1cahiersdelaquinz1pg

CAHIERS DE LA QUINZAINE.

PREMIÈRE SÉRIE.

Cahiers 1 - 3

5 Jan. - 5 Fév. 1900.

139803
4.10.16

LETTRE DU PROVINCIAL

De la Province,

jeudi 21 décembre 1899,

Mon cher Péguy,

Aussi longtemps que l'affaire Dreyfus a duré, je me suis efforcé, à mes risques et périls, et surtout à mes frais, de rester à Paris. Nous sentions que cette crise était redoutable, nous savions qu'elle était en un sens décisive, et, autant que nous le pouvions, nous étions présents. Nous achetions sept ou huit journaux le matin, même des grands journaux, même des journaux cher, comme *le Figaro* bien renseigné. Puis nous achetions des journaux à midi, quand il y en avait. Puis nous achetions des journaux à quatre heures, *les Droits de l'Homme* ou *le Petit Bleu*. Puis nous achetions des journaux le soir. Nous dévorions les nouvelles. Nous passions des heures et des jours à lire les documents, les pièces des procès. La passion de la vérité, la passion de la justice, l'indignation, l'impatience du faux, l'intolérance du mensonge et de l'injustice occupaient toutes nos heures, obtenaient toutes nos forces. Parfois nous descendions en Sorbonne;

139803
10

il fallait repousser l'envahissement nationaliste et antisémitique loin des cours troublés, loin de la salle des Pas-Perdus. Nous nous donnâmes enfin, dans les voies et carrefours, des coups de canne qui n'étaient pas tragiques, mais qui furent sérieux. Ceux qui avaient alors des métiers faisaient comme ils pouvaient pour les exercer tout de même. J'avoue que plus d'un métier fut assez mal exercé, que plus d'un travail fut un peu négligé. Ceux qui n'avaient pas encore de métier ne se hâtaient nullement d'en choisir un. Plus d'un homme de métier fut affreusement surmené. Cela ne pouvait pas durer. Cela ne dura pas. Ces temps sont passés.

Aujourd'hui je suis professeur de l'enseignement secondaire dans une bonne ville de province. Rien n'est aussi dur dans le monde, rien n'est aussi mauvais que ces bonnes villes bourgeoises. Des amis à nous sont partis pour ces provinces internationales plus lointaines encore situées aux pays que les bourgeois nomment les pays étrangers, en Hongrie, en Roumanie. Nous recevons les journaux de Paris avec un, deux ou quatre jours de retard. J'ai 20 heures de service par semaine, environ 200 devoirs à corriger par semaine, 7 compositions par trimestre, sans compter les notes trimestrielles chères aux parents des élèves. Il me reste quelques heures de loin en loin pour savoir ce qui se passe dans le

monde habité. Cependant je suis homme, ainsi que l'a dit cet ancien. Il me reste quelques heures pour savoir ce qui se passe dans la France républicaine et socialiste. Cependant je suis camarade et citoyen. L'État bourgeois, moyennant le travail que je lui fournis, me sert le traitement ordinaire des agrégés, moins la retenue ordinaire qu'il me fait pour préparer ma retraite. La vie étant un peu moins chère qu'à Paris, je réussis à nourrir ma récente famille. Mais je réussis tout juste. Il me reste quelques sous pour acheter les nouvelles de ce qui se passe. Les marchands ne vendent que *le Petit Journal*. Je me suis abonné à *la Petite République*, parce qu'elle est un journal ami et parce qu'elle représente assez bien pour moi le socialisme officiel révolutionnaire ; je me suis abonné à *l'Aurore* parce qu'elle est un journal ami et parce qu'elle représente assez bien pour moi le dreyfusisme opiniâtre et révolutionnaire. Je me suis abonné au *Matin*, parce qu'il n'est pas malveillant et donne assez bien les nouvelles intéressantes. Surtout je me suis abonné au *Mouvement Socialiste* pour toutes les bonnes raisons que tu connais. Cela fait déjà 75 francs par an. C'est presque tout ce que je puis. Si j'étais un partisan déchaîné de la glorieuse Luttedeclasse, il y aurait un moyen : je me dirais que, sauf quelques boursiers miséreux, tous ces enfants assis sur leurs

bancs à leurs tables devant moi sont des bourgeois, fils et petits-fils de bourgeois, que je dois donc les abrutir et non pas les enseigner, pour précipiter la ruine et pour avancer la corruption intérieure de cette infâme société bourgeoise, qui, à ce que nous ont assuré les orateurs des réunions publiques, travaille de ses propres mains à sa propre destruction. Ce serait un *sabotage* d'un nouveau genre. Je ne préparerais pas mes leçons. Je ne corrigerais pas ou je corrigerais mal mes devoirs. J'aurais ainsi beaucoup de temps de reste. Je pourrais, quand mes élèves seraient ainsi devenus trop faibles pour suivre ma classe, leur *donner*, comme on dit agréablement, des leçons particulières. J'aurais ainsi quelque argent de reste. Mais j'ai la cruauté d'abandonner quelquefois le terrain de la lutte de classe. Il me semble que ces enfants seront un jour des hommes et des citoyens. Je tâche de faire tout ce que je peux pour qu'ils soient plus tard des hommes humains et de bons citoyens. Outre le respect que l'on se doit et que l'on doit à son métier, je ne suis pas immoral. Même j'espère que quelques-uns de ces enfants pourront devenir des camarades. N'avons-nous pas été nous-mêmes au Lycée? N'avons-nous pas trouvé dans l'enseignement que nous avons reçu au Lycée au moins quelques raisons profondes pour lesquelles nous sommes devenus

socialistes? Oh! je ne dis pas que nos maîtres et professeurs l'aient fait exprès. Ils n'étaient pas socialistes, en ce temps-là. Mais c'étaient de braves gens et des hommes honnêtes, ils disaient la vérité qu'ils pouvaient. Sans le savoir ces hommes de métier ont beaucoup fait pour nous introduire au socialisme. Et combien ne connaissons-nous pas, n'avons-nous pas connu de bons socialistes élevés au Lycée ou dans les écoles, fils de père et mère bourgeois. Quand un fils de bourgeois devient socialiste, avec ou sans les siens, ou malgré les siens, je dis et je crois que c'est un morceau de la Révolution sociale qui se fait, sans qu'intervienne la dictature impersonnelle du prolétariat. C'est nous qui sommes les révolutionnaires. — Pour toutes ces raisons, je me réserve assez peu de loisirs. Et sur ces loisirs j'emploie un certain temps à préparer et à faire des conférences publiques dans les écoles primaires. Je parlerai ce soir sur *le prince de Bismarck*. Je me suis servi du livre de Charles Andler pour préparer ma conférence. Aux enfants de l'école, aux adultes anciens élèves, aux parents, je conterai comment le chancelier de fer s'est ébréché sur la social-démocratie allemande. Mes loisirs seront diminués d'autant. Je crois qu'un très grand nombre d'hommes ont aussi peu de loisir que moi. Je crois qu'à Paris même il y a beaucoup d'hommes

au moins aussi occupés que moi. Je crois que les instituteurs, les laboureurs, les maçons, les boulangers, les maréchaux-ferrants, les charrons et les forgerons de Paris et de la province ont beaucoup moins de loisir que moi.

Cependant nous ne sommes pas négligeables. Nous sommes les maçons de la cité prochaine, les tailleurs de pierre et les gâcheurs de mortier. Attachés à la glèbe ainsi qu'au temps passé, attachés au travail, à l'atelier, à la classe, nous ne serons pas plus délégués socialistes aux Parlements socialistes que nous n'avons été députés socialistes aux Parlements bourgeois. Nous préparons la matière dont sont faites les renommées et les gloires publiques. Nous aimons ce que nous faisons, nous sommes heureux de ce que nous faisons, mais nous voulons savoir ce que l'on en fait après nous.

Or nous ne le savons pas, nous n'avons pas le temps de le savoir. Sans être aussi affairés que ce guesdiste qui n'avait le temps de rien lire du tout, parce qu'il fondait des groupes, il est certain que nous n'avons pas le temps de lire tous les journaux et toutes les revues qui nous intéresseraient; il est certain que nous n'avons pas même le temps de chercher ce qui serait à lire dans les journaux et dans les revues que nous ne recevons pas régulièrement et personnellement.

Enfin, dans les journaux que nous lisons régulièrement, nous ne recevons pas la vérité même. Cela devient évident. Tu sais quel respect, quelle amitié, quelle estime j'ai pour la robustesse et la droiture de Jaurès ; tu sais quel assentiment cordial et profond je donnais aux lumineuses démonstrations qu'il nous a produites au cours de l'affaire. Ce n'est donc pas sans étonnement et sans tristesse que je lis sous sa signature dans *la Petite République* du jeudi 16 novembre des phrases comme celles-ci : « Zévaès a eu raison de rappeler les principes essentiels de notre Parti. Il a eu raison d'opposer à l'ensemble de la classe capitaliste, que divisent des rivalités secondaires, mais qui est unie par un même intérêt essentiel, la revendication du prolétariat. »... « Et d'autre part ni Zévaès, ni ses amis, ne sont prêts à faire le jeu des nationalistes et de la réaction. »... « Et Zévaès, si élevé que soit son point de vue,... » Je ne veux pas me donner le ridicule de poursuivre M. Zévaès ; mais enfin nous l'avons connu, et quand on nous parle de son point de vue élevé, si élevé, nous sentons venir la vérité d'État. Or nous avons passé vingt mois et plus à distinguer et à faire distinguer la vérité d'État de la vérité. — Vous avez célébré à Paris *le Triomphe de la République*. Dans *la Petite République* du lendemain je trouve une manchette vraiment grandiose : *Une*

jeudi 21 décembre 1899,

Journée Historique. — Paris au peuple. - Manifestation triomphale. — 500,000 travailleurs acclament le socialisme. Et dans *l'Aurore* je trouve une manchette plus modeste : *Le Triomphe de la République. — Une Grande Journée. - Défilé de 250,000 Citoyens.* Cela fait mauvais effet sur les simples d'esprit. Ne pourrons-nous pas, victorieux, imiter au moins la véracité des généraux anglais battus ? Allons-nous avoir une vérité officielle, une vérité d'État, une vérité de parti. Je le crains quand je relis une résolution du récent Congrès :

« Le Congrès déclare qu'aucun des journaux socialistes n'est, dans l'état actuel des choses, l'organe officiel du Parti.

» Mais tous les journaux qui se réclament du socialisme ont des obligations définies qui grandissent avec l'importance du journal et le concours que lui ont prêté dans tout le pays les militants.

» La liberté de discussion est entière pour toutes les questions de doctrine et de méthode ; *mais, pour l'action, les journaux devront se conformer strictement aux décisions du Congrès, interprétées par le Comité général.*

» *De plus, les journaux s'abstiendront de toute polémique et de toute communication de nature à blesser une des organisations.* »

J'admets le premier de ces quatre paragraphes.

Quand je dis que je l'admets, je ne veux pas dire que je m'arroge un droit de contrôle, une autorité sur les décisions du Congrès : je veux dire, en gros, qu'il me paraît conforme à la raison et à la vérité.

Le second paragraphe présente quelque difficulté. Les *obligations définies* dont on parle ici, et qui grandissent ou diminuent, me semblent des obligations d'intérêt. Avant ces obligations ou ces reconnaissances d'intérêts, je place une obligation de droit, perpétuelle, qui ne subit aucune exception, qui ne peut pas grandir ou diminuer, parce qu'elle est toujours totale, qui s'impose aux petites revues comme aux grands journaux, qui ne peut varier avec le tirage, ni avec les concours ou les utilités : l'obligation de dire la vérité.

Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dire bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse, tristement la vérité triste : voilà ce que nous nous sommes proposé depuis plus de vingt mois, et non pas seulement pour les questions de doctrine et de méthode, mais aussi, mais surtout pour l'action. Nous y avons à peu près réussi. Faut-il que nous y renoncions? Qui distinguera de l'action la doctrine et la méthode? Qu'est-ce que la doctrine, sinon l'intelligence de l'action? Qu'est-ce que la méthode, sinon la pragmatique de l'action? Comment la doctrine et comment la méthode

peuvent-elles demeurer libres, si l'action doit se conformer strictement aux décisions du Congrès, interprétées par un Comité général. Qui travaille pour un serf n'est pas libre. Et même, à y regarder de près, ce n'est pas la doctrine et la méthode qui sont libres : c'est la discussion qui est entièrement libre pour toutes les questions de doctrine et de méthode. Qu'est-ce qu'une liberté de discussion qui n'emporte pas avec elle une liberté de décision ?

Et le paragraphe quatrième nous présente justement un exemplaire de ces décisions de Congrès devant lesquelles, avant toute interprétation de Comité général, je suis forcé de refuser résolument d'incliner ma raison. C'est en effet une question que de savoir si le Congrès ainsi constitué avait le droit de départager les intérêts. Mais il est certain que le Congrès n'avait aucune qualité pour faire passer la satisfaction à donner à ces intérêts avant le droit de la vérité.

Les journaux ont pour fonction de donner à leurs lecteurs les nouvelles du jour, comme on dit. Les journaux doivent donner les nouvelles vraies, toutes les nouvelles vraies qu'ils peuvent, rien que des nouvelles vraies. La délimitation de ce que les journaux doivent donner à leurs lecteurs et de ce qu'ils ne doivent pas leur donner, de ce qu'ils doivent même refuser, doit coïncider exactement avec la

délimitation réelle de ce qui est vrai d'avec ce qui est faux, nullement avec la délimitation artificielle de ce qui est ou n'est pas de nature à blesser une organisation nationalement ou régionalement constituée. Cette blessure n'est pas un *criterium*. Certains hommes, comme Zola, sont blessés par le mensonge; mais certains hommes, comme le général Mercier, sont blessés par la vérité. Sans parler de ces cas extrêmes, si la vérité blesse une organisation, taira-t-on la vérité? Si le mensonge favorise une organisation, dira-t-on le mensonge? Vraiment à la vérité blessante on fera l'honneur de ne pas la traiter plus mal que le mensonge blessant? Mais, taire la vérité, n'est-ce pas déjà mentir? Combien de fois n'avons-nous pas produit cette simple proposition au cours de la récente campagne. Aux bons bourgeois, et aussi aux camarades qui voulaient se réfugier commodément dans le silence n'avons-nous pas coupé bien souvent la retraite en leur disant brutalement, — car en ce temps-là nous finissions tous par avoir un langage brutal, — : « Qui ne gueule pas la vérité, quand il sait la vérité, se fait le complice des menteurs et des faussaires ! » Voilà ce que nous proclamions alors. Voilà ce que nous proclamions au commencement de cet hiver. Cette proposition est-elle annuelle, ou bisannuelle? Fond-elle avec la gelée? Et voilà ce que nous décla-

rons encore aujourd'hui contre les antisémites. Cette proposition est-elle, aussi, locale ? Non. Elle est universelle et éternelle, disons-le sans fausse honte. Nous demandons simplement qu'on dise la vérité.

Cela peut mener loin, ces blessures faites ou censées faites aux organisations. Il est évident que cette résolution a été proposée au Congrès par sa commission plus particulièrement pour protéger contre la critique certaines organisations. Ces organisations sont justement celles qui ont des chefs et de jeunes ambitieux : seront-elles blessées quand on blessera quelqu'un de leurs chefs ? Alors la sanction sera terrible, et vague, et presque religieuse :

« Si le Comité général estime que tel journal viole les décisions du Parti et cause un préjudice au prolétariat, il appelle devant lui les rédacteurs responsables. Ceux-ci étant entendus, le Comité général leur signifie, s'il y a lieu, par un avertissement public, qu'il demandera contre eux ou un blâme ou l'exclusion du Parti ou la mise en interdit du journal lui-même. »

Irons-nous souffler sur des flammes de cierge au seuil des interdits ?

La sérénité parfaite avec laquelle ce Congrès a, pour le service intérieur du Parti socialiste, supprimé la liberté de la presse, m'a laissé stupide. Je

sais bien que le Congrès était souverain. Mais aucun souverain, quand même il serait l'Internationale humaine, le genre humain, n'a ce droit, n'a le droit de se prononcer contre la vérité. On ne dispose pas de soi contre la vérité. Avons-nous assez répété qu'un homme, un individu n'a pas le droit de s'engager contre la vérité. Cette proposition était naguère un axiome. A moins que les partis n'aient des droits surhumains, allons-nous marcher contre les axiomes? Cela porte malheur à la raison.

Quel chef d'accusation vague : un préjudice causé au prolétariat, et quelle tentation présentée aux avocats généraux de la démagogie! Mais plus que le vague religieux de l'inculpation, des poursuites et du procès, la précision économique de la sanction m'épouvante. C'est le journaliste jeté à la misère, c'est le journal acculé à la faillite pour avoir blessé une des organisations. Les journalistes, cependant, sont aussi des ouvriers. Le Parti qu'ils servent sera-t-il pour eux un patron impitoyable?

Ainsi le Congrès a piétiné sur un de nos plus chers espoirs. Combien de fois n'avons-nous pas déploré que nos journaux socialistes et révolutionnaires eussent, pour la plupart, des mœurs bourgeoises. Mais il faut bien que le journal vive. Il faut que le même papier porte au peuple un article qui

le libère et une annonce qui, en un sens, l'asservit. Je n'ai jamais, depuis le commencement de l'affaire, senti une impression de défaite aussi lourde que le jour où Vaughan nous annonça dans *l'Aurore* que le journal publierait, comme tout le monde, un bulletin financier, une chronique financière. Le journal s'envole donc, emportant la parole d'affranchissement et l'annonce d'asservissement, le génie ou le talent révolutionnaire avec l'absinthe réactionnaire, les tuyaux des courses, les théâtres immondes. Le journal emporte le mal et le bien. Le hasard fera la balance, bonne ou mauvaise. Quelle angoisse pour l'écrivain, pour l'homme d'action, pour l'orateur génial, de savoir et de voir que sa prose couche avec ces prospectus indicateurs! Cette angoisse n'a-t-elle pas une résonance profonde au cœur même de son œuvre, n'y introduit-elle pas des empêchements, des impuissances? Comme le talent des uns et comme le génie du grand orateur se déploierait joyeusement, clairement, purement dans la santé d'un journal enfin libre! Or, en admettant que le génie et le talent soient moralement négligeables en eux-mêmes, ils sont considérables quand ils servent à préparer la Révolution sociale. Nous espérions donc passionnément que le Congrès essaierait au moins d'affranchir la quatrième page. Voici au contraire qu'il a commencé l'asservissement de la première.

Le Congrès a entendu, semble-t-il au second paragraphe, régir *tous les journaux qui se réclament du socialisme*. J'espère que la langue lui a fourché. Au paragraphe des sanctions il semble que le Congrès n'a entendu régir que les journaux qui se réclament du *Parti* socialiste ainsi constitué. Car on doit distinguer désormais entre le socialisme et le Parti socialiste ainsi qu'on distingue entre les Églises et le christianisme ou la chrétienté, ainsi qu'on distingue entre la République et les différents partis républicains. Il ne s'agit pas de les opposer toujours, mais il y a lieu de les distinguer, et c'est un symptôme inquiétant que le Congrès n'ait pas de lui-même introduit cette distinction.

Nous avons fait l'avant-dernière et la dernière année un virement redoutable et qui ne peut se justifier que par la conséquence. Nous nous sommes servis de la vérité. Cela n'a l'air de rien. Nous nous sommes servis de la vérité. Nous l'avons utilisée. Nous avons détourné la vérité, qui est de la connaissance, aux fins de l'action. Il s'agit à présent de savoir si nous avons commis une malversation. Car la vérité que nous avons utilisée n'était pas la facile vérité des partis et des polémiques ; elle était la vérité scientifique, historique, la vérité même, la vérité. Nous l'avons assez dit. Et c'était vrai. Nous avons prétendu, — et c'était vrai, — que nous op-

posions aux scélératesses et aux imbécillités antisémitiques exactement l'histoire authentique et scientifique du présent et d'un récent passé. Nous nous faisions gloire, — ceux du moins qui étaient accessibles à la gloire, — de nous conduire, dans cette affaire qui nous étreignait vivants, comme de parfaits historiens. Cette gloire était fondée en vérité. Nous fûmes les chercheurs et les serviteurs de la vérité. Telle était en nous la force de la vérité que nous l'aurions proclamée envers et contre nous. Telle fut hors de nous la force de la vérité qu'elle nous donna la victoire.

Car ce fut la force révolutionnaire de la vérité qui nous donna la victoire. Nous n'étions pas un parti un. Je ne sais pas si nous avions parmi nous des tacticiens. Cela se peut, car c'est une race qui sévit partout. Mais Zola, qui n'était pas un tacticien, prononça la vérité.

A présent que la vérité nous a sauvés, si nous la lâchons comme un bagage embarrassant, nous déjustifions notre conduite récente, nous démentons nos paroles récentes, nous démoralisons notre action récente. Nous prévariquons en arrière. Nous abusons de confiance.

On aurait tort de s'imaginer que ces paragraphes sont insignifiants et peu dangereux. On aurait tort de s'imaginer qu'on peut distinguer entre les

vérités, respecter aux moments de crise les grandes vérités, les vérités explosives, glorieuses, et dans la vie ordinaire négliger les petites vérités familières et fréquentes. C'est justement parce que l'on néglige pendant dix ans la lente infiltration des mensonges familiers et des politesses que brusquement il faut qu'un révolutionnaire crève l'abcès. Pourrons-nous trouver toujours un révolutionnaire comme Zola ? Il y a beaucoup de chances pour qu'un Comité général commette moins délibérément qu'un homme une de ces terribles imprudences qu'on nomme révolutions salutaires quand elles ont réussi. — Nous ne devons pas avoir une préférence, un goût malsain pour la vérité chirurgicale, nous devons au contraire tâcher d'y échapper modestement par la pratique régulière de la vérité hygiénique.

Tu sais combien nous avons donné, abandonné à la cause de la vérité. Je ne parle plus du temps ni de nos forces, du travail ni des sentiments. Nous avons donné à la vérité ce qui ne se remplace pas, des amitiés d'enfance, des amitiés de quinze et de dix-huit ans, qui devenaient complaisamment plus vieilles, qui seraient devenues des amitiés de cinquante ans. Nombreux sont les dreyfusards qui ont perdu quelques relations mondaines ou quelques amitiés politiques. Cela n'est rien. Mais j'ai traité comme des forbans, comme des bandits,

comme des voyous, des jeunes gens honnêtes, perdus dans leur province, qui s'étaient laissé fourvoyer par les infamies plus menues d'Alphonse Humbert ou par les infamies bestialement laides de Drumont. Cette amputation était nécessaire alors. Cette violence était juste, car ces honnêtes jeunes gens contribuaient à maintenir la plus grande infamie du siècle. Ce fut notre force, que cette facilité douloureuse au retranchement, à la solitude, à l'exil intérieur. Ayant subi cela pour la vérité, nous n'accepterons pas qu'on nous force à la lâcher pour ménager les susceptibilités, les amours-propres, les épidermes de quelques individus. — Car au fond c'est cela.

Pour ces raisons je te prie de m'envoyer toutes les quinzaines un cahier de renseignements.

Tu demeures auprès de Paris; tu peux assister à certaines cérémonies, scènes et solennités ; tu m'en feras le compte rendu fidèle. Tu peux assister à certains actes. Tu me diras ce que tu verras et ce que tu sauras des hommes et des événements, en particulier ce qui ne sera pas dans les journaux. Non pas que je veuille avoir les derniers tuyaux ; non pas que j'attache une importance qu'elles n'ont pas aux grandes nouvelles, vraies et fausses, qui cheminent aux salles de rédaction. Je ne veux pas t'envoyer en

ces endroits, où tu n'es pas accoutumé d'aller. Je ne veux pas savoir les secrets des cours. Je consens à ne savoir jamais pourquoi ni comment M. Clemenceau a quitté *l'Aurore*. Je ne te prie pas de m'envoyer les nouvelles privées, mais les nouvelles publiques non communiquées ou mal communiquées par la presse au public. Elles sont nombreuses, importantes, quelquefois capitales.

Tu me diras ce que tu penses des hommes et des événements. Non pas que je m'engage à penser comme toi, ni à penser avec toi. Mais tu me diras ce que tu penses. Tu iras voir les docteurs que tu connais, et tu leur demanderas pour moi des consultations sur les cas difficiles.

Tu me signaleras les articles de journaux et de revues et même les livres que je puisse lire utilement dans le temps dont je dispose. Tu sais que je m'intéresse de près ou de loin à tout ce qui touche la Révolution sociale. Je me réabonnerai à mes trois journaux. Je me réabonnerai surtout au *Mouvement Socialiste*. *La Revue Socialiste* est une grande revue : elle a sa place marquée dans tous les groupes et cercles d'études et de propagande. *Le Mouvement*, plus court, plus portatif, nourri, amical, très largement international, ne quitte guère la poche de ma veste. Pour avoir les autres

journaux et revues et les livres, nous avons fondé un cercle d'études et de lecture. Mais il ne suffit pas d'avoir tout cela. Il faut encore s'y retrouver. Tu m'aideras à m'y retrouver.

Tu me transcriras tous les documents ou tous les renseignements qui sont à conserver. On ne peut garder indéfiniment les coupures des journaux que l'on a ou que l'on n'a pas. Un cahier est plus commode. Quand un document est donné au public, tout le monde en parle, on le trouve un peu partout. Trois mois plus tard on ne sait où s'adresser pour l'avoir. Je suis assuré que tu me donneras impartialement les pièces pour et contre. Ce fut notre honneur, au temps de cette affaire sur laquelle je n'ai pas peur de radoter, d'aller chercher dans les témoignages, dans les journaux ennemis les meilleures de nos preuves, les plus invincibles de nos arguments. Renoncerons-nous à ces bonnes habitudes? L'ouvrage dreyfusard le plus efficace ne fut-il pas une Histoire des Variations de l'État-Major fournie par lui-même?

Je te prie de me donner tous les documents et tous les renseignements que tu pourras, même longs, même ennuyeux. Nous devons à la même affaire la publication exacte, historique, de procès-verbaux, de comptes rendus sténographiques, de documents, de papiers, de pièces. Nous avons eu *le*

Procès Zola, la Revision de l'Affaire Dreyfus, Enquête et *Débats de la Cour de Cassation*, les publications du *Figaro*. *L'Éclair* donne le compte rendu sténographique des débats qui se poursuivent si ennuyeusement devant la Haute Cour. Ici reconnaissons l'hommage que le vice rend à la vertu. J'ai lu avec plaisir sur la quatrième page de la couverture du *Mouvement* que la *Société nouvelle de librairie et d'édition* allait nous donner le « Compte rendu sténographique officiel du Congrès général des Organisations Socialistes Françaises tenu à Paris en Décembre 1899 ». C'est là de bon style officiel. Voilà de bonne publication. Nous aurons là même les paroles inutiles prononcées dans le grand gymnase pendant que la commission travaillait. Nous aurons les basses démagogies de Ebers aussi bien que l'austère démonstration historique de Lagardelle. Qu'importe? Mieux vaut publier tel que. Il est même intéressant que le Congrès, dans sa deuxième journée, ait résolu que l'on procéderait à cette publication. Il donnait ainsi le bon exemple. On va publier, sur l'invitation formelle du Congrès, sous le contrôle d'une commission spéciale, des discours blessants pour telle ou telle organisation. C'était d'une large liberté. Pourquoi le Congrès n'a-t-il pas continué? — Il y aura dans tes cahiers beaucoup plus d'édité que d'inédit. Mais il y a tant

jeudi 21 décembre 1899,

d'inédit que tout le monde connaît d'avance, il y a tant d'édité que tout le monde ignore.

Si enfin quelqu'un te met en mains de la copie, joins-là aux cahiers. J'aurai cette copie en communication, je la lirai ou ne la lirai pas selon le temps que j'aurai. Il peut arriver que de la bonne copie ne soit reçue en aucune revue par aucun éditeur. Tu m'enverras de la bonne copie. Tu m'enverras même des vers si tu en reçois. Le vers n'est pas forcément déshonorant.

Ce sera une partie facultative des cahiers, facultative pour toi, facultative surtout pour nous.

Je ne te demande nullement de m'envoyer une histoire du monde par quinzaine, ou une géographie du monde par quinzaine, ou une chronologie du monde par quinzaine. Je te prie de m'envoyer des cahiers de renseignement, sans esprit de parti, sur ce qui m'intéresse.

Le Provincial

RÉPONSE

Paris, lundi 25 décembre 1899,

Mon cher ami,

Pendant un an, et à titre d'essai, je ferai tout ce que je pourrai pour t'envoyer ces cahiers de renseignement.

Le premier cahier partira le 5 janvier prochain. Je t'enverrai le 20 de chaque mois le cahier de la première quinzaine et le 5 le cahier de la seconde quinzaine du mois précédent.

Je tiens dès à présent à te rassurer sur ce Triomphe de la République. Autant que l'on peut nombrer une aussi grandiose manifestation, deux cent cinquante mille citoyens au moins défilèrent. On peut évaluer à un nombre égal au moins les citoyens qui acclamèrent le défilé, qui acclamèrent le socialisme. Ainsi *la Petite République* et *l'Aurore* avaient également raison. Toujours faut-il que l'on s'entende.

De cette fête j'avais préparé un compte rendu, non pas pour toi, mais pour une revue amie. Je t'enverrai, par exception, ce compte rendu dans mon premier cahier. J'y ajouterai les principaux documents de l'affaire Liebknecht, et quelques notes sur les derniers événements de décembre 1899.

LE « TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE »

La République avait triomphé le 11 novembre par la décision de la Haute Cour : 157 juges contre 91 avaient ce jour-là repoussé les conclusions de la défense, présentées et défendues la veille par Me Devin, tendant à faire déclarer l'incompétence. Puis la République avait triomphé le jeudi 16 par le vote de la Chambre : 317 députés contre 212 avaient voté l'ordre du jour, présenté par les Gauches, « approuvant les actes de défense républicaine du Gouvernement »; les mots *de défense républicaine* avaient été proposés par M. Vaillant et plusieurs socialistes, et acceptés d'eux par le Président du Conseil.

Enfin la République triompha dans la rue par la procession du peuple parisien le dimanche 19, le grand dimanche.

Comme les prêtres catholiques réconcilient ou purifient par des cérémonies expiatoires les églises polluées par l'effusion du sang ou par le crime honteux, comme ils ont récemment fait une réparation pour l'église Saint-Joseph, ainsi trois cent mille républicains allèrent en cortège réconcilier la place de la Nation.

La Petite République et Gérault-Richard avaient eu l'initiative de cette manifestation, comme ils avaient eu, avec toute l'opinion publique, l'initiative, en des temps plus difficiles, d'aller à Longchamp. Nous rendrons cette justice aux adversaires de la République de constater que cette fois-ci encore ils firent tout ce qu'ils

pouvaient pour que la manifestation fût grandiose. M. Paulin Méry fit coller sur les murs de grandes affiches rouges, émanant d'un Comité d'action socialiste et patriotique dont il s'intitulait, bien entendu, le délégué général. Le bureau du Conseil Municipal fit donc apposer des proclamations officieuses. La Commission exécutive de l'Agglomération parisienne du Parti ouvrier français avait fait poser des affiches beaucoup plus modestes, un quart ou un demi-quart de colombier, car officiellement les guesdistes n'ont pas d'argent; ces affiches d'un rouge modeste, au nom de je ne sais plus combien de groupements parisiens, avertissaient le lecteur que, le gouvernement et M. Bellan ayant interdit le drapeau rouge, les vrais socialistes et les vrais révolutionnaires étaient par là-même exclus de la manifestation. Le parti guesdiste s'est apparemment donné la tâche glorieuse de sauver le drapeau rouge des subornations de M. Waldeck-Rousseau. Les guesdistes n'ont jamais mis leur drapeau dans leur poche : demandez plutôt à M. Alexandre Zévaès des nouvelles de son élection. Les guesdistes n'ont pas beaucoup défendu le drapeau rouge contre les brutalités de M. Dupuy ni contre les férocités sournoises de M. Méline. Cela était plus difficile. Enfin ils firent défense à la population parisienne d'aller fêter le Triomphe de la République, puisque cette République de Dalou (1) n'était pas la République sociale, mais, remarquez-le bien, la capitaliste. Les guesdistes mirent en interdit la manifesta-

(1) Sur Dalou, son œuvre, et en particulier *le Triomphe de la République*, je renvoie à l'excellent article, si nourri, du citoyen Deshairs, paru dans *le Mouvement* du 1er octobre.

tion. Immédiatement cette population parisienne s'enfla comme un beau fleuve et par toutes les voies se dirigea vers la place de la Nation.

La Petite République avait annoncé, en grosses italiques fortes et bien situées, que sa rédaction et son administration partiraient à midi. Le Treizième, comme on le nomme amicalement, c'est-à-dire les groupes si puissants et si cordiaux du treizième arrondissement, socialistes et révolutionnaires, le groupe les Étudiants Collectivistes de Paris (non adhérent au Parti ouvrier français), les organisations syndicales et les cinq coopératives du treizième, renforcés du citoyen Coutant et des manifestants de sa circonscription électorale, devaient se réunir place d'Italie à partir de dix heures et demie du matin. Tout le treizième, comme on disait, renforcé de tout Ivry, devait partir en temps utile, suivre l'avenue des Gobelins, la rue Monge, la rue Montmartre, et prendre en passant *la Petite République*.

Midi sonnaient quand nous arrivâmes au coin de la rue Réaumur. Deux ou trois cents personnes attendaient joyeusement au clair soleil sur les trottoirs. Leur disposition même rappelait invinciblement à la mémoire la disposition pareille des militants rangés au bord des trottoirs un peu vides en un jour sérieux de l'année précédente. C'était le jour de la rentrée des Chambres. Dans la seconde moitié de la journée nous attendions au même endroit, pareillement disposés, un peu moins nombreux, sans doute un tout petit peu parce qu'on pouvait se battre sérieusement, mais surtout et beaucoup parce que c'était en semaine et que les ouvriers travaillaient, parce que ce n'était pas jour de fête, parce qu'il ne faisait pas ce soleil admirable, et parce qu'en

ce temps-là le peuple ne savait pas encore. Les églantines rouges ne fleurissaient pas alors les boutonnières des vestes, des pardessus et des capuchons, mais à une marque discrète chacun reconnaissait mystérieusement les siens.

L'image de ce jour devenu si lointain par le nombre et l'importance des événements intercalaires, de ce jour déjà devenu comme étranger parce que la situation s'est retournée dans l'intervalle, eut tout le loisir de fréquenter notre mémoire, car le cortège ne partit nullement à midi. Évidemment le service d'État-Major était assez mal organisé. On devisait donc entre amis et camarades. On allait admirer dans la vitrine du journal un bel étendard, un drapeau rouge, mais avec la hampe au milieu, et ces mots brodés en trois lignes transverses : *La — Petite République — socialiste*, et les deux cartouches bleus aux inscriptions dorées : *Ni Dieu ni Maître; Prolétaires de tous les pays, unissez-vous.* L'attente se prolongeait. On remarqua que le mot *pays* sur le deuxième cartouche était mis en surcharge. On achetait des églantines rouges au bureau du journal, au magasin plutôt. Ces églantines ont été perfectionnées depuis Longchamp. Alors on les donnait, à présent on les vend : un sou l'exemplaire, trois francs le cent, vingt-sept francs le mille ; à présent on la nomme églantine rouge double. Elle est plus grande, plus grosse; elle a en effet deux rangées de pétales, une à l'extérieur, plus grande et large, une à l'intérieur, plus petite. Naguère les pétales simples étaient fixés sous une petite boule jaune, parfois surmontée de deux ou trois petits fils jaunes, qui figurait, grossièrement et naïvement, les étamines et le pistil. Aujourd'hui la boule centrale

est plus grosse et toute rouge. Naguère on mettait pour la plupart une seule fleurette à la boutonnière, comme une marque. Aujourd'hui, dans un besoin d'expansion, d'exubérance et de floraison, on met, à toutes enseignes, des bouquets entiers. L'églantine est plus rouge, toute rouge, plus symbolique, mais elle est moins églantine, moins fleur. C'est une fleur sans pollen : lequel vaut mieux? On discute sagement là-dessus. Les partisans du progrès préfèrent la nouvelle églantine; les horticulteurs — on nomme ainsi les hommes qui cultivent leur jardin — aimaient mieux la petite fleur.

Attendant encore on vit passer plusieurs délégations qui n'étaient pas en retard : quelques hommes à la fois, avec ou sans insignes, dont l'un portait quelque bannière, ou fièrement brandie, ou familièrement sous le bras; les uns marchaient au milieu de la route, et c'était un amusant défilé de quatre hommes, sérieux cependant; quelques-uns s'en allaient plus civilement sur les trottoirs. Déjà en venant nous avions rencontré, aux environs de l'Hôtel de Ville, plusieurs francs-maçons, portant librement leurs insignes étonnés de prendre l'air.

Attendant toujours on apprit que Jaurès ne serait pas là, retenu dans l'Ain et dans le Jura par les soins de la propagande. On regretta son absence, non pas seulement parce que ses camarades l'aiment familièrement, mais aussi parce qu'il manquait vraiment à cette fête, qui lui ressemblait, énormément puissante, et débordante.

Il était midi et demie environ quand Gérault arriva, toujours cordial, et gai comme le beau temps. Il venait de quitter le treizième, qui était en retard, et qui rega-

gnait directement par le pont d'Austerlitz. Au treizième, disait-on, ils sont au moins dix mille. — Partons.

Il était midi et demie passé quand on forma le cortège. Quelques vieux militaires âgés de vingt-deux ans, récemment échappés de la caserne, chantonnèrent en riant la sonnerie: *au drapeau!* quand on sortit du magasin le rouge étendard. L'idée que l'on allait marcher en rangs, au pas, au milieu de la rue, éveillait chez beaucoup d'assistants d'agréables souvenirs militaires, car invinciblement une foule qui marche en rangées au pas tend à devenir une armée, comme une armée en campagne tend à marcher comme une foule. Et ce qui est mauvais dans le service militaire, c'est le service, la servitude, l'obéissance passive, le surmenage physique, et non pas les grandes marches au grand soleil des routes. On se forma. Quelques-uns commandèrent en riant : *En avant!* Le premier rang était formé de porteurs de *la Petite République.* Ils avaient leur casquette galonnée, l'inscription en lettres d'argent. Trois d'entre eux portaient l'étendard et les deux cartouches. Quand on aura socialisé même les fêtes socialistes, les militants porteront eux-mêmes leur drapeau. Je ne désespère pas de voir Jaurès porter un drapeau rouge de ses puissantes mains.

Nous partîmes cinq cents par la rue Réaumur, mais nous fûmes un prompt renfort pour *l'Avenir de Plaisance,* la puissante société coopérative de consommation, avec laquelle nous confluâmes au coin de la rue Turbigo, et qui avait une musique, ce qui accroissait l'impression de marche militaire. Place de la République, c'était déjà la fête. Quelques gardes républicains à cheval ne nuisaient nullement au service

d'ordre. Au large de la place, des files de bannières luisaient et brillaient. Un peuple immense et gai. Nous allâmes nous ranger boulevard Richard-Lenoir, je crois. Il y avait tant de monde que l'on ne reconnaissait plus les rues, les larges avenues de ces quartiers. Nous étions auprès de la statue du sergent Bobillot. Un porteur de *la Petite République* explique à son voisin pourquoi il préfère un homme comme Bobillot à un homme comme Marchand. Nous attendons là longtemps, insérés dans les groupes ouvriers en costume de travail. C'est nouveau. Près de nous le vaste et muable moutonnement des chapeaux de feutre enfarinés aux larges bords : ce sont les forts de la Halle (1), coltineurs non débiles, qui stationnent pesamment, puissamment. Nous sommes directement sous la protection de Lépine, qui est là tout près, au sergent Bobillot, disent quelques-uns. Grâce à la protection de Lépine, continuent-ils en riant, nous allons défiler en bonne place dans le cortège. Tout cela n'empêche pas que si on refait la Commune on le fusillera tout de même, dit près de moi un vieux communard universellement connu comme un brave homme. Je crois qu'il plaisante et veux continuer la plaisanterie. Avec quoi les fusillera-t-on ? — Avec des balles, comme les autres, me répond-il sérieusement. Je le regarde bien dans les yeux, pour voir, parce que sa parole sonne faux en cette fête. Il a toujours les mêmes yeux bleus calmes et la même parole calme. Ces vieux communards sont extraordinaires. On ne sait jamais s'ils parlent sérieusement ou par manière de plaisanter. Ils ont avec nous des mystifications froides comme les

(1) Ou plutôt les forts aux farines.

vieux soldats du second Empire en avaient avec les recrues. Ils sont de la même génération. Ils ont, comme eux, fait la guerre. Et cela doit marquer un homme. Deux hommes, adossés au mur d'une maison adjacente, pour se reposer de la longue station, disent gravement : C'est tout de même beau, une fête comme ça, c'est tout de même beau. Et ils répètent profondément sur un rythme las : C'est beau. C'est beau. Il passe des enfants, petits garçons et petites filles, délégations des écoles ou des patronages laïques. On leur fait place avec une sincère et universelle déférence. On pousse en leur honneur de jeunes vivats. Ils y répondent. Ils passent en criant de leurs voix gamines, comme des hommes : *Conspuez Rochefort, conspuez.* Cela est un peu vif, un peu violent, fait un peu mal.

Mais par-dessus toutes les conversations, par-dessus tous les regards, par-dessus toute rumeur montaient les chants du peuple. Dès le départ, et sur tout le trajet, et pendant la station, et puis tout au long du cortège, le peuple chantait. Je ne connaissais pas les chants révolutionnaires, sauf *la Carmagnole,* dont le refrain est si bien fait pour plaire à tout bon artilleur, et que tout le monde chante. Je ne connaissais que de nom l'immense et grave *Internationale.* A présent je la connais assez pour accompagner le refrain en ronronnant, comme tout le monde. Mais le ronron d'un peuple est redoutable. Ceux qui savent les couplets de *l'Internationale* sont déjà des spécialistes. Aussi quand on veut lancer *l'Internationale,* comme en général celui qui veut la lancer ne la sait pas, on commence toujours par chanter le refrain. Alors le spécialiste se réveille et commence le premier couplet.

Les chants révolutionnaires, chantés en salles closes, n'ont assurément pas moins de paroles déplaisantes que de paroles réconfortantes. Chantés dans la rue contre la police et contre la force armée, ils doivent être singulièrement et fiévreusement, rougement ardents. Chantés pour la première fois dans la rue avec l'assentiment d'un gouvernement bourgeois républicain, ils avaient un air jeune et bon garçon nullement provocant. Ces chansons brûlantes en devenaient fraîches. Mais plus volontiers que les chansons traditionnelles, plus fréquentes encore, les acclamations et les réprobations rythmées traditionnelles, moitié chant, moitié verbe et moitié tambour, les *conspuez* et les *vive* scandaient la marche du peuple. On redisait inlassablement les anciens rythmes, et, comme on était en un jour d'expansion, on improvisait de nouvelles paroles. Si les ennemis de M. le marquis de Rochefort — on m'assure qu'il en a gardé quelques-uns — s'imaginaient que sa popularité a diminué, ils auraient tort. Elle s'est retournée seulement. Je ne crois pas que jamais le peuple de Paris ait aussi tempétueusement crié ce nom de Rochefort. Il était beaucoup plus question d'un certain *Boubou* que d'un certain *Barbapoux*. La guerre inexpiable de la rime et de la raison se poursuivait parmi ce peuple en marche. Les rimes en *on* étaient particulièrement recherchées, parce que, sous une forme écourtée, elles introduisent le refrain populaire *ton ton ton taine ton ton*. Les rimes en *on* avaient l'avantage d'être particulièrement nombreuses. Mais elles avaient le désavantage de n'être pas toutes convenables. Comme on était dans la rue, et comme il y avait beaucoup de femmes et d'enfants dans le cortège, et dans la double haie des

spectateurs, le peuple choisissait souvent celles des rimes en *on* qui étaient convenables. Ainsi le peuple chantait que *Rochefort est un vieux barbon,* que *plus il devient vieux, plus il devient bon.* Le comparatif *meilleur* était ainsi négligé. Ce peuple n'avait aucune colère ni aucune pitié contre Déroulède, qu'il envoyait simplement et fréquemment à Charenton. Il n'avait même aucune réserve, aucune fausse honte, rien de ce sentiment qui nous retenait malgré nous envers un prisonnier et un condamné de la veille. Nous aurions été gênés pour faire allusion à la petite condamnation de Déroulède. Le peuple, plus carrément, et peut-être plus sagement, ne se contentait pas d'envoyer Déroulède à Charenton. Les malins imaginaient des variantes et les lançaient : *Ah ! Déroulède trois mois de prison; Ah ! Déroulède est au violon.* Un nouveau chant parlé commençait à se répandre, plus volontaire, plus précis, plus redoutable, inventé sur le champ : *au bagne, Mercier, au bagne.* Le mot *bagne,* ainsi chanté, avec rage, résonne extraordinairement dans la mâchoire et dans les tempes. Un brave homme, petit et mince, entendant mal, criait avec acharnement : *au bal, Mercier.* Quand il s'aperçut de son erreur, il m'expliqua que, dans sa pensée, il donnait au mot *bal* ce sens particulier qu'on lui donne au régiment, où, par manière de plaisanterie amère, on désigne ainsi le peloton de punition.

Cependant que la grave *Internationale,* largement, immensément chantée, s'épandait comme un flot formidable, cependant que le *Mercier, au bagne,* rythmé coléreusement, scandait la foule même et la déconcertait, le cortège longuement, lentement, indéfiniment, se déroulait tout au long du boulevard Voltaire, avec des

pauses et des reprises. Arrivés au milieu, on ne voyait ni le commencement ni la fin. Au-dessus du cortège une longue, immense file de drapeaux rouges, de pancartes bleues, d'insignes et ornements triangulaires et variés, se défilait en avant et l'on se retournait pour la voir se défiler en arrière. Avec nous nos bons camarades, la *Ligue démocratique des Écoles*, portaient leur pancarte bleue aux lettres dorées. On ne pouvait lire les pancartes plus éloignées qui se perdaient au loin. Aussi je préfère emprunter à *la Petite République* les beaux noms de métier des ouvriers qui avaient promis leur concours à la manifestation. Je lis dans *la Petite République* du matin même, datée du lundi, les convocations suivantes, à la file : *Chambre syndicale des gargouilleurs; — Syndicat de la chèvre, mouton et maroquin; — Chambre syndicale des tailleurs et scieurs de pierre du département de la Seine; — Chambre syndicale professionnelle des façonniers passementiers à la barre; — Fédération des syndicats de Boulogne-sur-Seine; — Chambre syndicale des corps réunis de Lorient, Morbihan; — Syndicats des bonnes, lingères, filles de salle, blanchisseuses; — Chambre syndicale des infirmiers et infirmières; — Chambre syndicale des ouvriers balanciers du département de la Seine; — Chambre syndicale des ouvriers peintres de lettres et attributs.* Comme ces noms de métier sont beaux, comme ils ont un sens, une réalité, une solidité, comparés aux noms des groupements politiques, tous plus ou moins républicains, socialistes, révolutionnaires, amicaux, indépendants, radicaux-socialistes, aux unions, aux associations, et aux cercles, et aux cercles d'études sociales, et aux partis. Loin de moi la pensée de calomnier les groupements politiques.

Ils sont pour la plupart beaucoup plus actifs, travailleurs, énergiques, efficaces que leurs noms ne sont spécifiques. Mais tout de même comme c'est beau, un nom qui désigne les hommes et les groupe sans contestation, sans hésitation, par le travail quotidien. On sait ce que c'est, au moins, qu'un forgeron, ou un charpentier. Je voudrais les citer tous, car je ne sais comment choisir. Je trouve dans la même *Petite République* les *travailleurs du gaz*, les *charrons*, la *Fédération culinaire de France et des colonies*, les *employés des coopératives ouvrières*, le *Syndicat ouvrier de la céramique*, les *comptables*, les *ouvriers fumistes en bâtiment*, les *ouvriers serruriers en bâtiment*, les *tourneurs-robinetiers*, les *horlogers en pendules*, les *tourneurs vernisseurs sur bois*, l'*Imprimerie nouvelle*, les *ouvriers étireurs au banc*, les *scieurs, découpeurs, mouluriers à la mécanique*, les *correcteurs, la sculpture*, les *garçons nourrisseurs*, les *ouvriers jardiniers du département de la Seine*, les *ouvriers jardiniers et parties similaires de la Ville de Paris*, le *bronze imitation*. Toute l'activité, tout le travail, toute la nourriture et tout l'ornement de Paris. Je renonce à donner les noms que je vois dans *la Petite République* de la veille, datée du dimanche. Ma liste serait longue autant que le fut le cortège.

Enveloppant de leurs plis lourds ou de leurs déploiements les pancartes, les bannières et les drapeaux rouges défilaient. L'ordonnance de police du 15 février 1894 est ainsi conçue en son article premier :

Sont interdits, dans le ressort de la Préfecture de police, l'exposition et le port de drapeaux, soit sur la voie publique, soit dans les édifices, emplacements et locaux librement ouverts au public.

Mais heureusement qu'elle est ainsi conçue en son article deuxième :

Sont exemptés de cette mesure les drapeaux aux couleurs nationales françaises ou étrangères, et ceux servant d'insignes aux Sociétés autorisées ou approuvées.

Cette ordonnance, promulguée au temps de la terreur anarchiste, était libéralement interprétée pour le triomphe de la République. Il suffisait que les drapeaux eussent une inscription pour passer. Ainsi des drapeaux flamboyants qui n'auraient pas passé tout seuls passaient parce qu'ils portaient en lettres noires des inscriptions comme celles-ci : *Vive la Commune! — Vive la Révolution sociale! — 1871*. L'honorable M. Alicot a vu là une transaction qui serait une véritable hypocrisie. Sans aucun doute s'il y avait eu un marché formel entre le gouvernement et le peuple, ce marché n'aurait été, des deux parts, qu'un marchandage hypocrite. Mais le gouvernement n'entendait assurément pas ainsi sa bienveillance. Et le peuple ne faisait guère attention à ce détail de procédure que pour s'en amuser bonnement. Il ne s'agissait pas du tout de vendre au gouvernement l'appui du peuple moyennant une tolérance honteuse. L'explosion de la fête était supérieure et même rebelle à tout calcul. Non. Il était simplement réjouissant qu'une ordonnance de la police bourgeoise, rendue contre le drapeau rouge au moment que l'on sait, présentât ainsi un joint par où passait librement le drapeau rouge commenté, à présent que des bourgeois républicains reconnaissaient la valeur et l'usage du socialisme républicain. Cela plaisait à ces gamins de Paris devenus hommes de Paris qui, en immense majorité, composaient le cortège.

A mesure que la fête se développait énorme, la pensée du robuste Jaurès revenait parmi nous. Quand nous chantions : *Vive Jaurès!* la foule et le peuple des spectateurs nous accompagnaient d'une immédiate et chaude sympathie. Jaurès a une loyale, naturelle et respectueuse popularité d'admiration, d'estime, de solidarité. Les ouvriers l'aiment comme un simple et grand ouvrier d'éloquence, de pensée, d'action. L'acclamation au nom de Jaurès était pour ainsi dire de plain pied avec les dispositions des assistants. Continuant dans le même sens, plusieurs commencèrent à chanter : *Vive Zola!* Ce cri eut un écho immédiat et puissant dans le cortège, composé de professionnels habitués dès longtemps à se rallier autour du nom protagoniste. Mais la foule eut une légère hésitation. C'est pour cela que nous devons garder à Zola une considération, une amitié propre. Il faut que cet homme ait labouré bien profondément pour que la presse immonde ait porté contre lui un tel effort de calomnie que même en un jour de gloire la foule, cependant bienveillante, eût comme une hésitation à saluer le nom qu'elle avait maudit pendant de longs mois. Cela est une marque infaillible. Voulant sans doute pousser l'expérience au plus profond, quelques-uns commencèrent à chanter : *Vive Dreyfus!* un cri qui n'a pas retenti souvent même dans les manifestations purement dreyfusardes. Ce fut extraordinaire. Vraiment la foule reçut un coup, eut un sursaut. Elle ne broncha pas, ayant raisonné que nous avions raison, que c'était bien cela. Même elle acquiesça, mais il avait fallu un raisonnement intermédiaire, une ratification raisonnée. Dans le cortège même il y eut une légère hésitation. Ceux-là même qui avaient lancé

ce cri sentirent obscurément qu'ils avaient lancé comme un défi, comme une provocation. Puis nous continuâmes avec acharnement, voulant réagir, manifester, sentant brusquement comme l'acclamation au nom de Dreyfus, l'acclamation publique, violente, provocante était la plus grande nouveauté de la journée, la plus grande révolution de cette crise, peut-être la plus grande rupture, la plus grande effraction de sceaux de ce siècle. Aucun cri, aucun chant, aucune musique n'était chargée de révolte enfin libre comme ce *vive Dreyfus!* « Faut-il que ce Dreyfus soit puissant pour avoir ainsi réuni sur une même place et dans un même embrassement... » disait *l'Intransigeant* du jour même, sous la signature de M. Henri Rochefort (1). M. Henri Rochefort avait raison. Le capitaine Alfred Dreyfus est devenu, par le droit de la souffrance, un homme singulièrement puissant. Ceux qui l'ont poursuivi savaient bien ce qu'ils faisaient. Ils ont marqué cet homme. Ils ont marqué sa personne et son nom d'une marque pour ainsi dire physique dans la conscience de la foule, au point que ses partisans mêmes sont un peu étonnés d'eux-mêmes quand ils acclament son nom. C'est pour cela que nous gardons à M. Dreyfus, dans la retraite familiale où il se refait, une amitié propre, une piété personnelle. Nous-mêmes nous avons envers lui un devoir permanent de réparation discrète. Nous-mêmes nous avons subi l'impression que la presse immonde a voulu donner de celui en qui nous avons défendu la justice et la vérité. Ceux qui ont fait cela ont bien

(1) Cité dans *le Matin* du dimanche. Il vaut mieux ne pas lire *l'Intransigeant* dans le texte.

fait ce qu'ils ont fait. Mais ceux qui ont voulu cela n'ont pas prévu au delà de ce qu'ils voulaient. Ils n'ont pas prévu la résistance désespérée de quelques-uns, la fidélité d'une famille s'élargissant peu à peu jusqu'à devenir la fidélité en pèlerinage de trois cent mille républicains. — Le *Vive Dreyfus* ne dure que quelques minutes. On en use peu, comme d'un cordial trop concentré.

A mesure que l'on approche de la place de la Nation les stations deviennent plus fréquentes, comme lorsqu'on approche, pour un défilé, d'un rassemblement militaire. On stationnait patiemment. C'était l'heure choisie où la verve individuelle, dans cette fête collective, s'exerçait plus aisément. Sans doute on ne pouvait se mettre à la fenêtre pour se regarder passer dans la rue, cela étant défendu par les traités de psychologie les plus recommandés. Mais on s'amusait à quitter le cortège pour aller, au bord du trottoir, voir passer les camarades. Cela devenait une heureuse application de la mutualité aux défilés du peuple. On mesurait ainsi du regard tout ce que l'on pouvait saisir du cortège inépuisable. Il se produisait ainsi une pénétration réciproque du cortège et de la foule. Plusieurs défilèrent, qui n'étaient pas venus pour cela. Tout le monde approchait pour lire en épelant les inscriptions des drapeaux et des pancartes. Ce jour de fête fut un jour de grand enseignement populaire. Il se formait des rassemblements autour des plus beaux drapeaux, autour des beaux chanteurs. Les refrains étaient chantés, repris en chœur par une foule grandissante. Un jeune et fluet anarchiste — c'est ainsi qu'ils se nomment, compromettant un nom très beau — qui s'était fait une tête de

la Renaissance italienne, essayait de se tailler un succès personnel en chantant des paroles extraordinairement abominables, où le nom de Dieu revenait trop souvent pour une démonstration athée. Il prétendait que si l'on veut être heureux, « pends ton propriétaire ». Ces paroles menaçantes ne terrorisaient nullement les petites gens du trottoir et des fenêtres, en immense majorité locataires. Ainsi déjà les petits bourgeois, tout au long du parcours, avaient écouté sans aucune émotion, du moins apparente, que *tous les bourgeois on les pendra.* Un excellent bourgeois avait même poussé la bienveillance, au 214 du boulevard, jusqu'à pavoiser son balcon d'une foule de petits drapeaux inconnus. Discussions dans la foule et dans le cortège. Que signifiaient ces drapeaux ? ces pavillons ? Était-ce une bienvenue en langage maritime ? Une lettre de ce M. Pamard, adressée à monsieur Lucien Millevoye, et reproduite dans *la Petite République* du mercredi 29, nous apprend que « ces *petits mouchoirs*... n'étaient autres que les pavillons respectés de toutes les nations ; et, au milieu d'eux, le nôtre flottait en bonne place ». La lettre de M. Pamard nous apprend que « celui qui accrocha à son balcon ces pavillons qui flottent habituellement sur son yacht est un vieux républicain. » Nous n'en savions pas aussi long quand nous défilâmes devant ce pavoisement. Mais la foule ne s'y trompa point. Évidemment ce n'était pas une manifestation nationaliste. Plusieurs personnes à ce balcon, et en particulier ce vieux républicain, acclamaient le cortège, applaudissaient, saluaient le drapeau rouge. Inversement le peuple acclamait ce bourgeois, levait les chapeaux. Il n'était pas question de le pendre : heureuse

inconséquence ! ou plutôt heureuse et profonde conséquence ! — Combien de bourgeois défilèrent parmi les francs-maçons et dans la Ligue des Droits de l'Homme !

Je soupçonne tous les gens des fenêtres de n'avoir entendu de tout cela que le brouhaha immense de la rue qui se mouvait. Les camarades traitaient le bizarre compagnon, le compagnon de la Renaissance italienne, avec beaucoup de bonne humeur, comme un enfant terrible, capricieux, négligeable. Mais le grand succès fut pour le bon loustic, le loustic inévitable, plus ancien que la caserne et plus durable qu'elle. Au moment où la station devenait une véritable pause, quand on commençait à s'impatienter un tout petit peu, le bon loustic se mit à chanter, au lieu de : *Ah! Déroulède à Charenton, ton, taine,* sur le même air, ces paroles ingénues : *Allons vite à la place de la Nation, ton taine.* Ayant dix syllabes à caser au lieu de huit, il courait pour se rattraper. Cela réussit beaucoup.

Alerte. Sursaut. Scandale. Un cri court au long de la colonne : *A bas la patrie!* Grand émoi, car un tel cri n'est poussé que par un agent provocateur ou par des internationalistes excessivement prononcés. Soudain on comprend. Et on rit. Des camelots harcelaient les manifestants et la foule en criant : *La Patrée.* Les manifestants avaient répondu en criant : *A bas la Patrie,* et non pas *à bas la patrie.* Pour dissiper le malentendu, on commença : *Conspuez Millevoye,* mais sans insister, disant : Il n'en vaut pas la peine, ou : Il est trop long.

A mesure que l'on approchait de cette place, le service d'ordre, insignifiant d'abord, devenait notoire. Il avait été convenu qu'il n'y aurait pas de police. De fait la haie, très clairsemée, un simple jalonnement au milieu

du boulevard, était faite par des gardes républicains. Mais il y avait de place en place des réserves d'agents massées sur les trottoirs, taches noires ponctuant la mobilité de la foule. Si ces hommes aux poings lourds ont des âmes subtiles, les officiers, sous-officiers, brigadiers et simples gardes, les commissaires de police, les officiers de paix, les brigadiers et les simples agents durent s'amuser chacun pour son grade. En fait, plusieurs de ces gardiens de la paix riaient dans leurs moustaches. La plupart se tenaient obstinés à regarder ailleurs avec une impassibilité militaire. Quelques-uns se tenaient un peu comme des condamnés à mort, ce qui était un peu poseur, inexact, mais compréhensible. Ce qui devait le plus les étonner, c'était de se voir là. Nous sommes si bien habitués nous-mêmes à ce que les hommes ainsi costumés nous sautent sur le dos quand nous poussons certaines acclamations que nous demeurions stupides, poussant ces acclamations, qu'ils n'en fussent pas déclanchés. Eux qui doivent avoir, depuis le temps et par la fréquence, une autre habitude que nous, comme ils devaient s'étonner de ne pas se trouver automatiquement transportés sur nos épaules ! Mais ils ne bougeaient pas, droits, encapuchonnés d'obéissance passive. Au long du boulevard nous les considérions comme on regarderait si une locomotive oubliait de partir au coup de corne du conducteur. Ils négligeaient de partir. Le peuple était d'ailleurs d'une correction parfaite. Sans doute il s'amusait à crier en passant devant eux les acclamations qui naguère les faisaient le plus parfaitement sauter hors de leur boîte, les *Vive la Commune !* et les *Vive la Sociale.* Mais de cette foule

immense et toute puissante pas un mot ne sortit qui fût une attaque particulière à la police adjacente ; pas une allusion ne fut faite aux *vaches* ni aux *flics*, et cela en des endroits où il y avait dix-huit cents manifestants pour un homme de police.

Pas un instant le peuple ne faillit à ce calme courtois. Quelques ivrognes vinrent contre-manifester. « Si nous voulons », disaient-ils, « crier *Vive Déroulède !* nous en sommes bien libres. » — « Parfaitement, monsieur, c'est justement pour la liberté que nous manifestons. » A une fenêtre à droite un prêtre catholique gesticule, crie, applaudit, se moque. On lui crie *à bas la Calotte !* ce qui est bien, et *Flamidien ! Flamidien !* ce qui est pénible et un peu violent. On ne crie presque pas : *A bas les curés !* On pousse les mêmes cris à l'église *Saint-Ambroise*, à gauche, qui sonne ses cloches. A une fenêtre à gauche un sous-off rengagé, avec une femme genre *honneur de l'armée*. Pas une injure ne sort de la foule : *à bas les conseils de guerre ! au bagne Mercier !* Un capitaine est à sa fenêtre, à gauche, avec sa femme et un petit garçon : *Au bagne Mercier ! Vive Picquart !* Un M. Mercier fabrique des voitures en tout genre à gauche, au bout du boulevard Voltaire. Sa maison est le signal d'un redoublement de fureur amusante. Il sait parfaitement que ce n'est pas lui que nous voulons envoyer au bagne.

Si lentement que l'on aille à la place de la Nation, si éloignée que soit cette place, tout de même on finit par y arriver. Depuis longtemps *la Carmagnole* avait à peu près cessé, abandonnée un peu par les manifestants, un peu moins respectée, plus provocante, moins durable, un peu délaissée. *L'Internationale*, toute

large et vaste, régnait et s'épandait sans conteste. Le tassement de la marche nous avait peu à peu mêlés au groupe qui nous suivait. Ce groupe avait un immense drapeau rouge flottant et claquant. On y lisait en lettres noires : *Comité de Saint-Denis*, et, je crois, *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*. Un citoyen non moins immense tenait infatigablement ce drapeau arboré, brandi à bout de bras, et chantait infatigablement la chanson du *Drapeau rouge*. Les camarades groupés autour du drapeau accompagnaient en chœur, à pleine voix, le refrain. Cela pendant des heures. Cette admirable chanson réussissait beaucoup, parce qu'elle était lente et large, comme une hymne, comme un cantique et, pour tout dire, comme *l'Internationale*. C'était un spectacle admirable que la marche, que la procession de cet homme au bras et à la voix infatigable, fort et durable comme un élément, fort comme un poteau, continuel comme un grand vent. Et ce qui parfaisait le spectacle était que l'homme et ses camarades chantaient une chanson qui avait tout son sens. Le drapeau rouge qu'ils chantaient n'était pas seulement le symbole de la révolution sociale, *rouge du sang de l'ouvrier*, c'était aussi leur *superbe drapeau rouge*, porté à bout de bras, au bout de son bras, présent, vraiment superbe et flamboyant.

Soudain les barrages, les haies se resserrent. On sépare le cortège de la foule. Pelotons de gardes républicains, pied à terre. Compagnies de pompiers, attention délicate. Nous y sommes. Il est convenu qu'en passant devant Loubet on lui criera *Mercier au bagne, Mercier*, pour lui signifier que le peuple ne veut pas de l'amnistie. Nous y sommes. Plus de soldats, mais

seulement des gardiens paisibles aux habits bleus ou verts, gardiens de squares et jardins. Tout à coup un grand cri s'élève à cinquante pas devant nous : *Vive la République!* Nos prédécesseurs ont oublié Mercier. Nous-mêmes sommes saisis devant la République de Dalou et nous crions comme eux : *Vive la République.* Ce n'était pas vive la République amorphe et officielle, mais vive la République vivante, vive la République triomphante, vive la République parfaite, vive la République sociale, vive cette République de Dalou qui montait claire et dorée dans le ciel bleu clair, éclairée du soleil descendant. Il était au moins quatre heures passées. Tout cela en un seul cri, en un seul mot : *Vive la République,* spontanément jailli à l'aspect du monument, cri condensé où l'article *la* recouvrait sa valeur démonstrative. Aussi quand le monument se leva pour nous, clair et seul par-dessus l'eau claire du bassin, nous n'avons pas vu les détails de ce monument, nous n'avons pas vu les détails de la place. Nous n'avons pas vu les deux anciennes colonnes du Trône, si libéralement attribuées par les journalistes à Charlemagne, à Philippe-Auguste, et à Saint-Louis. Nous avons vu le triomphe de la République et nous n'avons pas vu les moyens, les artisans de ce triomphe, les deux lions attelés, le forgeron, madame la justice et les petits enfants. La République triomphante, levée sur sa boule, s'isolait très bien de ses serviteurs et de ses servantes. Nous l'acclamions, nous la voyions seule et haute, et nous passions au pas accéléré, car il fallait que le fleuve de peuple coulât. Quand nous voudrons regarder à loisir le monument de Dalou, nous retournerons à quelques-uns place de la Nation, et nous emporterons dans nos

poches le numéro du *Mouvement* où est l'article de Deshairs.

Il est bien peu de citoyens qui n'aient alors donné un souvenir, une rapide pensée à Déroulède, qui était venu chercher deux régiments si loin de l'Élysée et si près de la soupe du soir.

Vite on se ressaisit pour passer devant la tribune officielle, à gauche. On avait, au long du cortège, crié quelque peu : *Vive Loubet.* On s'entraîne, on s'aveugle, on s'enroue sur le *au bagne Mercier*, les chapeaux en l'air, les mains hautes, les cannes hautes. On marche porté, sans regarder sa route. On tourne autour du bassin. On est enlevé. On arrive. On cherche Loubet, pour qui on criait tant. Il n'est pas là. Vraiment, à la réflexion, il eût été fou qu'il restât là pour tout ce que nous avions à lui dire. De la tribune on répond à nos *Vive la Sociale!* Beaucoup d'écharpes aux gens de la tribune. Ces citoyens n'en sont pas moins ardents. Un dernier regard au peuple innombrable qui suit et qui tourne autour de ce bassin. C'est fini. Au coin quelqu'un me dit: « Ça a été violent ici au commencement, la police a enlevé un drapeau noir. » Cet incident passe inaperçu dans le perpétuel mouvement du peuple.

Je n'oublierai jamais ce qui fut le plus beau de la journée : la descente du faubourg Antoine. Le soir descendait, la nuit tombait. Tout ignorants que nous soyons de l'histoire des révolutions passées, qui sont le commencement de la prochaine Révolution sociale, nous connaissons tous la gloire de légende et d'histoire du vieux faubourg. Nous marchions sur les pavés dans cette gloire. Avec une sage lenteur les porteurs de *la Petite République* marchaient en avant de ce nouveau

cortège. Les gens du faubourg s'approchaient, épelaient, lisaient *la — Petite — République — socialiste ; Ni — Dieu — ni — maître*, applaudissaient, acclamaient, suivaient. Rien ne distinguait plus le cortège et les spectateurs. Le peuple descendait dans la foule et se nourrissait d'elle. On rechanta la vieille *Marseillaise*, récemment disqualifiée auprès des socialistes révolutionnaires par la faveur des bandits nationalistes. Tout le faubourg descendait dans la nuit, en une poussée formidable sans haine.

La dislocation eut lieu pour nous place de la Bastille. Ceux de la rive gauche s'en allèrent par le boulevard Henri IV. Groupés en gros bouquets aux lueurs de la nuit, les drapeaux rouges regagnaient de compagnie leurs quartiers et leurs maisons. Les bals commençaient bientôt.

Avec la fatigue de la journée, des inquiétudes et des scrupules me venaient. Je sais bien qu'il n'y a plus de *lanternes*, je sais bien que les bourgeois ont fait construire par des ouvriers des becs de gaz qui ne sont plus des lanternes, sans les anciennes cordes et sans les anciennes potences. Plusieurs des refrains de la journée ne me trottaient pas moins par la tête, violents et laids. Sera-t-il dit que cette Révolution d'amour social et de solidarité sera faite avec ces vieilles paroles de violence, de haine, et de laideur. Cela se peut. Il se peut que nous ayons parfait la Révolution sociale avant qu'un architecte de génie nous ait donné la maison du peuple nouveau, avant qu'un poète de génie nous ait donné le poème ou le chant de la révolution nouvelle, de la cité nouvelle. Ce ne sera pas la première fois qu'il

en sera ainsi, que le flot de la vie universelle aura devancé les maturations de l'art individuel. En attendant, *l'Internationale* de Pottier est et demeure un des plus beaux hymnes révolutionnaires qu'un peuple ait jamais chanté. Groupons-nous autour de *l'Internationale.*

Des incidents de la journée continuaient à m'attrister quand le soir, dans le train, j'ouvris une petite brochure dont j'avais bourré mes poches, pour la distribuer, comme on le doit. C'était la petite brochure de Le Pic, intitulée : *Pour la République !* (revue politique mensuelle, numéro 1, novembre 1899), où il entreprend *le Petit Journal* sur ses infamies du Panama et sur ses atrocités de l'Arménie. Voilà la vraie brochure de propagande. L'auteur ne commence pas par supposer que son lecteur connaît aussi bien que lui ce qu'il veut lui dire. Il ne suppose pas que le lecteur sait. Il ne procède pas par allusions. Il procède par narration. Il annonce la narration : Je vais vous conter une histoire qui est arrivée. Il annonce : « De quels crimes est capable l'infâme *Petit Journal*, je vais le montrer par une preuve unique (1) mais décisive, par le relevé des sommes qu'il a touchées pour faire tomber l'argent de ses malheureux lecteurs dans la grande escroquerie du Panama. » Plus loin il annonce : « Vous pensez qu'en jetant ces milliers d'humbles à la ruine pour gagner sa commission de 630,000 francs, il a atteint à la limite du crime et de l'infamie ? Eh bien ! il a trouvé moyen d'être plus criminel et plus infâme encore !

---

(1) Cela ne l'empêche pas de donner une seconde preuve, justement comme dans les histoires bien faites.

» Écoutez et retenez cette histoire : »

Suit l'histoire de M. Marinoni et du Sultan.

L'auteur procède comme il faut. Une brochure bien faite ressemble à une histoire de grand-père contée à la veillée :

Il y avait une fois, au pays des Infidèles, un méchant roi qui fit massacrer, dans les supplices les plus effroyables, trois cent mille de ses sujets chrétiens. — Le grand-père n'insiste pas sur les supplices, pour ménager l'imagination des petits.

— Pourquoi donc que le pape n'est pas allé à leur secours, grand-père ?

— Je ne sais pas, mes enfants.

— Et le roi de France, pourquoi donc qu'il n'y a pas été ?

— Parce qu'il n'y a pas de roi de France.

— Et les Français qui ne sont pas rois ?

— Parce que le mauvais roi avait donné de l'argent au *Petit Journal* pour faire croire aux Français que c'étaient les chrétiens qui s'étaient révoltés.

— C'est le même *Petit Journal* qu'on achète au bourg chez l'épicier ?

— Oui mon garçon.

— Ah vrai !

La brochure de Le Pic invite à cette imagination.

Je lus passionnément cette brochure bien faite. Et quand je revis contre quelles sournoiseries, contre quelles sauvageries, contre quelles atrocités, contre quelles barbaries ce peuple révolutionnaire avait conduit dans Paris ce triomphe de la République, cette inoubliable manifestation me sembla toute saine et toute bonne, et les scrupules de détail que j'avais eus me semblèrent vains.

L'AFFAIRE LIEBKNECHT

Le mardi 5 décembre au soir, le Congrès tenait sa sixième séance. Guesde, qui avait conduit les mouvements de masse de plus de cinq cents mandats sans quitter son banc de simple délégué, au pied de la tribune, Guesde, que l'on devinait depuis trois jours, aux mouvements des masses, comme une puissance mystérieuse, humble et superbe, commune et autoritaire, Guesde, que ses adversaires avaient plusieurs fois demandé, mais qui s'était gardé jusque là, Guesde parlait pour la première fois. Cheveux et barbe broussailleuse, voix grinçante et malade, regard de croyant, il parlait. Jamais homme en cette assemblée houleuse n'inspira autant d'amour étroit, ne souleva une aussi furieuse réprobation. Mais la réprobation même, haineuse et violente de parole et de geste, était respectueuse d'attitude. Guesde le sentait bien et, comme un vieux lutteur, voulait visiblement dompter la salle. Sans cela il n'eût pas entassé froidement et ardemment les provocations démagogiques. Il en vint à parler de la consultation internationale ouverte à *la Petite République* sur l'affaire Dreyfus et le cas Millerand. Il prononça donc les noms de Schoenlank, de Bebel, de Liebknecht. Ici une rumeur, et dans la rumeur confuse un cri, pas très haut, plutôt une affirmation qu'une provocation : *A bas Liebknecht!*

Je sursautai, tant cela était imprévu. Cette exclamation, prononcée sans éclat, fut instantanément et distinctement entendue dans toute la salle. Immédiatement une formidable clameur de réprobation et d'horreur éclata, peu à peu polarisée à gauche, où elle se disciplinait sur l'air des Lampions : *A la porte! à la porte!* Le cri avait été poussé à quelques tables en avant de moi. Au tout premier instant, dans l'émoi, dans le scandale du sursaut, je me dis, car le Congrès avait déjà pris plusieurs fois l'aspect d'une réunion publique, et plus d'un sans doute se dit : « Tiens ! il y a un mouchard dans la salle. On va l'expulser. » Puis aussitôt, pensant qu'il y avait là des citoyens délégués et non pas des citoyens ordinaires, que le mouchard classique n'était pas à redouter, « c'est sans doute un pauvre bougre délégué de la province, ignorant les usages, les convenances, le protocole et tous les respects. Il va payer cher son ignorance. » J'avais à côté de moi un étudiant de l'Ain ou du Jura, de Lyon, un allemaniste, comme on les nomme improprement, ou un ami des allemanistes. Les allemanistes ont une facilité admirable à ne pas « faire la foule », à se trouver seuls. Mon camarade n'avait pas bougé dans tout ce vacarme : — « C'est Joindy qui a crié cela... Laissez-le... Il doit savoir ce qu'il dit... Laissez-le s'expliquer... » Je ne le croyais nullement. Je ne croyais pas que ce fût Joindy, homme au courant des convenances. Le tumulte continuait, spontané pour beaucoup de croyants, instinctif, habituel pour beaucoup d'hommes simples, désiré, caressé, commandé par certains tacticiens. Toute la gauche debout huait la droite et la rendait responsable. Peu à peu le soulèvement gagnait le centre et, par

complaisance, plusieurs délégués de la droite elle-même. — C'était bien Joindy, mon camarade avait raison.

Joindy à la tribune. Paroles sages. Assemblée frémissante, prête à bondir. Guesde s'était assis, la figure bouleversée, immuable d'horreur. Joindy, très digne, en vint à parler des sentiments haineux de Liebknecht contre ceux... A mesure que la phrase de Joindy s'avançait, à mesure que l'on sentait arriver le nom propre, Guesde fut pris de ce tremblement qui marque l'horreur religieuse. Tout assis qu'il était, il secouait frénétiquement les avant-bras, les poings fermés, sur un rythme effrayant à vitesse croissante. Ce geste ne m'était pas nouveau. Je cherchais en vain où je l'avais vu quand un éclair de mémoire me montra Mounet dans Joad en face d'Athalie et de Mathan. Il est incontestable que Guesde égalait Mounet dans l'expression de la colère divine et de l'horreur religieuse. Même stupeur du visage, et même halètement du buste. Je ne dis pas cela pour diminuer Guesde. Au contraire. L'art, à cette profondeur, est à peu près indiscernable de la vie. J'étais résolument hostile à Guesde. Je le guettais, pour ainsi dire, ce qui est un peu lâche, quand on est commodément assis à son banc et que l'homme guetté s'expose à la tribune. Je le regardais avec une attention passionnée. Or, à aucun moment de cette scène, je n'eus l'impression qu'il jouait la comédie. J'avoue que je ne sais pas même s'il jouait la tragédie.

A mesure que la raison rentrait dans ses droits, la réprobation presque universelle diminuait. L'adresse de félicitations et de sympathie au vénéré doyen ne fut pas unanime. L'expulsion fut loin d'être universellement

votée. On se renseignait. On connaissait l'article de Drumont. Le lendemain on collait et on clouait *la Libre Parole* aux poteaux du gymnase. On la lisait beaucoup. L'opinion publique se ressaisissait. Beaucoup de délégués blâmaient l'intolérance du congrès.

Voici le compte rendu officiel de cet incident:

JULES GUESDE. — ... Il y a eu unanimité, j'y insiste; la question fut posée au prolétariat démocrate-socialiste allemand, qui par l'intermédiaire de Schoenlank, de Bebel, de Liebknecht... (*Rumeur*)

LE CITOYEN JOINDY. — A bas Liebknecht!

Une violente clameur se produit alors. La plus grande partie des délégués s'agitent et protestent avec véhémence; on s'indigne, on siffle, des cris nombreux de : « *Vive Liebknecht! A la porte! L'exclusion!* » se font entendre, une partie de la salle entonne *l'Internationale.* Un grand nombre de délégués, à la tête desquels se trouve le citoyen Lafargue, se précipitent à la tribune, qui est aussitôt envahie. Un tumulte des plus violents se continue pendant plusieurs minutes. Quand le silence est à peu près rétabli, le citoyen président se lève.

LE CITOYEN PRÉSIDENT (1). — Au nom du bureau tout entier, et je puis dire au nom de l'unanimité du congrès, nous protestons contre l'odieuse interruption que nous avons entendue tout à l'heure. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs*)

Au nom du bureau, nous vous proposons de voter une adresse de félicitations et de sympathie à la démocratie allemande et en particulier à son vénéré doyen Liebknecht. (*Vifs et unanimes applaudissements. — Nouveaux cris :* Vive Liebknecht!)

J'ai reçu la proposition suivante du citoyen Delory et de plusieurs de ses collègues : « Nous demandons l'expulsion

(1) Groussier.

de l'insulteur de Liebknecht. » (*Applaudissements prolongés*) — Je pense qu'avant de voter cette proposition, comme vous allez être des juges, vous voudrez entendre celui que vous voulez expulser. (*Mouvements divers. — Cris :* Oui! Oui!)

Le citoyen Joindy se présente aussitôt à la tribune. Nouveau et violent tumulte.

Le citoyen Président. — Puisque vous avez à juger sur une question aussi grave que celle de l'expulsion d'un délégué, je vous demande de l'écouter dans le plus grand silence, de ne faire aucune interruption, et de laisser le citoyen Joindy s'expliquer. (*Long mouvement*)

Le citoyen Joindy. — J'affirme, dans les circonstances graves qui m'amènent à cette tribune, j'affirme les plus purs sentiments internationalistes qui soient. (*Mouvements divers. — Applaudissements*) — J'affirme que ce qui nous a tous amenés dans ce congrès, c'était l'obligation de lutter en commun contre toutes les forces réactionnaires qui, dernièrement encore, se liguaient contre nous. J'affirme que le plus grand danger, à mon point de vue, c'était, en France, la réaction alliée à l'antisémitisme, et quand, dans *l'Intransigeant* et dans *la Libre Parole* d'aujourd'hui (*bruit*), j'ai vu affirmer les sentiments haineux de Liebknecht contre ceux...(*Violente rumeur. — Nouveaux cris*: L'expulsion!)

Je suis prêt à m'incliner devant la décision du congrès; ce que j'ai dit est suffisant. Maintenant, jugez-moi et jugez-vous vous-mêmes! (*Mouvements et bruits divers.*)

Le citoyen Président. — Je mets aux voix l'exclusion du citoyen Joindy.

L'exclusion du citoyen Joindy est votée à une forte majorité. A nouveau une partie de la salle entonne *l'Internationale.* Nouveau tumulte.

Le citoyen Faberot. — Permettez-moi de vous dire quelques mots seulement. Je vous assure que les paroles que j'ai à prononcer ne sont pas en contradiction avec l'union

de tous les socialistes, quels qu'ils soient, quand ils sont des purs. (*Bruit*) Il serait bien extraordinaire que pour une simple interruption (*Vives protestations*)...

Voilà bien où on reconnaît certains d'entre vous : ils ne veulent à aucun prix trouver un moyen de nous accorder pour lutter ensemble contre toutes les réactions, y compris la réaction cléricale. (*Rumeur*) Laissez-moi vous dire ma pensée en quelques mots, citoyens, j'ai aussi, moi, passé par cette épreuve de l'expulsion. (*Nouvelle rumeur*) J'ai vu un homme sincère prononçant une parole un peu ardente... (*Bruyantes interruptions*)

Je renvoie au Compte rendu sténographique officiel complet pour les fortes et dures paroles prononcées encore par le citoyen Fabérot. Je renvoie au même compte rendu pour les allusions à cet incident faites aux séances suivantes.

Guesde reprit son discours. Il y eut encore un moment poignant quand, recommençant à peu près dans les mêmes termes, il fit retomber régulièrement sur l'assemblée maîtrisée les trois mêmes noms, comme au fil d'un discours ordinaire :

Je vous parlais de la négation venue d'Allemagne sous la triple signature de Schoenlank, de Bebel et de Liebknecht, de la même réponse envoyée d'Italie par Ferri et par Labriola ;...

Voici une traduction des articles écrits par Liebknecht.

L'éditeur viennois avait fait précéder le premier de ces articles des lignes suivantes : « Le chef de la socialdémocratie allemande, qui, à son grand âge encore ainsi qu'autrefois dans ses jeunes années a lutté et souffert pour la vérité et la justice en des combats *sérieux, Wilhelm*

Liebknecht me fait le plaisir de se déclarer dans ma feuille sur l'affaire Dreyfus, avec la franchise sans réserve qui lui a toujours été propre.

SUPPLÉMENT A L' « AFFAIRE »

Lettre adressée par Liebknecht au directeur de la revue die Fackel.

I

Charlottenbourg près Berlin, 25 septembre 1899.

Je dois vous envoyer un article au sujet de l'*Affaire*, et j'ai été assez étourdi pour vous le promettre, sans songer qu'en ce moment même, immédiatement après mes vacances et avant la réunion de notre Congrès, où nous avons tant à faire, le temps nécessaire me manque pour remplir ma promesse. Mais chose promise est promise, — que l'on se soit engagé par une parole en passant ou par écrit, il n'importe, — et je veux donc, sans plus de détours, me mettre à l'ouvrage, remettant à un autre jour ce que je ne pourrai aujourd'hui mener à bien.

Tout d'abord une déclaration qui me donnera une attitude nette aux yeux du lecteur : *Je ne crois pas à l'innocence du capitaine français Dreyfus.*

On comprendra du même coup pourquoi je me suis montré si réservé avant la fin du procès de Rennes. Pas un honnête homme ne voudrait, à moins d'y être forcé, déposer contre un accusé dont la culpabilité est mise en doute. Et je ne voulais pas préparer un triomphe à la canaille qui, en France et hors de France, souhaitait avidement la

---

(1) Trois articles parus dans *die Fackel* (la Torche) (Vienne) éditée par Karl Kraus. N°s 18, 19 et 21, fin septembre, commencement octobre, fin octobre 1899.

Ces trois articles ont été ensuite réunis en une brochure spéciale, de 20 pfennigs, intitulée : *Nachtraegliches zur « Affaire »*. La traduction est faite d'après cette brochure.

condamnation du *Juif*. Je ne veux pas dire par là qu'il n'y ait eu de l'autre côté que des gens honorables et propres. Quelques-uns sentaient fortement le Panama; et un Trarieux, persécuteur des socialistes, qui a jeté plus d'une fois en prison des travailleurs évidemment innocents, ou un Galliffet, meurtrier des socialistes, qui, pendant la semaine sanglante de mai 1871, souriant, la cigarette aux lèvres, faisait abattre à coups de fusil, par douzaines et par centaines, les prolétaires, hommes, femmes et enfants, pour s'offrir à lui-même et pour offrir à ses cocottes, — à toutes ces débauchées que la Commune avait chassées de Paris vers les Versaillais, héros de l'ordre, — un spectacle qui secouât un peu les nerfs, — ces gens-là ne valent pas mieux, assurément, que la compagnie des Henry, Mercier et consorts.

En ce qui concerne ces derniers, je veux tout d'abord relever une circonstance atténuante, que les meneurs de la *campagne* dreyfusiste ont tenue cachée à bon escient; c'est que le procès Dreyfus était un procès d'espionnage, et que dans les procès d'espionnage les espions ont naturellement un rôle éminent, sinon le rôle principal. Mais l'espionnage, si l'on en fait un métier, est un des métiers les plus sales qui soient au monde, — et M. de Puttkammer lui-même a bien dû reconnaître qu'un espion n'est pas un gentleman. Il ne pensait qu'aux espions *politiques*; mais les espions militaires sont exactement de la même valeur morale. Ce fut originellement une faute grave que de mettre dans le même sac le bureau d'espionnage de l'état-major français et l'ensemble de l'état-major, ou même l'ensemble de l'organisation militaire. Il y aurait tout autant de bon sens à vouloir prétendre que la canaille du procès Tausch et le gouvernement prussien, le gouvernement impérial, et d'une façon générale l'ensemble des gouvernements allemands ne font qu'un.

Dans cette stupide injustice il y avait tout un parti pris, et ce qui le prouve, c'est que les meneurs de la *campagne*, comme on l'a déclaré mille fois et cent mille fois donné à entendre, partaient de cette hypothèse, que l'état-major français aurait condamné *sciemment* un *innocent*. C'est une

ineptie purement monstrueuse. L'intérêt de l'état-major ne pouvait être que de trouver le coupable et de mettre la main sur lui. Quant à supposer que c'est uniquement par haine des Juifs que le Juif Dreyfus a été envoyé à l'île du Diable, c'est ce que refusent d'accepter toute psychologie et tout bon sens. Le mouvement antisémite était très faible en France en 1894; ses promoteurs passaient pour des gens ridicules. Depuis lors il est devenu plus fort, mais c'est essentiellement par suite de la *campagne*; aujourd'hui même il s'en faut de beaucoup qu'il égale en violence l'antisémitisme allemand, quoiqu'il s'étale davantage, à la manière française. Personne ne me croira suspect de sympathie pour les antisémites; mais quelque haute opinion que j'aie de la haine de MM. Liebermann de Sonnenberg, Bockel, Ahlwardt et compagnie contre les juifs, je ne puis supposer qu'ils seraient capables, siégeant sur le banc des juges, de condamner un juif seulement parce qu'il est juif, de le déclarer passible d'une peine capitale et de l'envoyer à la *guillotine sèche.*

Je le sais, il y aura des *patriotes* pour supposer que c'est en qualité de *sans patrie* que je m'enthousiasme pour les officiers, généraux et ministres de la guerre *français.* Ah! non. C'est une sorte de gens que j'aime aussi peu en France qu'en Allemagne. Mais si quelqu'un venait me conter: « Sous la pression du ministre de la guerre *de Gossler*, un conseil de guerre *prussien* a déclaré coupable d'espionnage au profit de la France un officier *allemand* de *nationalité juive*, tout en le sachant innocent, et cela seulement parce que cet officier est juif », si quelqu'un venait me conter une pareille chose, je le tiendrais pour fou. Les promoteurs de la *campagne* font sonner bien haut que Dreyfus, *riche*, n'avait aucun motif de trahir, — comme si l'argent était le seul mobile du crime! — Mais je pourrais leur rappeler ceci: supposer que sept officiers français, sous la conduite d'un ministre de la guerre et avec la complicité de l'état-major tout entier, aient pu commettre dans un conseil de guerre un *meurtre rituel*, est infiniment plus contraire à la nature et au bon sens que de supposer qu'un homme *riche* ait pu se rendre coupable du crime d'espionnage au profit de

l'étranger. Combien de crimes de haute trahison dont les auteurs étaient riches et même haut placés l'histoire ne mentionne-t-elle pas?

Donc, je ne crois point à l'innocence de Dreyfus. Et je veux dire maintenant comment j'en suis venu à n'y pas croire.

Je n'avais prêté que peu d'attention au procès de 1894. Sous le règne de la *paix armée* l'espionnage international fleurit avec tant de luxuriance, particulièrement entre la France et l'Allemagne, que les arrestations d'espions et les procès d'espionnage appartiennent aux faits divers, sinon même aux petites distractions de la vie. Ce fut seulement dans l'automne de 1897, lorsque la *campagne* fut ouverte par la brochure fameuse de Bernard Lazare, que je commençai à m'occuper sérieusement de la chose. La brochure n'avait rien de convaincant pour moi. Mais elle m'amena à me poser cette question : Est-il vraisemblable, est-il admissible qu'un officier français, dont la famille et les parents sont très influents, puisse être condamné pour un crime de haute trahison qu'il n'a pas commis, et demeurer sous les verrous cinq années durant? Est-il vraisemblable, est-il admissible que le gouvernement en faveur duquel on prétend que la trahison a été commise puisse souffrir qu'un innocent demeure en prison, cinq années durant, de ce chef, et soit traité comme Dreyfus a été traité?

A cette question j'étais bien forcé de répondre : Non! Je me connais un peu en procès d'espionnage; j'ai moi-même rempli plus d'une fois, en des questions d'espionnage, les fonctions de juge, mais non pas, naturellement, de juge officiel et commis par l'État. Je sais qu'en de tels procès on ne peut généralement fournir que des présomptions, et que par suite on est toujours exposé au danger d'une erreur judiciaire. Mais je sais aussi qu'en ce qui regarde l'espionnage militaire des gouvernements entre eux, il existe *une sorte de droit des gens non écrit*, dont le premier article est ainsi conçu : *L'espionnage sera pratiqué à feu et à sang, mais jamais un gouvernement n'aura eu de relations directes ou indirectes avec des espions.* Et non pas seulement le gouvernement, mais même aucun agent du gouvernement.

Que l'on trouve dans la poche d'un espion qui vient de se faire pincer une lettre autographe d'un général ou d'un ministre étranger, — celui qui fait la découverte ferme les yeux (il s'agit ici du temps de paix), et si la mésaventure s'ébruite, le gouvernement qui a donné dans le piège déclare avec impudence et hauteur, sous le sourire des augures, que ni lui ni aucun de ses agents n'a eu de relations soit directes, soit indirectes avec l'espion.

Cette pratique, comme je l'ai déjà dit, est internationale. Mais il y a dans ce droit des gens non écrit une autre clause, internationale, elle aussi, en vertu de laquelle un innocent accusé d'espionnage doit être aussitôt relâché, si le gouvernement en faveur de qui la trahison a été commise donne *officieusement* sa parole qu'en ce qui le concerne l'individu mis en cause est innocent.

Or, dans le cas du capitaine Dreyfus, cette déclaration officieuse n'a point été faite, sans quoi on ne l'aurait pas envoyé passer cinq ans à l'île du Diable. Et ainsi je me suis trouvé amené à cette conclusion que Dreyfus n'était pas innocent. Néanmoins, cette conclusion ne me suffisait pas encore, et je me mis assidûment à l'étude de l'*Affaire*. La justice allemande vint à mon aide ; en novembre 1897 j'eus à subir une condamnation de quatre mois de prison, et je trouvai ainsi le loisir nécessaire. Le procès Zola eut lieu précisément pendant ma détention : comme j'avais la permission de lire *le Temps*, qui rassemblait avec un soin méticuleux tous les documents en faveur de Dreyfus, et donnait le compte rendu sténographique du procès Zola, j'avais à ma disposition tous les matériaux de l'*Affaire* et je pus asseoir mon jugement sur une base assez solide. En prison, on lit de près. Outre *le Temps*, je pouvais lire la *Kreuzzeitung* (1) et la *Vossische Zeitung* (2). De la sorte je pouvais observer l'état de l'*Affaire* en France, et ce que l'on en disait en Allemagne, ou, d'une façon générale, à l'étranger. Je m'aperçus alors en premier lieu que *la presse allemande recevait de Paris des renseignements absolument faux*. Par

(1) Gazette de la Croix.
(2) Gazette de Voss.

exemple ce que les journaux allemands écrivaient au sujet du procès Zola, où le héros principal a joué un rôle purement ridicule, était en contradiction grotesque avec les faits. Et quant à la prétendue partialité du gouvernement français contre Dreyfus, ce ne pouvait pas être quelque chose de bien méchant, puisque la feuille gouvernementale *le Temps* s'était prononcée en faveur de Dreyfus. Ce qui, ensuite, m'impressionna désagréablement, ce furent toutes les injures ineptes dirigées contre la France, les Français, et tout ce qui était français. Pourquoi cet appel au plus bas chauvinisme? Et en quoi ces injures de poissardes pouvaient-elles servir la cause de Dreyfus? Est-ce que d'ailleurs il n'était pas essentiellement absurde de mener une campagne, en faveur d'un homme condamné pour haute trahison, dans le pays même à qui il avait vraisemblablement livré sa patrie? C'était pure déraison. J'en vins à cette conviction que la cause de Dreyfus était en mauvaises mains. Et mes doutes sur son innocence se trouvèrent singulièrement fortifiés. Les explications de l'ambassadeur allemand présent à Paris en 1894 et les nouvelles explications du secrétaire d'État Bülow, qui intervinrent entre temps, n'étaient pas faites pour les diminuer. C'étaient là les formules conventionnelles, exprimant simplement ce mensonge conventionnel qu'un gouvernement n'a pas de relations, *soit directes, soit indirectes,* avec un espion.

Quelque peu bienveillant que je fusse pour la façon dont l'on menait la *campagne de revision,* j'étais pourtant partisan de la revision, car je me suis fait un devoir de prendre fait et cause pour la revision dans tous les cas où il s'élève un doute sur la culpabilité de l'accusé.

Mais ces injures contre la *bande de faussaires,* les *criminels,* les *Français dégénérés,* qui rappelaient les plus crapuleux débordements du fanatisme guerrier de 1870-71, soulevèrent en moi un tel dégoût, qu'aussitôt après ma mise en liberté, causant entre quatre yeux avec des partisans déclarés de la cause dreyfusiste, je leur exposai que les meneurs de la *campagne* méritaient des coups de bâton pour le tort qu'ils faisaient à leur propre cause, et pour l'assistance qu'ils prêtaient aux antisémites et aux réactionnaires

de toute sorte. La presse allemande, en particulier, a lourdement péché. Et les journaux libéraux ou même démocratiques ont fait paraître une affectation à *manger du Français*, que nos hobereaux les plus encroûtés et nos patriotes de commande ont dû leur envier, et qui chez ces derniers n'était limitée que par l'antisémitisme. *Manger du Français*, c'était manifester en l'honneur et pour l'amour du *Juif* Dreyfus. Mais nous parlerons de la *campagne* une autre fois. Pour aujourd'hui, je veux seulement ajouter un mot sur la fin de la *campagne*, qui, en dépit de toutes les criailleries, ne sera pas suivie d'une seconde, — du moins dans le même style et avec les mêmes armes.

La revision a été obtenue; et ce résultat, on le doit moins à la *campagne* qu'à l'acte par lequel le ministre de la guerre Cavaignac, la bête noire des revisionnistes, démasqua le faussaire Henry. Le nouveau procès a eu lieu, et — voilà Dreyfus condamné pour la seconde fois.

Naturellement on entend dire à présent qu'un nouveau crime judiciaire a été commis. Cela est-il bien sûr? Je ne veux pas m'occuper des détails du procès. Je veux seulement établir que l'attitude de l'accusé a produit, même sur ses défenseurs, une *impression extrêmement défavorable*; je renvoie aux comptes rendus de la *Frankfurter Zeitung* (1), qui certainement ne peut pas être accusée de partialité contre Dreyfus. Je constate en outre que les présomptions contre Dreyfus étaient bien plus fortes, et de beaucoup plus de poids, qu'on ne l'avait généralement admis. Je constate encore que la défense dans les derniers jours du procès a eu si pleinement conscience de sa faiblesse, qu'à la dernière heure elle a subitement changé tout son système de défense, ce qui, naturellement, eut des effets aussi désastreux qu'un changement subit du plan de bataille au milieu même du combat.

Sans doute je dois remarquer que la *culpabilité* de Dreyfus n'a pas été démontrée; mais son *innocence* ne l'a pas été non plus. Avec cela, il faut se rappeler que dans les

---

(1) Gazette de Francfort.

procès d'espionnage les cas sont très rares où l'on trouve des preuves directes, positives, parce que ces preuves sont généralement aux mains de l'ennemi.

— Mais l'ennemi — dans le cas actuel, le gouvernement allemand — a proclamé officiellement l'innocence de Dreyfus.

— Vraiment?

Le matin du jour où le jugement devait être rendu à Rennes — j'étais précisément en voyage — un ami vint me trouver brusquement: « Dreyfus est sauvé maintenant — le gouvernement impérial a témoigné de son innocence. » Il me tendit la *Frankfurter Zeitung* où se trouve la fameuse déclaration. Je la lus, je n'y trouvai qu'une répétition des déclarations précédentes, et je dis à mon ami: « Tu te trompes! C'est la *condamnation* de Dreyfus! »

Et Dreyfus fut en effet condamné. Un mot du gouvernement allemand l'aurait sauvé, si l'on avait su qu'il fût innocent, et ce mot n'a pas été prononcé. La formule conventionnelle ne couvrait que le gouvernement allemand, et nullement Dreyfus. Et comme Hohenlohe et Bülow ont dû rire lorsqu'ils ont lu dans les journaux qu'en présence de la déclaration du *Moniteur de l'Empire* la condamnation devenait une insulte au gouvernement allemand, à l'empereur et à l'empire. Si l'on avait vu en France dans cette déclaration autre chose qu'une formule conventionnelle, les juges du conseil de guerre et les hauts fonctionnaires français auraient par là même porté contre leur propre intelligence et contre leur savoir un bien fâcheux témoignage.

Et ici un petit souvenir personnel. Un voyageur monte à Paris avec sa femme et une amie de celle-ci dans un *coupé* — Pardon — Pardon! *Verzeihung* — dans un *Abtheil* (1) de première classe de l'express de nuit à destination de la Belgique et de l'Allemagne. C'était il y a *x* années — il n'y a pas de cela très longtemps. Au moment où le train se met en marche, un monsieur de haute stature bondit dans

(1) En Allemagne, où l'on mène maintenant une campagne patriotique contre les mots étrangers, d'ailleurs avec peu de goût et de connaissance de la langue, le mot de *coupé* est proscrit et il faut dire *Abtheil*. — W. L.

le coupé, et, après un salut rapide, se jette dans le quatrième coin. Il est visiblement très agité, ce qui s'explique par sa hâte et son arrivée précipitée.

L'étranger ne dit mot, et tint sa casquette à demi baissée sur son visage, de telle sorte qu'on eût pu le croire endormi, si des mouvements nerveux n'avaient démenti cette supposition.

Quand on annonça la première station belge, l'étranger se dressa d'un bond comme une balle élastique, ouvrit la fenêtre, et demanda d'une voix étouffée, oppressée : « Sommes-nous en Belgique ? » — « Oui ! » Ce *oui* fit l'effet d'une décharge électrique. L'étranger rejeta sa casquette, sauta en l'air, s'écriant : « Dieu merci ! Je suis maintenant hors de leurs atteintes », eut un air embarrassé et s'excusa auprès de nous : « Je suis avec des compatriotes, n'est-ce pas ? Des espions français étaient à mes trousses, et je ne pensais pas pouvoir leur échapper. Mais maintenant je suis en sûreté. »

Et il me conta alors ce qui lui arrivait, avec une ouverture de cœur qui s'expliquait en partie par l'angoisse qu'avait éprouvée notre homme, et en partie parce qu'il croyait se trouver avec des gens sur la sympathie desquels il pouvait compter. (On n'a pas d'ailleurs abusé de sa confiance.) Bref, il s'était rendu, de son plein gré, à Paris, pour pénétrer plus profondément certains secrets militaires, et il était devenu suspect à des *collègues* ou *camarades* français qui remplissaient un emploi analogue aux dépens de l'Allemagne. Dans sa confession une chose me frappa particulièrement : le récit d'un entretien qu'il avait eu en Allemagne avec un... supérieur. On l'avait averti : « Ce que vous faites, vous le faites à vos risques et périls. Si vous êtes pris, — *nous n'avons avec vous aucune relation, soit directe soit indirecte.* — »

Or, maintenant, le gouvernement français a gracié Dreyfus. Ce n'était pas logique, mais c'était raisonnable. Et si quelqu'un de ceux de la grande *campagne* a encore en réserve un peu de pitié et d'indignation, qu'il l'emploie à obtenir la revision du *procès pour faux serment d'Essen*, où Schroeder a été condamné pour un faux serment qu'il n'a pas pu prononcer, ou bien qu'il songe au malheureux Ziethen,

sans aucun doute possible innocent, et qui depuis quinze ans — je dis: *quinze* — est enfermé dans la maison de force (*Zuchthaus*), où le séjour est encore beaucoup, beaucoup moins agréable qu'à l'île du Diable.

4 octobre 1899.

II

Et d'abord, pour commencer, un mot sur la fin du procès. On a voulu considérer le verdict du conseil de guerre « coupable avec circonstances atténuantes » comme la preuve d'un doute qui se serait élevé sur la culpabilité du condamné. C'est une supposition tout à fait arbitraire. Il est vrai que les circonstances atténuantes sont accordées dans bien des cas où l'on veut tenir compte d'un doute ainsi émis sur la culpabilité. Mais plus souvent encore c'est par des considérations d'humanité qu'on les accorde, et parce que la peine prescrite par la loi paraît trop dure. Je rappellerai les circonstances atténuantes qui interviennent presque régulièrement dans le cas d'infanticide. Pourquoi les cinq membres du conseil de guerre qui ont déclaré l'accusé « coupable avec circonstances atténuantes » n'auraient-ils pas été déterminés par des considérations d'humanité? Pourquoi n'auraient-ils pas pu se dire : « Les cinq années d'île du Diable et les tortures morales et physiques, par là-dessus la guillotine sèche d'une seconde condamnation, — cela est assez et plus qu'assez; si nous confirmons et si nous prolongeons encore la peine déjà prononcée, notre jugement apparaîtra comme une cruauté superflue, et ne provoquera qu'un sentiment de compassion en faveur du condamné, de répulsion contre nous. Or, avec des circonstances atténuantes, le gouvernement peut gracier, et le scandale cesse. » Je peux très bien imaginer un pareil raisonnement, et je le tiens même, dans l'état de choses présent, pour *naturel*.

Ce qui ne peut laisser aucun doute, c'est que l'acceptation immédiate de la grâce par Dreyfus ne montre pas qu'il ait été lui-même bien convaincu de son innocence. La presse dreyfusiste a passé rapidement sur ce point, et pour cause.

Qu'un homme condamné deux fois accepte sa grâce, cela n'est certainement pas à blâmer. Cela n'est pas héroïque, mais c'est humain. Mais pourquoi avoir retiré la demande en revision ?

La presse dreyfusiste répond tout sec : « Parce qu'autrement la grâce ne pouvait pas être accordée. »

Cela est vrai, mais vrai seulement selon la lettre, c'est de la poudre aux yeux. Une grâce ne peut être accordée que si elle a été précédée d'un jugement *définitif, ayant force de loi.* C'est pourquoi, lorsque l'on promulgue par exemple une amnistie, ce qui est une mesure plus importante qu'une grâce, ceux-là seuls peuvent être immédiatement quittes de tout châtiment et de toute poursuite, dont la condamnation a force de loi, au lieu que le procès de ceux dont la condamnation n'a pas encore force de loi doit suivre jusqu'au bout son cours régulier, quand même l'amnistie leur assurerait d'avance l'impunité.

Ainsi, en fait, Dreyfus ne pouvait pas être gracié, aussi longtemps que la revision était pendante. Cela est vrai ; mais qui empêchait donc Dreyfus d'attendre *le résultat de sa demande en revision* ? Après tout ce qu'il avait traversé, il ne devait pas en être à quelques semaines près. Étant donnée la rapidité de la procédure française, cela n'aurait pas duré plus longtemps, et la prison en France lui était bien supportable. Si la conscience de son innocence et l'impatience de la faire paraître au jour avaient parlé en Dreyfus si haut qu'on le prétend, il n'aurait pas pu agir, à mon sens, comme il a agi. En tout cas, le désir de sortir de prison fut plus fort que le désir de prouver son innocence. Il a volontairement renoncé à la meilleure chance et à la plus immédiate qu'il eût d'établir la vérité. Et cela ne parle décidément pas en faveur de l'innocence du capitaine Dreyfus.

Maintenant quelques mots sur la *campagne.* Les *initiés* l'ont chantée en hymnes de louanges inépuisables. Et au point de vue des Barnum, Mosse et compagnie elle les mérite effectivement. *Truquage et réclame. Réclame et truquage.* Jamais on ne vit truquage plus fertile en réclame, ou monté sur un pied plus gigantesque. Cela n'avait qu'un

défaut, jamais truquage ne fut plus visible, plus sensible, plus palpable, ni d'un calibre plus grossier. C'était d'une part un concert méthodiquement conduit, c'était d'autre part un charivari bien étudié, — le tout sous la direction d'un chef, à qui tous les exécutants obéissaient au doigt et à l'œil. Un mouvement du bâton, et à Paris, à Londres, à Berlin, à Vienne, à New-York, partout c'étaient à la fois les mêmes accords, fanfares, sifflements, piaillements, cris, rugissements. Et l'on s'étonne encore que la croyance à un *Syndicat* ait pu prendre naissance. Lorsque cinq cents journaux de partis différents entonnent chaque jour, à la même heure, dans les principaux pays, une fois, deux fois ou même davantage la même chanson, il n'est véritablement pas possible de croire à un *pur hasard*, — ou à une mystérieuse sympathie des nerfs et des âmes. Le temps des miracles et de la croyance aux miracles est malheureusement passé. Néanmoins, et par exception, je veux bien pour cette fois croire à un miracle. Le mystérieux batteur de mesure n'apportait certes guère de variété dans l'exécution des morceaux. Il n'y avait que deux tons et deux gammes : une harmonie de sphères célestes pour les Saints et les Anges de la *revision*, — d'infernales huées d'Indiens et des injures de poissardes pour les diables petits et grands qui n'accueillaient pas la revision avec des cris d'allégresse et ne voulaient pas croire au nouveau « Jésus de Nazareth » de l'île du Diable.

Et si le batteur de mesure remarquait que cette éternelle monotonie devenait à charge au public, il découvrait aussitôt un *coup d'État*.

Cela venait jour pour jour, semaine pour semaine, mois pour mois, — si ponctuellement et si régulièrement que je savais toujours exactement trois jours à l'avance quand viendrait le coup d'État sauveur.

Mais les coups d'État eux-mêmes ne prenaient plus à la fin, et peu de temps avant le commencement du procès de Rennes les nerfs des lectrices et des lecteurs étaient tellement émoussés et tellement martelés que les superlatifs les plus forts et les expressions les plus violentes n'avaient plus aucun charme ; et, comme un des musiciens les plus zélés

l'avouait en soupirant, le public devenait *indifférent*. Plus exactement : abruti. Ceux dont les nerfs supportaient encore tout cela en venaient à un tel état de nervosité, que, s'il leur arrivait de causer de l'*Affaire* avec une personne d'opinion différente, l'entretien se terminait infailliblement par une violente dispute ou même par un échange de coups. C'était une vraie épidémie, un délire. Et il n'y a pas à s'en étonner. La science médicale a établi que le bourdonnement et la trépidation des machines dans les grandes fabriques surexcite les hommes jusqu'à les rendre malades. Et que l'on songe maintenant à ce spectacle infernal, à ces clameurs folles et à ces cris qui durèrent deux ans et demi sans interruption et sans autre diversion que des coups d'État toujours annoncés et jamais apparaissant. Le seul miracle, c'est que *tous* les gens ne soient pas devenus fous.

Avant d'aller plus loin, je veux traiter un point qui m'échapperait peut-être plus tard. Avec quels cris d'hystériques n'a-t-on point attaqué le gouvernement français, parce qu'au premier procès Dreyfus il avait interdit la publicité, et qu'il voulait l'interdire de même au second ! Mais quel est le gouvernement qui juge le procès d'espionnage publiquement, hors le cas où il veut exciter l'opinion publique contre un État étranger, comme ce fut en plusieurs procès d'espionnage le dessein formé du prince de Bismarck. De ce que le gouvernement français n'a pas eu l'intention d'exciter ainsi les passions, on ne peut vraiment pas lui faire un grief. Et qui peut loyalement contester, en présence de ce qui nous a été révélé à Rennes, que l'on n'ait eu en France de bonnes raisons nationales et *internationales* pour s'opposer à la publicité ? On peut facilement et à bon compte railler les angoisses de Mercier ; mais il faut une présomption entêtée pour nier qu'en 1894 la guerre d'espions entre la France et l'Allemagne ait créé une situation critique et dangereuse. La seule utilité de la *campagne* a été de mettre en lumière combien est dangereux et nuisible pour tout le monde *l'espionnage militaire international* ; et encore n'était-ce pas le but que poursuivaient les faiseurs de la campagne. Espérons que la leçon ne sera pas perdue.

Et maintenant, poursuivons.

Au commencement de mon premier article, je disais : je ne crois pas à l'innocence du capitaine Dreyfus. J'ai dit ensuite au cours de mes déductions : il n'y a aucune certitude absolue de la culpabilité de Dreyfus. Mais c'est décidément une injustice criante, que de prétendre que les cinq juges militaires français, qui à Rennes ont déclaré Dreyfus coupable, auraient agi en cela contre leur conviction et contre leur conscience. Abstraction faite des lourdes charges connues (témoignage Schneider, etc.), la condamnation trouve son explication psychologique dans le procès en revision lui-même : dans la *forme conventionnelle* donnée au démenti du *Moniteur de l'Empire,* dans l'impression que la personne de l'accusé a produite sur les juges et sur le public, et — *last not least* — dans la *maladresse* et les procédés illégaux de la *campagne,* bien faite pour suggérer l'impression qu'elle était provoquée par des ennemis de la France, afin de vouer la France au mépris du monde entier, et de démoraliser l'armée française. Cette maladresse n'est pas corrigée par l'assurance que l'on voulait seulement combattre le *militarisme* et en débarrasser la France. Il est possible que l'on ait eu ce dessein, — et personne ne l'approuve plus que moi, — mais on aurait dit que tout était calculé pour produire l'effet contraire. C'est en tout cas l'effet qui a été produit.

Jugeons-en d'après l'événement. Je n'ai évidemment pas le culte du succès. Mais dans la pratique, c'est encore l'événement qui est le suprême juge.

Qu'a produit la *campagne* ? Le but était : 1° d'obtenir l'acquittement du capitaine Dreyfus ; 2° de préparer une défaite à l'antisémitisme, qui exploitait contre les juifs la trahison d'un juif. A ce double but, et pour établir l'*Affaire* sur une plate-forme plus assurée, pour agrandir son action politique, on en joignit encore un autre, à savoir : de triompher du militarisme et de son allié, le jésuitisme.

Et le résultat ?

Dreyfus est condamné pour la seconde fois, l'antisémitisme est bien plus fort qu'avant le début de la campagne ; et il en va de même du militarisme. Quant à ce qui regarde le jésuitisme, je n'en puis rien dire, car malgré les recherches

et les réflexions les plus attentives je n'ai pu découvrir ce que le jésuitisme avait à voir avec l'*Affaire*, ni quel profit il pouvait retirer de la condamnation d'un innocent.

Ce fut une bévue énorme que de vouloir identifier la cause du judaïsme avec celle de Dreyfus. Est-ce que le judaïsme est coupable lorsqu'un juif commet un crime ? Aucun homme de bon sens, en France et hors de France, n'avait songé à rendre les juifs responsables des actes de Dreyfus. La participation des juifs à l'escroquerie du Panama avait apporté beaucoup plus d'eau au moulin de l'antisémitisme. Et voyez précisément : héros et victimes de l'escroquerie panamiste marchaient à l'avant-garde du mouvement dreyfusiste. Et ainsi à cette sottise de vouloir identifier la cause de Dreyfus avec celle du judaïsme tout entier s'ajouta cette sottise plus grosse encore, s'il est possible, de faire passer le relent du Panama dans l'Affaire Dreyfus. Il s'ensuivit naturellement que la campagne dreyfusiste fut d'avance discréditée auprès de beaucoup de gens, et que l'on conçut des doutes sur la propreté de la cause. Et par une conséquence naturelle de cette identification du judaïsme et de Dreyfus, la seconde condamnation de Dreyfus devait prendre les apparences d'une défaite du judaïsme.

Tu l'as voulu, Georges Dandin !

Néanmoins, cela est relativement peu important. En France, l'éducation politique est trop avancée et le sentiment de l'égalité trop fort pour que l'agitation antisémitique devienne jamais dangereuse et soit de longue durée.

Bien plus dangereux sont les effets de la *campagne* sur le militarisme en France.

Après la guerre de 1870-71, les Français vaincus adoptèrent le système militaire des Allemands leurs vainqueurs, et c'est alors que commença cette course folle, cette concurrence de militarismes qui depuis a doublé pour l'Allemagne, et triplé pour la France les charges militaires. Nous autres, Allemands, nous avions et nous avons beaucoup à souffrir de ce fardeau du militarisme ; mais combien plus les Français ! Habitués pour la plupart à plus de bien-être, ils se font plus difficilement aux rudesses et aux privations de la

vie de caserne; plus passionnés et doués d'un sens de la liberté bien plus développé, ils se courbent avec beaucoup plus de répugnance sous le joug de l'obéissance aveugle, — et la France a quatorze millions d'habitants de moins que l'Allemagne; or elle se croit obligée, d'après les dogmes du militarisme, d'entretenir *au moins autant de soldats* que l'Allemagne. La France se trouve donc ainsi dans la nécessité, avec ses trente-neuf millions d'habitants, de fournir chaque année au moins autant de recrues que l'Allemagne avec ses cinquante-trois millions; et c'est proportionnellement à ces chiffres que le poids du militarisme se trouve être plus grand en France qu'en Allemagne. Le chauvinisme, le désir de la revanche, qui, après les défaites de 1870-71, avaient rendu quelque temps ce fardeau supportable, se sont rapidement affaiblis; le besoin de la paix reprend de plus en plus ses droits; le sentiment que ce n'est pas pour ses beaux yeux, mais à cause de sa bourse bien garnie que *la belle France* s'est vu accabler de déclarations d'amour par les Cosaques manieurs de knout s'est peu à peu emparé du peuple tout entier, et c'est avec quelque malaise qu'on songe à l'indigne *alliance*. Cela est assurément un sol favorable pour l'agitation contre le militarisme; et le parti socialiste, qui, en France comme en Allemagne, combat au premier rang contre le militarisme, pouvait enregistrer de grands progrès accomplis. Des projets de transformation de l'armée permanente en milice et de suppression de la justice militaire avaient été présentés à la Chambre, y avaient été accueillis avec sympathie, et trouvaient crédit jusque dans l'armée elle-même, car celle-ci, précisément à cause de la proportion considérable de citoyens qui lui sont incorporés, est animée d'un esprit relativement démocratique. Bref, l'agitation en faveur du système des milices était en très bonne voie quand la *campagne* éclata, et mit rapidement fin à cette agitation. Naturellement les meneurs de la campagne déclarent qu'ils n'en voulaient qu'au militarisme; mais ce n'est pas avec un ouragan d'injures sauvages et d'attaques personnelles qu'on ébranle une aussi forte institution. C'est en se fondant sur cette tactique à rebours que les démocrates bourgeois, en 1848 et plus tard,

se déchaînèrent contre les *brutes soldatesques*, à la grande joie des réactionnaires, qui mirent à profit cette gesticulation stupide pour réveiller le véritable esprit militaire. Il est vrai que dans toute cette campagne les soldats n'avaient pas été insultés; mais si jour par jour, avec méthode, et dans des termes toujours identiques, j'accuse tous les ministres de la guerre, presque tous les généraux et tout l'état-major d'une armée de pratiques et de crimes infâmes, si je les traite de faussaires, de menteurs, de gredins, l'armée s'en trouve aigrie et blessée, comme les catholiques se trouvent aigris et blessés lorsqu'on outrage le pape et le clergé. On a beau assurer qu'on n'a pas visé les soldats ou les catholiques, cela ne sert de rien, et éveille tout au plus le soupçon que l'on manque de logique ou que l'on manque de courage.

Pour juger exactement des actes, des pensées et des sentiments d'autrui, le meilleur est toujours de se mettre soi-même à la place d'autrui.

Renversons donc les rôles de la France et de l'Allemagne dans l'Affaire. Dreyfus est un officier allemand qui, pour avoir trahi la patrie et livré des secrets militaires à la France, a été condamné par un conseil de guerre allemand. Au bout de quelque temps les efforts persévérants de la famille, riche et considérée, du condamné font naître dans le public quelque doute sur sa culpabilité, et l'on organise alors dans les formes une campagne de presse en sa faveur, et il se trouve que c'est la presse française qui joue là-dedans le rôle principal. Le gouvernement allemand et les autorités judiciaires allemandes déclarent, — comme cela s'est produit en France, — qu'il y a *chose jugée*; que, selon la loi, *le jugement ne peut être revisé ou cassé que dans des conditions expressément déterminées*, qu'il est nécessaire, pour obtenir la reprise de la procédure et rendre possible un nouveau procès, de découvrir un *fait nouveau important*, resté inconnu aux premiers juges. La personnalité la plus en vue qui ait pris fait et cause pour la revision répond là-dessus, — comme Scheurer-Kestner l'a dit en propres termes au ministre de la justice français — : « Je n'ai pas de fait nouveau, mais j'ai ma conviction. » Au lieu de se contenter de chercher un fait nouveau, les amis de la

revision mènent dans la presse, en particulier dans la presse *française,* un tapage infernal; quiconque n'est pas pour la revision est un coquin ou un imbécile; en France, une campagne de presse se donne pour objet et pour but, — comme en fait, et en renversant les termes, cela avait été l'objet propre et le but de la presse allemande qui défendait Dreyfus, — de prouver que toute l'Allemagne est véreuse et pourrie, que tout le peuple allemand est dégénéré, qu'il n'a ni sentiment de justice ni moralité, que l'armée allemande est moralement gangrenée, que l'état-major est une bande de faussaires et de gredins, — *quel serait l'effet produit sur l'Allemagne ?*

Le soupçon naîtrait et s'enracinerait bientôt que ce n'est pas l'amour de la justice et de l'humanité, mais la haine et l'inimitié contre l'Allemagne qui ont fait éclore cet emportement insensé, qu'en un mot derrière la *campagne* se cachent les ennemis de l'Allemagne, dont le dessein est de faire perdre à l'empire allemand sa considération et son bon renom dans le monde civilisé, et de désorganiser le bon fonctionnement de l'armée allemande. Le sentiment national se révolterait, puissant comme une force de la nature, contre les promoteurs de la campagne, et se retournerait du côté de l'armée.

Ce fut précisément l'effet produit en France. La campagne a blessé le sentiment national et a provoqué des protestations orageuses, — en fin de compte, *elle a rendu l'armée populaire, et préparé un triomphe au militarisme.*

Il se passera bien du temps avant que le mouvement contre le militarisme revienne en France au point qu'il avait atteint avant l'*Affaire....*

A cette occasion, je veux dire encore un mot sur le *coup d'État,* dont les chefs de l'*Affaire* ont cent fois agité le spectre. Cent fois il aurait été sur le point d'éclater, mais jamais un homme de bon sens n'y a sérieusement pensé. Les deux pitres Drumont et Déroulède, le crétin chasseur de filles — un Alphonse à peu de chose près — Louis-Philippe (à moins qu'on ne veuille l'appeler Henri) d'Orléans, qui semble incarner en sa triste personne toute la décadence monarchique, — ce ne sont vraiment pas là des hommes de

coup d'État. Et quand ils en seraient, où trouveraient-ils des complices ou des instruments ? L'armée d'aujourd'hui n'est plus l'armée avec laquelle Napoléon le Petit, il y a 48 ans, accomplit son coup d'État. C'est une armée démocratique, dans la mesure où une armée permanente peut être démocratique. Démocratique, elle l'est à un degré bien plus considérable que l'armée allemande, comme j'en ai déjà fait la remarque ; elle tient de plus près au peuple, elle est mêlée plus intimement à sa vie, elle a conscience d'être une partie du peuple, et ce n'est pas aux soldats de cette armée que l'on a jamais dit ou que l'on pourrait jamais dire : « Si l'on vous en donne l'ordre, vous devrez tirer à tout prix, fût-ce même sur votre père, votre mère ou votre frère ! »

Bref, le *coup d'État* n'était qu'un fantôme, destiné à entraîner les incrédules dans la campagne. La République n'était pas en danger ; la grande majorité du peuple français et l'ensemble des travailleurs est debout derrière elle ; elle est si forte que même les ébranlements de la *campagne* n'ont pu lui causer aucun dommage. Non, la République française n'a pas eu besoin d'un *sauveur ;* et s'il lui en avait fallu un, à coup sûr, le vaillant Zola, qui avant le procès s'est enfui si courageusement vers Londres et pendant une année, parmi des transes mortelles, est resté caché dans son trou de souris, n'était pas un homme à sauver la République. Il lui aurait seulement fait une oraison funèbre à grand fracas dans le style emphatique et bariolé du *J'accuse* — sur le papier et loin du coup de feu.

26 octobre 1899.

III

Que l'on prenne l'*Affaire* comme l'on voudra, il n'en reste pas moins que la *campagne* devait de toutes façons avoir pour but de provoquer la reprise de la procédure. Pour obtenir cette reprise il y a un moyen prescrit et nettement déterminé par la loi, et les choses se passent en France exactement comme en Allemagne. C'est cette voie qu'il faut suivre. Aussi bien, tout au début, dans l'hiver de 1897-98, les grands *tacticiens* de la *campagne* se donnèrent des airs

de la suivre. Ils s'adressèrent au Président de la République, qui les renvoya très correctement au ministre de la justice, et c'est à une question de ce dernier : « Apportez-vous un fait nouveau ? » que M. Scheurer-Kestner fit la réponse désormais classique, que j'ai déjà citée : « Je n'ai pas de fait nouveau, mais j'ai ma *conviction.* » Le ministre de la justice haussa naturellement les épaules. Quelle valeur juridique pouvait avoir pour la justice et pour le ministre de la justice la *conviction* d'un brave homme comme Scheurer-Kestner ? Car il était incontestablement un brave homme. J'aurais bien voulu voir la tête du ministre de la justice prussien, M. de Schoenstedt, si au cours d'un entretien sur l'*affaire Ziethen* je lui avais dit : « Je n'ai pas de fait nouveau, mais j'ai ma conviction. » Votre conviction ! Bah ! que voulez-vous que ça me fasse ?...

Ainsi, l'on n'avait pas de fait nouveau, mais seulement la *conviction* que Dreyfus était innocent ; avec cela l'on *présumait* qu'Esterhazy était le coupable, puis l'on *présumait* encore qu'au procès de 1894 certaines pièces à charge, qui avaient servi de preuves décisives, n'avaient pas été montrées à l'accusé ni à ses défenseurs, — ce qui, pour le dire en passant, se produit à peu près dans tous les pays où d'importants secrets militaires sont mis en cause par les procès d'espionnage.

Je me souviens que dans l'automne de 1897 je proposai à quelques amis d'opinions ardemment dreyfusistes — et j'y engageais ma réputation politique — de venir à Paris et d'établir dans l'espace de huit jours si, oui ou non, il s'était produit au procès de 1894 des vices de forme ou des erreurs judiciaires rendant possible la revision. Je parie, aujourd'hui encore, que j'aurais établi la vérité. Naturellement je supposais que le gouvernement français et l'état-major français ne se composent pas uniquement de gredins. Et à ce propos je confesserai que moi aussi, dans *mon* Affaire Dreyfus, je me suis adressé à un ministre, et non d'ailleurs sans réussite, bien que le succès final ne soit pas encore atteint. Il y a des questions d'humanité où la politique et l'esprit de parti se taisent.

Les dreyfusistes essayèrent donc — suivant de vieux

exemples — de provoquer, par le moyen de la lettre de Zola : *J'accuse!* un nouveau procès, pour avoir l'occasion d'étaler au jour celui de 1894 et pour découvrir ainsi un fait nouveau quelconque. La tentative n'a pas réussi, bien que la presse internationale faisant alors donner toutes ses forces dans la *campagne* l'ait soutenue avec autant de fracas que peu de scrupules. En lisant le compte rendu sténographique du *Temps,* j'ai cent fois admiré la longanimité et l'indulgence des juges du procès Zola, et j'ai fait la comparaison de la procédure française avec la procédure allemande. En Allemagne, Labori, qui franchissait à tout instant les bornes imposées au procès par le tribunal, se serait trouvé dès la première demi-heure en conflit si grave avec le président, qu'il ne serait jamais venu à bout de son plaidoyer. *La procédure française vaut beaucoup mieux que la procédure allemande,* et elle est bien plus favorable à l'accusé. Cela, on ne pouvait pas exiger de la presse dreyfusiste allemande qu'elle voulût bien le reconnaître. Mais on pouvait exiger que la vérité ne fût point mise la tête en bas, que les comptes rendus des débats ne fussent point falsifiés, et que l'on n'adressât point à la procédure française des reproches qui se trouvaient en contradiction criante avec les faits. C'est un fait, que dans le procès Zola on a concédé à la défense un champ d'action infiniment plus vaste que cela n'eût été possible en Allemagne, d'après la procédure allemande. Et je veux en même temps remarquer ici que, d'une façon générale, toute la campagne dreyfusiste n'eût pas été possible en Allemagne, et que ses meneurs dès le début de la campagne se seraient trouvés acculés à ce dilemme: rentrer immédiatement dans le bon chemin, ou bien s'aller mettre à l'abri en Suède. Tout homme tant soit peu au courant de notre droit sait cela. Je puis même ajouter qu'un des nos juristes et avocats les plus éminents et les plus expérimentés m'a assuré qu'en Allemagne la revision du procès Dreyfus, dans les conditions où se présentait l'affaire, eût été *absolument impossible.* Cela tient seulement à la supériorité de la procédure française.

Et que l'on songe maintenant aux torrents de boue et de lave, aux insultes qui se sont déversées chaque jour furieu-

sement, pendant deux ans et demi, sur la justice française et sur tout ce qui touchait à la France. Cela n'était assurément pas très moral. Et cela n'était pas très avisé non plus.

En France on est fort bien instruit des mœurs judiciaires allemandes. Le proverbe biblique de la paille et de la poutre a été appliqué, non sans à-propos, à la presse dreyfusiste allemande, et l'impression qu'il s'était formé *une cabale de l'étranger* fut singulièrement renforcée.

Bref, il n'y a peut-être jamais eu de campagne menée plus maladroitement que cette campagne dreyfusiste dont les promoteurs, *tacticiens* et meneurs se sont encensés tour à tour avec un sens si développé de la réclame. Naturellement, il fallait bien que dans ce tapage infernal les chefs eux-mêmes en vinssent à perdre tout bon sens et toute force de jugement. Sans cela, comment serait-il concevable que, pour sauver Dreyfus et la République, ils soient allés confier le ministère de la guerre à un homme comme Galliffet, alors que de tous les généraux français c'est à peu près le seul que l'on puisse croire capable d'accomplir un coup d'État en faveur de ses amis de la famille d'Orléans, ou du moins de faire le *plan* d'un coup d'État, — car en ce qui regarde sa réalisation, nous n'avons heureusement rien à craindre. Mais ce qui est sûr, c'est que la fable du bouc devenu jardinier n'a jamais été plus joliment transportée dans la vie politique que par ces malins tacticiens de la *campagne,* au cours de leur lutte contre le militarisme. Ah ! ce sont des diables d'hommes, que tous ces tacticiens ! Quel singulier gouvernement n'ont-ils pas réussi à mettre sur pied en France ! Le petit paysan hessois, qui, en 1848, voulait avoir à la fois « la République et le grand-duc », n'était rien en comparaison d'eux. Voyez un peu ce personnel : Waldeck-Rousseau, bourgeois et mangeur de socialistes « comme il faut » — le roi Stumm et Eugène Richter en une seule personne, — Millerand, socialiste, — Galliffet, monarchiste et militariste : *Capitalisme, Socialisme, Militarisme, — Républicanisme* et *Monarchisme* voisinant dans *un même* ministère. Assurément cela ne s'est encore jamais vu. Les *tacticiens* peuvent être contents de leur travail. Le petit paysan hessois est bien éclipsé.

Dommage que Galliffet soit empêché par des hommes, qui ne sont pas des *tacticiens*, de dévaster le jardin de la République française et de le transformer en un parc royal de Versailles, — il aurait attaché la croix de la Légion d'honneur sur la vertueuse poitrine des tacticiens géniaux, meneurs de la *campagne*. Ils l'ont bien mérité.

Il faut que j'aille ici au-devant d'une objection. Les de Moltke du mouvement revisionniste, les Südfeld (1) et Cie prétendent que si l'on n'avait pas mené la *campagne* avec cette violence, on n'aurait jamais obtenu la revision. Cela est faux, je pense au contraire que sans toute cette *violence* et même sans toute cette *campagne*, la revision *aurait été obtenue beaucoup plus tôt*. Et personne ne voudra prétendre sérieusement qu'après le renvoi de l'affaire devant la Cour de cassation, la *campagne* ait eu quelque raison d'être.

En fin de compte, la *campagne* a été menée exactement comme les *adversaires* de la revision devaient le désirer. Représentons-nous bien la chose. Quelqu'un a découvert, ou croit avoir découvert qu'une injustice a été commise contre un de ses semblables. Il va trouver la personne qui, selon son idée, est l'auteur de l'injustice; mais au lieu de lui demander des explications et d'admettre la possibilité d'une erreur, il tombe tout de suite sur son homme et l'accable d'outrages. La conséquence naturelle, c'est que l'insulté flanque l'autre à la porte, tandis qu'il eût été forcé de lui fournir des explications, s'il s'était présenté d'une manière convenable. C'est ce qui s'est passé dans le cas de Dreyfus. Dieu et le monde, à l'exception du séraphin Dreyfus, des sous-séraphins Picquart, Zola et de leur compagnie d' « intellectuels », étaient des imbéciles ou d'infâmes scélérats, — les membres du conseil de guerre, tous les ministres de la guerre, tout l'état-major, tout le gouvernement, — tous des imbéciles ou d'infâmes scélérats. Il aurait

---

(1) Il est fait allusion ici à M. Nordau, qui en qualité de sioniste, craignant de se voir assimilé à certains chefs de parti réprouvés à ses yeux, a renié son nom héréditaire, et par manière de plaisanterie a choisi un nom de sens à peu près contraire. Le courageux sire a été correspondant de la *Gazette de Voss* à Rennes. (*Note de l'éditeur de la* Fackel)

fallu avoir du sang de poisson pour se laisser traiter de la sorte, sans laisser éclater sa colère et son dégoût.

La seule chose qui, dans la *folie hystérique* de cette *tactique* demeure une énigme pour moi, c'est qu'en dehors des maisons d'aliénés il y ait eu des gens pour prendre part à une pareille ineptie, pour l'approuver et même pour l'admirer.

Pourtant, ce qu'il y a de plus laid, de plus repoussant dans l'*Affaire* et dans le truquage de l'*Affaire, c'est l'insincérité fondamentale, la mensongère apparence de sainteté donnée à cette comédie d'indignation, à la plus mensongère de toutes les comédies d'indignation.* Ceci s'applique en particulier à la *campagne* telle qu'on l'a menée en Allemagne. C'est qu'en Allemagne, en effet, le contraste est plus grand et plus criant qu'ailleurs entre l'idéal hypocrite de ceux qui s'acharnent contre la France avec une vertueuse indignation, et l'état véritable, l'état lamentable de nos institutions politiques et judiciaires. Si l'*Affaire* avait eu lieu en Allemagne, au lieu d'éclater dans cette France *dégénérée* — c'est une idée que j'ai déjà indiquée — Zola, Labori, etc., seraient aujourd'hui en fuite, à l'étranger, où bien en prison, comme criminels; les journalistes étrangers qui, de Berlin, auraient dirigé la campagne à l'étranger, auraient été dans les trois jours chassés de la capitale et du royaume, et, en cas de rébellion, reconduits à la frontière *sous escorte*, Picquart, à cause de... — mettons à cause de différentes choses, aurait été condamné à dix ans de forteresse, sans perspective de grâce, et — la revision n'aurait pas eu lieu, le Dreyfus allemand aurait été enseveli vivant, et en cas de tentative de fuite, impitoyablement fusillé, car c'est ainsi qu'en Allemagne on se comporte généralement à l'égard des prisonniers, non seulement de ceux qui ont commis le crime de haute trahison, mais encore des braillards inoffensifs qui, mis en belle humeur par la bière, se sont laissés aller à offenser la dignité militaire d'une sentinelle et se sont fait arrêter pour ce méfait horrible. Assurément jamais la parole biblique sur les pharisiens arrogants n'a été plus vigoureusement illustrée, jamais l'hypocrisie nationale et internationale ne s'est exprimée et étalée de plus répugnante façon.

Les mêmes feuilles anglaises qui prenaient hautement fait et cause pour le martyr de l'île du Diable, et qui, chaque matin, ruisselaient de justice et d'humanité, sont — pour le dire en passant — précisément celles qui se sont déclarées le plus hautement, le plus impudemment en faveur des gens qui spéculent sur les mines d'or de l'Afrique du Sud, et qui ont provoqué cette ignominieuse *guerre de brigands contre les Boers*, cette guerre plus ignominieuse encore que ne l'a été en son temps *la guerre de l'Opium contre la Chine.*

Et ces mêmes feuilles allemandes, qui pendant deux ans et demi ont publié des articles de fond sur le meurtre judiciaire commis contre Dreyfus, quelle était leur attitude lorsqu'il y a onze ans, à Chicago, un meurtre judiciaire, au sens le plus littéral et le plus douloureux du mot, fut commis contre une foule d'ouvriers et de contremaîtres dont l'innocence ne pouvait être douteuse pour aucun de ceux qui avaient suivi avec quelque attention les débats du procès? Elles ne se contentaient pas d'accabler les malheureuses victimes de la justice de classe sous les injures et les calomnies les plus populacières; elles injuriaient, calomniaient et *dénonçaient* encore les feuilles socialistes qui avaient le courage de prendre parti pour le droit foulé aux pieds et pour l'humanité lésée. Et lorsqu'il y a cinq ans le plus haut fonctionnaire de l'État d'Illinois, où se trouve Chicago, le gouverneur Altgeld, proclama solennellement l'innocence des condamnés et remit en liberté les victimes non mises à mort, — est-ce qu'au moins cette presse se crut obligée à une tardive réparation d'honneur? à une expiation due à la mémoire de gens si bassement outragés et calomniés? Nullement. Ce noble acte de justice fut à peine mentionné dans notre presse bourgeoise. Et le jugement rendu par la justice de classe dans le procès d'Essen! et le cruel jugement sanguinaire du procès Loebtauer; — j'écris jugement sanguinaire, parce que je pense que la *guillotine sèche*, à laquelle on a livré les victimes de la justice de classe, est encore pire que l'*humide.* Qu'a fait notre presse bourgeoise, qui, pour Dreyfus, a trouvé tant de larmes et de commisération, qui pour Dreyfus a, des années durant, épandu de par le monde les lamentations ardentes du droit violé, qu'a-t-elle fait, cette presse,

pour les victimes de la justice de classe de notre propre pays ? — et cette justice de classe, assurément, et même si l'on admet l'innocence de Dreyfus, n'a rien à envier à la justice des conseils de guerre français. Qu'a-t-elle fait ? Rien, absolument rien !

Charity begins at home. C'est dans sa propre maison qu'il faut commencer à aimer les hommes, dit le proverbe anglais. Et ce n'est pas seulement l'amour des hommes, mais encore la justice et d'autres vertus qui commencent au foyer. La presse des pays libres se distingue de la presse des pays non libres en ce qu'elle laisse paraître au grand jour les scandales nationaux et ne s'occupe qu'en seconde ligne des scandales de l'étranger, au lieu que la presse des pays non libres jette un voile sur les scandales nationaux et examine au contraire ceux de l'étranger avec une loupe et des verres grossissants. La presse allemande s'est appliquée avec un zèle particulier dans l'affaire Dreyfus à faire la preuve de son manque de liberté.

Encore un mot sur un fait qui, bien qu'insignifiant en soi, ne laisse pourtant pas d'être caractéristique. Je veux parler du silence absolu, du silence de mort que l'on a gardé à dessein sur mon opinion dans l'*Affaire*. Elle porte pourtant un coup direct à tout ce que depuis deux ans et demi soutiennent chaque jour à grand fracas des centaines de gens dans des centaines et dans des milliers de journaux, sans jamais avoir été combattus, prétendent-ils, que par des antisémites, des jésuites, et des militaristes. Or je ne suis ni antisémite, ni jésuite, ni militariste ; je suis tout le contraire, l'adversaire le plus acharné, l'ennemi le plus irréconciliable de tous ces gens-là, — et cela, je puis le dire : des millions de gens le savent. Des millions de gens savent aussi que je n'ai ni le culte du pouvoir ni celui du succès, et que j'ai plus d'une fois entrepris la lutte contre l'injustice et la force brutale. Aussi mon jugement avait-il au moins autant d'importance que celui des « Intellectuels », à l'opinion desquels on a attribué un si grand poids. Pourquoi ce silence de mort ? Je ne trouve à cela qu'une explication : on se tait, parce qu'on n'a rien à dire. *On ne répond rien, parce qu'on n'a rien à me répliquer.*

Contre tous les arguments des entrepreneurs de l'*Affaire* je demeure invulnérable et ferme comme un roc, un *vrai Siegfried* « à la peau de corne », un Siegfried à qui aucune feuille de tilleul n'est tombée sur le dos. Et moi aussi, je fus en Arcadie et je sais par cœur les arguments et les secrets des coulisses. Ce n'est pas à un augure qu'on en impose avec des grimaces et des simagrées d'augure.

Depuis que j'ai écrit ma première lettre dans *la Torche* à ce sujet, aucun argument nouveau n'est venu se joindre aux anciens. Si pourtant, il y en a eu un. Un journaliste français a découvert un témoignage du *chancelier de l'Empire allemand* en faveur de Dreyfus. Il est fâcheux que d'une part ce témoignage ne soit pas nouveau et d'autre part qu'il ne soit pas un témoignage. C'est une édition revue et empirée d'une vieille plaisanterie qui, il y a plus d'un an, a couru toute la presse. Et quand il serait vrai que le chancelier de l'Empire allemand — quoiqu'à vrai dire je ne pense guère qu'il se montre plus loquace en présence de journalistes français que devant le Reichstag, — quand il serait vrai qu'il se fût laissé aller à faire une telle déclaration, ce ne serait tout au plus qu'une forme adoucie de la fameuse note du *Moniteur de l'Empire*, qui a eu pour conséquence allant de soi la condamnation de Dreyfus à Rennes.

Si l'on a publiquement gardé le silence sur mon compte — je souhaiterais seulement que tous mes ennemis voulussent bien me faire ce plaisir, — je n'en ai été que plus activement entrepris dans le privé. De violentes lettres d'injures ont alterné avec des lettres amicales destinées à me convertir. Les unes m'ont aussi peu converti que les autres. Je suis, une bonne fois, un pécheur endurci, et lorsqu'un homme comme moi a réservé son opinion pendant deux ans et demi, par des considérations d'humanité, et qu'il a pendant tout ce temps pesé le pour et le contre avec le scrupule le plus attentif, on ne le convertit pas facilement. Que je me trouve provisoirement isolé, en tout cas dans la minorité, voilà qui ne me tracasse guère. Je n'ai jamais eu l'*orgueil du troupeau* et je me suis toujours senti à mon aise dans la minorité, ou même dans l'isolement. Avec ce sentiment je me sais en bonne, en excellente compagnie. Chacun son

goût; il est agréable de nager avec le courant, il faut pourtant qu'il y ait des gens qui nagent *contre* le courant. Sans cela, que deviendrait le monde? Ce n'est pas une chose commode que de nager contre le courant, mais je m'en accommode fort bien, — et combien de fois déjà dans ma vie n'ai-je pas vu la minorité d'aujourd'hui devenir la majorité de demain?

L'*Affaire* n'en a plus pour longtemps. Les *militants* en sont déjà à la période du mal aux cheveux. Ils ne prennent même plus plaisir à leurs contes creux et plaisants de coup d'État.

Il faut que je réponde encore à un argument à l'aide duquel un de mes sympathiques correspondants essayait de me gagner, en apportant à cela une chaleur insinuante; dans l'*Affaire* on a fait grand cas de cet argument et je ne l'ai pas encore considéré: « Si Dreyfus était coupable, pourquoi les faux d'Henry et consorts, destinés à prouver sa culpabilité?»

Pourquoi? Eh bien! — des espions ne sont pas des gentlemen, selon la parole de M. de Puttkammer, et le faux fait partie de leur métier. Qu'un espion français, sachant, selon toute vraisemblance, combien ses chefs redoutaient un nouveau procès, ouvert au public, ait voulu prévenir le procès menaçant par un faux, somme toute, professionnel, c'est ce qui m'apparaît comme la chose la plus naturelle du monde. C'eût été miracle qu'on n'eût pas essayé de *corriger la fortune* de la sorte. Henry a même pu croire loyalement, dans sa morale d'espion, qu'il faisait une bonne œuvre, — tout comme les défenseurs de Dreyfus, qui, en cette question de faux, ne peuvent guère accuser d'autre qu'eux de détenir le *record*. Auraient-ils par hasard l'imprudence de vouloir nier? On pourrait leur en servir une longue, très longue liste, à la Leporello.

Et maintenant, j'ai fini. Il n'y avait pas de temps à perdre. Si je ne m'étais dépêché, il eût été trop tard pour écrire encore sur l'*Affaire*. Toute marchandise ne se conserve pas, et je courais le risque de partager le sort de ce poète, qui ayant à faire une poésie sur la naissance d'un enfant reçut, avant d'avoir terminé sa pièce, la nouvelle que l'enfant était mort. Qui parle encore de l'*Affaire*? Les feuilles dreyfusistes anglaises ont maintenant une occasion suffisante

d'employer leurs sentiments d'humanité et de justice; il leur faut créer une opinion publique favorable à M. Chamberlain et aux autres actionnaires des mines d'or, pour permettre à ces gens de bien d'enlever avec l'aide des balles dum-dum quelques sots préjugés aux *derniers Boers,* sottes gens, qui croient encore à l'existence d'intérêts supérieurs à ceux des actions des mines d'or. Quant à la presse dreyfusiste allemande, autrichienne et française, elle a aussi des choses plus importantes à faire. Encore quelques semaines et l'on aura oublié le nom même de Dreyfus. Non, pourtant, ce serait dommage pour l'histoire de la civilisation. Espérons qu'il se trouvera quelque meneur, chef ou entrepreneur de la *campagne,* pour concevoir la pensée de faire frapper, en souvenir de l'incroyable amour de l'humanité et de la justice, de la vertu, de la bravoure et de l'intelligence qui se sont manifestées dans cette *merveilleuse campagne,* une *décoration du mérite* et une *médaille commémorative de la guerre,* que l'on attachera sur la poitrine de chacun des héros ayant pris part à cette mémorable campagne, comme le gage d'un éternel renom. Ainsi du moins *la postérité* connaîtra quelque chose de la *campagne* et pourra lui assigner la place qu'elle mérite à côté des croisades enfantines pour la chasse aux rats, des processions dansantes de Saint-Guy, et des émigrations en masse des derviches tourneurs.

W. Liebknecht

Traduction préparée par Ernest Tonnelat

L'Action française, dans son numéro 10, du 1er décembre 1899, donna en supplément une traduction de ces articles ainsi présentée :

W. LIEBKNECHT ET L'AFFAIRE DREYFUS (1)

On va lire ci-dessous la traduction de trois lettres de W. Liebknecht, parues dans un pamphlet socialiste édité à

(1) Malgré notre volonté bien arrêtée de ne pas faire appel à l'opinion des étrangers touchant nos affaires, la campagne dreyfusarde a

Vienne, LA TORCHE (*Die Fackel,* chez Karl Kraus) et relatives à l'affaire Dreyfus.

Le chef du socialisme allemand y explique avec une verve et une bonhomie éloquentes pourquoi, bien qu'en aient dit ses coreligionnaires en socialisme, il n'a jamais été *dreyfusard.*

La « Campagne » menée en France, et surtout à l'étranger, notamment en Allemagne, y est énergiquement caractérisée comme une vaste entreprise de *réclame.* L'opinion de Liebknecht est d'autant plus frappante pour nous, que ses sentiments antimilitaristes ne le rendent pas suspect de sympathie exagérée pour notre État-major. L'écrit que l'on va lire contient même un certain nombre de passages assez violents contre les « Nationalistes » et les « Antisémites ». Nous n'avons pas songé, bien entendu, à les atténuer : ils sont comme la marque authentique de l'auteur.

H. V. (Henri Vaugeois)

La traduction de *l'Action française* est fidèle. Souvent le traducteur, pour imiter sans doute la vivacité, la brusquerie du texte, a simplifié la phrase, mais les modifications et les suppressions qu'il a faites ne sont nullement tendancieuses. Par exception il a supprimé le passage suivant :

Les deux pitres Drumont et Déroulède, le crétin chasseur de filles — un Alphonse à peu de choses près — Louis-Philippe (à moins qu'on ne veuille l'appeler Henri) d'Or-

---

été menée avec tant de mauvaise foi, que nous avons considéré comme *nécessaire* — ne voulant pas être accusés d'avoir choisi les citations — la traduction *in extenso* des trois lettres de Liebknecht parues dans les nos 18, 19 et 21 de *Die Fackel,* et datées du 25 septembre, 4 et 26 octobre 1899. M. Liebknecht est trop franc pour ne pas nous comprendre.

(Note du Gérant)

léans, qui semble incarner en sa triste personne toute la décadence monarchique, —

et l'a remplacé par cette déclaration :

(Ici des injures à l'adresse de M. Déroulède, de M. Drumont et de M. le duc d'Orléans. Bien qu'il n'y ait là que des épithètes, l'Action française *ne salit pas son papier d'expressions outrageantes pour de bons et loyaux Français. Nous retranchons donc quatre lignes et demie; mais le public en est averti).*

La traduction de *l'Action française* a été utilisée pour la campagne antisémitique. *La Libre Parole* — numéro du mardi 5 décembre — qui fut affichée au Congrès après l'incident Joindy, le mercredi soir, portait l'article suivant :

W. LIEBKNECHT ET L'AFFAIRE DREYFUS

Le Congrès socialiste, annoncé depuis plusieurs mois à grand orchestre, a tenu hier sa séance d'inauguration. Il faut espérer que Jaurès et Viviani vont profiter de la circonstance pour nous dire ce qu'ils pensent des trois lettres publiées par W. Liebknecht dans *la Torche* de Vienne (*Die Fackel*) et dans lesquelles le vieux socialiste allemand donne son opinion sur Dreyfus et les Dreyfusards. Je ne parle pas de Millerand que sa grandeur attache au rivage auprès de Galliffet.

Elles sont vraiment intéressantes, ces trois lettres. Je n'ai qu'un regret : c'est que la traduction en ait paru dans *l'Action française* et non dans *la Petite République* ou dans *la Lanterne.*

M. Henri Vaugeois — par une attention fort aimable, d'ailleurs, — a cru devoir, en effet, supprimer quelques épithètes injurieuses à l'adresse des Antisémites et des Nationalistes, et la consultation de Liebknecht perd ainsi quelque chose de sa saveur de terroir.

Elle n'en garde pas moins, fort heureusement, toute l'ironie amusante et souvent cruelle de son bon sens, toute la force irrésistible de sa logique. C'est bien la première fois, on peut le dire, qu'un antimilitariste avéré, qu'un ennemi acharné de l'idée même de Patrie, tient à propos de l'affaire Dreyfus un raisonnement qui n'ait pas l'air de sortir en droite ligne de Bicêtre et de Charenton...

Peu après l'ouverture de la campagne revisionniste, W. Liebknecht dut purger une condamnation à quatre mois de prison. C'est peut-être cette retraite forcée qui lui valut d'être préservé de l'espèce de *delirium tremens* cérébral dans lequel chavirèrent, voici environ deux ans et demi, tant d'esprits qu'on aurait cru mieux équilibrés.

Quoi qu'il en soit, le vieil agitateur, qui n'est pas précisément un naïf, commençait dès ce moment-là à trouver que le dreyfusisme avait une drôle d'odeur.

« Il s'en exhalait, dit-il, une très forte odeur de Panama. » — « Le chasseur de socialistes Trarieux » ne lui inspirait aucune confiance, non plus que « le boucher de socialistes Galliffet qui, dans la sanglante semaine de mai 1871, souriant et la cigarette à la bouche, faisait fusiller par douzaines, par centaines, les prolétaires hommes, femmes et enfants, pour procurer à ses nerfs et à ceux de ses cocottes un spectacle excitant. »

L'idée sur laquelle était basée la campagne en faveur du traître ne valait pas mieux, aux yeux de Liebknecht, que les hommes qui en étaient les promoteurs ou les meneurs. L'hypothèse d'après laquelle « l'État-Major français aurait condamné *sciemment* un innocent » lui paraissait être « *une ineptie vraiment monstrueuse* ».

L'État-Major ne pouvait avoir qu'un intérêt : découvrir le coupable et l'empoigner.

. . . . . .

L'histoire nous fait connaître pourtant plus d'un traître à sa patrie riche et même haut placé.

Cette manière de voir, qui était dès le début celle de Liebknecht, se fortifia par les lectures des journaux qu'il put faire à tête reposée dans le calme de sa prison. Outre *le*

Temps, organe ouvertement dreyfusard, il lisait deux journaux allemands, la *Gazette de la Croix* et la *Gazette de Voss*.

« Je fus tout de suite frappé, dit-il, de ce fait que la *Presse allemande recevait de Paris des renseignements absolument faux*. Par exemple, ce que les journaux allemands écrivaient sur le procès Zola, dans lequel le principal personnage a joué un rôle bien ridicule, était en contradiction grotesque avec les faits. »

Pourquoi les journaux allemands mentaient-ils ainsi de propos délibéré? Pourquoi les journaux anglais mentaient-ils de même, ainsi que les journaux belges, suisses, américains ou suédois?

Cornély répondra sans doute que c'étaient là des mensonges évangéliques, de pieux mensonges uniquement dictés par la pitié qu'inspirait le martyr Dreyfus, ou par l'admiration qu'excitait le héros Picquart.

L'avis de Liebknecht est quelque peu différent:

Maintenant quelques mots sur la « campagne ». Elle a été célébrée par les « initiés » en des hymnes enthousiastes.

. . . . . .

Jour par jour, semaine par semaine, mois par mois — cela marchait d'une façon si ponctuelle, si régulière, que je savais exactement trois jours à l'avance quand allait venir le coup d'État sauveur.

Le morceau était d'une trop belle venue, d'une verve trop abondande et d'une trop mordante ironie pour ne pas le citer *in extenso*, au risque de donner à cet article des proportions qui gâteront l'harmonie de la mise en pages et qui feront le désespoir de notre ami Gruson...

Point par point, avec le même esprit gouailleur, la même logique imperturbable, Liebknecht démolit toutes les calembredaines des Dreyfusards. Trois lignes lui suffisent pour dégonfler des sophismes prétentieux qui avaient coûté aux Clemenceau, aux Yves Guyot et aux Jaurès d'interminables colonnes de copie.

Vous vous rappelez le fameux argument de la parole d'honneur que le Gouvernement allemand aurait donnée de l'innocence de Dreyfus?

En matière d'espionnage, répond Liebknecht, il y a deux sortes de parole d'honneur : une *conventionnelle*, de pure

forme, destinée à sauver les apparences, à sauvegarder les responsabilités et l'amour-propre des Gouvernements dont les agents ont eu la sottise de se laisser pincer ; l'autre *officieuse* qui est la bonne et la vraie. Dans le cas de Dreyfus, la première seule a été donnée, et non la seconde, sans quoi Dreyfus n'aurait pas été envoyé pour cinq ans à l'île du Diable.

La formule conventionnelle couvrait le Gouvernement allemand, non pas Dreyfus. Et comme Hohenlohe, comme Bülow ont dû rire quand ils ont lu dans les journaux, qu'en présence de la déclaration du *Moniteur de l'Empire*, la condamnation devenait une insulte au Gouvernement allemand, à l'empereur, à l'Empire! Si la déclaration avait été prise en France pour autre chose qu'une formule conventionnelle, les juges du conseil de guerre et autorités françaises auraient donné une bien fâcheuse idée de leur intelligence et de leur savoir.

— Mais il y a le faux Henry?

— Le faux Henry? Eh bien après? « Les hommes qui se livrent à l'espionnage ne sont pas des gentlemen, comme l'a dit M. de Puttkammer, et le faux est pour eux une partie de leur métier. Qu'un espion français qui connaissait la crainte inspirée à ses supérieurs par un nouveau procès public ait essayé, par un faux un peu professionnel, de parer au procès public, cela me paraît la chose la plus naturelle du monde. C'eût été miracle qu'on n'eût pas ainsi essayé *d'aider la fortune.* »

Cette opinion de Liebknecht est en somme, sous une autre forme, celle qu'a donnée Maurras dans la *Gazette de France*, et à laquelle nous nous sommes arrêtés nous-mêmes. Liebknecht va-t-il donc se voir traiter lui aussi de faussaire par Jaurès ou par Millerand?

En tous cas, si Clemenceau et Yves Guyot ne le traitent pas de Jésuite, il aura vraiment de la chance, car il a eu beau se livrer aux enquêtes les plus minutieuses, il lui a été impossible de surprendre la main du Père Dulac dans le complot militariste. « Je n'ai pu arriver, déclare-t-il, à découvrir ce que le jésuitisme avait à voir avec l'*Affaire*, ni quel profit il pourrait tirer de la condamnation d'un innocent... »

Voulez-vous maintenant un tableau de ce qu'aurait été l'*Affaire*, d'après Liebknecht, si elle s'était produite en Allemagne?

... Ce qu'il y a de plus laid, de plus répugnant dans l'*Affaire*, dans le truc de l'*Affaire*, c'est l'insincérité intérieure, la mensongère apparence de sainteté donnée à cette comédie de l'indignation, à la plus mensongère des comédies d'indignation.

. . . . . .

Vraiment, jamais la sentence biblique sur les Pharisiens orgueilleux n'a été plus vigoureusement illustrée ; jamais l'hypocrisie nationale et internationale ne s'est exprimée et étalée de plus dégoûtante façon.

Je sens bien qu'il faut borner là les citations, et qu'il est temps de conclure. Ces fragments ne donnent pourtant qu'une idée très incomplète de l'ensemble, car dans cette démonstration d'un homme qui est évidemment un logicien de premier ordre en même temps qu'un écrivain plein d'humour et de causticité, les arguments sont collés les uns aux autres comme avec du ciment, ils forment bloc.

Pour faire éclater complètement la vérité sur cette immense imposture qu'a été l'affaire Dreyfus, pour mettre en lumière jusqu'au bout les dessous de cette farce gigantesque dont un moment le monde entier put être dupe, il n'a manqué à Liebknecht que d'être un peu plus informé sur la question juive.

Malheureusement, Liebknecht ressemble sur ce point à beaucoup d'idéologues que le fanatisme de leur idée transforme en aveugles volontaires: il s'est mis des œillères pour ne rien voir de ce qui se passe à côté de lui, pour ne pas être exposé à apercevoir un jour quelque théorie, quelque conception sociale différente de la sienne et qui viendrait déranger son idéal.

C'est ce qui explique que cet esprit, puissant par certains côtés, n'ait rien compris à la poussée formidable qui, demain, va dresser toutes les races réconciliées contre les Juifs, accapareurs de l'or et tyrans du genre humain.

Je serais curieux de savoir ce que répondrait Liebknecht si on venait lui dire:

« — Vous prétendez que l'Antisémitisme n'est pas une

opinion sérieuse; veuillez alors nous exposer comment l'affaire Dreyfus aurait pu se produire, comment elle aurait pu être ce qu'elle a été dans l'hypothèse où Dreyfus n'aurait pas été Juif et n'aurait pas eu derrière lui la Juiverie universelle et ses milliards... »

Le vieux lutteur socialiste répondrait peut-être par des injures, par quelques-unes de ces épithètes malsonnantes dont il aime à émailler son argumentation. Il ne chercherait certainement pas à se défiler en nous opposant des tartuferies de politicien comme Millerand ou des redondances de rhéteur comme Jaurès.

Il est évident que cet Allemand a un autre tempérament que nos socialistes français. C'est un homme que celui qui ose dire à ses coreligionnaires : — « Si vous n'êtes pas des coquins, vous êtes des imbéciles; *vous méritez le bâton* (*sic*) pour le dommage que vous avez causé à votre cause. »

C'est un homme encore que celui qui, bravant les calomnies et les rancunes, achève de ridiculiser tous les faux héros, tous les chienlits vaniteux, tous les glorieux saltimbanques de « l'Affaire » en leur décochant ce trait final :

— « La Postérité vous assurera une place digne de vous en rangeant votre « campagne » à côté des croisades pour la chasse aux rats, des processions dansantes des frères de Saint-Guy et des émigrations en masse des derviches tourneurs. »

ÉDOUARD DRUMONT

La Petite République du lundi 11 décembre a publié l'article suivant :

L'ARTICLE DE LIEBKNECHT

S'il connaissait tous ses nouveaux amis de France, Liebknecht en serait sans doute bien embarrassé. Le Moine de *la Croix, l'Intransigeant*, M. Édouard Drumont de *la Libre Parole* et M. Judet du *Petit Journal*, vantent tour à tour sa clairvoyance politique et sa sincérité.

Il n'y a pas six mois nous le défendions contre les stupides

calomnies de ces mêmes feuilles qui, maintenant, se font de sa qualité de socialiste et du respect que nous lui portons une arme contre nous.

« Celui-là, disent-elles, vous ne le répudierez pas, puisque vous nous chantez sur tous les tons ses louanges. Eh bien, voici ce qu'il pense de vous et de votre attitude dans l'affaire Dreyfus ; voici comment il vous traite. »

Si la traduction de l'article publié par Liebknecht dans *la Torche* de Vienne est exacte, nous convenons que le doyen de la socialdémocratie allemande ne nous épargne pas les coups.

Nous connaissons ses sentiments à l'égard de Dreyfus ; nous savons que seul dans son parti, presque seul dans tout le socialisme international, il tient pour coupable la victime des faussaires de l'État-Major.

Il en est, sur ce point, à réclamer des preuves de l'innocence, comme si ce n'était pas la culpabilité qui dût être prouvée.

Il se refuse à admettre la forfaiture de Mercier, des juges du Conseil de guerre. Les faux de Henry, les manœuvres des cléricaux lui semblent indifférents à l'affaire.

Aussi faussaires, cléricaux et militaristes lui manifestent-ils leur reconnaissance de la bonne opinion qu'il a d'eux. Et pas plus tard qu'hier, *la Libre Parole,* prenant texte de l'article de Paul Singer paru chez nous cette semaine, lui opposait la haute autorité de son collègue et ami. Le journal de Drumont expliquait la diversité des deux opinions par la diversité des caractères : « Liebknecht est un honnête homme ; Singer est un sale juif qui a gagné des millions en exploitant de malheureuses ouvrières. »

Car si Liebknecht affirme à bon droit qu'il n'est ni antisémite, ni militariste, du moins ne saurait-il contester qu'en l'occurrence il parle et écrit comme un militariste et un antisémite. Ses articles sur l'*Affaire* ont fourni à nos ennemis des armes d'autant plus meurtrières qu'elles étaient forgées par des mains amies.

C'est toujours un mauvais signe que de se trouver d'accord sur une question de justice et de vérité avec les partis de mensonge et d'arbitraire.

Je suspecte la véracité de la traduction de son article, telle que l'a mise en circulation l'organe officiel des chauvins militaristes, *l'Action française*. Je me refuse à admettre qu'un socialiste ait donné à entendre que des socialistes engagés dans une lutte périlleuse contre la réaction étaient coupables de coquinerie ou frappés d'imbécillité.

Il faudrait déjà regretter qu'il se fût exposé à être traduit et *utilisé* de cette façon.

GÉRAULT-RICHARD

J'emprunte à *la Petite République* du mardi 12 décembre le compte rendu suivant :

LE PUNCH DE SAINT-MANDÉ

Les délégués au Congrès. — Un incident. — Protestation

Le punch socialiste organisé à l'issue du Congrès au salon des Familles, 40, avenue de Saint-Mandé (1), a rassemblé de nombreux militants parisiens et tous ceux des délégués de province qui étaient encore à Paris.

Jaurès avait adressé au bureau la dépêche suivante :

« Chers camarades,

» Mon état de santé m'interdit absolument de participer à votre réunion amicale. Je suis de cœur avec vous et vous prie d'agréer mes sentiments de fraternité socialiste et révolutionnaire.

» JEAN JAURÈS »

Le citoyen Marcel Sembat s'était également fait excuser.

La présidence a été offerte à Émile Joindy par de nombreux citoyens qui croyaient manifester par là l'oubli des luttes passionnées de ces derniers temps.

Mais un certain nombre de militants ont cru que c'était une provocation et se sont retirés.

Tour à tour, les citoyens Labusquière, conseiller municipal

(1) Le dimanche 10.

de Paris, Martinet, de la Fédération des travailleurs socialistes de France, Faberot, du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, Lauche, secrétaire du syndicat des mécaniciens, Kosciusko, Andrieu et la citoyenne Chevalier se sont fait applaudir en préconisant l'union socialiste.

A l'issue du punch, un ordre du jour acclamant l'unité du parti socialiste a été voté. Après quoi, le citoyen Roche, du 13e, a chanté *l'Internationale* et la citoyenne Chevalier *la Carmagnole*, également reprises en chœur par toute l'assemblée.

J. L.

Nous recevons la protestation suivante :

« Les soussignés qui avaient accepté de prendre la parole au nom de leurs organisations respectives, au punch offert aux délégués des départements, regrettent qu'on les ait mis dans l'impossibilité d'affirmer l'union socialiste sous une présidence qui rappelait une injure adressée au doyen du socialisme international et réprimée par le Congrès.

» Paris, le 10 décembre 1899.

» Marcel Sembat, Ebers, Blum, Lemelle, du Parti socialiste révolutionnaire ; — Jules Guesde, A. Zévaès, du Parti ouvrier français ; — Georges Devraigne, Fédération du Nord ; — Gervaux, de la Fédération socialiste révolutionnaire de la 5e circonscription de Saint-Denis (P. O. F.) ; — Violette, du groupe socialiste révolutionnaire de Cahors ; — Dejassy, du groupe socialdémocrate israélite de Paris ; — Le Winkell, du groupe socialiste de la Garenne-Colombe (P. O. F.) ; — Henry Nivet, groupe socialiste agricole de Frenay, Comité socialiste de Versailles, secrétaire du groupe d'étudiants collectivistes, adhérent au Parti ouvrier français ; — Georges Maillet, Auguste Briançon, Paul Pedron, Phalippou, de la Fédération de la région parisienne (P. O. F.) ; — Paul Quilici, conseiller municipal, Marseille ; — Brake et Bourdalex, du Comité de Montreuil (Alliance communiste). »

La Petite République du mercredi 20 décembre a publié l'article suivant :

EXPLICATIONS

J'ai reçu la lettre suivante de notre ami le citoyen Liebknecht :

« Cher compagnon Gérault-Richard,

» Vous n'êtes pas content de mes articles sur l'affaire Dreyfus dans la *Fackel*, de Vienne, c'est votre droit. Moi, je ne suis pas content de la campagne en faveur de Dreyfus, c'est mon droit.

» Je n'en suis pas content, parce qu'elle a fait du dommage à notre cause et fourni de l'eau aux moulins du Nationalisme, de l'Antisémitisme et du Militarisme.

» Vous me reprochez mes nouveaux amis ; je pourrais vous reprocher les vôtres. Mais je suis si accoutumé à ce reproche de servir la réaction, qu'il ne me touche plus. Je l'ai entendu cent fois et je m'y trouve en bonne compagnie, avec Marx, Lassalle, etc.

» Ce que j'ai écrit dans ces articles — écrits après le procès de Rennes — est ma conviction qui s'est encore raffermie depuis ; et puisque je n'ai pas dit un mot, ni de vous, ni de *la Petite République*, ni du Parti français, il n'existe point de raison pour une polémique entre nous.

» Salut fraternel.

» W. LIEBKNECHT »

Charlottenburg, 12 décembre 1899

« *P. S.* — Je n'ai pas la traduction française de mes articles et par conséquent je n'en peux pas répondre. »

J'ai demandé à notre respecté doyen l'autorisation de publier sa lettre. Voici sa réponse :

Berlin, 16/12 1899.
Reichstag.

« Cher compagnon,

» Ayez la bonté de publier ma lettre. Je tiens à ce que l'on sache que je n'ai pas attaqué ni vous, ni Jaurès, ni d'autres compagnons de France. Je ne veux pas que des malenten-

dus troublent l'UNITÉ qui a été proclamée au Congrès et qui *sera une vérité.*

» Tout ce qu'il nous faut, c'est de la bonne foi de tous les côtés.

» Mes salutations fraternelles !

» Tout à vous,

» W. LIEBKNECHT »

Nous avions bien raison de suspecter la sincérité de la traduction française des articles de la *Fackel*, telle que l'ont publiée *la Libre Parole, l'Intransigeant, la Croix, le Petit Journal*, etc...

Liebknecht n'a fait aucune allusion blessante aux socialistes français qui prirent parti contre les bandits de l'État-Major, en faveur de l'Innocent. Il est faux qu'il nous ait enfermés dans le dilemme de coquinerie ou d'imbécillité.

Beaucoup de nos amis, entre autres le citoyen Joindy, s'en étaient émus à bon droit. Les voilà rassurés, en même temps que les professionnels du faux patriotique se voient convaincus d'un nouveau méfait.

Je demande, maintenant, la permission à notre doyen de rétablir dans leur vrai sens certains passages de mon article qu'il semble avoir interprétés inexactement.

Je ne lui ai pas reproché ses nouveaux amis. J'ai dit qu'il serait bien étonné s'il connaissait ceux qui le louent aujourd'hui, après l'avoir abreuvé de calomnies et de bas outrages lorsqu'ils ignoraient son zèle antidreyfusard.

Mais puisqu'il fait allusion aux nôtres, voici un fait contre lequel aucune dissertation ne saurait prévaloir. Les républicains bourgeois à côté de qui nous avons mené campagne dans l'affaire Dreyfus combattaient le militarisme, l'antisémitisme, le nationalisme. Ils les combattaient avec les mêmes arguments, les mêmes formules que nous.

Au contraire, les journaux qui savent gré à Liebknecht de son attitude, ne cachent pas leurs desseins : coup d'État militaire, anéantissement de la liberté, confiscation de la République au profit des prêtres ou son renversement au profit du Roy.

Ces journaux ont jugé utile à leur cause d'exploiter, en

la travestissant d'ailleurs, l'opinion d'un socialiste que tous nous vénérons. Je le regrette, pour lui et pour nous. Un point, c'est tout.

Liebknecht se trompe, par conséquent, s'il croit que j'ai jamais songé à l'accuser de faire le jeu de la réaction. Ce serait là une calomnie et une bêtise. Ma modestie me fait un devoir de ne pas insister.

J'estime comme lui que le moment n'est plus de polémiquer sur les avantages ou les dommages de nos opinions respectives. Mais, dans les luttes politiques, il existe un point de repère que beaucoup de militants ont la naïveté de tenir pour infaillible : quand les ennemis du socialisme et de la République se fâchent, c'est bon signe. Quand ils nous flattent, nous prenons peur.

Actuellement, à qui réservent-ils leurs flatteries, à qui leurs violences ?

GÉRAULT-RICHARD

L'Écho de Paris a publié dans son numéro du vendredi 22 décembre l'article suivant :

CHEZ LIEBKNECHT

Après les articles retentissants du chef du parti socialiste allemand Liebknecht sur l'affaire Dreyfus, nous avons envoyé notre collaborateur, M. Marcel Hutin, l'interviewer à Berlin.

Nous publions aujourd'hui un premier article sur l'affaire en elle-même.

Nous en publierons un autre demain sur l'organisation du parti socialiste.

Berlin (Central-Hôtel),
le 18 décembre 1899.

L'Écho de Paris m'a chargé d'aller rendre visite à Liebknecht dont l'attitude dans l'affaire Dreyfus a fait l'objet en France de tant de discussions.

Il m'a été fort aisé de m'acquitter de cette mission, dont je tiens à vous rendre compte en interviewer fidèle, désireux

de s'abstenir de tout commentaire, se contentant de faire tenir aux personnages le langage dans lequel ils se sont réellement exprimés.

Point n'est besoin de se faire annoncer d'avance pour être reçu par le doyen vénérable de la *Social-Démocratie* allemande.

Il m'a suffi de sonner à la porte de l'appartement qu'il occupe au numéro 160 de la Kantstrasse (rue du philosophe Kant) au centre de Charlottenburg (le West-End de Berlin). C'est Liebknecht lui-même qui m'a ouvert large et hospitalière la porte de son quatrième ! Ce vieillard à barbe blanche peut être cité comme modèle à ceux de nos dilettantes en collectivisme qui ne considèrent l'épithète dont ils se coiffent que comme un sûr tremplin à des fonctions bien assises et s'accommodent sans vains scrupules d'une situation — plus elle est élevée, plus elle doit être recherchée — dans le « gouvernement des bourgeois ».

Le vieux député de Berlin au Reichstag est un philosophe, à en juger par l'habit qu'il porte.

En me priant d'entrer dans son cabinet de travail, il a la pensée de s'excuser de me recevoir en négligé.

— Vous me prenez au moment de mon travail pour le *Vorwaerts*, notre organe socialiste berlinois.

— Comment donc ? Comment donc ? dis-je à Liebknecht. Vous êtes ici chez vous. Et j'aurais mauvaise grâce d'interrompre en quoi que ce soit vos occupations. Je venais simplement vous rendre visite. Nous ne nous sommes pas vus depuis votre dernier séjour en France.

— Ah ! oui, je m'en souviens, c'était lors de notre conférence à Lille, en même temps que Singer et Fischer, mes collègues du Reichstag.

— Précisément. Depuis, que de changements, n'est-il pas vrai, Monsieur le député, dans le parti socialiste français ? L'affaire a tout gâté.

— A qui le dites-vous ? C'est même ce résultat défavorable qui m'a poussé à écrire les articles que vous avez pu lire dans la *Fackel*. Je viens de recevoir un exemplaire de la revue française qui en a publié la traduction, mais je n'ai

pas encore eu le temps d'en prendre une connaissance attentive. Je constate simplement qu'il y a des omissions. Ainsi il manque certains passages dans lesquels j'ai dit leur fait à Déroulède, à Drumont, aux « grosses légumes » du nationalisme et de l'antisémitisme. A part cela, je trouve à première vue que mes lettres ont été fort bien rendues dans le *Bulletin de l'Action française*.

» Je tiens à vous déclarer que, n'ayant pas fait de l'affaire Dreyfus une question de parti, j'avais tenu à ne point m'exprimer sur ce cas dans les journaux socialistes. Et quand j'ai donné à la *Fackel* mes articles, je savais que cette revue n'était ni politique ni antisémite. J'ai exprimé mon opinion privée. Voilà tout. »

L'affaire Dreyfus et l'opinion allemande

Mon entrée en matière était tout indiquée. Je me suis empressé de demander à Liebknecht s'il savait que ses articles avaient été reproduits dans un si grand nombre de journaux français et avaient été l'objet de commentaires passionnés.

— Ah ! vous me faites plaisir en m'apprenant cela ! Mais je connais des journaux qui se sont abstenus de parler de mon opinion sur l'Affaire. Quelques organes, comme *la Petite République*, où je possède des amis, et de bons amis, malgré nos divergences absolues sur diverses questions qui sont encore à l'ordre du jour, n'ont pas mentionné mes lettres. Du reste, vous avez dû voir qu'à dessein je n'ai pas voulu, dans ces articles, parler de l'action du parti socialiste français, de peur d'y créer des froissements.

» En revanche, ici, en Allemagne, personne n'en a soufflé mot. Cela vous étonne ? En temps ordinaire, je ne peux pas faire un pas sans qu'on le discute dans notre presse.

» Pour ce qui est de l'affaire, on en a jugé autrement. Mon opinion gênait, on a fait le silence sur ma pensée parce que celle-ci ne répondait pas à la conception qu'ont ces messieurs de la presse allemande, qu'ils résident en Allemagne ou à Paris, sur l'honnêteté et la droiture la plus élémentaire vis-à-vis d'un pays comme la France.

» C'est cette incommensurable lâcheté — je n'ai pas l'habitude de mâcher mes opinions, comme vous le voyez, et mes mois de prison sont les meilleurs garants de ma franchise — de notre brave presse allemande accumulant infamies sur infamies contre votre pays, et tout cela en l'honneur d'un officier français condamné pour trahison au profit de l'Allemagne, qui m'a le plus indigné.

» Moi qui en connais l'origine, les tenants et les aboutissants, je m'irrite contre la sournoiserie de ces gens qui, sous prétexte de justice, se sont permis de pareilles ordures ! Et on parle de jésuites ! Où la lâcheté, dans ce pays-ci, a dépassé les bornes, c'est dans la façon dont notre presse corrompue et pourrie s'est attaquée à la France, à son armée, aux chefs de cette armée, à sa justice, à sa magistrature, à tout ce qu'il est permis légitimement à la nation française issue de la Révolution de respecter sans déchoir ! Vos généraux ? Des bandits. Vos ministres ? Des geôliers. Vos magistrats ? Des dégénérés !... Tout cela parce qu'il s'agissait d'innocenter Dreyfus. Et, renchérissant sur tout, ces gens-là ont osé traiter le peuple français de peuple pourri jusqu'à la moelle ! Ils ajoutaient sans vergogne que Dreyfus avait été condamné uniquement parce que juif !

» Et demandez à tous ces journaux allemands qui chaque jour insultaient la France, sous prétexte de libéralisme et de justice, demandez-leur où ils en sont en Allemagne à ce point de vue ! Allez donc solliciter leur appui pour des affaires allemandes qui nous touchent de près, pour ce malheureux Ziethen, par exemple, qui pâtit depuis plus de quinze ans en prison pour un crime qu'il n'a pas commis, et dont le cas devrait intéresser autrement ces Messieurs : vous n'obtiendrez rien d'eux. Ils ne vous donneraient même pas un pfennig pour cette campagne et pour tant d'autres qu'on ferait bien d'entreprendre pour réformer notre justice et ceux qui en sont victimes. Je suis un ennemi déterminé du militarisme, et c'est pour cela que je déplore que l'attitude de mes compatriotes, au moins de ceux qui écrivent, ait provoqué une recrudescence, plus forte que jamais, de l'esprit militaire en France, sans profit pour la cause ingrate

qu'on prétendait servir. Voilà ce que je pense de l'attitude de mes compatriotes, et vous pouvez le répéter.

Si Liebknecht avait été à la place de M. Méline

— Vous avez dit dans une de vos lettres que jamais en Allemagne on n'aurait pu obtenir la revision dans les mêmes conditions qu'en France...

— J'ai dit cela, et je le maintiens. J'ai rapporté dans un article l'opinion d'un de nos jurisconsultes les plus estimés, qui m'assurait qu'en effet jamais, dans l'état où elle s'est présentée en France, la revision n'y aurait été accordée.

» On fait un grief ridicule à M. Méline d'avoir déclaré à Scheurer-Kestner, l'initiateur de la campagne, que le cas de Dreyfus était du domaine judiciaire et qu'il devait, s'il avait autre chose que sa fameuse conviction, saisir régulièrement la justice; qu'en dehors de cela, et tant que la justice n'aurait pas été mise en branle, il n'y avait pas d'affaire Dreyfus.

» Si j'avais été ministre français et m'étais trouvé à cette époque à la place de M. Méline, je n'eusse pas fait d'autre réponse. Il n'y en avait pas d'autre possible.

» Ah ! notre ministre de la justice, M. de Schoenstedt, m'aurait ri au nez si je lui avais parlé de la revision du procès Ziethen en lui présentant une collection d'arguments dans le genre de ceux que ce brave et honnête Scheurer-Kestner prétendait faire valoir.

L'Affaire est terminée

— Vos articles ont paru il y a deux mois. Quelle est aujourd'hui votre opinion sur l'état de l'Affaire ?

— Oh ! à mon avis, elle est terminée. J'en suis absolument convaincu. Dreyfus a accepté sa grâce; c'est qu'il considérait cette grâce, apparemment, comme l'événement le plus heureux qui pût lui arriver. De même que je n'ai nullement été défavorable à la revision de son procès, — au contraire, — mais uniquement à la campagne telle qu'elle a été organisée en France et à l'étranger pour y arriver, de même je suis satisfait de voir la fin de l'affaire par la grâce. Je sou-

haite pour tous les hommes, quelle que soit leur condition, d'être traités le plus humainement possible, et je suis toujours pour la revision du procès, quand des hommes sérieux entretiennent le doute, alors même qu'il ne m'en apparaîtrait pas.

» L'affaire est architerminée. Dreyfus fait semblant de se remuer pour sa réhabilitation, pour maintenir dans une douce tiédeur les partisans qui ont risqué pour lui — ou pour la cause qu'ils servaient en dessous — leur réputation et leur honneur. Ses amis ont dû lui suggérer l'idée de sa déclaration.

— Alors vous croyez toujours à sa culpabilité ?

— Je n'ai pas varié d'opinion. Je prétends que s'il avait été innocent il ne serait pas resté quatre ans à l'île du Diable et ne se serait pas, après sa seconde condamnation, résigné philosophiquement à sa grâce. Je prétends que l'attitude de la grande majorité de ses défenseurs n'a pas été celle de gens qui défendent une cause juste; je prétends que sa propre attitude à Rennes n'a pas été celle d'un innocent. Relisez le compte rendu du correspondant, cependant absolument dreyfusard, de la *Gazette de Francfort* à Rennes au moment du procès, et vous verrez que le journaliste insiste lui-même sur les réponses embarrassées et contraintes de l'accusé et sur son attitude déplorable. Le correspondant sentait que ce n'était pas là le maintien d'un homme injustement accusé.

» Enfin, je suis sûr que le gouvernement allemand s'y serait autrement pris dans le cas de l'innocence de Dreyfus, pour la démontrer au gouvernement français. Les notes que M. de Bülow a fait publier officiellement sont des notes conventionnelles. J'ai la ferme conviction que si des preuves écrasantes avaient existé au ministère de la guerre allemand démontrant que le crime pour lequel Dreyfus avait été condamné avait en réalité été perpétré par Esterhazy, les choses se seraient passées autrement.

» Le général von Gossler, ministre de la guerre, n'aurait pas été inhumain au point de laisser, de complicité avec l'empereur et toute la secte militariste, les preuves de l'innocence de l'officier français enfouies dans des archives. A la première demande de Mme Dreyfus, ces preuves lui

eussent été livrées, et Dreyfus n'aurait été condamné ni une première ni une deuxième fois, et jamais il n'eût été question de l'île du Diable !

» Je ne dis pas que les preuves ont abondé contre Dreyfus, en dehors de son attitude. Mais j'ai le droit quand même d'attacher une certaine importance, par exemple, au témoignage du colonel autrichien Schneider, ami et allié de Schwarzkoppen, dont on saisit une lettre absolument authentique, quoi qu'on en ait dit, proclamant la culpabilité du capitaine.

» Je suis persuadé que Schneider a été disgracié pour avoir dénoncé Dreyfus; et sa mort mystérieuse n'a fait qu'augmenter ces présomptions.

» Au reste, rappelez-vous ce que j'ai écrit à propos des espions. Oh ! j'en ai vu de près, ne fût-ce que cet officier d'état-major — je puis vous en faire la confidence — qui monta brusquement, il y a quelques années, dans un compartiment où je me trouvais au départ de Paris, et n'eut le courage de regarder ses voisins que lorsqu'il fut sûr d'avoir laissé la frontière derrière lui et ne courait plus le danger de tomber entre les mains des contre-espions lancés à ses trousses.

» Je puis vous dire qu'il s'agissait là encore d'un officier d'état-major, que je connais, qui est encore vivant, et qui avait voulu faire de l'espionnage en France.

» Il m'a déclaré lui-même que, s'il avait eu le malheur de tomber entre les mains des Français, il était perdu. Le maréchal de Moltke lui avait bien spécifié que, s'il était pris, il n'avait plus à compter sur le gouvernement allemand qui, par avance, n'était « ni directement, ni indirectement, » mêlé à son affaire.

» Les procès d'espionnage ne sont pas des procès ordinaires. Et, de tous les Allemands qui ont jeté les hauts cris pour Dreyfus, pas un n'aurait osé bouger si Dreyfus avait été Allemand !

Seul contre tous

— Sont-ils nombreux ceux qui, en Allemagne, pensent comme vous sur l'Affaire ?

A cette question, Liebknecht sourit et d'un air dédaigneux :

— Non. Je suis à peu près le seul de mon opinion, mais ça m'est égal. Sous l'influence de la presse bourgeoise tout entière, ils sont pour la plupart encore pour Dreyfus dans mon parti. Mais les opinions changent. Du reste, j'ai toujours été d'avis que c'était une faute de faire du cas de Dreyfus une affaire de parti. Aussi mon organe, le *Vorwaerts*, n'a-t-il rien tenté de défavorable à la revision.

MARCEL HUTIN

L'Écho de Paris a publié dans son numéro du samedi 23 décembre l'article et la lettre suivants :

CHEZ LIEBKNECHT

Berlin (Central-Hôtel), le 18 décembre 1899,

Le parti socialiste français et l'Affaire. — Le cas de M. Millerand

Et Liebknecht poursuit :

— Les socialistes avaient une attitude neutre à observer dans cette affaire. Leur devoir n'était pas de s'opposer à la revision — ils devaient la voter — (et j'ai reproché à Jules Guesde, encore député, d'avoir voté d'une façon qui pouvait laisser à supposer qu'il était contre la revision).

» Mais leur devoir était de ne pas aller plus loin. Le cas de Dreyfus, outre que son innocence était selon moi loin d'être une chose palpable puisqu'elle ne s'impose pas à nos yeux encore aujourd'hui, n'avait rien à voir avec la cause socialiste.

» J'ai la vive satisfaction, sauf la légère critique de tout à l'heure, d'avoir vu des hommes de grande valeur, de vrais démocrates au moins ceux-là, se séparer nettement dans l'affaire de ceux, parmi nos amis d'autrefois, par qui le dreyfusisme était devenu la marque de fabrique socialiste ! J'ai nommé Jules Guesde, Lafargue et bien d'autres. Il est évident que s'il s'était agi d'un innocent, le devoir du parti eût dû consister à prendre sa cause au sérieux, mais au même titre que celle de tout homme innocent.

» En ce qui concerne Jaurès, je reconnais qu'il s'est jeté loyalement dans la lutte, en rhéteur, absorbé par son idée fixe, la voyant à travers une loupe mille fois grossissante. C'est là où a été son erreur.

— Mais que pensez-vous de M. Millerand, socialiste, entrant dans le ministère Waldeck-Rousseau ?

— C'est une des choses que je comprends le moins. Je n'ai pas pour habitude de taire mes sentiments : eh bien ! j'ai celui bien net que l'acceptation par Millerand d'entrer dans un ministère de bourgeois, constitue la faute la plus impardonnable qu'un socialiste puisse commettre.

» Un socialiste qui entre dans un gouvernement de bourgeois, ou passe à l'ennemi ou se livre à la puissance de l'ennemi. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en fait il s'est séparé de nous autres, des socialistes qui combattent pour leur cause. Il a beau se considérer comme socialiste, il ne l'est plus ; il peut être convaincu lui-même de son honnêteté, mais alors il n'a pas compris l'essence de la lutte des classes, à savoir qu'elle est le principe du socialisme.

» Et comme l'événement m'a donné raison ! Jugez-en. Qu'a-t-on atteint, dans le parti socialiste français, dans le parti internationaliste, par la présence de Millerand dans le gouvernement ? Rien. Qu'a-t-on empêché ? Rien.

» Bien au contraire, les socialistes français, en encourageant, en provoquant l'entrée d'un des leurs dans ce gouvernement, se sont rendus complices de Millerand par tous les méfaits gouvernementaux perpétrés pendant la durée de son ministère.

» Qu'on ne vienne donc pas nous corner aux oreilles, pour excuser cet acte absolument insensé — ou trop réfléchi — de Millerand, qu'on se trouvait alors en France dans une situation politique exceptionnelle, que la République était en danger et qu'il fallait la sauver : c'est ce que j'appelle une bonne blague ! Car cette attitude ne supporte pas une critique tant soit peu sérieuse.

» Voyons ? A qui fera-t-on croire que la République, en France, n'est maintenue que grâce aux quelques hommes qui sont à la tête de son gouvernement, y compris monsieur le socialiste ? La vérité, c'est qu'elle est soutenue par la masse

des travailleurs français aux côtés de qui se placent la plus grande partie des paysans et des petits bourgeois; par conséquent, la République est maintenue par la grande majorité du peuple français, qui ne se laisse pas détourner de son chemin par les curés, ni mettre en tutelle par les capitalistes réactionnaires.

» Ce qu'il y a de particulièrement odieux dans la conduite de Millerand, c'est qu'il n'a pas hésité à entrer (puisqu'il tenait tant à être ministre) dans un cabinet présidé par ce type du capitaliste bourgeois, Waldeck-Rousseau, en même temps que le « sabreur » Galliffet. Non, ça, voyez-vous, ça dépasse la mesure !

» Galliffet, le plus sanguinaire des meurtriers de la Commune, donnant la main à Millerand au nom de la République menacée ! Un comble !... »

Décidément le nom de Galliffet seul irrite Liebknecht. Tout son corps sursaute à la pensée que dans le gouvernement le « socialiste » et le « sabreur » discutent des « intérêts » de la République. Et il continue sur ce ton très calme, en scandant ses mots pour mieux encore en faire ressortir tout le poids.

— Je n'aurais pas pardonné à Millerand le fait d'oser entrer dans un ministère, même si la place de M. Waldeck-Rousseau avait été tenue par un citoyen démocrate comme, par exemple, Brisson, et si, à la place de Galliffet, il s'était trouvé un loyal et honnête soldat que n'aurait pas préalablement éclaboussé le sang des travailleurs !

» Sa conduite, même alors, à notre point de vue, aurait été des plus répréhensibles, mais elle eût, en tout cas, moins blessé nos sentiments.

» En entrant dans le ministère, Millerand a abdiqué des principes de son parti, il a dû laisser son programme à l'entrée du cabinet, tel un musulman qui dépose ses souliers au seuil de la mosquée. Et, circonstance aggravante, il ne cherche pas à reconquérir la confiance du parti en démissionnant avec fracas à la première occasion de rupture qui se présente pour lui.

» Pour sauver la République, à supposer, ce que je suis loin d'admettre, qu'elle était en danger, franchement le

choix de MM. Waldeck-Rousseau et de Galliffet ne s'imposait pas. C'étaient à peu près les seules personnes, à mon sens, les moins appropriées à jouer ce rôle. Et les sénateurs eux-mêmes ne me paraissent pas effrayés outre mesure du prétendu complot déroulédiste, royaliste et antisémite.

» Si Millerand a voulu prouver qu'un socialiste, en fourrant son programme dans sa poche, peut devenir un aussi bon ou aussi mauvais ministre qu'un autre, à votre choix, dans un cabinet bourgeois, je ne vois pas en quoi le parti socialiste était intéressé à cette expérience. S'il a voulu prouver au contraire que sa présence était une force, par le triomphe du socialisme sur la classe capitaliste, j'attends encore cette démonstration, et les travailleurs l'attendront encore longtemps de ce ministère.

» Les fameuses lois ouvrières dont Millerand a pris l'initiative, sont certainement d'un grand mérite, mais ce ne sont pas des lois socialistes, et il n'était pas besoin pour cela d'entrer dans le ministère. En Angleterre, où il n'y a que des gouvernements bourgeois, on a toutes ces lois et bien d'autres encore. Du reste, Millerand n'aurait-il pas dû saisir l'occasion du vote du compromis final au Congrès socialiste, qui n'a été en somme adopté que sur le consentement des guesdistes désireux de ne pas désunir par leur attitude le parti, pour f... le camp du gouvernement ?

» Le Congrès lui avait clairement donné à entendre, dans son immense majorité, que les socialistes étaient opposés à l'acceptation par l'un des leurs d'une place dans un ministère bourgeois. Il est resté. Il s'est cramponné à son portefeuille. Il continue à vouloir sauver la République ; dès que ce cabinet extraordinaire aura vécu, Millerand sera forcé de donner sa démission de membre du parti socialiste, où sa situation sera devenue impossible. Quelle autorité continuerait-il à avoir pour parler en son nom ? »

Liebknecht et Jules Guesde

En revanche, Liebknecht ne tarit pas d'éloges sur l'attitude qu'ont observée pendant l'affaire Jules Guesde, Lafargue et les militants du parti socialiste.

» Guesde et Lafargue, les principaux représentants du socialisme scientifique en France, dit Liebknecht, ont comme moi été opposés énergiquement à l'attitude dans laquelle Jaurès, Millerand et compagnie voulaient entraîner le parti dans l'affaire, et de même ils ont mille fois raison de se montrer les adversaires irréconciliables du « socialisme opportuniste et ministériel », bon pour les arrivistes.

» J'entretiens avec Guesde une correspondance assidue. Je lui ai reproché, il y a quelques jours, de s'être prêté au vote du compromis dans le congrès socialiste de Paris alors qu'il avait eu gain de cause en somme dans la question de principe. Guesde m'a répondu qu'il s'y était résolu uniquement dans le but de ne pas diviser le parti socialiste qui a besoin de toutes ses troupes pour la lutte de classes et le triomphe du prolétariat.

» Je considère qu'au point de vue des résultats le Congrès socialiste qui s'est tenu à Paris est, en effet, un compromis entre les deux grandes fractions du parti, comme nous avons eu nos compromis à Gotha. Mais pour que la résolution prise soit efficace, il faut qu'on respecte les conventions avec la même bonne foi dans les deux camps. Alors seulement, comme je l'ai dit au Congrès des socialistes allemands de Gotha, il n'y aura ni vainqueurs, ni vaincus, mais seulement des socialistes.

» Mon désir n'est nullement d'opter en ce moment pour une des deux fractions contre l'autre. Je ne veux rien faire qui soit capable de détruire l'harmonie qui doit absolument régner dans les deux camps à peine d'impuissance. Je suis pour l'unité qui, seule, fait la force d'un parti.

» Je répète — et Millerand pourra me comprendre — que le socialisme doit se fortifier par sa propre action, et ne chercher sa puissance qu'en lui-même. Toute puissance en dehors de nous, à laquelle nous serions tentés de nous appuyer, serait pour nous un affaiblissement. Notre succès extraordinaire, presque miraculeux, réside uniquement dans la conscience de notre force, dans la croyance en notre destinée : la conquête sociale du monde. »

MARCEL HUTIN

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Dans les déclarations qu'a faites à un collaborateur de *l'Echo de Paris* M. W. Liebknecht, au sujet de ses lettres sur l'affaire Dreyfus, traduites et publiées par *l'Action française*, on lit ce qui suit :

« ... Je viens de recevoir un exemplaire de la revue française qui en a publié la traduction, mais je n'ai pas eu le temps d'en prendre une connaissance attentive. Je constate simplement qu'il y a des omissions. Ainsi, il manque certains passages où je disais leur fait aux grosses légumes du nationalisme et de l'antisémitisme. »

Il est inexact que nous ayons commis dans notre travail DES OMISSIONS, et que DES passages y manquent.

Un seul passage manque. Il a été, non pas *omis*, mais retranché de propos très délibéré et pour un motif de convenance dont nous étions seuls juges. A la page 26 du supplément de *l'Action française* du 1er décembre, consacré à Liebknecht, se trouve en effet la parenthèse suivante, imprimée en lettres italiques :

... (Ici des injures à l'adresse de M. Déroulède, de M. Drumont et de M. le duc d'Orléans. Bien qu'il n'y ait là que des épithètes, l' « Action française » ne salit pas son papier d'expressions outrageantes pour de bons et loyaux Français. Nous retranchons donc quatre lignes et demie : mais le public en est averti).

A la réserve de cette coupure unique, dont le lecteur était loyalement prévenu, tous les passages relatifs au militarisme et au nationalisme ont été traduits avec une scrupuleuse fidélité.

Au reste, qu'on le vérifie ! Nous tenons les exemplaires de *Die Fackel* à la disposition de qui voudra les lire. Notons, seulement, que M. Gérault-Richard n'a point relevé le défi qui lui était porté, à cet égard, dans notre numéro du 15 décembre, par M. Charles Maurras.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

HENRI VAUGEOIS,
Directeur de *l'Action française*

La Petite République du dimanche 24 décembre a publié la note suivante :

Dans le numéro du 15 décembre de *l'Action française*, M. Charles Maurras m'avait offert de vérifier l'exactitude de la traduction française des articles de Liebknecht publiée par cette revue. Il y mettait cette condition que je la publierais à mon tour dans *la Petite République* une fois son exactitude reconnue.

Les panégyristes du colonel Henry sont comme les montreurs de phénomènes, ils n'exhibent point gratis les preuves de leur bonne foi. La proposition de M. Charles Maurras m'avait paru si étrange, que j'avais omis d'y répondre, la tenant pour fantaisiste. Elle était sérieuse. M. Vaugeois, directeur de *l'Action française*, l'a déclaré par lettre à *l'Écho de Paris*. En ce cas j'y vais répondre sérieusement.

Je n'aurais pas accepté les conditions de M. Maurras, parce que les innombrables et copieuses consultations de Liebknecht sur l'attitude des socialistes français dans l'affaire Dreyfus, sur le récent congrès de notre Parti et les incidents qui l'ont marqué, expriment l'opinion contraire à celle de l'unanimité du parti socialiste allemand.

La modeste hospitalité que nous pourrions leur offrir paraîtrait d'ailleurs misérable auprès de la mise en vedette que les feuilles nationalistes et antisémites, comme *l'Écho de Paris*, leur accordent.

Nos camarades d'Allemagne agiraient certainement comme nous, si un militant socialiste de France, ayant à apprécier les affaires intérieures de la Social Democratie, prenait pour confident *les Nouvelles de Hambourg* ou quelque autre organe de la presse bismarckienne et impériale.

G.-R.

L'Écho de Paris a publié dans son numéro du dimanche 24 décembre l'article suivant :

CHEZ LIEBKNECHT

Berlin (Central-Hôtel), le 18 décembre 1899,

Le général Mercier sénateur

Notre conversation se poursuit à bâtons rompus. D'un sujet on passe facilement à un autre.

Brusquement il est question du général Mercier à propos de Galliffet. Et il lance cette boutade :

— Millerand n'avait pas compté sur celle-là! Le général

Mercier, qu'il voulait faire envoyer devant la Haute-Cour, va être sénateur et faire partie de celle qui serait éventuellement désignée pour juger de ses actes comme ministre socialiste des travaux publics!

» Voilà où l'affaire a conduit la France. Le peuple a été invité à cette campagne, et admet parfaitement que Mercier aille au Sénat pour défendre l'armée attaquée en sa sainte personne.

» Et, malgré la recrudescence du militarisme en France, agréablement manigancée par les antisémites avisés et les nationalistes de tout poil, mais provoquée sans conteste par la folie du parti dreyfusiste, le militarisme chez vous est à cent coudées au-dessous du nôtre.

» Voilà ce que les pharisiens, qui jetaient chez nous le discrédit sur votre armée, et tous ces correspondants de journaux, comme celui de la *Gazette de Voss*, ne veulent pas comprendre ou feignent de ne pas voir. Avec une armée comme l'armée française, les coups d'État ne sont pas à craindre! Qu'une partie des officiers français soit aussi réactionnaire qu'elle le veuille, la masse des soldats est trop intimement liée avec le peuple pour se prêter à un coup d'État.

En France et en Allemagne

» Dites-leur ça, à MM. les rédacteurs des journaux libéraux en Allemagne qui se vengent de leur impuissance à faire ressortir et à enrayer le régime féodal sous lequel nous plions en tapant sur l'armée démocratique et nationale de la France républicaine!

» Il n'y a eu que les journaux absolument conservateurs pour avoir une attitude convenable dans le cas du capitaine Dreyfus. Oh! ne vous étonnez pas de cette attitude! Ils eussent été les premiers, ces bons hobereaux, ces braves « *junkers* », comme la *Gazette de la Croix* et autres *Preussische Zeitung*, à fondre sur le gouvernement et le peuple français, mais ils étaient gênés par la qualité de « juif » de M. Dreyfus, et, en bons antisémites, ils ont bien été obligés de mettre une sourdine à leur ardeur antifrançaise.

» Aujourd'hui, en revanche, ils se rattrapent en jappant

contre l'Angleterre, non pas par sympathie pour les Boers, mais par haine de la seule nation libre à côté de la nation française. Je ne suis pas d'avis de solidariser le peuple anglais avec la honte d'un Chamberlain qui pousse un peuple vers la guerre avec une poignée d'hommes pour faire fructifier ses spéculations sur la Chartered. Quand on a l'honneur d'être une grande puissance comme l'Angleterre et qu'on va livrer la bataille à des gens quatre fois moins nombreux que la population berlinoise, on commet déjà une action honteuse quand même la guerre se justifie par un motif sérieux.

» Mais quand une lutte aussi inégale a pour prétexte un motif aussi inavouable que celui qu'invoque M. Chamberlain pour chasser les Boers des mines d'or qu'il convoite, eh bien! c'est une tache sanglante qu'il s'attache à ses fers!

» Et qui ne comprendrait l'antipathie inspirée à l'Europe entière par ceux qui ont en Angleterre provoqué cette guerre infâme et le plaisir qu'on éprouve à voir mater en Afrique, par d'héroïques paysans qui défendent leur sol, l'orgueilleuse morgue britannique?

» Il est beau, le service que Chamberlain a rendu au prestige de son pays!

» De plus, pour nous autres socialistes allemands, la guerre au Transvaal et l'attitude valeureuse et triomphante des Boers ont l'avantage de nous procurer une arme puissante pour notre campagne contre les armées permanentes en faveur d'une milice comme en Suisse.

» En Allemagne, voyez-vous, deux peuples sont en présence, l'un, le peuple en armes (*das Volk in Waffen*); l'autre, le peuple sans armes (*das Volk ohne Waffen*), bon à servir de cible à l'autre; en tout cas, il est l'objet du mépris du peuple armé.

» Eh bien! il me semble que des paysans se chargent de nous démontrer en ce moment l'inutilité des grosses armées permanentes!

La situation en Allemagne

— Comment appréciez-vous la situation dans votre pays?

— Je trouve les dernières séances du Reichstag caracté-

ristiques au point de vue de la marche en avant d'idées plus appropriées au siècle sous lequel nous vivons. Le principe de la monarchie de droit divin peut dire qu'il est bien près d'avoir vécu.

» Le chancelier de Hohenlohe était d'avis qu'un député n'avait pas le droit de discussion d'un acte impérial. Il s'est trouvé une majorité pour lui répondre le contraire, et le président du Reichstag a déclaré en propres termes qu'il était tout à fait dans le rôle d'un député au Reichstag, sous peine de discréditer sa mission, de commenter une allocution impériale, à la condition qu'elle fût authentique. Oui, plus nous marchons, plus le Reichstag a conscience de ses prérogatives et plus il est résolu à en user. Vous verrez! L'Allemand n'est pas bouillant comme le Français! Il ne s'échauffe pas. Il marche d'une façon réfléchie, mais non moins sûre. A l'heure actuelle, tous les progrès que vous pouvez constater dans notre organisation intérieure, les chemins de fer, l'électricité, etc., ne sont qu'un vain paravent masquant notre manque de liberté sociale.

» De liberté de la presse, il n'en est pas encore question, et il en cuit de critiquer avec une ironie même aimable certains actes gouvernementaux. Tout cela disparaîtra avec le temps. La démocratie fait son chemin; ce n'est pas avec de la prison qu'on empêche la marche des idées.

Liebknecht à Paris

— Allez-vous venir à Paris bientôt?

— Certainement, je compte m'y rendre avec ma femme et mes quatre fils pour visiter l'Exposition et prendre part au congrès international de socialistes qui doit se tenir au milieu de 1900.

— Et vos collègues dont vous avez blâmé la conduite?

— Ils auront oublié ma franchise comme j'aurai oublié sans doute la cause déterminante de mon intervention; tout cela se tassera.

» Nous sommes une armée où chacun agit isolément selon ses vues, mais où tous nous devons marcher d'accord lorsque l'intérêt du parti entier est en jeu.

— Ne vous a-t-on pas adressé des lettres d'injures à la suite de votre publication de la *Fackel*?

— Les injures me troublent peu. J'ai surtout reçu beaucoup de lettres insultantes me reprochant d'être devenu antisémite pour avoir cru à la culpabilité de Dreyfus. C'est là une accusation idiote. Je suis l'ennemi acharné de l'antisémitisme et je l'ai prouvé en lui tenant tête victorieusement en Allemagne. Quand Bismarck a voulu donner le change au peuple allemand, qui commençait à s'apercevoir qu'il était volé par les *junkers* d'un demi-millard chaque année, il prétendit que c'étaient les juifs qui volaient la nation.

» C'est notre parti qui a triomphé de ce mouvement antisémitique savamment préparé par le chancelier pour masquer ses batteries. C'est par nous que l'antisémitisme a été battu en brèche, c'est par nous et grâce à nous qu'il est à l'heure actuelle un parti mourant et une quantité de plus en plus négligeable.

» On m'a traité d'antisémite à cause de mon attitude et de mon opinion dans l'affaire Dreyfus. Allons donc! Un de mes fils vient de se fiancer avec une juive!

» Les Allemands auraient dû observer la même réserve que moi et ne pas se mêler de ce qui ne les regardait nullement.

» Le peuple allemand, du reste, n'est pas comme ses organes; il n'est pas hostile à la France, au contraire! Nous devons tous aider à cette grande œuvre de réconciliation entre deux grands pays comme le vôtre et le nôtre.

» L'empereur cherche visiblement les occasions de se mettre bien avec la France; il désirerait probablement visiter, lui aussi, l'Exposition. En tout cas, du chauvinisme contre votre pays, vous le trouverez tout au plus chez les militaristes à outrance; dans le peuple, point. Et cela me cause beaucoup de joie... »

MARCEL HUTIN

Quand j'eus recueilli ces renseignements, j'allai trouver le docteur socialiste révolutionnaire moraliste internationaliste et je lui dis : « Citoyen docteur, mon ami le

citoyen provincial voudrait bien savoir ce que c'est que cet internationalisme qui n'empêche pas de crier : *à bas Liebknecht!* que cet internationalisme qui demande ensuite que l'on envoie une adresse de félicitations au vénéré doyen. »

Le citoyen docteur lut très attentivement les différentes pièces du procès et me répondit :

« Simple citoyen, vous direz à votre ami le citoyen provincial que nous sommes internationalistes. Nous entendons par là que les socialistes sont mutuellement amis par-dessus les frontières bourgeoises ; tous les socialistes sont amis entre eux dans le vaste monde; nous préparons tous en effet la même révolution sociale, c'est-à-dire le même avènement de la justice universelle et de l'universelle vérité. La guerre est bourgeoise : aucun orateur ne le dira jamais aussi fortement, ne le démontrera aussi péremptoirement que ne le fit le citoyen Jean Jaurès dans le grand discours qu'il prononça le 7 mars 1895, à la Chambre des Députés bourgeois, dans la discussion du projet de loi portant fixation du budget du ministère de la guerre. Vous trouverez ce discours à la page 396 du livre intitulé : *Action Socialiste*. La guerre est bourgeoise. La paix est socialiste. — Nous sommes internationalistes. Nous entendons par là par exemple que les Français qui préparent la Révolution sociale en France sont les amis des Allemands qui préparent la Révolution sociale en Allemagne, et nous entendons inversement que les citoyens allemands qui préparent la Révolution sociale en Allemagne sont les amis des citoyens français qui préparent la Révolution sociale en France.

— Mais, citoyen docteur, si les citoyens camarades

allemands sont les amis des citoyens camarades français, peuvent-ils ainsi, inconsidérément ou injustement, faire le jeu des ennemis des citoyens camarades français?

— Il ne s'agit nullement de faire le jeu ou de ne pas faire le jeu. Les camarades allemands ont le droit et le devoir de proclamer la vérité sur les affaires françaises, comme nous avons le droit et le devoir de proclamer la vérité sur les affaires allemandes.

— Ils doivent donc faire attention quand ils parlent des affaires françaises?

— Ils doivent toujours faire attention.

— Mais pour les affaires, s'il y en a, où la vérité même est indifférente, où il s'agit d'intérêts?

— Citoyen simple, nous sommes internationalistes. Nous n'entendons nullement par là que ce sont les Français qui ont à préparer la Révolution sociale en Allemagne, ou les Allemands la Révolution sociale en France. Nous n'admettons pas que des citoyens français aillent se jeter inconsidérément au travers de la Révolution sociale en Allemagne, inversement nous n'admettons pas que des citoyens allemands viennent se porter injustement au travers de la Révolution sociale en France, ou même au travers de la République française. Sinon, citoyen, nous remplacerions le nationalisme direct et respectif par un nationalisme inverse et réciproque. Ce n'est évidemment pas ainsi que l'Internationale peut devenir le genre humain.

— Cependant, citoyen docteur, *la Petite République* a ouvert une consultation internationale sur ces deux questions :

Le prolétariat socialiste peut-il, sans manquer au principe de la lutte des classes, intervenir dans les con-

flits des diverses fractions bourgeoises, soit pour sauver la liberté politique, soit, comme dans l'affaire Dreyfus, pour défendre l'humanité?

Deuxième question :

Dans quelle mesure le prolétariat socialiste peut-il participer au pouvoir bourgeois; et le principe de la lutte de classes s'oppose-t-il absolument et dans tous les cas à la prise de possession partielle de la puissance ministérielle par le parti socialiste?

— Vous avez une excellente mémoire, citoyen, mais ce n'est pas ce que *la Petite République* a fait de mieux. Ne croyez pas d'ailleurs que *la Petite République* soit une autorité pour moi. Je ne reconnais aucune autorité que celle de la raison. Jaurès et nous tous, dreyfusards socialistes et socialistes dreyfusards, nous avons eu évidemment raison dans l'affaire Dreyfus. Nos démonstrations étaient bonnes, c'est-à-dire que nous avons démontré ce qu'il fallait démontrer. Je m'en tiens là. Non pas que j'aie confiance en moi. Mais j'ai confiance en la raison. Je ne suis pas plus présomptueux que le géomètre, mais je ne suis pas moins assuré que lui, quand je tiens la vérité. Quand je considère combien peu de personnes en France ont pu même soupçonner ce que c'était que l'affaire Dreyfus, quand je considère combien de citoyens français ont été abusés, dupés ou illusionnés, je n'éprouve aucun besoin d'aller demander conseil à des citoyens étrangers, ou de me faire sanctionner par eux. Vous avez lu les consultations obtenues des meilleurs théoriciens et militants socialistes internationaux? Je me suis arrêté après les premières : ceux qui avaient raison ne faisaient pas que nous eussions plus raison, et

ceux qui avaient tort ne faisaient pas que nous n'eussions raison. En gros, parmi ceux que j'ai lus, j'ai remarqué deux tendances : les uns traitaient les questions par propositions théoriques abstraites indémontrées, on ne voyait pas comment ces propositions rejoignaient la réalité particulière en cause; quelques-uns traitaient de cette réalité, mais la connaissaient moins bien que nous.

— Il est certain, docteur, qu'il y a dans les articles de Liebknecht, s'il est permis de parler ainsi, une certaine ignorance, et même j'oserais dire, si l'auteur n'était pas un vénéré doyen, une certaine inintelligence du sujet.

— Bien que l'auteur soit le doyen de la socialdémocratie allemande, bien qu'il soit, à ce qu'il paraît, le doyen du socialisme universel, j'ose le dire, déclara le docteur. Et d'abord, citoyen, ne m'opposez pas toujours ce mot de *doyen*, que je n'aime pas. C'est un mot à plusieurs sens, et les mots à plusieurs sens éveillent en moi une répulsion naturelle. Je n'aime pas les riches. Un *doyen* est, si l'on veut, l'homme le plus âgé de sa compagnie. Ainsi un homme est le doyen des conseillers municipaux de France et des colonies s'il est le plus âgé parmi les conseillers municipaux de France et des colonies, ou bien, car il faut distinguer encore, s'il est depuis le plus long temps conseiller municipal. D'autre part un homme est doyen de certaines compagnies quand ses collègues ou quelque autorité supérieure lui a conféré le décanat. Cette collation peut se faire elle-même à l'ancienneté, au choix, ou au hasard. Il en est ainsi de tous les grades. Je crois qu'il y a des curés-doyens. Il y a des doyens dans les différentes

Facultés. L'excellent M. Himly était doyen dans l'ancienne Sorbonne. C'est en qualité de doyen que le sévère et cependant souriant M. Alfred Croiset préside à l'attaque et à la défense des thèses. Et alors vous devinez ce qui arrive : Liebknecht est le doyen de la socialdémocratie allemande, le doyen du socialisme international. Comme je ne suppose pas que nos camarades allemands aient institué le décanat, cela voulait dire d'abord ou bien que Liebknecht était le socialiste le plus âgé du monde, ou bien qu'il était le citoyen du monde le plus âgé en socialisme, ou bien les deux à la fois. Mais j'ai oublié de vous avertir que souvent, dans l'histoire cérémonielle des compagnies, dans les réceptions, dans les séances d'ouverture, dans les inaugurations, dans les congrès, dans les banquets, le doyen agit et parle au nom de la compagnie elle-même, officiellement ou officieusement, qu'il soit doyen d'âge, ou de fonctionnement, ou de dignité. Le doyen devient ainsi un homme qui a toujours une valeur individuelle et à certaines occasions une valeur corporative. Sous le couvert du même nom désignant les mêmes fonctions, une confusion s'établit peu à peu dans les esprits. Le doyen d'âge revêt la considération que nous attribuons aux dignités, sentiment respectable et conservateur ; le dignitaire doyen revêt le respect que nous donnons à l'âge des personnes et à l'âge des services, deuxième sentiment non moins respectable et non moins conservateur.

Une seconde confusion s'établit dans les esprits. Tantôt le doyen parle et agit comme un simple individu, tantôt il parle et agit comme fonctionnaire. L'individu revêt l'autorité du fonctionnaire. Liebknecht

écrit ses articles comme simple citoyen. Cela n'empêche pas l'éditeur viennois de les annoncer et de les commenter comme étant du chef de la socialdémocratie allemande. Quand ils ont passé la frontière — bourgeoise — il n'est plus question que du doyen. On se croirait aux Français. Notre respecté doyen, comme dit ce brave Gérault, qui a toujours peur de faire de la peine aux camarades. Il est dommage que les camarades ne lui rendent pas la pareille.

Inversement quand on s'attaque au doyen, quand on répond au doyen, quand on se défend contre les attaques transcontinentales du doyen, tout le monde croit menacée la compagnie même dont il est le doyen, tout le monde vole au secours. Ainsi à cette séance du Congrès, le citoyen président s'imagina que l'on répondrait pertinemment à l'interrupteur si l'on envoyait une adresse à la socialdémocratie allemande et à son vénéré doyen. Quelle confusion! La socialdémocratie allemande n'avait jamais été mise en cause. Le vénéré doyen n'avait jamais été mis en cause. On avait mis en cause le citoyen Liebknecht. Là-dessus on vote. Par acclamation, naturellement. Ceux qui votaient *pour* approuvaient Liebknecht et désapprouvaient Joindy. Ceux qui votaient *contre* approuvaient Joindy, désapprouvaient Liebknecht comme doyen, ne le vénéraient plus, avaient l'air enfin de s'attaquer tout ensemble à la socialdémocratie allemande elle-même, ce qui est un gros morceau. Comme c'est commode! Vous, par exemple, qui aimez la socialdémocratie allemande et qui n'aimez pas Liebknecht, comment avez-vous voté?

— J'ai voté contre.

— Même à la contre-épreuve?

— Je ne me rappelle pas s'il y a eu les deux épreuves. Il y avait un brouhaha extraordinaire, une émotion intense et de celles qui nuisent plutôt à la mémoire. Je crois me rappeler que le citoyen président annonça la motion de la réparation. Aussitôt la plupart des délégués, surtout à gauche, levèrent frénétiquement leurs cartes rouges au bout de leurs bras, comme des petits enfants tendent leurs mains vers un grand-père menaçant. Ils ne pensaient pas que cette fois c'était le grand-père qui avait commencé par jeter aux loups ses petits-enfants. Quand je dis que j'ai voté *contre*, je veux dire que je n'ai pas levé les bras frénétiquement. Je ne crois pas qu'on ait pensé à faire une contre-épreuve. Je ne me rappelle pas. Il fallait penser à tout et à tous, à la fois, à Guesde, à Joindy, à Liebknecht. Sans compter la stupeur initiale.

— Croyez bien qu'il était inévitable que la motion de réparation fût enlevée en vitesse et d'enthousiasme. Par une froide nuit d'hiver, par une sombre nuit de décembre, il est doux d'envoyer un témoignage de sympathie à la socialdémocratie allemande et à son vénéré doyen. — Cela est plus facile que d'aller en Arménie.

— Ne vous semble-t-il pas, citoyen docteur, que cet engagement du parti dans la personne et dans le nom de son doyen vénérable impose à celui-ci au moins quelque modération?

— Nous allons y venir, citoyen; mais si vous trouvez que je suis trop long, vous n'aviez pas qu'à venir consulter. — Donc, est-il vrai que le citoyen Liebknecht soit le doyen d'âge ou de camaraderie du socialisme international? Je n'en sais rien. Nous ne connaissons pas tous les hommes à la parole articulée, nous ne con-

naissons pas tous les militants socialistes et révolutionnaires. Il se peut très bien qu'il y ait en quelque pays perdu de tyrannie, en Russie ou en France, un pauvre homme invénéré à qui les bourgeois aient fait, parce qu'il était socialiste et révolutionnaire, depuis plus longtemps plus de mal qu'ils n'en ont fait au citoyen Liebknecht. Non pas que j'aie un seul instant la tentation de n'estimer pas à leur valeur les travaux du citoyen Liebknecht. Mais, comme le disaient les anciens, tant qu'un homme n'est pas mort, nul ne peut dire qu'il est celui qui a le plus souffert et le plus longtemps pour la révolution sociale.

Je suppose que lorsque l'on vénère en Liebknecht le doyen du socialisme universel, on entend par là qu'il est le doyen d'âge et de services des grands militants, des chefs socialistes : mais qui ne voit, citoyen, à quelles aristocraties, et, je le crains, à quelles oligarchies nous conduirait l'attribution d'un certain respect à certains militants que nous nommerions nos chefs.

Je viens où vous m'attendez. Puisque, en fait, Liebknecht est vénéré comme le doyen de la démocratie socialiste, pourquoi n'a-t-il pas apporté quelque tempérament dans l'expression de sa pensée ?

— Tel était bien le sens de la question que je m'étais permis de vous poser.

— Je ne crois pas que l'on doive jamais apporter aucun tempérament dans l'expression de sa pensée. On doit s'efforcer de penser selon la vérité. Si Liebknecht avait essayé de penser selon la vérité, sans doute il y eût réussi, et il n'eût pas eu besoin d'apporter un tempérament à l'expression de sa pensée.

Je n'aurai pas la patience de critiquer dans le détail

ces trois articles. Il faudrait les lire dans le texte. M'avez-vous au moins présenté une bonne traduction, une traduction exacte ?

— Elle n'est que trop exacte, en ce sens qu'on a préféré qu'elle fût attentive et lourde qu'alerte et facile.

— Ce qui me frappe le plus dans les articles de Liebknecht est cette ignorance et cette inintelligence que vous avez nommée. Il n'est pas immoral d'être ignorant et inintelligent d'un sujet, quand on n'a pas pu en avoir la connaissance et l'intelligence ; en particulier il n'est pas étonnant que ces citoyens nés et cultivés en pays étrangers n'aient ni connu ni entendu l'affaire Dreyfus. Mais il est immoral de traiter les sujets que l'on ne connaît pas. Cette immoralité devient luxueuse quand rien n'engageait l'auteur à traiter le sujet.

Je remarque dans ces articles un peu de ce que nous nommons *mauvaise foi* quand nous l'apercevons, — ce qui est beaucoup plus fréquent, — chez un auteur bourgeois. Je définis modestement et provisoirement cette mauvaise foi un certain désir vain que l'on a d'avoir quand même raison.

Je ne puis m'empêcher de constater dans ces articles une certaine ressemblance avec cet esprit bien français dont le citoyen Rochefort nous a donné autrefois les meilleurs échantillons et dont ce pauvre Rochefort nous donne à présent la caricature. C'est le même déraisonnement sautillant, accroché, parfois spirituel. Donnez à quelqu'un certaines citations de ce Liebknecht et demandez-lui de qui c'est. Cela lui semblera de Rochefort plutôt que de Drumont. — Liebknecht et Rochefort ne sont-ils pas un peu contemporains ?

Je crois que Liebknecht est parti sur une bonne intention. Il est certain que nous avons eu en France quelques mauvais dreyfusards, un très petit nombre, antisémites et nationalistes à l'envers, qui avaient mis leurs passions de ce côté. Nous avons eu à l'étranger un très grand nombre de mauvais dreyfusards. Ces nationalistes plus ou moins réactionnaires détestaient la France parce qu'elle est la France de la Révolution. Ils trouvaient ingénieux d'employer l'affaire Dreyfus à manifester cette haine. Cela n'était pas une raison suffisante pour que les démocrates étrangers devinssent acharnés antidreyfusards. C'est comme si nous chantions les louanges de l'Angleterre parce que tous les militaristes professionnels français font des proclamations enthousiastes en faveur des milices boers. Que l'on ait la tentation de contredire toujours les méchants et les criminels, cela est humain : mais nous devons avoir le courage et la volonté de parler comme eux quand il plaît à leurs combinaisons de dire la vérité. Nous devons résister au dégoût. Liebknecht avait d'autant plus le devoir et la facilité de parler avec les mauvais dreyfusards nationalistes allemands qu'il parlait tout ensemble et sans aucun doute avec l'élite intellectuelle de la France, de l'Europe, du monde, avec tous les vrais socialistes, avec tous les vrais révolutionnaires, avec toute la socialdémocratie allemande. — Je nomme élite intellectuelle d'un pays ou du monde l'ensemble de ceux qui travaillent bien dans la partie intellectuelle, comme l'élite manuelle se compose de tous les travailleurs manuels qui travaillent bien, chacun dans sa partie.

Réagissant contre les passions par quoi les mauvais

dreyfusards étrangers haïssaient la France, Liebknecht l'a aimée comme jamais les bons Français, ne fussent-ils pas encore devenus socialistes, n'ont consenti qu'on l'aimât.

Plus profondément il me semble que je vois dans ces articles une étrangeté plus grave encore et plus étrangère : celle de la mentalité. Il me semble bien que Liebknecht n'a pas l'esprit fait ainsi que nous l'avons à présent. Cela se reconnaît surtout à l'extraordinaire facilité de la réconciliation avec les citoyens que l'on a déclarés vils. C'est ce qui a trompé ce bon Gérault-Richard. Le doyen lui a envoyé des expressions qui donnaient naturellement à penser qu'il n'avait jamais fait imprimer en allemand ce que *l'Action française* a fait ensuite imprimer en français. Nous, si nous traitions les gens comme le doyen nous a traités, nous n'aurions pas l'idée de nous réconcilier avec eux plus tard. A plus forte raison n'aurions-nous pas l'idée de nous réconcilier avec eux en même temps. L'étrangère mentalité du doyen a permis aux menteurs antidreyfusards de nous jouer le meilleur tour qu'ils nous aient joué depuis le commencement de la campagne. Ils ont tout bêtement écrit la vérité, donné une traduction vraie, et nous, escomptant les manifestations et les protestations sentimentales du traduit, enregistrant la fausseté professionnelle du traducteur, nous avons à faux argué de fausseté une traduction vraie. Cela me fait de la peine. Ce qui nous a trompés, c'est aussi la brusquerie et la violence du doyen. Nous sommes si bien prévenus et nous nous gardons si bien en France contre une certaine hypocrisie, contre un certain aspect de la duplicité, souple, catholique, jésuite, que nous sommes assez

portés à nous imaginer que la brusquerie et la brutalité sont la marque nécessaire de la franchise.

— Alors, vous croyez, citoyen docteur, que l'on ne devait pas crier : *A bas Liebknecht !*

— Je ne dis pas cela. Si la brusquerie et la brutalité ne sont pas la marque nécessaire de la franchise et de la vérité, ils en sont souvent l'expression. Si le citoyen Joindy pensait que l'on devait abattre l'adoration au nom de Liebknecht, il a bien fait de crier : *à bas Liebknecht!* On m'a dit que des guesdistes, ou les guesdistes avaient, à une séance au moins de ce Congrès, crié : *à bas Jaurès!* Vraiment s'ils pensaient que l'on dût abattre la réputation de Jaurès, ils ont bien fait de crier : *à bas Jaurès !* Voilà qui valait beaucoup mieux que de couper la parole à Jaurès en lui scandant sur l'air des *Lampions : Galliffet! Galliffet!* vu que Jaurès est parfaitement innocent des crimes commis par le général de Galliffet, vu que même il n'a jamais fait partie d'aucun ministère où le général de Galliffet eût le portefeuille de la guerre. Cela valait beaucoup mieux, surtout, que de faire comme ce guesdiste, un nommé Rolland, ou Roland, je crois, qui en province enleva élégamment un siège, un mandat de délégué à un indépendant en faisant de Jaurès un éloge que l'indépendant n'aurait jamais voulu faire, puisqu'il était indépendant.

— Ceux qui pensent et qui veulent que l'on abatte la vénération au nom de Liebknecht, citoyen docteur, doivent-ils donc crier : *à bas Liebknecht!* Au grand congrès international de 1900, quand Liebknecht sera venu d'Allemagne à Paris avec sa femme et ses enfants, comme il dit, quand il sera là, dans la salle et à la tribune, et qu'il voudra parler, faudra-t-il qu'on lui crie : *à bas*

Liebknecht! et qu'on l'empêche de parler? J'ai entendu quelques citoyens, fort en colère après l'expulsion de Joindy, qui disaient : « Nous empêcherons Liebknecht, pendant l'Exposition, d'assister au grand Congrès universel. »

— N'écoutons jamais, citoyen, les conseils de la colère. La colère nous conseille souvent le talion, qui est bourgeois. Le Congrès national a outrepassé en expulsant le citoyen Joindy : le Congrès international outrepasserait en incommodant le citoyen Liebknecht. Évitons sur tout de venger. Même évitons de punir. Une obstruction illégitime est impuissante à compenser une exclusion illégitime. Le droit, violé deux fois en sens inverse, n'est pas rétabli pour cela et ne s'en porte pas mieux. Nous devons laisser le citoyen Liebknecht arriver à Paris, demeurer, siéger, parler, présider comme un simple citoyen. — Seulement, si lui-même outrepasse, ou bien si, par sa présence ou par son discours, il donne un prétexte à des manifestations antisémitiques, nous devons l'empêcher d'outrepasser.

— Comment le faire, citoyen, sans crier : *A bas Liebknecht!*

— Il me semble que la valeur d'un cri varie avec la personne ainsi acclamée ou réprouvée. Les incrédules ne crient pas *à bas le bon Dieu!* quand passe une procession. Ils refusent de plier les genoux et gardent leur chapeau sur leur tête au passage du Saint-Sacrement. Ce geste prosaïque et impoli a un sens très fort. Si nous refusons l'acclamation au nom de Liebknecht, nous aurons, étant données les habitudes, organisé une grande manifestation à son égard, la seule qui soit juste et qui soit conforme à la vérité, puisque, si nous

ne lui disons rien, c'est que nous n'aurons aucun compliment à lui faire. Il me paraît impossible de lui crier *à bas Liebknecht!* Je ne sais pourquoi, c'est une action difficile à se représenter, et les actions difficiles à imaginer n'arrivent pas aisément. Tout au plus pourrait-on crier *silence!* à tous ceux qui essayeraient sur son nom une manifestation antisémitique. S'il est vrai que le silence des peuples soit la leçon des rois, le doyen saura parfaitement ce que cela veut dire. — A l'extrême rigueur on peut crier : *Vive Zola!*

Je suis assuré que tous les camarades français feront ces réflexions, et ce n'est pas eux que je redoute pour Liebknecht. Mais comment pourrons-nous empêcher, comment pourra-t-il empêcher les antisémites professionnels de l'acclamer à la gare ou dans la rue, de faire à ses dépens une manifestation de sympathie respectueuse ?

Avec une poignée de mains révolutionnaire, je quittai le docteur attristé par cette hypothèse, un peu embarrassé d'avoir assez mal résolu ma question.

Le citoyen docteur m'ayant ainsi enseigné ce que c'était que l'internationalisme, je conclus de ses distinctions que je devais apprécier le citoyen Liebknecht exactement comme si j'étais moi-même un camarade allemand, sans instituer entre Liebknecht et moi une frontière de respect. Je résolus d'aller demander au citoyen germaniste ce qu'il savait de Liebknecht et de sa situation dans la socialdémocratie allemande. J'avais entendu vaguement dire que ses camarades concitoyens avaient beaucoup plus d'amitié respectueuse pour sa personne et pour sa parole et pour ses services que

d'estimation pour sa pensée. Je croyais me rappeler que déjà, pendant les affaires d'Arménie, le doyen n'avait pas su discerner où était l'humanité.

Le citoyen germaniste me reçut assez mal. Selon lui l'incident Joindy n'avait pas l'importance que je lui attribuais. Le germaniste faisait ainsi une légère confusion. Il s'imaginait que je lui demandais ce qu'il pensait de ce que je lui demandais, tandis que je lui demandais ce que je lui demandais.

Cependant j'envoie au citoyen germaniste le présent cahier, pour qu'il y trouve sur l'incident Joindy les renseignements qu'il ne m'a pas encore donnés sur l'histoire de Liebknecht.

Le citoyen germaniste m'ayant ainsi fait quelque loisir, je me rendis chez monsieur le docteur bourgeois conservateur monarchiste réactionnaire. C'est un homme de bon conseil : quand il est content de nous, je commence à me méfier. Je lui soumis les renseignements que j'avais. A mesure qu'il avançait dans sa lecture sage et lente son visage posément ridé s'éclairait :

— Monsieur le citoyen, prononça-t-il avec la douceur aimable que je redoute, c'est avec un plaisir toujours ancien que je vois les principes solides et conservateurs, que vous nommez réactionnaires, si puissamment enracinés aux cœurs des citoyens que vous nommez révolutionnaires. Je ne vous reprocherai pas d'avoir expulsé monsieur Joindy : nous avons institué, pour assurer le silence et la bonne ordonnance de nos assemblées délibérantes, la censure avec exclusion temporaire. Vous avez censuré, vous avez exclu temporairement : vous avez bien fait. Il est impossible qu'une Assemblée ait

les moyens de travailler si elle est à la merci des perturbateurs. Je ne vous reprocherai pas d'avoir défendu monsieur Liebknecht : nous avons établi des lois qui protègent monsieur le Président de la République et Leurs Majestés les Souverains étrangers. Vous nous imitez. Je ne vous en veux pas. Vous avez raison. Il est indispensable que les grands de ce monde ne soient pas à la merci des perturbateurs. Sinon, comment pourraient-ils conserver le monde; comment pourraient-ils garder la société, si on ne les gardait eux-mêmes. Et puis, vous avez invité monsieur Liebknecht à venir à l'Exposition; monsieur Millerand le recevra au seuil de l'Exposition, lui montrera le Palais des Congrès. Vous ne pouvez pas lui faire déplaisir. Crier *à bas Liebknecht!* Un socialiste ! C'est un peu comme si monsieur Loubet criait : *A bas le schah de Perse!* Non, cela ne se fait pas.

Je m'en allai sentant combien l'ironie un peu lourde de ce dernier docteur était excessive.

AVANT LA PREMIÈRE QUINZAINE

L' « AURORE »

Numéro du samedi 2 décembre

Chronique Financière

Dans le rapport du 26 septembre, publié dans notre numéro du 21 octobre dernier, j'écrivais ceci : « L'Aurore *n'a pas de Bulletin financier et beaucoup d'amis bienveillants s'en étonnent.* » *Depuis la publication de ce rapport, le nombre de ces amis s'est accru et je me suis rendu à leurs observations.* « *A une époque où la fortune mobilière du pays est répartie entre tant de mains, me disent-ils, le journal qui ne tient pas quotidiennement sa clientèle au courant de ce qui intéresse le crédit public n'est pas complet. Fatalement, la plupart de ses lecteurs se trouvent dans la nécessité d'acheter un second journal, auquel les moins fidèles finissent par se tenir, surtout s'ils n'ont pas le loisir d'en lire deux.* » *Le raisonnement est juste. Va donc pour un Bulletin financier de* l'Aurore ! *Il sera fait le mieux et le plus scrupuleusement possible ; mais il est bien entendu qu'il n'engage en quoi que ce soit la rédaction politique du journal et laisse entière son indépendance.*

ERNEST VAUGHAN

Samedi 16 décembre

P. S. — M. de Boissandré écrit dans *la Libre Parole :* « On prétend que M. Clemenceau va se résigner à entrer au *Figaro.* » J'informe M. de Boissandré que cette nouvelle est de pure invention. Aucune proposition ne m'a été faite du *Figaro* ou de tout autre journal, et je n'ai jamais envisagé cette éventualité.

G. C.

cahier du 5 janvier 1900

lundi 18 décembre

Notre directeur E. Vaughan a reçu, hier, la lettre suivante :

Paris, 17 décembre 1899

Mon cher Vaughan,

Je vous prie de recevoir ma démission de rédacteur de l'Aurore, *motivée, comme vous le savez, par un dissentiment de rédaction que je juge grave.*

En vous quittant, ainsi que des collaborateurs qui étaient des amis, j'emporte le regret de laisser inachevée la commune campagne de justice dont j'ai la fierté de revendiquer ma part.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments affectueux.

G. Clemenceau

Notre directeur a répondu :

Mon cher Clemenceau,

Je ne puis que m'incliner devant la résolution que vous croyez devoir prendre et sur laquelle il m'a été impossible de vous faire revenir.

Je regrette bien sincèrement votre départ, comme le regretteront tous les lecteurs de l'Aurore, *et, ni eux, ni moi, n'oublierons les nobles et généreuses campagnes poursuivies par vous, avec tant de cœur et tant de talent, depuis la création du journal.*

J'ajouterai que je considère et considérerai toujours la maison comme étant la vôtre et que la place qui vous est due, la place d'honneur, vous y sera toujours réservée.

Croyez, mon cher Clemenceau, à mes plus affectueux sentiments.

Ernest Vaughan

mardi 19 décembre

A des Amis de *l'Aurore*

Des amis de *l'Aurore*, émus par le départ de Clemenceau, me font part de leurs inquiétudes et sollicitent de moi quelques éclaircissements.

« Votre silence, me disent-ils, serait pour nous la preuve » que M. Clemenceau a jugé de sa dignité et du respect de » ses idées, qui sont les nôtres, de ne pas rester plus long- » temps avec vous. »

Il ne m'appartient pas de donner plus d'explications que Clemenceau n'a jugé à propos d'en donner lui-même. Ce que je puis affirmer, c'est que la séparation qui vient d'avoir lieu, et, je le répète, à mon très grand regret, n'est en aucune façon de nature à modifier les sentiments d'affection et d'estime que nous avons l'un pour l'autre et que *l'Aurore* continuera, sans rien changer à son programme, à combattre pour la Justice et pour la Liberté.

ERNEST VAUGHAN

Vendredi 22 décembre

Un des meilleurs articles que Gohier ait écrit contre l'argent, intitulé : *De l'argent*, conclu ainsi :

Tout mal vient de l'argent.

Et l'aveuglement du peuple est étrange, quand il choisit pour oracles, quelquefois pour idoles, les plus vils sectateurs de l'argent. Nous avons vu de ces démagogues de *high life* exercer dans notre prétendue démocratie une stupéfiante influence. L'un, marquis dont les ancêtres étaient déjà fameux par leurs malheurs conjugaux sous Louis XIV ou par leurs

trahisons sous Louis XVI, insatiable de luxe, tirant des sommes énormes de la bêtise populaire et des affaires véreuses, n'a jamais eu contre Gambetta de plus fort argument que de l'appeler « fils d'épicier »; contre Rouvier, que de l'appeler « commis de magasin »; contre tous ses adversaires, que de les appeler « gueux faméliques, va-nu-pieds, sans-le-sou ». Les travailleurs du faubourg trouvent que ce sont là, réellement, des tares inexpiables et que le citoyen marquis parle bien. Un autre, Italien venu de la Calabre pour enseigner le patriotisme aux Français, ayant amassé une fortune insolente, dispose de la plus redoutable puissance de publicité dans le pays, voit à ses pieds les ministres, les magistrats et les journalistes. « Il a soixante millions »: c'est la magique formule qui le rend sacré pour le gouvernement comme pour la foule. Presque toute la presse appartient aux hommes d'argent, reçoit leurs ordres et fait leurs besognes. Parce que la Congrégation est aujourd'hui la plus grande puissance financière, elle sera demain maîtresse de la plupart des journaux.

Pleins de respect pour l'argent, les électeurs peuplent le Parlement de représentants à châteaux; c'est les administrateurs et les gros actionnaires des compagnies industrielles ou financières, des mines, des entreprises de transport ou de colonisation, qu'on charge de défendre les intérêts de l'État contre leur intérêt personnel; c'est les millionnaires qu'on invite à s'accabler d'impôts pour dégrever les malheureux; c'est les capitalistes exploiteurs du travail qu'on engage à défendre les travailleurs contre l'oppression du capital. Et puis, on s'étonne du résultat.

Il faut, pour lutter contre l'argent, et pour lutter sans argent, des hommes capables de se passer d'argent, de rester affranchis de l'argent; des hommes qui n'aient pas derrière eux des histoires d'argent; des hommes qui ne comptent ni amis, ni compagnons de plaisir, ni complices, ni créanciers parmi les manieurs d'argent; des hommes qui ne soient ni cupides ni jouisseurs — ou du moins qui se contentent des fortes jouissances de la colère et des âpres jouissances du mépris.

URBAIN GOHIER

L'AFFAIRE ZOLA

« L'Aurore » du mardi 19 décembre

Lettres au général de Galliffet et à M. Waldeck-Rousseau

Mercredi, le procès que M. Ernest Judet m'a intenté en dénonciation calomnieuse, doit être plaidé à la neuvième chambre. Et, à la veille de ce procès, je crois nécessaire de publier la lettre que j'ai écrite au général de Galliffet, les deux lettres de lui que j'ai reçues en réponse, et enfin la lettre que je viens d'adresser à M. Waldeck-Rousseau.

***

A Monsieur le général de Galliffet, Ministre de la guerre.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Un rédacteur du *Petit Journal*, M. Ernest Judet, au moment où je devais comparaître devant le jury de Versailles, a publié deux articles diffamatoires contre la mémoire de mon père, dans lesquels il a cité de prétendues lettres du colonel Combe, où mon père, lieutenant à la légion étrangère, et se trouvant en Algérie (1832), était violemment accusé d'avoir détourné une somme, faisant partie de la caisse du régiment.

Le 3 août 1898, j'ai argué ces lettres de faux et dénoncé M. Ernest Judet comme ayant fait usage de faux. Le juge d'instruction, M. Flory, chargé d'instruire cette affaire, a rendu une ordonnance par laquelle il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre, les lettres lui semblant être authentiques. Et M. Ernest Judet, s'appuyant alors sur cette ordonnance, m'a poursuivi en dénonciation calomnieuse, affaire encore pendante aujourd'hui.

Je me permets donc, monsieur le Ministre, de m'adresser à vous, pour que vous me donniez les moyens de défendre la mémoire de mon père, en me défendant moi-même. Et j'attire votre attention sur le cas très grave que soulève la

question, au point de vue général de l'honneur militaire, dont vous avez la garde.

Admettons un instant que les lettres du colonel Combe soient authentiques, ou du moins qu'elles n'aient pas été forgées de toutes pièces. Il est certain dès lors qu'elles ont été volées aux archives du ministère de la guerre et remises à M. Ernest Judet, pour l'usage diffamatoire qu'il en a fait. Vous n'ignorez pas que les dossiers secrets des officiers sont sacrés, qu'on ne les communique même pas aux familles, qu'il y a là un pacte de silence, qu'on ne peut rompre, sans que toute sécurité soit détruite dans le commandement. Et, devant ce détournement de pièces qui aurait eu lieu pour servir la plus basse vengeance, je vous demande formellement une enquête. Il faut qu'on sache comment et par qui le dossier secret d'un officier a pu être volé au ministère de la guerre et porté à un journal, pour qu'il en fasse une arme ignoble et lâche, dans une querelle politique.

Toujours dans le cas où ce dossier existerait, je vous demande en outre, monsieur le Ministre, qu'il me soit immédiatement communiqué. Il serait vraiment monstrueux qu'on l'ait ouvert pour un adversaire sans scrupule et qu'on le referme pour moi, qu'on en refuse la communication au fils de l'homme, mort il y a plus d'un demi-siècle, dont on a violé la sépulture. Puis, un dossier n'est pas fait seulement de deux lettres accusatrices. Mon père n'a subi aucune condamnation. Il y aurait donc eu non-lieu ; et, dans ce cas, n'ai-je pas le droit de connaître toute l'enquête qui aurait abouti à ce non-lieu ? Comment ! l'accusation est produite à grand fracas, et l'on me refuserait la défense, on enfouirait de nouveau le dossier, sous le prétexte qu'il est secret, que personne, pas même moi, ne peut le connaître ! Un pareil jésuitisme est impossible, il faut que le dossier me soit remis tout entier, s'il est vrai qu'il y a un dossier.

Moi, je le nie encore, et j'ai donc l'honneur, monsieur le Ministre, de formuler nettement ma demande. Dans le cas où existerait le dossier dont *le Petit Journal* a publié deux pièces, je vous prie de m'autoriser le plus tôt possible à en prendre l'entière connaissance. Et, s'il s'agit d'une exception, si la question ne peut être tranchée par vous, veuillez la sou-

mettre au conseil des ministres. Il ne s'agit pas seulement pour moi d'apporter des faits nouveaux au tribunal qui doit me juger sur le délit de dénonciation calomnieuse. J'ai surtout le devoir sacré de défendre la mémoire de mon père, salie bassement pour éviter le bagne à une bande de menteurs et de faussaires.

Veuillez, monsieur le Ministre, agréer l'assurance de ma haute considération.

Paris, 9 décembre 1899.

EMILE ZOLA

***

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

Cabinet
du Ministre

N° 1215

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 14 décembre 1899.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 décembre courant par laquelle vous demandez :

1° Qu'une enquête soit faite dans le but de découvrir comment et par qui M. Judet, rédacteur au *Petit Journal,* aurait eu communication du dossier personnel de votre père, qui servait comme lieutenant dans la Légion étrangère, en 1832 ;

2° Que ce dossier vous soit communiqué.

Je donne des ordres pour qu'il soit procédé immédiatement à l'enquête que vous sollicitez, et je vous ferai connaître les résultats auxquels elle aura abouti.

En ce qui concerne votre deuxième demande, je ne puis que m'en référer à la réponse qui vous a été faite le 13 juillet 1898 par un de mes prédécesseurs, relativement au même objet, c'est-à-dire que les dossiers personnels des officiers déposés dans les archives administratives du Ministère de la Guerre sont des dossiers secrets, constitués uniquement

en vue de besoins administratifs et qui ne peuvent être communiqués à des tiers, même aux familles des intéressés.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

GALLIFFET

***

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

Cabinet
du Ministre

N° 1215

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 16 décembre 1899.

Monsieur,

Pour faire suite à ma lettre du 14 décembre courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder, conformément à la demande que vous m'avez adressée, le 9 décembre, pour découvrir comment et par qui M. Judet, rédacteur au *Petit Journal,* aurait pu avoir communication du dossier de votre père, M. François Zola, conservé aux archives administratives du ministère de la guerre.

En premier lieu, cette enquête a permis d'établir que, des deux lettres du colonel Combes, reproduites dans le numéro du *Petit Journal* en date du 18 juillet 1898, celle désignée sous la rubrique « deuxième lettre du colonel Combes » figure *seule* au dossier de M. François Zola. Il n'y existe aucune trace de l'autre lettre désignée sous la rubrique « première lettre du colonel Combes ».

En second lieu, il résulte de la déclaration très nette du sous-chef du bureau des archives que le dossier de M. François Zola lui a été demandé en 1897 et a été remis, par lui, à un officier du ministère qui, en raison de ses attributions, avait qualité pour prendre communication des dossiers conservés aux archives. Le dossier a d'ailleurs été réintégré quelque temps après.

Cet officier étant actuellement décédé, il n'est plus possible de connaître les motifs qui l'ont porté à consulter ce dos-

sier et qui, seuls, auraient pu permettre de vérifier le bien ou mal fondé d'une opération que rien ne paraît justifier.

C'est d'ailleurs, peut-être, à la suite de ce fait, que l'un de mes prédécesseurs prit, au mois de juin 1898, une décision interdisant la communication d'aucun dossier déposé aux archives administratives, sans un ordre écrit signé du Ministre.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

GALLIFFET

***

A Monsieur Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, président du conseil des ministres.

Monsieur le Président,

Je me permets de vous soumettre les documents ci-joints:

La copie d'une lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser au général de Galliffet, ministre de la guerre;

Les copies des deux réponses que le général de Galliffet a bien voulu me faire.

Ces documents vous permettront de vous mettre au courant de la question. Elle est très simple. Mon père aurait un dossier administratif au ministère de la guerre, comme ayant servi, à titre de lieutenant, dans la légion étrangère, en 1832. Deux pièces de ce dossier, deux lettres du colonel Combe, auraient été volées et remises à M. Ernest Judet, rédacteur au *Petit Journal*, qui les a rendues publiques, dans un but diffamatoire. Pour défendre la mémoire de mon père, je n'ai donc eu d'autre moyen que de remonter aux sources, en demandant la communication du dossier tout entier, s'il existe. Et, à cela, le général de Galliffet me répond que ce dossier ne peut pas m'être communiqué, parce que « les dossiers personnels des officiers déposés dans les archives du ministère de la guerre sont des dossiers secrets, constitués uniquement en vue de besoins administratifs ».

Cette réponse me ferait sourire, si je n'avais pas le cœur si atrocement serré. Naturellement, les dossiers secrets sont secrets, et si j'ai demandé que le dossier secret de mon père me fût communiqué, c'est justement parce qu'il n'est plus se-

cret, qu'il a été lâchement, bassement communiqué en partie à un journal, pour la plus immonde des besognes. On l'a communiqué à un adversaire, et on ne me le communiquerait pas à moi, le fils de l'homme diffamé ! On a fait publier des lettres d'accusation, et on ne me fournirait pas la défense, que les autres pièces du dossier doivent contenir ! Nous sommes ici dans l'exception, et dans une exception cruelle, où j'espère avoir pour moi tous les honnêtes gens. Sans doute, je ne demanderais pas à connaître un dossier secret, puisqu'il est entendu qu'on ne le communique pas. Mais je demande à connaître le dossier de mon père, qu'un crime prévu par la loi a rendu public, et qui doit dès lors être remis dans mes mains, par simple justice, sans que j'aie à parler de générosité.

Or, monsieur le président, je crois savoir que, parfois, dans des occasions graves, les dossiers personnels de certains officiers ont été remis soit au président du conseil des ministres, soit au président de la République. Et je vous demande donc de bien vouloir porter devant le conseil des ministres, que vous présidez, la question de la communication que j'ai sollicitée et que le général de Galliffet a cru devoir me refuser, en se basant sur l'usage. Il ne saurait se blesser que j'en appelle au gouvernement tout entier, dans un cas où il ne cherche évidemment qu'à couvrir sa responsabilité. A situation exceptionnelle, il y a toujours lieu de donner une solution exceptionnelle. Et c'est pourquoi je fais appel au conseil des ministres, et au président de la République lui-même, leur demandant de trancher la question en toute dignité et en toute justice. Il est impossible qu'une assemblée d'esprits sages et probes refuse au fils le moyen de défendre la mémoire de son père, dans les conditions spéciales où le cas se pose.

Et veuillez remarquer, monsieur le président, combien j'ai raison d'insister, après la seconde lettre du général de Galliffet, dans laquelle il reconnaît que la communication criminelle d'une pièce d'un dossier secret n'a pu être faite que par un officier, employé au ministère de la guerre, mort aujourd'hui, que, seule, la pudeur l'empêche de nommer. Cet officier est le colonel Henry. Et, dès lors, comment ne

pas se dire que « la première lettre du colonel Combes », qui n'est point au dossier, qui n'existe donc pas, est un faux? Et comment ne pas soupçonner que « la seconde lettre », en passant par les mains d'un faussaire notoire, a dû s'y défigurer? Pour tout esprit loyal, la communication entière du dossier au fils du diffamé s'impose, à la veille du procès que le complice du faussaire ose lui intenter, en traitant de dénonciation calomnieuse le juste effort de faire un peu de lumière dans ces honteuses ténèbres.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Paris, 16 décembre 1899.

ÉMILE ZOLA

*
* *

J'attends la réponse de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres.

ÉMILE ZOLA

« L'Aurore » du jeudi 21 décembre

La Réponse de M. Waldeck-Rousseau

Voici la réponse que j'ai reçue hier matin de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres, à la lettre dans laquelle je lui demandais que le dossier administratif de mon père me fût communiqué.

PRÉSIDENCE
DU CONSEIL
—
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
—
Cabinet
du Ministre
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 20 décembre 1899.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil des ministres a, d'accord avec le ministre de la guerre, décidé que le dossier de M. Zola père serait mis à votre

disposition au ministère de la guerre, où vous pouvez en prendre connaissance sans déplacement.

Le fait que le secret des dossiers personnels avait été violé à votre préjudice a motivé cette exception à une règle générale, et je m'empresse de porter cette décision à votre connaissance.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le président du conseil,
ministre de l'intérieur et des cultes,

WALDECK-ROUSSEAU

Je remercie M. Waldeck-Rousseau, et je remercie le gouvernement tout entier, de la décision juste et loyale qu'il a bien voulu prendre.

Le procès en dénonciation calomnieuse qui m'est fait, vient d'être renvoyé au 24 janvier. J'ai donc le temps d'aller prendre connaissance du dossier de mon père, à mon heure, dans les conditions nécessaires à la manifestation complète de la vérité.

C'est la vérité seule que j'ai toujours voulue, et je suis convaincu que tous les hommes de bonne foi m'aideront dans mon enquête.

ÉMILE ZOLA

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

« L'Aurore » du samedi 16 décembre

La section clermontoise de la Ligue, après avoir pris connaissance de l'article de M. Henry Leyret (*Aurore*, 26 novembre 1899), sollicite respectueusement de M. le président de la République l'acte d'humanité et d'apaisement que serait la grâce des huit malheureux condamnés : Meunier, Chevry, Bury, Liard-Courtois, Bouysset, Lardaux, Grangé et Philippe.

Elle invite le comité central à prendre l'initiative d'une propagande pour obtenir l'abrogation des lois d'exception

de 1894 sur les menées anarchistes; demande, dans ce but, au Comité central, de provoquer sur ce sujet l'avis des sections de la Ligue.

La section clermontoise de la Ligue a décidé également de protester contre le projet d'amnistie et d'envoyer au chef de l'État et au gouvernement une adresse ainsi conçue :

« La section clermontoise de la Ligue adresse un respectueux hommage à M. Loubet, président de la République française,

» Exprime sa confiance au ministère de défense républicaine et l'invite à poursuivre son œuvre pour assurer le triomphe de la justice et la consolidation des principes de solidarité républicaine. »

« Le Siècle » du vendredi 22 décembre

La grâce de Liard-Courtois

M. le président de la République avait déjà gracié Monod, l'un des cinq détenus de l'île Royale, qui avaient été recommandés à sa haute clémence par la *Ligue des Droits de l'homme et du citoyen*, sur le rapport de M. Joseph Reinach.

Par décret en date du 10 décembre et sur la proposition de M. le ministre de la justice, le président de la République vient de gracier un autre de ces malheureux, Courtois, condamné à la transportation par le jury de la Gironde pour avoir pris le nom ou le sobriquet de Liard.

« L'Aurore » du mercredi 20 décembre

Le comité central de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, ému des récentes et graves nouvelles venues d'Arménie, exprime le vœu que le gouvernement de la République avise à empêcher le renouvellement des massacres qui ont décimé, en 1896, une population sans défense et désolé l'humanité tout entière.

DE L'AFFAIRE DREYFUS

« L'Aurore » du samedi 16 décembre

Le colonel Picquart vient d'assigner le greffier de la Cour d'appel de Paris pour se faire restituer les papiers saisis chez lui, il y a bientôt dix-huit mois, lors de l'ouverture de l'instruction Fabre.

« L'Aurore » du lundi 18 décembre

Kis-Jenoë, 6 décembre, 9 heures matin

Duc de Luynes, Dampierre,

Je lis dans les journaux votre dépêche. Je regrette profondément que vous ayez choisi cet incident futile pour complimenter ce juif immonde et lui confirmer votre sympathie.

Je croyais que vous connaissiez mes sentiments pour ce personnage dont le royalisme n'est qu'une manœuvre et l'attitude dans cette triste affaire Dreyfus une pure affaire digne de sa race.

Il ose encore parler de duel et d'honneur, oubliant sa fameuse parade !

Je trouvais qu'il était temps de rompre définitivement avec lui, et j'espère que cela sera fait.

Amitiés. PHILIPPE

CONTRE LES BARBARES

« L'Aurore » du samedi 16 décembre

Une ligue vient de se former sous ce titre : *Union populaire contre les courses de taureaux.*

Siège : 48, rue Notre-Dame-des-Victoires. But : Obtenir la revision... de la loi Grammont, et en attendant s'opposer par tous les moyens aux courses de taureaux. Cotisation : Cinquante centimes par an. Secrétaire général : Notre excellent confrère Fernand Lefèvre du *Rappel*.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD & Cie, 9, rue du Pont. — 1702

communication, c'est-à-dire que nous donnons à chacun des deux le nom et l'adresse de la personne — qui reçoit l'abonnement payé, — qui paye l'abonnement reçu.

Nous publierons sur feuille rose les souscriptions que nous aurons reçues par la poste; nous prions nos correspondants d'adopter pour ces insertions un signe à reproduire dans leurs lettres de souscription, sur le modèle uniforme : 1. A. B. à Orléans.

Ce premier cahier vaut 1 fr. 50.

Nous vendons l'exemplaire au prix marqué; nous vendons pour la propagande :

2	exemplaires	à 10 %	pour 2 fr.	70
5	—	à 20 %	pour 6	»
10	—	à 30 %	pour 10	50
20	—	à 40 %	pour 18	»
50	—	à 50 %	pour 37	50
100	—	à 60 %	pour 60	»

Administration et rédaction le lundi et le jeudi, de 2 heures à 7 heures.

Nous publierons vraiment notre état de situation : nous avons tiré ce premier cahier à 1,300 exemplaires; outre les 211 exemplaires des abonnements annuels gratuits,

nous l'envoyons à 3 services d'échange.
— à 36 abonnés ferme,
— à 172 abonnés éventuels

Nous publierons dans le prochain cahier les principaux documents commentés de la préparation du Congrès socialiste national et en partie la discussion, à la Chambre, de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION, 17, rue Cujas

troisième édition

JEAN JAURÈS

ACTION SOCIALISTE

PREMIÈRE SÉRIE

Un fort volume in-18 jésus de 560 pages. . . . . 3 fr. 50

LE SOCIALISME ET L'ENSEIGNEMENT

Instruction - Éducation - Culture

La loi scolaire; le budget de l'enseignement:

L'enseignement primaire; l'enseignement moral donné au peuple par les instituteurs;

L'enseignement secondaire; la crise de l'enseignement secondaire; la question du baccalauréat;

L'enseignement supérieur; la question des Universités; l'extension universitaire;

La question religieuse; Léon XIII et le catholicisme social;

Les libertés du personnel enseignant; interpellation Thierry Cazes;

L'enseignement laïque et l'enseignement clérical: réponse à M. d'Hulst;

Science et socialisme:

La fonction du socialisme et des socialistes dans l'enseignement bourgeois;

La question sociale dans l'enseignement.

LE SOCIALISME ET LES PEUPLES

La guerre - Les alliances - La paix

Les écoles militaires; la loi militaire; le budget de la guerre;

L'éducation militaire; l'armée républicaine;

La paix et la revanche; la question d'Alsace-Lorraine; la France et l'Allemagne;

La France et la Russie; la « double alliance »: le Tsar à Paris:

La France en Orient; les massacres d'Arménie; la guerre de l'indépendance crétoise; la guerre gréco-turque;

La guerre hispano-américaine;

L'affaire de Fashoda.

Deuxième cahier *du 20 janvier 1900*

CHARLES PÉGUY

Cahiers de la Quinzaine

PARIS
19, rue des Fossés-Saint-Jacques

Ces cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires : la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Pour élargir la propagande, nous avons réduit le prix de l'abonnement annuel à huit francs, prix considérablement inférieur au prix de revient. Tous les abonnements sont valables pour cette année d'essai, du 5 janvier au 20 décembre inclus, — soit pour 24 cahiers. Les abonnements sont payables au besoin en plusieurs fois.

Nous servons dès à présent 225 abonnements gratuits à 225 destinataires, dont 203 instituteurs et institutrices, destinataires dont les noms et adresses nous ont été donnés soit par nos correspondants, soit par les « Journaux pour tous », œuvre à laquelle collaborent déjà la plupart de nos lecteurs, et dont nous les entretiendrons longuement dans un de nos prochains cahiers.

Nos correspondants peuvent nous aider :

en souscrivant des souscriptions mensuelles régulières ou des souscriptions extraordinaires :

en s'abonnant :

en abonnant leurs amis et toutes personnes à qui ces cahiers conviendraient :

en nous donnant des abonnements à servir à des personnes à nous indiquées d'ailleurs par nos correspondants ou par les « Journaux pour tous » :

en nous donnant les noms et adresses des personnes à qui nous servirions utilement des abonnements éventuels ou des abonnements gratuits payés d'ailleurs :

en nous envoyant des documents et renseignements.

DU SECOND PROVINCIAL

Nyons, 13 janvier 1900,

Mon cher Péguy,

Je regrette de ne pouvoir m'abonner à tes *Cahiers de la quinzaine*. Moins heureux encore que l'Agrégé provincial, j'ai juste cent sous par jour pour vivre, avec ma femme. Je ne puis pour le moment songer qu'aux journaux quotidiens et au *Mouvement socialiste*, auxquels je reste abonné.

D'ailleurs, je n'approuve pas l'idée des *Cahiers de la quinzaine :* c'est une nouvelle revue, socialiste. *Le Mouvement* est bon, et doit être continué, et j'espère qu'il progresse. Mais tes cahiers prennent, dès le premier, l'allure d'une revue de polémique très personnelle, et contre *des* camarades socialistes, contre *certains* camarades socialistes. Je condamne cela.

Il est toujours intéressant et utile de savoir ce que pense un camarade, qui a le loisir et la faculté de penser beaucoup. Il importe aussi qu'une publication périodique ne contienne pas exclusivement les idées d'un seul camarade.

Surtout quand il a les tendances mauvaises de tes

39804

cahiers : la minorité d'un congrès a le devoir et le droit de défendre toutes ses opinions, mais, puisqu'elle a accepté de participer au Congrès, elle est moralement tenue d'en respecter les décisions (elle et ceux dont elle représente les tendances). Par raison, et par discipline, dans l'intérêt supérieur de la cause. Qu'ensuite elle fasse campagne pour amener les membres du Congrès suivant à ses idées, je le veux bien. Mais il n'est pas bon qu'elle déclare tout de suite et brutalement qu'elle donne tort au Congrès, qui « a piétiné sur un de nos plus chers espoirs ».

Il est plus mauvais encore que toutes ces attaques contre le Congrès et que le Triomphe de la République et que l'affaire Liebknecht se résolvent en insinuations contre le parti guesdiste, et en assauts furieux ou en coups d'épingle irritants contre Guesde, Zévaès... Je ne les défends pas, ne veux pas les défendre, et n'ai pas à les défendre. Mais à quoi riment ces attaques? Exposez vos idées personnelles sur la méthode, l'action, la doctrine etc., et tâchez d'y gagner la masse des guesdistes. Si le Conseil national commet une faute de tactique, ayez une meilleure tactique. S'ils sont conduits par des gens qui ne sont qu'ambitieux, montrez votre désintéressement. Guesde et d'autres qui le suivent croient bien servir le socialisme; ils ont peut-être le

tort de vouloir en être les maîtres : conquérez à vos convictions la masse des socialistes, et vous n'aurez plus rien à faire contre les guesdistes. La guerre personnelle amène aux antipathies irréconciliables, et aux divisions perpétuées. Vous arriveriez à une scission dans le Parti et à des luttes acharnées, ou bien, pis encore, vous formeriez un groupe aussi irréductible qu'isolé. Que chacun combatte pour le socialisme, et toujours et exclusivement contre le capitalisme. N'est-ce pas la conduite de Jaurès, de Gérault et autres militants, qui ont nos convictions, notre désintéressement, et l'expérience de plus d'années de lutte?

Défaut secondaire de tes cahiers : ils sont trop longs.

Pour terminer, une idée qui me passe par la tête : il faudrait des brochures de propagande très courtes, il en faudrait des distributions gratuites à des millions de citoyens. Pour cela une caisse de propagande alimentée par des souscriptions régulières et irrégulières. N'y aurait-il pas moyen de creuser cette idée? Il importe beaucoup de conquérir les bourgeois au socialisme, cela se fait de plus en plus; il importe surtout de le faire connaître à des millions d'ouvriers et de paysans.

LE SECOND PROVINCIAL

RÉPONSE PROVISOIRE

Mon cher ami,

La seule réponse définitive et valable que je puisse faire à ta critique sévère sera la teneur même de ces cahiers. Il est donc indispensable que je te les envoie et que tu les lises attentivement. Tu ne peux t'abonner : mais nous avons prévu cela. Justement parce que nous sommes un essai d'institution communiste et non pas une réussite d'entreprise capitaliste individuelle, nous envoyons nos cahiers à ceux de nos amis qui nous les demandent. Je reviendrai plus tard sur cette institution.

Tu retrouveras dans le premier cahier quelques réponses provisoires à tes critiques particulières : j'ai supposé que mon lecteur serait et resterait abonné à *la Petite République*, à *l'Aurore*, au *Matin*, et surtout au *Mouvement Socialiste* ; je n'ai donc jamais entendu instituer une concurrence économique ou intellectuelle entre *le Mouvement* et *les cahiers* ; je demande qu'on s'abonne au *Mouvement* et ensuite aux cahiers ; si l'on ne peut s'abonner aux deux, je demande qu'on s'abonne au *Mouvement* et j'envoie quand même les cahiers.

Le Mouvement est bon, et doit être continué, et j'espère, et je suis assuré qu'il progresse. Mais pourquoi t'imaginer que je veux le remplacer, ou le doubler : il suffit de feuilleter le premier cahier pour s'apercevoir que non. C'est une idée ancienne et individualiste, il me semble, que de faire des revues séparément complètes :

selon cette idée une revue essaye de se suffire à elle-même, elle essaye de se comporter comme si elle était seule dans le monde, elle traite en ennemie et concurrente et rivale toute revue amie, ainsi qu'on la nomme alors. Étant collectiviste, j'ai pensé que les cahiers seraient ma partie dans un tout collectif, dans un ensemble ; je n'ai pas supposé qu'il n'y avait jamais eu de *Mouvement Socialiste*, de *Revue Socialiste,* et de *revue blanche*, ni aucune revue, ni aucun journal; non seulement je ne les ignore pas, mais je suis fondé sur eux, je m'appuie à eux, veuillent ou non veuillent ; j'admets comme étant dit tout ce qu'ils ont dit; je recopie les journaux, parce qu'il n'est pas facile d'en garder les coupures ; je ne recopie pas les revues, que l'on peut garder facilement. Je ne dis rien qui soit dit ailleurs, parce que cela serait inutile, et contraire à la division du travail. Je renonce à toute concurrence, imitant ainsi les relations des deux grandes revues socialistes, parce que la concurrence est bourgeoise.

La polémique, l'attaque et la défense des camarades sont un sujet très grave et sur lequel je te répondrai longuement aussitôt que je le pourrai. Tu condamnes cela : en admettant que tu sois mon juge, attends au moins que j'aie présenté ma défense. Depuis une récente affaire on admet communément que l'on ne doit pas condamner un accusé avant de l'avoir entendu en sa défense.

Il ne s'agit nullement de savoir ce que pense un camarade, parce qu'il a le loisir de penser beaucoup ; il ne s'agit nullement de faculté : il s'agit d'écouter ce que dit un camarade qui, pour un an, s'est fait le loisir de faire imprimer la vérité. Une publication périodique

peut présenter la vérité complémentaire. — Je reviendrai d'ailleurs sur cette question de la vérité.

Je reviendrai aussi sur les obligations des minorités. — Mais je ne parle au nom d'aucune minorité, au nom d'aucune majorité, au nom d'aucune unanimité, au nom d'aucun groupe, au nom d'aucune société, au nom d'aucun parti. Pour un an je parle en mon nom : ai-je le droit de le faire? c'est une question, à laquelle toi-même tu ne pourras donner de réponse qu'après que tu auras entendu mes raisons. Or, je ne pouvais te donner mes raisons qu'en instituant des cahiers libres; toutes les revues socialistes auraient été fermées à ces raisons, car je t'avertis qu'elles auraient constitué des communications de nature à blesser au moins une ou deux organisations nationalement constituées. La résolution du Congrès n'a pas prononcé sur des raisons données un jugement, contestable ou incontestable : non, elle a défendu, interdit que l'on présentât même certaines raisons. Ayant à les présenter, je suis forcé de les présenter dans un cahier libre : car tu penses bien que je ne veux pas les présenter chez des bourgeois, même républicains.

Je reviendrai, dans les mêmes conditions, sur les obligations du délégué envers les résolutions du Congrès.

Je ne te permets pas de supposer que toutes ces attaques contre le Congrès et que le Triomphe de la République et que l'affaire Liebknecht soient présentés à seule fin d'insinuer contre les guesdistes, insinuations contre le parti guesdiste et assauts furieux ou coups d'épingles irritants contre Zévaès et Guesde. J'admets seulement que tu constates, comme tu l'as fait très his-

toriquement, que les premiers se résolvent dans les seconds. Je parle souvent des guesdistes, en particulier de Zévaès et de Guesde, pour deux raisons : la première est de mon institution même : je parle souvent d'eux parce que les périodiques autorisés n'en parlent pas selon toute la vérité ; je fais donc l'appoint, le complément; je fais alors cette fonction complémentaire dont je t'ai plus haut donné à peu près la définition; ainsi les guesdistes ont dans mes cahiers une place plus grande que celle qu'ils ont dans la réalité; la seconde raison est du réel même; il suffit d'avoir assisté au Congrès, à sa préparation, à l'affaire Dreyfus, pour avoir partout constaté le guesdisme et heurté le guesdiste ; je tâche donc de donner aux guesdistes dans mes cahiers une place telle que la place qu'ils occupent ainsi dans tous les périodiques socialistes, autorisés et libre, y compris les cahiers, dans l'ensemble des périodiques socialistes, soit aussi grande que la place qu'ils occupent dans la réalité. Ce que je dis de la place est valable pour la nature et pour la qualité, ainsi de suite.

Il est presque injurieux que tu aies pu supposer que j'aie choisi ou incliné les réalités pour y trouver le guesdisme. J'ai trouvé le guesdisme dans le socialisme comme j'ai trouvé le jésuitisme dans le catholicisme. On peut nier qu'il y soit ainsi. Je serai heureux de discuter les négations. Ce n'est pas de ma faute si j'ai vu les guesdistes au Congrès. Ce n'est pas de ma faute si Liebknecht a écrit dans une revue publique, — les revues étrangères sont tout de même publiques, et publiées, — qu'il était, — tu sais pourquoi, et comment, — contre les dreyfusards; ce n'est pas de ma faute si ensuite M. Marcel Hutin rapporte et publie, dans *l'Écho*

de Paris, que Liebknecht lui a nommé « Guesde et Lafargue, les principaux représentants du socialisme scientifique en France », si M. Hutin publie que M. Liebknecht lui a dit: « J'entretiens avec Guesde une correspondance assidue. » Ce n'est pas de ma faute si j'ai vu sur les murs de Paris, avant le Triomphe de la République, l'affiche des guesdistes avec celle de M. Paulin Méry. Elle y était. Je l'ai vu. Je le dis. J'avais porté mon compte rendu à une revue amie: je nomme ainsi les revues que j'aime et non pas celles que je combats. Le directeur l'accepta, non sans quelque hésitation. Puis il eut de la peine, hésita encore, et très amicalement me dit: « Ça va bien, mais tout de même on ne peut pas laisser le mot de *guesdistes*. Ils ne veulent pas qu'on les nomme des guesdistes. Ils sont le Parti ouvrier français. Guesde a sauté, un jour que je lui parlais de guesdistes. Après le Congrès nous ne pouvons pas les nommer comme ils ne veulent pas qu'on les nomme. Il y a eu réconciliation. » Sur le moment j'acquiesçai, n'aimant pas à faire des ennuis. Puis je me ressaisis, et il me sembla que cette fois encore j'étais obligé à l'impolitesse: car si l'expression d'*allemanistes* par exemple est une expression commode et inexacte, vu que les allemanistes sont des hommes libres et n'ont aucun chef, l'expression de *guesdistes* au contraire est une expression commode et rigoureusement exacte, en ce sens qu'il y a au moins plusieurs guesdistes qui ne sont pas des hommes libres. C'était donc bien guesdistes que je voulais dire, et non pas Parti ouvrier français. J'aurais donc changé une expression dans mon compte rendu, non point parce qu'elle aurait été inexacte, comme on le doit, mais par une considération de parti. Mon compte

rendu n'aurait donc pas été sincère, mais favorable à quelques-uns. Et alors de quel droit, par quel privilège aurais-je été sincèrement sévère pour ce prêtre qui gesticulait, pour ce sous-officier qui posait? — Je pouvais, diras-tu, ne parler pas de cette affiche. — Mon compte rendu aurait donc été favorablement incomplet, c'est-à-dire inexact, c'est-à-dire faux. Et de quel droit, par quel privilège aurais-je vu pour la critiquer l'affiche des nationalistes, et n'aurais-je pas vu, pour la critiquer, l'affiche des guesdistes? Nous devons même aux nationalistes l'égalité de la justice et de la critique.

Je n'insinue pas contre les guesdistes, que je ne confonds nullement avec le Parti ouvrier français. Quand les guesdistes font des machinations insinuantes, je les rends autant que je le puis par des expressions machinées insinuantes : l'histoire étant l'image de la réalité, l'expression étant l'image du fait. Quand je me prononce personnellement, je le fais toujours avec la franchise indispensable.

Je reviendrai sur la valeur d'un congrès, sur le contrat socialiste, sur la tactique, sur l'unité, sur la prétendue scission.

Je crois que je combats plus que jamais pour le socialisme entendu purement, je crois que je combats contre un capitalisme; il n'y a pas seulement des capitalismes d'argent : Guesde est un capitaliste d'hommes. La révolution politique bourgeoise a libéré les hommes, ou du moins elle a été censée les libérer; nous voulons affranchir les biens pour parfaire la libération des hommes; ceux de nous qui commencent par commander ou par asservir des révolutionnaires, — c'est tout un, — bien loin qu'ils avancent dans la révolution sociale,

au contraire sont en retard en arrière de la révolution bourgeoise.

Nous reviendrons sur l'expérience des luttes passées.

Mes cahiers sont trop longs : ce sont des cahiers; ils sont longs quand la quinzaine est épaisse. Le premier n'aurait pas été si long si Liebknecht n'avait pas donné jusqu'à trois articles et jusqu'à la matière de trois interviews ; celui-ci ne serait pas aussi long si Vaillant n'avait pas combattu aussi longuement la proposition de loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. Mes premiers cahiers seront forcément beaucoup plus gros, parce que je ne peux pas ne pas enregistrer la préparation du Congrès : j'ai donc à rattraper six mois de passé, pendant que le présent marche de son pas régulier. Quand je n'aurai plus qu'à noter le présent, mes cahiers seront naturellement moins longs. — J'ai calculé mes devis de longueur à peu près pour le temps du provincial que je supposais : qui a moins de temps n'aura qu'à moins lire. — Je reviendrai sur la composition des cahiers.

Ton idée est bonne, et je travaille à la réaliser : car toutes les brochures de propagande qui ne seraient pas conformes à la vérité seraient des brochures de mauvaise propagande. Il ne suffit pas de prêcher : il faut d'abord savoir ce que l'on prêche ; il ne suffit pas de prêcher le socialisme : il faut d'abord savoir ce que c'est que le socialisme, et jamais nous ne le saurons si la discussion n'est pas libre.

Mettrons-nous en brochures de propagande le discours de Vaillant ? Irons-nous vanter au peuple, qui est en général simple et droit, la *dictature impersonnelle du*

prolétariat ? Mais le premier citoyen libre à qui nous adresserons la parole nous dira simplement et droitement : « Pardon, monsieur, mais je voudrais seulement savoir quelles personnes exerceront la dictature impersonnelle de la classe ouvrière. »

Mettrons-nous en brochures de propagande le discours de Guesde ? Nous lirons au peuple ces paroles de Guesde, que j'emprunte à la page 176 du Compte rendu sténographique officiel, au milieu de la page : « (Le camarade Zévaès) avait ainsi tracé la frontière que l'on ne franchit pas, entre la partie des pouvoirs publics que le prolétariat organisé doit conquérir en période même bourgeoise, et la partie des pouvoirs publics qu'il ne peut emporter qu'en période révolutionnaire, à coups de fusil ! » Puis nous lirons au même ces paroles du même, empruntées à la page 185 du même Compte rendu : « Les travailleurs organisés se considérant comme dupes, les uns prêteront l'oreille à la propagande par le fait ; ils se diront : puisqu'il en est de mon propre parti de classe comme des autres partis politiques, et que nous sommes condamnés à faire la courte échelle à quelques-uns, qui se servent de nos épaules pour se hisser au pouvoir, adressons-nous aux choses, n'ayant rien trouvé du côté des hommes. Les hommes les ayant trompés, ils n'auront plus de foi que dans les éléments, que dans la chimie révolutionnaire, et vous aurez recruté pour l'anarchie.» Nous lirons au peuple ces deux citations: mais alors le premier venu, l'ouvrier des manufactures d'armes, le chimiste, l'ancien artilleur, l'ancien fantassin, ou même l'homme de bon sens nous dira : « Je vous demande pardon, monsieur, mais il me semble que monsieur Guesde conseille les balles et déconseille les

bombes ; il y a pourtant de la poudre dans les cartouches derrière les balles ainsi que dans les bombes ; et c'est la même chimie révolutionnaire qui enseigne à fabriquer la poudre des balles et la poudre des bombes ou obus, étant donné qu'on nomme obus les bombes lancées au canon, et bombes les obus placés à la main. » — « En quoi, dira le voisin, peu au courant de la rhétorique et des antithèses, en quoi les bombes sont-elles plus des éléments, et les cartouches plus des hommes ? » Que saurons-nous répondre à ces bonnes gens ? Irons-nous enseigner plus savant que nous ?

Il ne suffit pas de propager, propager. Nous devons faire attention à ce que nous propageons. Toute propagande qui n'est pas de vérité entière est mauvaise. L'étiquette ne suffit pas. Pendant les massacres d'Arménie un député socialiste allemand disait à un étudiant français : « Nous ne nous sommes pas emballés dans toute cette affaire comme les députés français; nous étions mieux informés : nous savions, nous, que c'étaient les Arméniens qui étaient les capitalistes. »

LA PRÉPARATION
DU CONGRÈS SOCIALISTE NATIONAL

Jaurès et beaucoup de bons socialistes recommandaient depuis longtemps l'unité socialiste comme étant la condition nécessaire de l'action complète. Ainsi dans *la Petite République* du samedi 1er juillet, au moment où la situation républicaine s'éclairait un peu, où la situation socialiste allait se compliquer, sous ce titre : *Action complète*, Jaurès concluait :

Et ainsi, par tous les chemins, nous revenons à la même conclusion. C'est à l'unité socialiste qu'on aboutira, toutes les fois qu'on voudra sérieusement agir.

Je sais bien que les organisations résistent encore : mais qui ne voit que des crises comme celle que nous venons de traverser émietteraient et ruineraient le parti, s'il ne se constituait vite à l'état d'unité? Des militants ont dit ces jours-ci que par l'intermédiaire de ce journal quelques socialistes voulaient « mener » tout le parti. Mais c'est nous au contraire qui, en pressant l'unification du parti socialiste, préparons la subordination de ce journal au parti unifié.

Quand tous les groupes socialistes de France auront délibéré dans des congrès périodiques, quand ils auront fixé les questions de tactique, quand ils auront élu pour un an une commission permanente chargée de parer aux difficultés soudaines et tenue de rendre ses comptes au congrès, tous les journaux socialistes seront nécessairement les interprètes, les défenseurs de la pensée commune du parti.

Où veut-on aujourd'hui, dans la dispersion du parti, que nous cherchions, aux heures redoutables, conseil et point d'appui? Nous n'avons pas peur des responsabilités et nous sommes heureux, dans cette tourmente obscure où tous nous étions troublés, d'avoir affirmé sans détour notre pensée. Mais qui ne voit que les militants sont exposés aux erreurs les plus redoutables s'ils ne peuvent être en contact permanent avec tout le parti?

Or cela sera impossible tant que celui-ci ne sera pas organisé et unifié.

Les Fédérations socialistes du Doubs, du Haut-Rhin, du Jura, de l'Ain et de la Côte-d'Or, qui devaient exercer au Congrès même une si importante et si heureuse influence, envoyèrent ou traitèrent la question d'envoyer au citoyen Dubreuilh, secrétaire du Comité d'entente, à Paris, les propositions suivantes, reproduites, et commentées par Jaurès, dans *la Petite République* du mercredi 12 :

Chers citoyens,

Dans la crise que traverse actuellement le Parti socialiste français, nous, Fédérations socialistes de l'Est, qui avons une égale estime et une même confiance dans les grandes organisations socialistes, nous sommes douloureusement surpris par les divisions et les luttes qui surgissent de toutes parts.

Nous espérions, dernièrement, que le Comité d'entente était un premier pas vers l'unité socialiste, et nous souhaitions de toutes nos forces voir enfin le Parti socialiste français unifier sa tactique d'un bout du territoire à l'autre.

Car il nous est impossible à nous, fédérations de province, de pouvoir établir des différences entre telles ou telles organisations et jeter l'anathème, aujourd'hui sur telle personnalité, demain sur telle autre.

En fait, l'opinion publique, la classe prolétarienne, confond en un même parti tous ceux qui se réclament du so-

cialisme; et si nous devons nous séparer de quelques citoyens compromettants, cette exécution doit se faire au nom du parti socialiste tout entier.

Ainsi, nous sommes de ceux qui hésitent à se rendre aux raisons que l'on a fait valoir pour justifier la présence de Millerand dans le ministère Galliffet; et nous sommes prêts à approuver l'attitude du parti socialiste révolutionnaire, d'une partie de l'alliance communiste et du citoyen Renou.

Mais si nous nous solidarisons avec cette tactique, ne serait-ce pas implicitement condamner, blâmer des organisations qui nous sont chères, comme le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, et nous séparer de personnalités que nous aimons, comme le citoyen Jaurès?

Aussi regrettons-nous profondément, de toutes nos forces, l'absence d'un organisme central, qui permette de connaître la pensée des groupes socialistes, même les plus éloignés, et qui détermine la conduite à tenir.

Nous sommes frappés des différences d'action qui se produisent déjà dans une même organisation. Ici, dans l'Est, nous sommes résolument constitués en un parti de classe, ne voulant reconnaître aucune fusion, aucun contact avec les partis bourgeois, fussent-ils radicaux socialistes, et nous nous étonnons de voir fleurir dans d'autres régions d'aussi singulières alliances, parce que nous les croyons contraires aux principes essentiels de notre parti.

Les élections sénatoriales sont aussi le sujet des interprétations les plus contraires. Et la part que le socialisme prend dans les pouvoirs publics de la République bourgeoise n'est pas décidée d'une façon uniforme dans l'esprit de chaque socialiste.

Elle varie selon les latitudes et selon les nécessités de l'action locale électorale. Cette situation ne peut que réserver les plus cruelles surprises et les lendemains les plus douloureux à notre parti.

Et nous serions heureux que le Comité d'entente prît en considération notre vœu de voir le parti socialiste unifié dans sa tactique, dans son programme, dans son action, et faire que ce qui est permis ici ne soit pas interdit ailleurs.

Nous marchons vers la décentralisation. Les faits sont là

pour le prouver, puisque même dans les organisations qui sont le plus unies, il n'y a pas d'homogénéité dans l'action.

Donc nous ne demandons pas de voir renaître, sous une autre forme, une nouvelle organisation, contrôle, direction autoritaire.

Non, nous ne voulons pas non plus la disparition des organisations existantes. Nous désirons que lorsqu'il s'agit d'interpréter un point du programme socialiste, cette interprétation soit le résultat du parti socialiste consulté dans son ensemble.

Nous estimons qu'il pourrait être formé un comité fédéral par département, réunissant tous les groupes, de quelque école qu'ils se réclament, un par arrondissement à Lyon, à Paris. Les comités fédéraux seraient consultés par une commission permanente nommée à un congrès annuel de tous ces comités fédéraux.

Une organisation analogue a été réalisée par la Fédération des bourses du travail, les résultats en sont probants, éclatants.

Il y aurait aussi à déterminer l'organisation de campagnes électorales, des réunions, la création et la diffusion des brochures, et faire en sorte que les efforts des élus soient dirigés méthodiquement pour le plus grand bien de nos idées.

Voilà notre conception.

Nous la soumettons à votre approbation.

Le lendemain *jeudi,* sous le titre: *la vraie question,* Jaurès commençait ainsi:

L'entrée de Millerand au ministère peut être diversement jugée par les militants. Mais elle ne saurait justifier en aucune mesure les tentatives de scission. Elle pose au contraire devant le prolétariat un problème nouveau, et ce problème ne peut être résolu ni par quelques individus, ni par quelques organisations. Il ne peut être résolu que par le parti tout entier.

La Petite République du samedi 15 reproduisait le manifeste suivant, communiqué à la presse dès la veille, jeudi (1):

A la France ouvrière et socialiste

Citoyens,

En sortant du groupe dit d'Union socialiste de la Chambre, qui venait de fournir un gouvernant à la République bourgeoise, les représentants de la France ouvrière et socialiste organisée n'ont pas obéi à un simple mouvement de colère, pas plus qu'ils n'ont entendu limiter à la protestation d'un moment leur action commune.

Il s'agissait d'en finir avec une politique prétendue socialiste, faite de compromissions et de déviations, que depuis trop longtemps on s'efforçait de substituer à la politique de classe, et par suite révolutionnaire, du prolétariat militant et du parti socialiste.

La contradiction entre ces deux politiques devait infailliblement se manifester un jour ou l'autre. Et par l'entrée d'un socialiste dans un ministère Waldeck-Rousseau, la main dans la main du fusilleur de mai, elle s'est manifestée dans des conditions de gravité et de scandale telles qu'elle ne permettait plus aucun accord entre ceux qui avaient compromis l'honneur et les intérêts du socialisme et ceux qui ont charge de les défendre.

---

(1) *La Petite République* datant du lendemain et non du jour où elle paraît.

Le parti socialiste, parti de classe, ne saurait être ou devenir, sous peine de suicide, un parti ministériel. Il n'a pas à partager le pouvoir avec la bourgeoisie, dans les mains de laquelle l'État ne peut être qu'un instrument de conservation et d'oppression sociale. Sa mission est de le lui arracher pour en faire l'instrument de la libération et de la Révolution sociale.

Parti d'opposition nous sommes, et parti d'opposition nous devons rester, n'envoyant des nôtres dans le Parlement et autres assemblées électives qu'à l'état d'ennemis, pour combattre la classe ennemie et ses diverses représentations politiques.

C'est dans cet esprit que, depuis un siècle, c'est sur ce terrain que, depuis la Commune notamment, s'organisent et agissent les classes ouvrières des Deux Mondes en un grand parti international, dont nous eussions été indignes et qui eût pu justement nous accuser de désertion, si, sur le champ de bataille national dont nous sommes responsables, nous n'avions maintenu la tactique en dehors de laquelle il n'y a pas de victoire possible.

Décidés à mener jusqu'au bout cette œuvre de salut socialiste, rien ne pourra nous diviser. L'union la plus étroite s'impose, que nous nous engageons à maintenir.

Et nous comptons sur les travailleurs de France pour répondre à notre appel, en signifiant à ceux qui tenteraient encore de les détourner de leurs intérêts et de leur devoir de classe, que l'heure des dupes est passée. Nous comptons sur eux pour, instruits par l'expérience, se serrer plus compacts autour du drapeau et mener avec nous jusqu'au triomphe définitif le bon combat, le

combat nécessaire de la classe ouvrière contre la classe capitaliste, de la Révolution contre toutes les réactions coalisées.

POUR LE PARTI OUVRIER FRANÇAIS :

Le Conseil national :

BACH, conseiller municipal de Toulouse ; J.-B. BÉNÉZECH, député de l'Hérault ; Bernard CADENAT, CARNAUD, députés des Bouches-du-Rhône ; Ch. BRUNELLIÈRE, conseiller municipal de Nantes ; René CHAUVIN ; G. DELORY, maire de Lille ; DUFOUR, député de l'Indre ; FERRERO, député du Var ; FERROUL, député de l'Aude ; Ed. FORTIN ; Gabriel FARJAT ; Jules GUESDE ; KRAUSS, député du Rhône ; Paul LAFARGUE ; Raymond LAVIGNE ; H. LÉGITIMUS, député de la Guadeloupe ; H. MILLET, conseiller municipal de Romilly ; PASTRE, député du Gard ; PÉDRON, PRÉVOST, ROUSSEL, maire d'Ivry ; SAUVANET, député de l'Allier ; Alexandre ZÉVAÈS, député de l'Isère.

POUR LE PARTI SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE :

La Commission administrative :

ALLARD, député du Var ; ARGYRIADÈS ; Eugène BAUDIN ; J.-L. BRETON, député du Cher ; CALMELS ; CHAUVIÈRE, député de la Seine ; COUTANT, député de la Seine ; Louis DUBREUILH ; EBERS ; Pierre FOREST ; Albert GOULLÉ ; GUYOT ; E. LANDRIN, conseiller municipal de Paris ; H. LE PAGE ; St. LÉTANG, député de l'Allier ; Léon MARTIN ; PAQUIER ; Louis PARASSOLS ; Henri PLACE ; Eugène RESTIAUX ; Maxence ROLDES ; Marcel SEMBAT, député de la Seine ;

Eugène THOMAS, conseiller général de la Seine; Edouard VAILLANT, député de la Seine; WALTER, député de la Seine.

POUR L'ALLIANCE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE :

Les secrétaires et les élus :

BERTHAUT, conseiller municipal de Paris; DEJEANTE, député de la Seine; FAILLET, conseiller municipal de Paris; Arthur GROUSSIER, député de la Seine; MARCHAND et PASQUET, secrétaires de l'Alliance.

Sous ce titre: *la lutte de classe*, le même jour, Jaurès répondait au manifeste:

Ou je ne comprends pas le sens du manifeste élaboré par Guesde et Vaillant, ou il est la condamnation amère, brutale, offensante, de la lutte que nous soutenons ici depuis quinze mois contre la barbarie cléricale et les crimes de l'État-Major.

Ce n'est pas seulement sur la constitution du ministère que porte leur arrêt. L'incident Galliffet n'est qu'une occasion et un prétexte. Sur ce point, nous démontrerons sans peine que la crise récente, qui pourra pour le socialisme avoir les résultats les plus féconds, aurait eu une marche bien meilleure si ceux qui nous accusent ne s'étaient pas opposés sourdement depuis une année à l'unité socialiste, à l'organisation d'ensemble de notre parti. Mais la condamnation qu'ils portent contre nous va bien au delà de la crise ministérielle et remonte bien plus haut.

Lorsque le manifeste dit: « Nous comptons sur les travailleurs de France pour répondre à notre appel en

signifiant à ceux qui tenteraient encore de les détourner de leurs intérêts et de leur devoir de classe que l'heure des dupes est passée »; lorsqu'il dit encore: « Il s'agit d'en finir avec une politique prétendue socialiste, faite de compromissions et de déviations, que depuis trop longtemps on s'efforçait de substituer à la politique de classe », je reconnais l'esprit et le texte même du manifeste que Guesde publiait il y a un an, pour blâmer notre intervention active dans l'affaire Dreyfus.

C'est la même bataille qui recommence. Ce n'est pas nous qui portons les premiers coups; nous les réservions à l'ennemi capitaliste, militariste et clérical. Mais nous acceptons le combat. Nous l'acceptons dans le journal; nous l'acceptons dans les réunions publiques; nous l'acceptons surtout devant le parti socialiste tout entier, que nous reconnaissons comme juge suprême et suprême arbitre.

Je demande à Guesde et à Vaillant, qui lancent contre nous des accusations si acerbes, d'accepter la convocation d'un Congrès général du socialisme, ouvert à tous les groupes qui reconnaissent explicitement les trois principes essentiels posés par le Comité d'entente; devant ce Congrès, je crois pouvoir démontrer qu'ils se trompent, qu'ils ont mal compris et mal appliqué, depuis deux ans, le principe de la lutte de classe, et que c'est nous qui avons été les vrais combattants du combat prolétarien, les vrais gardiens de la tradition révolutionnaire.

De quel droit se refuseraient-ils, eux et leurs amis, à ce débat solennel et nécessaire d'où la méthode de notre parti doit sortir plus claire et plus ferme, éprouvée par une discussion sérieuse ?

Prétendront-ils que quand ils ont prononcé, tout est dit ? Je ne suppose pas qu'ils veuillent imposer au grand parti socialiste et au prolétariat un régime de tutelle et de silence.

Diront-ils que ce Congrès ne servirait qu'à envenimer les divisions ? Ce qui les crée, ce qui les envenime, c'est la guerre sourde et sournoise de groupe à groupe et d'homme à homme. Ce n'est pas la grande et large discussion publique devant un parti majeur et conscient qui saura bien nous rappeler les uns et les autres au respect des principes et à la solidarité socialiste.

D'ailleurs, plus rien n'est à craindre, car il ne pourra être prononcé au Congrès aucune parole plus âpre et plus blessante que celles que le manifeste contient contre nous. En tout cas, nous, nous voulons discuter, et dès maintenant la discussion est ouverte. Nous saurons, pour l'honneur de notre parti, la maintenir au-dessus de nos justes ressentiments.

La lutte de classe est le principe, la base, la loi même de notre parti. Ceux qui n'admettent pas la lutte de classe peuvent être républicains, démocrates, radicaux ou même radicaux-socialistes : ils ne sont pas socialistes. Reconnaître la lutte de classe, c'est dire que dans la société d'aujourd'hui il y a deux classes, la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat, qui sont dans de tels rapports que l'entier développement de l'une suppose la disparition de l'autre.

Les prolétaires modernes, à demi affranchis dans l'ordre politique, aspirent à l'affranchissement économique. Ils prétendent à l'indépendance, au bien-être, au plein exercice de toutes leurs facultés. Or, il n'y a indépendance, bien-être, maîtrise de soi que par la propriété.

Et comme dans le système capitaliste et bourgeois la propriété est le privilège d'une minorité, les travailleurs, les prolétaires ne pourront arriver tous à la propriété qu'en révolutionnant le système même de la propriété. Il faut que tous les moyens de production, les usines, l'outillage, le sol, deviennent la propriété de la communauté sociale qui en déléguera l'usage aux travailleurs organisés et affranchis. Donc, les prolétaires ne peuvent parvenir à l'entier développement humain que par la propriété communiste, négation de la propriété capitaliste et bourgeoise. La loi de croissance du prolétariat moderne est donc en contradiction absolue avec le système de propriété sur lequel repose la classe bourgeoise. Il y a lutte essentielle, interne, fondamentale des deux classes.

Dès lors, il serait puéril d'attendre de la classe en possession qu'elle se dépouille elle-même de son privilège, qu'elle renonce spontanément à ce qu'elle considère comme son droit. Elle pourra, ou par philanthropie, ou sous la pression des événements, consentir telle ou telle réforme, tel ou tel sacrifice, mais quand il faudra « faire le saut », franchir le pas décisif, passer du système capitaliste au système communiste, elle résistera de toutes ses forces. C'est donc de lui-même que le prolétariat doit attendre le salut : il ne doit être une annexe, une dépendance d'aucun parti bourgeois ; il doit se constituer en parti distinct, en parti de classe, en parti socialiste.

Mais je le demande à tous les militants ; je le demande à Guesde et à Vaillant eux-mêmes ; et j'aurai demain et les jours qui suivront bien d'autres questions encore à leur poser : Est-ce que le prolétariat, ainsi constitué

révolutionnairement en parti de classe, va se désintéresser de toutes les agitations du milieu capitaliste et bourgeois ? Est-ce qu'il va dire : « Il y a des questions qui ne me regardent pas. La question Dreyfus est hors de ma sphère. Que l'État-Major ait condamné et torturé un innocent, qu'il ait accumulé, pour le perdre, les faux, les crimes, les trahisons, c'est l'affaire des pouvoirs bourgeois et je n'y veux dépenser ni mon temps ni ma force. »

Je dis que ce serait la pire abdication et la pire humiliation. Ce serait la négation même du grand rôle de classe du prolétariat. Il doit être demain l'humanité elle-même : il a donc charge dès aujourd'hui de tous les intérêts humains.

Quelle diminution pour lui s'il laissait à cette classe bourgeoise, qu'il veut éliminer de l'histoire, l'honneur d'avoir cherché la vérité et rétabli la justice ! Quoi ! Ce sont des socialistes, ce sont des révolutionnaires, qui voulaient que, seuls, Trarieux, Reinach, Waldeck-Rousseau, Scheurer-Kestner, fissent jaillir la lumière et éclater la vérité vengeresse ! Ce sont des apôtres de la lutte de classe, qui voulaient laisser à la classe bourgeoise, à la classe ennemie, toute la gloire et toute la force morale de ce combat !

Guesde nous a dit souvent : « Regardons-les se battre, marquons les coups et tirons parti contre tous des vérités révélées par eux. » Mais le but de la Révolution prolétarienne, c'est de créer enfin l'humanité, et quand autour d'un homme accablé par la puissance des bourreaux conjurés une bataille s'engage, le prolétariat ne regarde pas les autres se battre : il se bat lui-même.

Nous qui voulons détruire tous les parasitismes, nous

ne voulons pas être les parasites des vérités trouvées par d'autres. Il nous plaît, pour l'honneur du prolétariat et pour sa force de Révolution, qu'il ait par ses militants découvert et dénoncé lui-même les faux de l'État-Major, les crimes de la Haute Armée ; il nous plaît qu'il ait mis sur ce drame impérissable la marque de sa pensée et de sa générosité. Il nous plaît que la bourgeoisie elle-même soit obligée de dire que sans le prolétariat révolutionnaire elle n'aurait pu faire justice à un des siens. Car le moyen le plus décisif d'annuler une classe, c'est d'exercer à sa place, et pour elle, les hautes fonctions qu'elle ne sait plus, qu'elle ne peut plus remplir.

Même dans les conflits d'ordre purement économique, même dans les grèves, c'est une force pour les prolétaires de se sentir fiers de leur classe, et je plains ceux qui s'imaginent, en éteignant la grande flamme intérieure du prolétariat, hâter l'heure du soulèvement.

Mais quoi que fassent les chefs de groupe obstinés en de mauvaises bouderies, le résultat est acquis : il est inscrit dans l'histoire. C'est bien la classe ouvrière, c'est bien le Parti socialiste tout entier qui a rendu possible la libération d'un innocent écrasé par toutes les forces de mensonge : nul ne peut ravir ce titre au Parti de la Révolution.

Ah ! le beau système d'équilibre et d'abstention qu'on nous prêchait entre les diverses fractions bourgeoises ! Je prouverai sans peine à Vaillant et à Guesde, qui se réclament de Marx, qu'ils sont en opposition violente avec la méthode révolutionnaire définie par Marx. Mais quelle glorieuse symétrie ! quelle belle impartialité entre Dreyfus et Deniel, entre le supplicié et les bourreaux !...

Au reste, cette impartialité prétendue n'est et ne peut être qu'apparente. En fait, aujourd'hui, par leur manifeste, Guesde et Vaillant, sans qu'ils l'aient voulu, mais par la force même des choses, travaillent contre la libération de Dreyfus.

On voit, par les discours de Déroulède, par les articles de Barrès, par les manœuvres de Quesnay, de Thiébaud, du Père Dulac, que l'abominable réaction militariste et jésuitique n'a pas perdu tout espoir d'obtenir des juges de Rennes la condamnation de l'innocent. On leur dit : « Ou Dreyfus ou les grands chefs. Aurez-vous l'audace, pour sauver ce juif, de perdre Mercier, Billot, Boisdeffre, Pellieux, Gonse, du Paty, Chanoine, Cavaignac, Zurlinden? » Et on leur murmurera demain à l'oreille : « Que craignez-vous? Le soulèvement des consciences? Le cri d'horreur du peuple? Mais vous voyez bien que les socialistes se désintéressent de Dreyfus et du procès. Ils disent bien haut qu'en les mêlant à cette affaire on leur a fait jouer un rôle de dupes. Donc, rien à craindre, les bons amis, et votre coup passera en douceur. »

Mais nous prévenons les faussaires, les traîtres, les bourreaux et les juges qu'ils auraient tort de compter sur le désarmement du prolétariat, sur la complicité par abstention de la classe ouvrière. La conscience révolutionnaire et humaine du prolétariat socialiste sera plus forte que tous les manifestes, aujourd'hui comme il y a dix mois.

Quant à nous, il est cruel assurément que les mêmes hommes qui nous ont livrés depuis un an sans défense à la bande des loups nationalistes et qui nous ont laissé porter le poids du combat, des injures et des haines,

essaient maintenant d'exploiter l'incident Galliffet pour nous accabler. Mais si cet excès d'injustice nous révolte, il ne nous abat pas. Nous continuons la bataille, et si les juges de Rennes, circonvenus par les ignominieuses manœuvres de la réaction, sacrifiaient une fois de plus l'innocent pour sauver les grands chefs criminels, demain encore, malgré les conseils d'abstention, malgré les manifestes d'excommunication, malgré les prétendus rappels à la lutte de classe faussée, rapetissée et travestie, nous nous dresserions, à nos risques et périls, pour crier aux généraux et aux juges qu'ils sont des bourreaux et des infâmes. Et les auteurs du manifeste, tout fiers de leur belle inaction révolutionnaire, auraient encore tout le loisir de nous reprocher « nos compromissions bourgeoises ».

A demain, pour la suite du débat, jusqu'à ce que nous puissions nous expliquer avec nos accusateurs devant notre juge suprême, devant le parti socialiste tout entier, réuni en un Congrès national pour dégager sa méthode, préciser sa tactique, organiser son unité et apaiser de sa volonté souveraine les discordes des groupes et les rivalités des hommes.

La Petite République du dimanche 16 reproduisait la lettre suivante, du citoyen Carnaud, député :

Paris, le 14 juillet 1899,

Mon cher Jaurès,

Ci-joint la copie d'une lettre à Guesde dont vous ferez ce qu'il vous plaira. Que vous la publiiez ou non, j'ai voulu dégager ma responsabilité de la rédaction d'un manifeste que je trouve injuste envers vous et vos amis.

Recevez l'expression de mes sentiments affectueux.

CARNAUD

Paris, le 14 juillet 1899,

Au citoyen secrétaire, pour l'intérieur, du Parti ouvrier français

Mon cher Guesde,

Retenu chez moi par la maladie, je n'ai pu, à mon grand regret, me trouver mardi soir au Conseil national, où, si j'avais été présent, je me serais efforcé d'obtenir la suppression de certains passages du manifeste au bas duquel mon nom figure, ce matin, dans *la Petite République*, passages que je ne saurais approuver.

Inquiet, dès le début de l'affaire Dreyfus, sur la nouvelle tactique inaugurée par quelques-uns de nos amis politiques, appartenant au groupe des indépendants, je n'ai pu donner mon entière adhésion à une action qui nous faisait coudoyer des ennemis déclarés du parti socialiste et des gens tarés, tels que les Reinach, les Trarieux, les Waldeck-Rousseau, etc. Ces réserves faites, je n'ai pu cependant me refuser à constater les services rendus à notre cause par une campagne qui a mis à nu les plaies du militarisme.

L'entrée de notre ami Millerand dans un ministère Waldeck-Rousseau-Galliffet a augmenté plus violemment encore mes inquiétudes et mon trouble. Nous sommes sortis, à ce moment, du groupe socialiste, mes amis et moi, afin qu'en cas de conspiration et de tentative de coup d'État de la part du massacreur de Mai, il fût encore possible au Parti ouvrier de rallier tous les socialistes autour du drapeau.

Ce devoir une fois accompli, il fallait éviter tout reproche et toute attaque à des hommes qui ont accepté notre doctrine, et dont la tactique seule ne peut plus être approuvée par nous. Si l'avenir nous donne raison, je veux pouvoir tendre une main fraternelle à ceux qui auront pu se tromper sur les moyens à employer pour atteindre le but que nous poursuivons ensemble, mais que je crois de bonne foi.

J'accepte donc du manifeste du Conseil national tout ce qui explique et justifie ma conduite; mais non ce qui peut être de nature à froisser des hommes que je respecte, en je-

tant la suspicion sur leurs intentions que, malgré les divisions du moment, je continue à croire bonnes.

Recevez, mon cher Guesde, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

CARNAUD

Le même jour Jaurès continuait sa réponse :

QUI TROMPE-T-ON ?

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans le manifeste de Vaillant et de Guesde, ce n'est pas la passion injuste et violente dont il témoigne : ce sont les formes ambiguës dont il s'enveloppe.

Si Vaillant et Guesde avaient dit nettement, franchement : « Jaurès, Allemane, Gérault-Richard, Fournière et les autres ont compromis le parti socialiste en s'engageant dans l'affaire Dreyfus », ils auraient provoqué la protestation presque unanime du parti ; car aujourd'hui, après le faux Henry, après l'enquête, après l'arrêt de la Cour de cassation, après la révélation de tous les crimes de la haute armée jésuitique, il n'y a pas un groupe socialiste qui ne sache gré aux militants de la première heure, à ceux qui ont cherché, vu et dit la vérité. Quelle honte pour le socialisme français, quand Dreyfus innocent sera libéré demain, si l'humanité pouvait nous dire : Vous avez laissé à quelques bourgeois courageux l'honneur de lutter contre le crime collectif du militarisme clérical !

Guesde et Vaillant le savent : et voilà pourquoi, n'osant nous attaquer sur ce point à découvert, ils affirment seulement en paroles flétrissantes et vagues que nous avons déserté « depuis longtemps la lutte de

classe ». Ils ajoutent, et c'est l'outrage le plus sanglant qui puisse être adressé à un militant, à un homme, que nous avons essayé de duper le prolétariat et le parti socialiste. « Le temps des dupes est passé », disent-ils. Mais ils ont beau envelopper de formules vagues leurs accusations, peut-être pour inscrire plus aisément au bas de leur manifeste telle ou telle signature, les signataires du manifeste ne peuvent pas s'y tromper plus que nous-mêmes. Ils ne peuvent prétendre qu'il s'agit de la combinaison ministérielle, sur laquelle d'ailleurs nous nous expliquerons. Il s'agit d'une politique « de déviation, de compromissions, de duperie » pratiquée « depuis longtemps ». Ou ces paroles n'ont pas de sens, ou Guesde et Vaillant signifient qu'en luttant depuis quinze mois contre l'État-Major et les prêtres dans l'affaire Dreyfus, nous avons fait dévier le parti socialiste et nous l'avons dupé. Puisque c'est leur pensée, ils auraient dû la formuler explicitement. Mais, je le répète, ceux qui ont signé après eux ne peuvent pas s'y tromper : comme Guesde et Vaillant, ils condamnent notre attitude dans l'affaire Dreyfus.

— Mais j'ai le droit de demander alors : qui trompe-t-on? Nous touchons ici à une vraie crise de conscience, où la discipline étroite et mécanique des groupes, substituée à la vivante et libre unité que nous voulons fonder, a faussé, non seulement tous les sentiments de camaraderie et d'amitié, mais toutes les notions morales.

Dans quelles étranges impasses sont acculés les meilleurs ?

Notre vaillant ami Maxence Roldes a été, dans l'affaire Dreyfus, un des militants de la première heure.

Candidat socialiste aux élections législatives contre M. Brisson, il a affirmé nettement la nécessité de la revision. Il a reproché à M. Brisson ses timidités, ses faux-fuyants ; et sa parole généreuse et forte, toute nourrie de doctrine socialiste et animée de passion révolutionnaire, a un moment ébranlé la circonscription. C'est avec la même puissance de pensée et de combat qu'au Creusot, à Montceau-les-Mines, il a aidé à la résurrection de la classe ouvrière couchée depuis vingt ans dans sa servitude comme en un tombeau. Nous vivions, nous vivons encore en communauté absolue de conscience et de pensée — et nous publions sa signature au bas d'un manifeste qui ne nous désavoue pas seulement, qui nous flétrit.

Il y a quatre jours, à la demande des militants de Gentilly, nous avons été, Gérault-Richard et moi, y donner une réunion, et je demande aux camarades si nous avons essayé de frelater la pensée socialiste, si nous n'avons pas traduit devant eux toute la grande espérance communiste avec toute la passion de notre cœur. Je leur demande si, quand ils nous reconduisaient à travers la nuit en chantant les chants révolutionnaires, ils croyaient marcher derrière des hommes qui depuis deux ans « dupent » le parti.

Le citoyen Thomas, conseiller général, a pris la parole : il a constaté la force croissante du socialisme qui obligeait la République bourgeoise elle-même, aux heures de péril, à faire appel à l'énergie socialiste. Il m'a dit, avec une haute sagesse, qu'au lendemain de la constitution du ministère, il avait convoqué les militants pour qu'on se gardât de céder à des idées irréfléchies, et il était troublé par la complexité du problème.

Coutant, qui présidait, s'est écrié en terminant : « Maintenant, j'ai une déclaration à faire. Je tiens à rappeler à Jaurès un souvenir. Il y a un an, je l'ai rencontré sur le boulevard Saint-Germain. Il m'a parlé de l'affaire Dreyfus : il m'a dit que Dreyfus était innocent, et que les crimes de l'État-Major, quand on les aurait expliqués à la France, hâteraient le discrédit du militarisme. Je ne le croyais pas alors. Aujourd'hui, je le crois : Oui, Dreyfus est innocent et les crimes de l'État-Major retomberont sur le militarisme tout entier. » Coutant fut acclamé par toute la salle. Maintenant, nous publions le nom de Thomas et le nom de Coutant au bas du manifeste qui condamne toute notre attitude dans l'affaire Dreyfus, et qui ne nous désavoue pas seulement, qui essaie de nous déshonorer.

Que se passe-t-il donc, dans le mystère des groupes, pour que notre parti, tout de franchise, d'élan et de loyale violence, puisse se donner ces apparences de traîtrise ? Nous n'accusons pas nos camarades. Nous accusons le détestable système de morcellement socialiste qui empêche les explications de se produire, les consciences de s'affirmer.

Je le demande encore à la loyauté de Pédron, qui a créé le Parti ouvrier dans l'Aube, un de ceux parmi nos aînés qui ont fait le plus de bien. Et je le demande aussi à notre jeune camarade Zévaès. Quand les groupes du Parti ouvrier nous ont appelés à Troyes et à Grenoble, il y a deux mois, avons-nous rusé avec le socialisme ? Avons-nous tenté de profiter de l'affaire Dreyfus pour atténuer la pensée socialiste, voiler la lutte de classe, faire subir à l'idée ou au parti une déviation ? C'est le collectivisme intégral et révolution-

naire que nous avons exposé et défendu, et nous avons dénoncé, dans l'abominable crime militariste couvert par la complicité de Méline, une nouvelle forme de la décomposition bourgeoise. C'est bien ainsi que l'entendait la classe ouvrière de Grenoble se développant dans les rues en un puissant cortège, au chant de *la Carmagnole* et de *l'Internationale*.

Que Pédron et Zévaès n'allèguent pas que le ministère Waldeck-Rousseau n'était pas formé alors : la moitié des élus du Parti ouvrier ont voté pour le ministère. Ils ont bien fait ; car il fallait avant tout arracher la République à la combinaison atroce et mortelle de la fourberie méliniste et de la dictature militaire à peine déguisée sous le mensonge des formes légales.

Mais surtout, ce n'est pas sur cet épisode de la crise que porte l'effort du manifeste. C'est toute notre politique depuis deux ans dans l'affaire Dreyfus que Guesde et Vaillant dénoncent. Or, il y a deux mois, cette politique était connue des groupes socialistes et ouvriers de Grenoble et de Troyes. Et c'est même parce que cette politique leur apparaissait comme une force socialiste et révolutionnaire nouvelle, que Pédron et Zévaès nous appelaient. J'y suis allé avec Gérault-Richard, et maintenant nous publions le nom de Pédron et celui de Zévaès au bas du manifeste qui nous outrage, en nous accusant d'avoir « depuis longtemps », par une politique « prétendue socialiste », « dupé » le prolétariat.

Encore une fois, quel est ce mystère et quand donc la conscience de notre parti, évidemment troublée par des manœuvres de groupes, retrouvera-t-elle, au plein jour de l'unité socialiste, sa droiture et sa loyauté ?

Je fais appel aux 86 groupes des Bouches-du-Rhône,

qui organisèrent la réunion de Marseille, et je leur demande si nous avons amorti ou détourné le mouvement socialiste. Je leur demande si après avoir exposé l'affaire Dreyfus nous n'en avons pas tiré la conclusion socialiste et révolutionnaire. « Ces officiers déguisés donnant rendez-vous au souteneur et traître Esterhazy dans le cimetière Montmartre, c'est tout le symbole de la société d'aujourd'hui : Carnaval et pourriture ! »

Et quelle admirable vibration dans toute la classe ouvrière ! Jamais dans les grandes artères de l'ardente cité le sang révolutionnaire ne battit avec plus de force. Qui osera dire qu'une lutte d'un an, qui mettait enfin en mouvement de telles passions et de telles énergies, a compromis ou fait dévier le socialisme ? Tant pis pour ceux qui sentent le flot monter et qui le jugeant trop fort et trop vaste pour l'étroite barque où les groupes de la première heure sont resserrés, au lieu d'accuser l'étroitesse de la barque, dénoncent la puissance croissante et l'ampleur du flot. Tous ensemble, et avec ceux-là même qui aujourd'hui nous accusent, nous construirons le grand et beau navire d'unité où il y aura place pour la multitude accrue des militants, et où le socialisme assignera à chacun son poste de combat sous le rouge drapeau frissonnant au vent du large.

Je laisse à Carnaud, à Cadenat, aux militants de Marseille, le soin de dire eux-mêmes si nous avons essayé de tirer à nous le bénéfice du grand combat livré dans l'affaire Dreyfus, si nous n'avons pas conseillé et rétabli l'union. Ce n'est pas à moi de rappeler les émouvantes et fortes paroles de Carnaud au banquet. Ce que je sais seulement, c'est que, avant-hier, nous avons été frappés par le manifeste comme par un

coup de couteau : et au bas du manifeste, sur la lame même du couteau, je lis le nom de Carnaud et celui de Cadenat.

Quels effroyables malentendus et quand donc tout cet imbroglio humiliant et triste s'éclaircira-t-il ? Oui, malentendu ; car il est certain que ni Carnaud, ni Cadenat, ne nous tiennent pour des compromis ou des déviés ou des dupeurs de la classe ouvrière. Et pourtant ils l'ont signé, parce qu'ils sont du « Conseil national » et qu'entre les exigences du groupe et l'intérêt général du Parti, la conscience tiraillée hésite et se trouble.

Les militants ainsi engagés essaient de calmer leur scrupule en se persuadant que ce qu'on leur demande est peu de chose. Ils s'acquittent d'un manifeste comme d'une corvée ; et ils n'ont pas l'air de prendre au sérieux les coups empoisonnés que, sous leur nom, on porte à d'autres militants.

Mais ce double jeu ne peut durer sans flétrir la dignité des uns et des autres. Ou vous nous estimez et il ne faut pas nous assassiner par une calomnie de complaisance, ou vous pensez de nous ce que disent vos manifestes, et il faut toujours et partout nous refuser la main. Si ce sont des simulacres d'exécution machinés par des simulacres d'organisations, qu'on en finisse avec cet enfantillage démoralisant et déconcertant.

Que peuvent bien penser, à cette heure, je vous prie, les socialistes, les ouvriers du Nord ? Guesde nous dénonce comme des dupeurs et des traîtres, parce que nous avons engagé le socialisme dans l'affaire Dreyfus : et *il y a trois semaines,* le Parti ouvrier de Lille, apprenant que la Ligue des Droits de l'Homme m'invitait à donner une conférence sur l'affaire Dreyfus, m'écrivait

en toute hâte : « C'est sous les auspices du Parti ouvrier que nous vous prions de venir. » Bien mieux, avant-hier, le jour même où Guesde lançait son manifeste flétrissant et où Delory, maire de Lille, contresignait de son nom respecté la dénonciation haineuse dirigée contre nous, de Pressensé allait faire une conférence à Lille sur l'affaire Dreyfus. La conférence avait lieu sous les auspices de la Ligue des Droits de l'homme, mais c'est un *adjoint de la municipalité socialiste, membre du Parti ouvrier,* qui allait attendre de Pressensé à la gare. C'est un autre adjoint de la municipalité socialiste, Debierre, qui présidait la réunion. Siauve-Évausy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, organe du Parti ouvrier, était au bureau. Assurément, dans l'immense salle de l'Hippodrome, où tant de fois avec Guesde, avec Lafargue nous avons affirmé la grande idée socialiste devant des milliers de prolétaires, les ouvriers formaient la plus grande partie du public. L'assemblée me donnait la plus haute marque d'estime qu'on puisse donner à un militant en me donnant la présidence d'honneur de moitié avec Zola. La réunion enthousiaste acclamait de Pressensé, et « le culte dreyfusiste », comme disent nos adversaires, se célébrait avec un éclat extraordinaire dans l'Église même de Guesde, à la minute exacte où Guesde lui-même nous jetait le plus violent anathème et le plus intolérable outrage.

Oui, pour la dignité de tout le parti, il est temps d'en finir. Ces désaccords, ces contradictions intimes des organisations elles-mêmes prouvent que les organisations particulières sont devenues incapables de fixer avec autorité la méthode du parti, son intérêt et son

devoir. C'est donc le parti tout entier qui doit être consulté; là nous nous heurterons, nous lutterons face à face; nous ne nous frapperons pas, sournoisement, de condamnations aiguisées dans un coin obscur. Et, après des discussions, même violentes, même brutales, nous serons tous apaisés et disciplinés par la volonté générale du parti unifié.

En attendant, nos camarades socialistes comprendront qu'en face de cette agression inqualifiable, nous adoptions la règle de conduite que nous impose notre honneur. Je suis sûr de traduire le sentiment de Gérault-Richard, de Rouanet, de Fournière, de Viviani, de Calvinhac, de tous ceux que Guesde et Vaillant ont traités en indignes en quittant le groupe socialiste sans même leur donner un mot d'explication. Leur crime, c'était d'avoir lutté, aux élections dernières, à côté de Vaillant et de Guesde, compromis ainsi eux-mêmes par le compagnonnage électoral de compromis. Leur crime c'est d'avoir cru que, dans l'intérêt de la République et du socialisme, il fallait soutenir de leur vote contre Méline, Déroulède, Motte et Drumont, un ministère pour lequel a voté la moitié du groupe de Guesde, contre lequel n'a osé voter aucun élu du groupe Vaillant.

Mais si on nous traite en indignes, que ce soit tout à fait. Nous ne voulons pas être la pêche tarée qu'on laisse à l'étalage en cachant la tare. Quand des groupes appartenant aux organisations qui nous flétrissent nous appelleront, nous les prévenons loyalement que nous considérerons cet appel comme un désaveu de la sentence portée contre nous par Guesde et Vaillant.

Je suis appelé à Toulouse le 22 juillet pour donner une réunion au profit de la Verrerie ouvrière, que nous

aidons ainsi, nous les déviés, nous les dupeurs, à payer le troisième four, à moitié fait déjà et qui sera fini en septembre. Si la Bourse du Travail estime que nous sommes en effet des « socialistes prétendus » ayant détourné le prolétariat de ses devoirs et intérêts de classe, il est indigne d'elle d'accepter notre concours.

Des groupes blanquistes, rattachés au Parti socialiste révolutionnaire, des élus et des candidats du groupe Vaillant m'ont invité, depuis que le groupe Vaillant a quitté le groupe socialiste, à aller donner une conférence à Bourges le 30 juillet. Nos camarades me disent dans leur lettre qu'ils déplorent ces scissions et qu'ils veulent lutter avec nous pour l'unité socialiste. Nous les remercions de tout cœur, et c'est avec joie que nous leur avons promis d'y aller. Mais, depuis, le manifeste offensant de leur organisation a paru. Ils comprendront qu'il ne nous convienne pas d'aller chez eux comme à la dérobée. Nous prenons donc publiquement acte de leur invitation, et s'ils la maintiennent dans les conditions nouvelles créées par le manifeste, nous viendrons à eux de tout cœur.

Nous n'avons pas besoin de prendre ces précautions avec nos camarades des Ardennes, Poulain et Lassalle; ils ont refusé de s'associer à la détestable campagne de scission et d'anathème inaugurée depuis quelques jours; et en allant, sur leur demande, à Charleville et à Sedan, le 5 et le 6 août, nous sommes assurés d'avance de trouver des socialistes révolutionnaires qui veulent sincèrement, comme nous, l'unité du parti.

Mais, en tout cas, il ne dépendra pas des grands accusateurs, qui nous flétrissent à l'improviste, d'arrêter la

propagande socialiste des excommuniés. Ils l'organiseront sur d'autres bases, et voilà tout.

Quels que soient leurs immenses services, quelle que soit leur autorité, Guesde et Vaillant ne peuvent plus à eux seuls chasser du socialisme et de l'action qui il leur plaît. Eux-mêmes, par leurs longs efforts, ont fait du socialisme un domaine trop vaste pour qu'ils puissent l'occuper souverainement et le gouverner en maîtres. De même que la propriété individuelle et la propriété corporative doivent se transformer en propriété sociale, le socialisme va cesser d'être la propriété individuelle des chefs de groupes ou même la propriété corporative des groupes eux-mêmes.

Il va devenir la propriété commune de tout le parti, de tout le prolétariat militant. Avant de socialiser tout le reste, le socialisme doit, lui-même, être socialisé.

Mais j'ai encore beaucoup et beaucoup à dire sur la crise. A demain.

La Petite République du lundi 17 publiait l'article suivant de Fournière :

PREMIÈRES IMPRESSIONS

J'arrive de Lille, et nos amis du Parti ouvrier français que j'ai vus, avant et après l'admirable réunion de l'Hippodrome, n'ont pu me cacher leur stupéfaction et leur douleur. Ce manifeste, éclatant parmi l'union socialiste pour la briser et en disperser les membres en clans hostiles, ils le connaissaient depuis quelques heures.

Je l'ignorais encore, n'ayant fait que traverser Paris en hâte, au retour de la grève de Dijon, et c'est eux qui

me le montrèrent, dans un journal de l'État-Major. Cinq minutes après, je pouvais le lire dans un autre journal réactionnaire, *l'Écho du Nord,* qui étalait sa joie en pleine première page, à renfort de titres et de sous-titres où chantaient les espérances de l'ennemi.

— Donc, nous voilà ennemis ? dis-je à un camarade de luttes de vingt ans.

— Non, répondit-il résolument. Je ne peux pas considérer comme tels des compagnons d'armes, qui ont pour programme l'expropriation de la classe capitaliste, qui combattent nos plus cruels ennemis, tandis qu'on prétend nous forcer à demeurer l'arme au pied.

— Que ferez-vous alors ?

— Le Congrès de Montluçon, l'an dernier, a décidé que nous devions adhérer au Comité d'entente socialiste. J'espère que nous aurons, au Congrès d'Épernay, qui va se tenir dans quelques semaines, des délégués qui feront appel à l'union.

J'avais oublié de vous dire que mon interlocuteur est un modeste, un discipliné qui donne son avis dans le groupe auquel il appartient ; mais il n'a jamais eu jusqu'à présent les honneurs et les responsabilités d'une délégation aux assises de son parti.

— Et si cet appel n'est pas entendu ? fis-je.

— Eh bien, adieu notre beau parti ouvrier lillois, répondit-il. Ce sera sa mort.

— Sa mort ? Pourquoi ?

— Vous le demandez. Vous savez bien pourtant qu'ici, comme en nombre d'endroits, nous n'avons conquis le pouvoir municipal que grâce à l'entente, non avec d'autres fractions socialistes, mais avec une fraction simplement républicaine. Si l'on nous force à

rompre avec des socialistes, parce qu'ils partagent le pouvoir avec des non-socialistes, c'est pour nous un devoir de conscience de rompre ici avec les radicaux. Eh bien, voilà tout, nous rendrons la mairie lilloise aux réactionnaires, qui sont ici une forte minorité.

Je fus cruel jusqu'à la férocité :

— Ne vous désolez pas. Peut-être la manière dont vos chefs entendent la politique de classe vous permettra-t-elle de conserver la mairie en la partageant avec les réactionnaires. Le pacte de Bordeaux, qui associe au pouvoir municipal les socialistes et les monarchistes, pourra servir de modèle, on pourra s'en autoriser comme d'un précédent.

— Jamais nous n'accepterons cela ici, s'écria mon camarade. Et vous le savez bien. Les pierres, à Lille, se soulèveraient d'elles-mêmes. Écoutez plutôt ce que crie la foule.

A ce moment passaient des citoyens qui se rendaient au meeting de l'Hippodrome, au cri de : A bas la calotte !

Mon camarade me serra la main et se joignit à eux.

En me rendant moi-même à cette réunion, je me disais : Les militants du Parti ouvrier vont bouder cette réunion, où Pressensé, Quillard et moi, devons parler de l'affaire Dreyfus. Liés par le manifeste de leur Conseil national, s'ils y viennent, ce sera pour « en finir avec une politique prétendue socialiste » ; ce sera pour protester « au nom de la politique de classe » contre les « compromissions » qui consistent à s'unir aux républicains pour défendre la République et contre les « déviations » qui consistent à demander justice des crimes de l'État-Major.

Arrivés dans le couloir d'accès, nous entendons une harmonie formidable. C'est *l'Internationale* qu'on chante dans l'immense salle, le chant de ralliement du Parti ouvrier. Le manifeste en main, les socialistes vont nous imposer silence, nous rappeler à la « politique de classe », nous chasser comme indignes.

Nous entrons. Une immense acclamation part de six mille poitrines et se prolonge pendant cinq minutes au moins. Le parti ouvrier lillois méconnaîtrait-il les ordres de ses chefs ?

Pressensé raconte les infamies que vous savez dans un admirable exposé de l'affaire. On l'acclame. Pierre Quillard raconte les horreurs de l'antisémitisme algérien, puis fait le procès des lois scélérates qui tiennent au bagne des innocents. On l'acclame.

Bien, me dis-je, Pressensé est un nouveau, on lui fait grâce. Quillard est un révolutionnaire non encadré ; en l'applaudissant, on remplit un devoir de courtoisie envers un invité. Mais moi, qui suis un chevronné de la Sociale, et qui ai travaillé activement et publiquement aux « compromissions » et aux « déviations », mon compte va être bon.

Et, ma foi, sans modestie, c'est mon compte de bravos qui a été bon. J'en ai même eu plus que mon mérite. Pourquoi ? Parce que je ne pouvais prononcer le nom de Jaurès sans être interrompu par les applaudissements, et que quand j'ai prononcé celui de Millerand, ç'a été une ovation qui a duré quelques minutes et s'est terminée par le ban le plus colossal que j'aie entendu battre de ma vie.

Je restitue à mes deux vaillants amis les acclamations qui leur étaient adressées. C'est leurs actes que le peuple

socialiste de Lille a approuvés jeudi avec une émouvante unanimité.

Le peuple ne va pas dans les Congrès... mais il s'y fait représenter.

Le même jour, Jaurès continuait sa réponse :

ORGANISONS-NOUS

Le manifeste de Vaillant et de Guesde ne se borne pas à reprocher à Millerand d'être entré dans un ministère où il y a Galliffet : il déclare d'une manière absolue, définitive, qu'en aucun cas et pour n'importe quel objet un socialiste ne peut entrer dans un gouvernement bourgeois. Il dit : « Le parti socialiste, parti de classe, ne saurait être ou devenir, sous peine de suicide, un parti ministériel. Il n'a pas à partager le pouvoir avec la bourgeoisie, dans les mains de laquelle l'État ne peut être qu'un instrument de conservation et d'oppression sociale. »

C'est clair, c'est net, et si le parti socialiste, consulté dans son ensemble, adopte cette règle absolue, elle sera facile à appliquer.

Mais j'éprouve, je l'avoue, quelque humiliation devant l'état d'impuissance théorique et pratique où notre parti est réduit par sa dispersion. Si, en Belgique, en Allemagne, les événements posaient au parti socialiste cette question : « Un socialiste peut-il, dans un temps de crise et pour une œuvre déterminée, répondre à l'appel des partis bourgeois et s'associer à eux pour un acte gouvernemental, ou bien le parti doit-il toujours refuser une

participation directe à l'action gouvernementale? » — le socialisme allemand et le socialisme belge résoudraient le problème avec maturité et avec ensemble. Il serait mis à l'ordre du jour de la presse, discuté en tout sens et avec une liberté entière par les journaux du parti; il serait discuté contradictoirement dans les Groupes et Fédérations socialistes, puis, sur leur initiative, dans des réunions publiques; enfin, dans le Congrès général du parti, le problème serait examiné sous tous ses aspects, et, après de sérieux débats, la majorité déciderait. La minorité s'inclinerait, dans la pratique, dans l'action, et se conformerait à la règle adoptée par le Congrès; mais elle garderait toujours le droit d'en demander la modification au Congrès suivant. Voilà la pratique des partis organisés.

Ici, nous n'avons aucune discussion théorique sérieuse; il n'est procédé à aucun examen d'ensemble des problèmes; les groupes hostiles les tranchent en quelques phrases sommaires, au hasard de leurs rivalités.

La question n'est pas aussi simple que paraissent le dire Vaillant et Guesde. Ils admettent eux-mêmes les cartels électoraux: plusieurs élus de leur groupe n'ont été nommés, plusieurs municipalités de leurs organisations n'ont été constituées qu'après entente ouverte, précise, avec les partis radicaux. Si Guesde et Vaillant le contestaient, je multiplierais les exemples.

Ils admettent aussi ce que j'appellerai les cartels parlementaires. Quand on a pu croire que la démission inconstitutionnelle du général Chanoine, trahissant le ministère Brisson à la Chambre même en plein combat, se rattachait à un plan d'insurrection militaire et de coup d'État nationaliste, le groupe socialiste de la

Chambre a signé officiellement un ordre du jour républicain à côté de tous les autres groupes de gauche.

Plus récemment un Comité parlementaire de défense républicaine s'est constitué, comprenant des délégués de tous les groupes républicains de la Chambre et du Sénat; le groupe socialiste de la Chambre, comprenant alors les élus du Parti ouvrier et du Parti socialiste révolutionnaire, a envoyé officiellement des délégués à ce comité. Or, comme ce Comité avait pour tâche de surveiller à la fois les menées factieuses des royalistes et des généraux et les fourberies du ministère Dupuy, comme, en attendant la chute espérée du ministère de duplicité et de trahison, ce Comité était le centre de l'action républicaine, il constituait une sorte de gouvernement de vigilance et d'attente. Il comprenait deux forces essentielles, la force républicaine du Sénat, la force républicaine socialiste de la Chambre. Ce sont précisément les deux forces républicaines essentielles du ministère Waldeck-Rousseau; et il aurait suffi d'une aggravation de la crise pour que le Comité parlementaire de défense républicaine, où les républicains socialistes siégeaient à côté des républicains bourgeois, devînt le gouvernement effectif.

* * *

En Belgique, il y a eu un phénomène extraordinaire à la fois de puissance et d'imprévu : il s'est formé un véritable *cartel révolutionnaire* des socialistes, des libéraux bourgeois, et des démocrates chrétiens des Flandres, conduits par l'abbé Daëns. Je dis révolutionnaire : car si le ministère clérical Vandenpeereboom commettait le plus odieux des crimes en abusant de sa majorité réac-

tionnaire pour mutiler le droit de suffrage et fausser la consultation prochaine du pays, il était resté dans la lettre de la Constitution : et les socialistes, les libéraux, les démocrates ne pouvaient parer ce coup qu'en étant prêts, s'il le fallait, à sortir des limites légales. En fait, l'obstruction violente à la Chambre, les appels à la foule par les fenêtres du Palais des représentants, le mouvement et les menaces de la rue, l'organisation à bref délai d'une grève générale qui en libérant de l'usine la force ouvrière l'aurait précipitée contre le pouvoir, tout avait un caractère de Révolution ; et qui donc en Europe n'a admiré à la fois le sens politique et la merveilleuse énergie populaire de nos camarades belges ?

Mais si le ministère n'avait pas capitulé, s'il n'avait été vaincu que par la Révolution, si Léopold avait dû prendre la fuite avec ses ministres, est-ce que le cartel révolutionnaire de la veille ne devenait pas par la force des choses un cartel gouvernemental ?

Peut-être, il est vrai, l'élan du Parti ouvrier aurait-il permis d'aller d'emblée jusqu'à la République sociale. Et nul ne l'eût souhaité plus passionnément que nous. Mais nous n'en savons rien. Il se peut, même au lendemain d'une victoire républicaine et révolutionnaire en Belgique, que ni les conditions nationales, ni les conditions internationales, n'eussent permis la révolution immédiate de la propriété.

Ce n'est pas une République communiste, c'est une République de transition et d'évolution sociale qui aurait été d'abord installée : et cette République de transition, à fond bourgeois et à germe communiste, le Parti ouvrier belge n'aurait pu sans doute ni en assumer seul la direction ni en abandonner le gouvernement exclusif

à la seule bourgeoisie libérale, toujours prête aux rechutes de réaction.

Problème difficile assurément et complexe ! Mais nous n'installerons pas le communisme moderne dans la vieille humanité sans avoir à résoudre, tous les jours des problèmes plus complexes, sans avoir à prendre, tous les jours, des responsabilités plus lourdes. Je suis rassuré pour nos amis belges : car ils sont organisés, ils sont unis, et partout où le parti socialiste est un, il a assez d'élan et d'expérience, il a une suffisante richesse en idées et en hommes, pour faire face à toutes les difficultés comme à tous les périls.

Mais je tremble pour nous, socialistes français, qui pouvons être surpris par les événements les plus graves à l'état d'hostilité ou tout au moins de dispersion et de désarroi.

Quelle puissante journée que celle de Longchamp ! Mais comme elle était pleine d'imprévu et comme elle déconcertait par sa nouveauté saisissante la simplicité des formules ! En fait, si on veut la définir dans son fond, il faut dire qu'elle fut une combinaison étrange de légalité républicaine et d'esprit révolutionnaire. Dans l'enceinte du pesage, les proscrits de la Commune, les révolutionnaires communistes comme Vaillant, acclamaient, à côté des opportunistes les plus connus, le Président de la République bourgeoise ; et la bourgeoisie républicaine, menacée par le fanatisme clérical, la barbarie antisémite, la stupide folie nationaliste, regardait passer les bataillons révolutionnaires, fleuris de roses rouges, avec un singulier mélange d'inquiétude et de sympathie.

Tant de forces réactionnaires et révolutionnaires

étaient accumulées dans ces journées de crise qu'un incident de hasard aurait déchaîné des mouvements incalculables. Si un nationaliste ou un royaliste, si un fanatique ou un soudoyé avait frappé mortellement, ce jour-là, M. Loubet, ce n'est pas le fourbe Dupuy qu'on eût laissé rentrer en maître à Paris. La réaction nationaliste et la Révolution se seraient disputé l'Élysée et Paris. Quel est celui des signataires du manifeste qui peut dire avec assurance que ce jour-là il n'aurait pas accepté, pour sauver la République et maintenir ouverte la route au socialisme, la collaboration gouvernementale des socialistes révolutionnaires et de la bourgeoisie républicaine ?

*
* *

Je me garderai bien de forcer ou de fausser par des citations partielles la pensée de nos camarades du dehors, et j'ai hâte de dire que le journal socialiste et révolutionnaire de Saxe l'*Arbeiter Zeitung* désapprouve l'entrée de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau : mais c'est pour des raisons d'espèce. En principe il s'approprie une déclaration de la citoyenne Rosa Luxemburg, qui représentait au récent Congrès de Stuttgart la tendance révolutionnaire marxiste intransigeante. Or je lis dans cette déclaration le passage suivant :

« Il peut d'ailleurs, dans le développement ou plutôt dans le déclin de la société capitaliste, y avoir des moments où la prise de possession définitive du pouvoir par les représentants du prolétariat soit encore impossible et où pourtant leur participation au gouvernement bourgeois apparaisse comme nécessaire, notamment

quand il s'agit de la liberté du pays ou des conquêtes démocratiques comme la République, et que le gouvernement bourgeois est trop compromis et trop désorganisé pour sauvegarder le peuple sans le concours des représentants prolétariens. Dans un semblable cas les représentants de la classe prolétarienne ne pourraient, pour le plaisir de chevaucher des principes abstraits, laisser périr la cause commune. »

Etait-ce le cas de la crise française récente ? La citoyenne Luxemburg estime que non. Nous pensons que oui. Mais c'est là une question de fait ; ce n'est plus l'opposition de principe élevée, dans le manifeste, par Guesde et Vaillant.

Or, et ce sera là ma conclusion obstinée, ni Guesde, ni Vaillant, ni moi-même, ni telle ou telle organisation ne peut se prononcer souverainement soit sur la question de principe, soit sur la question de fait. Seul, le parti, consulté dans son ensemble, pourra résoudre le problème avec autorité.

Il faut qu'il se réunisse et qu'il organise son unité, soit pour exclure toute action qui lui paraîtrait contraire à l'intérêt et au devoir de classe du prolétariat, soit pour donner nettement sa marque de classe à toutes les actions consenties par le Parti.

Nous le devons d'autant plus que cette question de méthode commence à se poser devant le socialisme international. Et je ne serais point surpris qu'à propos des moyens d'émancipation de la classe ouvrière, elle fût soulevée devant le Congrès international de Paris de 1900. La France ouvrière et socialiste se résignera-t-elle à n'avoir là-dessus que des opinions improvisées ou contradictoires ? Il faut que nous organisions natio-

nalement le parti socialiste pour pouvoir prendre part avec utilité et dignité au Congrès international.

Je devine à travers la réserve de nos camarades socialistes du dehors, en particulier d'Allemagne, qu'ils craignent que l'entrée de Millerand au ministère ne renforce la thèse de Bernstein. Je crois qu'il n'en est rien : et j'examinerai demain au point de vue international la grande question de méthode soulevée par Bernstein et qui a donné lieu, en Autriche et en Allemagne, à de si fortes et si nobles discussions.

Le même jour, Gérault-Richard signalait l'excellent accueil fait au manifeste par toute la presse antisémite et le journal en donnait des citations intéressantes.

Dans *la Petite République* du mardi 18, Jaurès continuait sa réponse :

OUI, EXPLIQUONS-NOUS

J'ai reçu du citoyen Paul Lafargue l'intéressante lettre suivante :

Draveil, 15 juillet 1899.

Cher citoyen Jaurès,

Comme signataire et un des trois rédacteurs du manifeste, je tiens à vous déclarer que vous vous méprenez entièrement sur son sens : vous n'y voyez qu'une question personnelle, tandis que nous n'avons été préoccupés que de la nouvelle voie ministérielle, dans laquelle on veut engager le Parti ; cette tactique est pour nous une compromission et une déviation. Ce point, nous sommes prêts à le discuter avec vous.

Mais comment avez-vous pu croire, que nous, dont vous devez connaître la sympathie et l'admiration pour votre

caractère entier et loyal et pour votre tempérament révolutionnaire, nous eussions pu vous classer dans la catégorie des dupeurs du prolétariat?

Nous avons pu ne pas approuver votre campagne par trop personnelle pour Dreyfus, dont vous avez été l'avocat le plus habile et le plus entraînant; mais nous avons été heureux de voir les bourgeois dreyfusards et antidreyfusards étaler devant le public les infamies du militarisme et de la magistrature, et, selon nous, le rôle de socialiste était de retourner ces scandaleuses révélations contre la classe capitaliste, qui tolère et étaye sa dictature sur ces deux organismes.

Notre congrès national de Montluçon, septembre 1899, vota à l'unanimité une résolution dans cet esprit: peu de temps après, un de nos jeunes militants, Gabriel Bertrand, ayant voulu dans une réunion, tenue rue Cadet, sous la présidence de M. Monod, se servir de ces révélations pour réclamer la suppression des conseils de guerre en temps de paix, se vit retirer la parole et un dreyfusard des plus marquants déclara que si Dreyfus et Picquart étaient présents, ils seraient les premiers à protester contre une semblable réforme (1). Ces paroles reproduisent bien l'opinion des bourgeois dreyfusards; jamais ils n'ont cessé de témoigner leur enthousiasme pour cette organisation militaire qui livre la force armée de la nation entre les mains des

---

(1) *La Petite République* du même jour publiait la rectification suivante:

Un mot personnel

Jaurès me communique la lettre de Paul Lafargue que le journal publie. Elle contient un détail épisodique dont mon respecté ami me permettra de rectifier l'erreur qui me concerne.

Je n'ai jamais pris ni sollicité la parole dans aucun meeting organisé par la Ligue des Droits de l'homme ou des revisionnistes bourgeois. Si ma première protestation en faveur d'Alfred Dreyfus remonte à l'inoubliable matinée de sa dégradation; si j'ai, il y a plus de trois ans, encouragé Bernard Lazare à poursuivre les recherches qui devaient aboutir à l'éclatante lumière d'aujourd'hui; si j'ai, avant tout autre, dénoncé dans des réunions publiques les crimes de l'État-Major contre un juif innocent, j'ai toujours trop passionnément souhaité que le parti socialiste gardât l'exclusif

pires réactionnaires ; jamais ils n'ont élevé leur voix justiciarde contre le monstrueux code militaire et contre les conseils de guerre qui versent avec tant d'insouciance le sang ouvrier et paysan. N'avez-vous jamais frémi d'horreur en songeant à la façon dont les juges militaires doivent traiter les pauvres soldats, alors qu'ils se sont permis toutes les injustices et toutes les illégalités contre un capitaine d'État-Major !

Nous pensons que le socialiste qui, dans l'affaire Dreyfus, n'a vu que Dreyfus, et non la suppression de la justice militaire, a été la dupe de MM. Trarieux, Guyot et compagnie.

Vous le voyez, cher citoyen Jaurès, jamais les rédacteurs et les signataires du manifeste n'ont pu un seul instant vous appliquer le mot de dupeur.

Je vous serre cordialement la main.

Paul LAFARGUE

Je remercie le citoyen Lafargue de ses déclarations. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles viennent d'un des trois rédacteurs du document. Il serait intéressant de savoir le sens que lui donnent les deux autres. Mais je suis obligé de dire que toute la France ouvrière et socialiste lui donne le même sens que nous. Comment le citoyen Lafargue peut-il admettre que deux groupes

---

honneur et marquât indélébilement le caractère de cette œuvre de justice partielle afin d'en dégager avec toute leur puissance les conséquences révolutionnaires, pour confondre un seul instant ma très modeste action dans l'agitation bourgeoise.

L'épisode conté à Paul Lafargue est certainement véridique. Il doit s'agir simplement d'un autre camarade du Parti ouvrier francais.

Gabriel BERTRAND

La Petite République du jeudi 20 publia cette rectification de M. Gabriel Monod :

...Or, non seulement je n'ai jamais présidé de réunion publique ni privée, et je n'ai même pris part à aucune réunion publique, mais l'opinion qu'on m'accuse de n'avoir pas laissé mettre au voix est précisément la mienne.

socialistes se soient équipés en guerre pour dénoncer M. Trarieux et M. Yves Guyot ? Ce n'est pas d'eux assurément que le manifeste parle, quand il dénonce « les prétendus socialistes » qui « depuis trop longtemps » essaient de substituer une politique nouvelle à la politique de classe.

Quand on connaît la sourde campagne menée contre nous depuis un an, à propos de l'affaire Dreyfus, par Vaillant et par Guesde, on sait bien, à n'en pas douter, que c'est nous qu'ils ont voulu frapper, et qu'ils ont frappés en effet. Quelles qu'aient été les intentions de l'un de ses rédacteurs, le manifeste a un sens impérieux, une signification brutale, et nul après coup ne la peut modifier. Ce manifeste de division ne pourra être effacé que par la grande réconciliation socialiste, et celle-ci n'est possible que par un Congrès général du Parti où chacun exprimera sa pensée tout entière et se soumettra ensuite, fièrement, aux décisions réfléchies du socialisme unifié.

Carnaud, un des « signataires », a bien compris comme nous, puisque, dans la lettre qu'il m'adresse, il déplore les passages du manifeste offensants pour nous. Ainsi l'ont compris aussi nos amis du Parti ouvrier du Nord, qui m'adressent la belle lettre que nous citons. Ainsi l'a compris la Fédération Girondine du Parti ouvrier, dont le citoyen Camelle m'écrit qu'elle est unanime à blâmer énergiquement le manifeste.

Et si je voulais, hélas ! compléter ce tableau, je dirais que plusieurs des signataires ont écrit directement à Millerand lui-même pour désavouer le document et le féliciter d'avoir accepté l'œuvre de combat républicain dans l'intérêt du socialisme.

Que signifie ce manifeste désavoué par ses signataires? Que signifie ce manifeste auquel tous les signataires ne donnent pas le même sens? Que signifie ce manifeste auquel toute la France ouvrière et socialiste donne une signification différente de celle qu'y a voulu mettre un des trois rédacteurs?

Sur le fond même de l'affaire Dreyfus, comment Lafargue peut-il supposer qu'*un seul socialiste* ait réduit toute la question à un drame individuel? Le discrédit de la justice militaire est pour tous les socialistes un des effets de cette grande lutte. Il en est de bien plus profonds et de bien plus révolutionnaires. Et que nous importe vraiment que M. Trarieux ou tel autre bourgeois « dreyfusiste » ne veuillent pas tirer, contre la justice militaire et le militarisme, les conclusions de l'affaire Dreyfus? Il ne dépend point d'eux d'arrêter le mouvement des esprits et des choses.

Lafargue en revient à cette chimérique tactique d'immobilité contemplative; il fallait laisser les deux fractions bourgeoises se battre, et ramasser les vérités qu'elles laissaient tomber au cours de la lutte, comme les malins ramassent dans la rue les pièces blanches tombées de la poche de gens qui se battent. Nous, cela ne nous suffit pas, et nous voulons « fouiller les poches ». Lafargue est-il bien sûr d'ailleurs que les diverses fractions bourgeoises auraient ainsi laissé tomber sans que nous nous en mêlions toutes les vérités utiles?

Cavaignac connaissait depuis le 14 août le faux Henri: il n'en disait rien. Il n'en a parlé que lorsque j'ai eu démontré le faux. Il n'a avoué la vérité que quand il a vu qu'elle allait éclater par d'autres. Et qui ne voit que toute l'enquête de la chambre criminelle, qui a mis à nu

tant de plaies, aurait été impossible ou anéantie si le parti socialiste, agissant en révolutionnaire, n'avait fait équilibre à la démagogie antisémite et césarienne ? Des deux fractions bourgeoises la républicaine était de beaucoup la plus faible. Dès le premier jour, elle eût été assommée par la coalition des curés, des soudards, des modérés mélinistes, des antisémites, des radicaux militaristes, si le parti socialiste n'avait donné de plein cœur dans la bataille. Et Lafargue ne pourrait élever un trophée socialiste avec les armes brisées des deux clans. Le clan républicain bourgeois eût été écrasé dès la première minute, et la République elle-même eût été en péril.

Sur la question ministérielle, Lafargue me dit que ses amis et lui sont prêts à discuter avec nous. A la bonne heure, et nous acceptons de grand cœur. Mais n'eût-il pas mieux valu discuter avant de nous jeter l'anathème ? Il était facile avant de quitter le groupe socialiste de discuter avec Fournière, Rouanet, Viviani. On ne leur a même pas adressé la parole. On s'est séparé d'eux comme d'hommes contaminés, et, après un manifeste violent, quand le pays socialiste s'étonne, s'afflige ou s'indigne, on offre la discussion. Oui, nous la voulons, mais publique, mais entière, devant tout le parti convoqué. Finissons-en avec le régime du huis clos socialiste, et qu'un grand Congrès national règle au grand jour les questions de tactique controversées.

Assez longtemps quelques-uns ont parlé pour le parti. Il est temps qu'il parle lui-même.

Quand j'eus recueilli tous ces renseignements sur la lutte personnelle qui suivit l'explosion du manifeste, je

voulus commencer à chercher les renseignements sur la conversation générale qui accompagna bientôt cette lutte personnelle, mais je m'aperçus que j'avais déjà presque un plein cahier, puisque je voulais donner une place dans ce courrier à la discussion de la loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. Je ramassai donc tous mes documents, et je m'en allai trouver le citoyen docteur socialiste révolutionnaire moraliste internationaliste. Mais j'étais un peu confus de ce que je lui apportais. Car j'avais en mains un cahier presque tout entier plein de personnalités. Or on m'a dès longtemps et fort pertinemment enseigné à négliger les personnalités ; nous devons, m'avait-on dit, négliger les personnalités ; nous sommes les soldats d'une armée universelle ; nous travaillons et nous combattons pour un idéal universel ; nous préparons la révolution sociale universelle : nous n'avons à considérer ni les spécialités, ni les particularités, ni les individualités, ni même les personnalités, mais seulement les généralités et les universalités : ainsi me l'enseignaient naguère des maîtres que j'avais. Je présentai mes scrupules au docteur, car étant moraliste il est casuiste : j'entends par là qu'il travaille dans les cas de conscience ; non pas qu'il donne avec autorité des ordonnances et des commandements, mais il présente modestement des consultations, il propose pour la résolution de ces cas les solutions qui lui paraissent conformes à la raison.

— Citoyen docteur, je voulais faire un cahier avec les documents et les renseignements que j'aurais sur la préparation du Congrès socialiste national, tout récemment tenu à Paris, dans un gymnase mémorable.

Mais nous ne pouvons pas maîtriser le destin. J'avais résolu de commencer par classer tous les documents et tous les renseignements personnels ; je négligeais artificieusement les documents et les renseignements venus des groupes et des organisations : car pendant que les individus citoyens engageaient la conversation tumultueuse et de plus en plus générale dont vous avez en mains les premiers éléments principaux, un immense mouvement naissait dans les provinces lointaines et dans les rangs lointains des soldats ignorés. Pendant que les personnages continuaient à s'adresser des paroles subtiles ou dures, soudain et lentement le chœur s'émouvait. Ce chœur n'était pas composé de vieillards thébains, mais de citoyens français, hommes libres amis de la droiture. Aussi le chœur ne laissait-il pas échapper des soupirs, des sanglots et des paroles de lâcheté, mais il prononçait des paroles dures et libres et droites, audacieux et lui-même étonné d'introduire la grosseur de sa voix dans la conversation des chefs. Je pensais donc qu'il y aurait dans ce cahier la grandissante voix de la foule et du peuple anonyme envahissant l'audience publique et pour la première fois s'imposant aux conciliabules des chefs. J'aurais mis enfin dans ce cahier, avec la conversation des chefs et l'envahissement du peuple, tout ce travail organique et officiel des organisations, qui dès le jeudi 20 juillet aboutissait à cette acceptation qui permettait à *la Petite République* d'annoncer en une robuste manchette les *États-Généraux du Parti socialiste*. Telles étaient les trois parties dont j'avais pensé que se composerait ce cahier. Première partie : attaque soudaine et précautionneusement violente des principaux

chefs aux principaux hommes libres; riposte ferme, défense et contre-attaque mesurée des hommes libres aux manifestants; intervention générale des amis et des camarades; conversation générale et de plus en plus broussailleuse. Deuxième partie : le peuple silencieux longtemps et indéfiniment patient des simples soldats et des simples citoyens a été intimement secoué, remué à des profondeurs insoupçonnées par l'injustice du manifeste; le peuple s'émeut redoutablement; le chœur s'émeut et du fond des provinces et du fond de Paris commence à faire parvenir la voix de ses résolutions; gagnant de proche en proche le mouvement redoutable se propage immense; les chefs et les manifestants commencent à s'apeurer, les hommes libres à se radoucir; l'armée socialiste presque entière impose le silence aux manifestants, le peuple socialiste impose le silence aux personnages. Troisième partie : enregistrant un peu grossièrement, exprimant un peu lourdement le vaste et souple soulèvement des masses profondes, les organisations nationalement constituées, les anciennes organisations elles-mêmes entrent en conversation, l'une introduisant, la deuxième accueillant, les deux et demie suivantes acceptant des propositions de communication. Mes trois parties auraient concouru à cette annonce des États-Généraux, où commence la préparation immédiate. C'était bien arrangé. Comme il est dommage que les personnalités de la première partie aient envahi et débordé tout mon cahier!

— N'ayez aucun remords extraordinaire, citoyen, d'avoir laissé envahir tout un cahier par ces personnalités, car elles ont commis bien des envahissements

beaucoup plus pernicieux. Ces cahiers vous paraissent importants parce que vous y travaillez, mais ils n'ont pour moi quelque intérêt que s'ils me présentent l'image fidèle de la réalité. Loin donc que je sois scandalisé que ces personnalités vous aient ainsi envahi tout un cahier, comme vous dites un peu avaricieusement, j'en suis heureux pour vous, car ce cahier est ainsi devenu l'image plus fidèle de la réalité. La réalité même, citoyen, a été dangereusement envahie par ces personnalités. Vous m'avez exposé, un peu verbeusement, comme un auteur qui a manqué sa pièce, un plan de cahier en trois parties bien disposées et bien composées : ces personnalités ont dérangé beaucoup de plans d'action mieux composés que vous ne composerez jamais vos cahiers. Vous avez dû ajourner aux prochains cahiers la fin de la première partie, la deuxième et la troisième : ces personnalités ont fait ajourner des actions beaucoup plus urgentes que ne le sera jamais la publication de vos cahiers.

— Je ne savais pas, citoyen, que mon cahier manqué fût une image ainsi fidèle de la réalité. Vous croyez qu'en me laissant envahir par les personnalités je me suis, sans le faire exprès, conformé au seul modèle que je me sois jamais proposé. Mais la question que je vous soumets, parce qu'elle m'a donné des scrupules, est justement celle-ci : Doit-on se conformer toujours à la réalité ? En particulier doit-on se conformer à la réalité quand elle nous présente l'action personnelle des personnalités ?

— Quand la question est ainsi posée, il me semble, citoyen, que la réponse n'est pas douteuse.

— Aussi n'est-ce pas ainsi que la question m'embar-

rasse. Un jeune camarade, un citoyen des mieux renseignés, disait un jour devant moi : « Nous ne devons jamais faire de personnalités. Quand même on nous attaquerait avec des personnalités, nous devons négliger ce moyen de défense. En combattant les idées et les personnalités par les seules idées, nous donnons à la bataille un caractère plus noble, un caractère digne : il vaut mieux que la révolution sociale ait ce caractère, et en attendant que la révolution sociale soit parfaite il vaut mieux que la vie humaine ait ce caractère. » Telles étaient à peu près ses paroles. Naturellement je les rédige pour vous les rapporter, mais elles avaient, à très peu près, le sens que je vous donne.

— Je vous entends. Continuez.

— Ces paroles furent prononcées devant moi dans une discussion très vive, justement au moment du manifeste. J'étais intervenu dans la bagarre et je ne m'étais pas privé de faire des personnalités. J'entendis ces paroles comme une leçon que je recevais. Je leur donnai la plus grande considération, une considération toute particulière, personnelle, profonde. Celui qui les avait prononcées avait quelque autorité pour les prononcer, car il avait une situation personnelle irréprochable, inabordable à tous égards, et il défendait ainsi préalablement contre lui-même et ses propres amis un adversaire dont la situation personnelle était parfaitement accessible. J'admirais sa modération, sa réserve, sa bonté. Je me demandai sérieusement si je n'avais pas été un muffle en faisant les personnalités que j'avais précédemment faites.

— Continuez, citoyen.

— Cette hypothèse de remords et cette hésitation de

méthode m'a poursuivi sans relâche depuis lors. J'ai cherché à me renseigner en considérant les autres hommes : les uns, comédiens vulgaires, déclaraient tous les quatre matins qu'il ne faut pas faire de personnalités et passaient le reste de leur temps à démolir sourdement les personnalités qui les embarrassaient ; les autres, autoritaires inconséquents, faisaient les mêmes déclarations et partaient ouvertement en guerre féroce contre qui les gênait ; les tiers, ceux qui ressemblaient à ce jeune camarade, — et parmi ces tiers je mets Jaurès au premier rang, — déclaraient qu'il ne faut jamais faire de personnalités et conformaient bonnement leur conduite à leur parole : on avait beau les attaquer personnellement, sans doute ils se défendaient personnellement, mais ils ne contre-attaquaient jamais personnellement. Quand je me comparais à ces derniers, — comment en effet se donner les références morales nécessaires à la conduite si l'on ne se compare pas ? — il m'apparaissait que j'étais laid en comparaison d'eux ; ils étaient évidemment, franchement bons. Mais cette constatation ne me suffisait pas, car je savais par une expérience douloureuse qu'il ne suffit pas qu'une action ait une apparence ou même une évidence première belle pour qu'elle soit morale ; souvent une action belle emporte avec soi des corollaires ou des conséquences inaperçues, mais inséparables, et immorales ; inversement j'avais connu qu'il y a des actions apparemment laides qui non seulement sont morales mais qui sont rigoureusement commandées par la loi morale. J'étais donc malheureux d'avoir eu l'air mufle, ou grossier, ou impoli. Mais je ne savais pas assurément si j'avais eu tort. Mon trouble n'a point cessé. Je vous pose donc la

question. Est-il permis de faire des personnalités ? Doit-on faire des personnalités ?

— Cette expression : *faire des personnalités* a deux sens un peu distincts selon que nous l'employons dans l'ordre de l'action ou dans l'ordre de la connaissance.

Le docteur commença ainsi, sans aucune honte, et surtout sans fausse honte ; il ne pensait pas qu'il fût pédant ou poseur, quand on traite un sujet de philosophie ou quand on regarde en philosophe les actions, même les plus familières, d'employer le langage de la philosophie ; au contraire il pensait qu'il est pédant et poseur d'éviter mal à propos les mots de son métier, comme il est pédant et poseur de les employer mal à propos ; donc il pensait que l'on doit parler induction et déduction quand il faut, ainsi que le menuisier parle tenons et mortaises.

Dans l'ordre de la connaissance, continua le docteur, *faire des personnalités* ne peut avoir qu'un sens : attribuer à certaines personnalités une action donnée. Je suppose que tel événement se produise : on dira que nous faisons des personnalités si nous attribuons à telle personnalité telle part dans ces événements.

— Voulez-vous, docteur, choisir un exemple ? Tous ces *tel* embarrassent un peu le champ de mon raisonnement.

— Vous ferez bien, citoyen, de vous habituer un peu aux raisonnements abstraits : les raisonnements abstraits sont souvent commodes, pourvu qu'ils soient fidèles, et que l'on ait soin de les rapporter en définitive à la réalité concrète.

— Rapportons, citoyen docteur, voulez-vous ?

— L'exemple est tout choisi : je constate que le mani-

feste se produit : on dira que nous faisons des personnalités si nous attribuons à la personnalité même de Vaillant, de Lafargue et de Guesde la plupart de cet événement.

— Mais alors, citoyen docteur, comment ne pas faire de personnalités ?

— C'est ce que je me demande en vain, et j'en arrive ici à ne plus même saisir le sens de la question que vous m'avez posée.

— Pourtant, citoyen docteur, au moment où je vous l'ai posée il me semblait bien qu'elle avait un sens. Dans toutes les discussions publiques, aussitôt qu'on réplique à un orateur : « vous faites des personnalités », ou bien : « ne faites pas de personnalités », l'orateur se tait et s'excuse ; il recommencera l'instant d'après, mais, sur le moment, il croit devoir faire cette concession, témoigner cette déférence à l'opinion commune, ainsi formulée : « On ne fait pas de personnalités. » Enfin dans les discussions les moins nombreuses, toujours l'interlocuteur s'arrête à ce reproche, comme s'il avait brusquement et par inadvertance violé la règle du jeu. Depuis que j'assiste aux discussions publiques, privées, et mi-parties, je n'ai jamais entendu un seul citoyen répondre à l'interrupteur : « Parfaitement, monsieur, je fais des personnalités, parce que je dois faire ici des personnalités. » Non, toujours des excuses, des balbutiements, des reconnaissances, des promesses de ne pas recommencer, tenues ou non tenues, selon les caractères et selon les occasions. Si donc nous concluons que nous avons le droit, et que nous avons le devoir de faire des personnalités, dans l'ordre de la connaissance, nous serons opposés à l'opinion commune, à l'opinion

générale de tous nos camarades et concitoyens, du public même. Enfin nous n'aurons pas pour nous ceux qui font des personnalités, qui mangent des personnalités, qui nourrissent des personnalités, car ils ne l'avoueront jamais. Souvent ils n'osent pas se l'avouer à eux-mêmes.

— Je préfère n'avoir pas ces derniers avec moi, répondit le docteur. Mais vous ne m'effrayez pas en me déclarant que nous n'aurons jamais personne avec nous. Moi non plus je n'ai pas *l'orgueil du troupeau* : je ressemble ici au vénéré doyen. Je ne suis pas même épouvanté à l'idée que l'on pourrait me mettre en interdit, car il y a bien longtemps que je suis un hérétique : j'étais élève au lycée, en seconde, quand je fus hérétique, et encore je ne sais pas si c'était mon commencement : les taupins et les cornichons, — c'est ainsi que l'on nommait ceux de nos camarades, plus glorieux et plus courageux que nous, qui préparaient les concours d'entrée à l'École Polytechnique et à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, — voulurent me mettre en quarantaine : je m'étais vivement insurgé contre la prétention qu'ils avaient de régenter la cour des grands, où je venais d'arriver ; je m'étais vivement insurgé contre ces brimades par lesquelles on voulait nous démontrer la supériorité des anciens sur les nouveaux et des militaires sur les civils ; ces élèves supérieurs des classes dirigeantes voulurent à peu près me mettre en quarantaine, et cela, si je n'avais peur d'employer un gros mot, pour me persécuter : ce fut ainsi que je connus le commencement de l'antisémitisme ; je fus heureusement défendu par un bon nombre de civils aux poings vigoureux, qui sauvaient en moi le président d'une association scolaire

d'exercices physiques et jeux de plein air; les civils battirent les militaires, comme il arrive assez souvent quand les militaires ont laissé leur sabre à la maison; — j'ai le regret de vous avouer qu'un assez grand nombre de ces bons civils sont aussi devenus depuis des antisémites; — je ne sais pas si ce fut la première fois que je fus mis en interdit, mais assurément ce ne fut pas la dernière; et si jamais un Comité général me met en interdit parce que j'aurai fait des personnalités, dans l'ordre de la connaissance, croyez bien que cette fois là ne sera pas encore la dernière; je me suis insurgé contre toutes les brimades et tous les canulars et toutes ces vieilles institutions par lesquelles un certain contingent d'autoritaires en nom collectif imposent ou veulent imposer à quelques libres individus la marque de la supériorité commune; il ne faut pas m'en conter sur l'utilité de ces institutions pour assouplir les caractères et pour adoucir les mœurs; c'est au régiment que j'ai le moins eu à m'insurger contre ces brimades; je ne sais si j'ai eu le bonheur de tomber sur une compagnie ou sur un bataillon ou dans un régiment mieux recruté; sinon je proposerais cette simple explication, que les régiments sont surtout fournis par le peuple, que l'immense majorité de mes anciens étaient des hommes du peuple, que le véritable esprit de camaraderie est plus florissant dans le peuple, que l'esprit de parti et l'esprit d'autorité y sévissent moins que dans la bourgeoisie; je ne parle pas de la discipline, entendue le plus souvent comme une brimade collective; dans ma ville de province les conservateurs m'interdisaient parce que je devenais républicain, les catholiques m'interdisaient parce que je devenais libre penseur, les bonnes gens m'interdisaient

parce que je faisais de la politique, — c'est ainsi qu'ils nomment l'action —; les bourgeois m'interdisaient parce que j'étais socialiste; plus tard les antisémites m'interdirent parce que j'étais dreyfusard; il se peut que le Parti socialiste un jour m'interdise parce que je suis anarchiste; et je ne désespère pas qu'un jour plus tard quelque anarchiste ne m'interdise parce que je suis un bourgeois. Cela ne tire pas à conséquence.

— Docteur, je vous demande pardon, mais il me semble que vous parlez ici non plus comme un docteur, mais avec une certaine amertume, une certaine âpreté, si vous voulez. D'abord vous m'avez conté votre histoire avec une certaine étendue et avec une incontestable complaisance. Puis vous avez, j'en ai peur, employé l'ironie, et nous devons nous garder soigneusement d'employer l'ironie. Enfin j'ai peur que vous n'ayez l'orgueil de celui qui n'est pas du troupeau.

— Vous avez à peu près raison, mon ami, sur le second point. Mais vous n'avez pas raison sur le premier et vous n'avez pas raison sur le troisième : je suis beaucoup trop malheureux pour avoir aucun orgueil; je suis malheureux que le Parti socialiste récemment institué ait inauguré sa constitution précisément en prenant à l'égard de la libre pensée, à l'égard de la justice, à l'égard de la vérité, la vieille attitude autoritaire des cités antiques, des Églises, des États modernes et bourgeois; depuis ce temps-là je suis détraqué; je me promène en sabots, par ce grand froid, dans mon jardin, et je me dis comme une bête : « Ils ont supprimé la liberté de la presse! Ils ont supprimé la liberté de la tribune ! » — car la presse est la tribune la plus ouverte, la tribune de ceux qui ne sont pas

orateurs, de ceux qui ne sont pas députés, de ceux qui ne sont pas délégués, la presse est la tribune de tous ceux qui ne peuvent pas monter à la tribune. Je n'en reviens pas, j'en suis navré de déception, malade, et c'est pour cela que j'emploie l'ironie, qui est malsaine. Il m'est douloureux d'assimiler l'attitude socialiste aux attitudes bourgeoises précédentes; je n'attendais pas ces recommencements; vraiment j'espérais que nous ferions du nouveau dans l'histoire du monde. Je ne veux pas encore désespérer; je veux croire que ce Congrès, brusquement promu souverain d'un parti, a eu sa raison obscurcie de sa grandeur, son imagination troublée de sa puissance. Nous devons espérer qu'il entendra les conseils d'une simple sagesse; nous lui dirons et nous lui redirons que le peuple souverain n'est souverain que de ce qui est soumis à la souveraineté humaine ordinaire; nous lui dirons et nous lui redirons que la justice et que la vérité sont inaccessibles aux mains souveraines; et nous serons ennuyeux; et nous serons importuns, comme les anciens philosophes importunaient les tyrans de Syracuse; et tout de même on nous croira sans doute : j'entends par là que le peuple admettra nos propositions comme étant vraies; car le peuple est foncièrement juste, aussi longtemps qu'il n'écoute pas les discours de ses courtisans les démagogues. Mais il se peut aussi que les démagogues soient pour un temps les plus forts, et je n'ignore pas qu'à force d'avoir été mis en interdit par tout le monde on finit par se trouver tout seul, et que les amitiés se font rares, et qu'en face d'un parti commode à ses partisans celui qui est seul et malheureux finit toujours par avoir tort.

Le docteur continuait lentement et bassement; il regardait en soi et parlait tristement; je le laissais continuer; il avait abandonné la consultation qu'il avait commencée pour moi; je connus à cela que je n'avais plus affaire à un docteur, mais à un homme, et que cet homme était profondément malheureux; il avait quitté ce masque d'assurance habituelle dont il se garantissait contre les regards acérés des hommes : je connus à cela que je commençais d'entrer dans son amitié; je ne faisais rien pour m'y pousser, car j'avais résolu de tenir mon jugement et mes sentiments en suspens jusqu'à la fin de mon enquête; je le laissais aller parce que son discours donnait réponse à plusieurs questions de mon enquête, parce que je compatissais involontairement à sa tristesse, parce que la révélation de sa tristesse lui faisait du bien.

Quand nous prêchions, continuait l'homme, la nécessité, la beauté, la convenance et la bonté de la révolution sociale, et que les bourgeois se moquaient de nous, qui nous eût dit que le Parti officiel de la révolution sociale s'embourgeoiserait à cet égard aussi rapidement? Ils ont supprimé la liberté de la presse! Ils ont supprimé la liberté de conscience. Quand nous prêchions la révolution sociale, nous voulions universaliser la liberté individuelle, toutes les saines libertés individuelles, et en particulier la liberté individuelle de penser et de parler comme un honnête homme : tout fraîchement. Nous voulions universaliser l'affranchissement, donner surtout à tous les hommes les moyens d'échapper à l'écrasement économique bourgeois; nous ne supposions pas qu'aux premiers linéaments de la révolution sociale, on ajouterait l'écrasement économique du parti à l'écra-

sement économique des adversaires du parti. Vraiment ils ont supprimé la liberté de la conscience !

Et quand nous prêchions l'importune vérité, la vérité dreyfusarde, et que les réactionnaires se moquaient de nous, qui nous eût dit que le jour était si proche où le parti que nous aimons couperait en deux la vérité, admettrait pour l'extérieur la vérité défavorable aux bourgeois, repousserait de l'intérieur la vérité défavorable à quelques personnalités.

Prononçant ce dernier mot au cours de sa confidence, le docteur soudain se réveilla, haussa légèrement les épaules sur lui-même, et continua :

Je vous demande pardon, citoyen, mais je ne sais plus où j'en suis de la consultation que vous m'avez demandée. Croyez qu'il faut que je sois bien détraqué par la déception pour avoir ainsi négligé mon métier.

— Je vous avais demandé si vous n'aviez pas l'orgueil de celui qui n'est pas du troupeau.

— Et je vous répondais que je n'ai pas cet orgueil; je ne crois pas que la minorité ait plus forcément raison que la majorité : cela dépend des espèces; il n'y a que la raison qui ait forcément raison; tantôt c'est la majorité qui a tort, et tantôt c'est la minorité, quelquefois c'est l'unanimité; la théorie démocratique de l'unanimité n'est pas plus fondée en raison que la théorie aristocratique de la minorité, de l'élite; mais elle ne l'est pas moins : elles ne le sont nullement toutes deux; la raison demeure en un pays où ces deux théories n'atteignent pas : elles ne valent, et ne peuvent engager la compétition, que dans la région des intérêts. Nous formulerons donc cette proposition préalable :

Le nombre des partisans et des adversaires est indif-

férent pour ou contre toute proposition soumise à la raison.

— Docteur il ne me semble pas que cette proposition soit bien extraordinaire, et nous avons suivi un chemin bien long pour en venir à une vérité triviale.

— J'espère que nos propositions ne seront jamais extraordinaires, car la vérité morale est communément simple. Cependant nous admettrons aussi les propositions vraies qui seraient extraordinaires. Je conviens avec vous que cette proposition est triviale : convenez avec moi que nous l'oublions et que nous la méconnaissons dans la plupart de nos raisonnements, si bien que ce nous sera vraiment une grande nouveauté que d'avoir toujours en considération cette proposition triviale. Sans doute il est humain, sinon juste rigoureusement, d'accorder audience aux propositions un peu d'après les introducteurs ; mais l'audience accordée, la séance commencée, il convient d'oublier tout à fait les introducteurs.

La mémoire me revient, continua le docteur. Vous m'avez reproché de vous avoir conté complaisamment mon histoire. Je vous répondrai bientôt. — Je reviens donc à la question des personnalités, dans l'ordre de la connaissance.

Au moment où vous m'avez opposé le consentement universel, je croyais que l'on doit faire des personnalités dans cet ordre. Il me semblait que l'on doit faire des personnalités comme l'on fait du reste ; il en est des personnalités comme du reste : quand leur influence est réelle, on doit la constater ; quand leur influence est nulle, on doit constater qu'elle est nulle ; quand elle est faible, on doit constater qu'elle est faible ; et quand elle est forte

on doit constater qu'elle est forte. Et quand c'est toujours la même chose, on doit constater que c'est toujours la même chose. On ne doit pas faire des personnalités en ce sens qu'on inventerait, qu'on imaginerait des personnalités qui ne seraient pas réelles ; mais on doit faire les personnalités qu'il y a ; on doit faire, s'il est permis de parler ainsi, les personnalités que l'on doit faire. Sinon, comment pourvoir à cette vacance dans la pleine complexité des événements ?

— C'est bien là ce qui m'inquiétait. Mon camarade alla jusqu'à dire, emporté par sa bonté dans le feu de la discussion : « Quand même je saurais que c'est pour une raison personnelle qu'un adversaire m'attaque, l'historien doit tout expliquer par des considérations générales. » Je protestai en moi contre ces paroles.

— Vous avez protesté avec raison. Nous devons expliquer par des considérations générales tous les événements et les seuls événements qui ont eu des causes et des circonstances générales ; nous devons expliquer par des considérations particulières tous les événements et les seuls événements qui ont eu des causes et des circonstances particulières ; ainsi nous devons expliquer par des considérations individuelles tous les événements, même publics ou généraux, qui ont eu des causes et des circonstances individuelles. Nous ne devons attribuer à l'histoire aucune valeur nouvelle, aucune dignité artificielle, aucune étrangère noblesse. L'histoire est l'image des événements. L'histoire des personnalités est personnelle, comme l'histoire des généralités est générale, comme l'histoire des beautés est belle, comme l'histoire des laideurs est laide ; l'histoire des indignités est indigne, l'histoire des infamies est infâme, l'histoire des

petitesses est petite. Pourquoi mettre à l'histoire des faux-talons? Histoire généralisée, histoire légalisée, histoire anoblie est d'autant faussée. Ne faisons pas de l'histoire universelle, ne faisons pas de l'histoire philosophique, ne faisons pas de l'histoire morale, ne faisons pas de l'histoire polie, ne faisons pas de l'histoire générale, ne faisons pas de l'histoire légale, ne faisons pas de l'histoire sociologique, ne faisons pas de l'histoire bourgeoise, ou réactionnaire, ne faisons pas de l'histoire socialiste, ou révolutionnaire; soyons socialistes et révolutionnaires, et faisons de l'histoire exacte, faisons de l'histoire historique, faisons de l'histoire. Ne sociologiquons pas l'histoire, ne la généralisons pas, ne la légalisons pas. Soyons socialistes et disons la vérité.

Je laissais le docteur abonder en expressions verbeuses, bien que j'eusse au premier mot saisi sa pensée, qui ne m'était pas nouvelle, et qui, soit dit sans l'offenser, n'était pas nouvelle du tout. Mais il se plaisait évidemment beaucoup à la manifestation de cette pensée assez commune et je n'eus pas le courage de me refuser à lui abandonner cette consolation.

— Mon pauvre ami, continua le docteur en me reconduisant, le réel est le grand maître; et quand on fait de l'histoire il est le seul maître; et quand on conte un événement, fût-il récent de cinq minutes, on fait de l'histoire. La vérité ne vieillit pas avec les générations qui passent; mais elle ne rajeunit pas non plus avec et pour les minutes récentes; elle ne doit avoir aucun âge.

Et pendant que j'approchais de la porte le docteur achevait: Et quand on manque à la vérité, mon ami, on manque forcément à la justice: à vérité incomplète, jus-

tice incomplète, c'est-à-dire injustice ; la part des événements, causée par des personnalités, que nous refusons d'attribuer à ces personnalités, pour les ménager, nous l'attribuons forcément, pour masquer la vacance, à quelqu'un ou à quelque chose : or quelqu'un et quelque chose tiennent en général à quelque personnalité, non plus considérable, et ménageable, mais humble, et assurément négligeable. C'est toujours le vieux système du remplacement : Quand nous refusons d'attribuer aux personnalités marquantes la part qu'elles ont dans les événements, nous transférons cette part aux petites personnalités des soldats oubliés et de la misérable foule.

Comme j'arrivais sur le seuil de pierre, le docteur ajouta : N'ayons pas de la matière à généraliser comme les bourgeois ont de la chair à canon. Vous n'imaginez pas à quelle injustice, à quel malheur cela pourrait nous conduire.

Et me donnant la poignée de mains révolutionnaire il conclut en manière de formule :

Nous pouvons et nous devons, dans l'ordre de la connaissance, constater toutes les personnalités que le réel nous présente.

TRAVAIL DES ENFANTS

Discussion à la Chambre de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 (1) sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. (2)

Séance du mercredi 20 décembre

M. Charles Ferry, *président de la commission du travail.* — Nous avons, d'accord avec le Gouvernement, allégé considérablement notre projet ; nous n'en conservons plus que le premier article, et le dernier, qui est relatif au travail des hommes, c'est-à-dire relatif à la modification du décret de 1848. (3) Nous demandons seulement — c'est mon devoir, messieurs, de vous en prévenir, parce que c'est le résultat des délibérations de la commission et du Gouvernement — nous ne vous demandons que deux choses : d'abord de réaliser l'unification à onze heures, et ensuite de

---

(1) *Loi du 2 novembre 1892. — Section première. — Article 3 :* Les enfants de l'un et de l'autre sexe âgés de moins de seize ans ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de dix heures par jour. Les jeunes ouvriers ou ouvrières de seize à dix-huit ans ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de 60 heures par semaine, sans que le travail journalier puisse excéder onze heures. — Les filles au-dessus de dix-huit ans et les femmes ne peuvent être employées à un travail effectif de plus de onze heures par jour. — Les heures de travail ci-dessus indiquées seront coupées par un ou plusieurs repos dont la durée totale ne pourra être inférieure à une heure et pendant lesquels le travail sera interdit.

(2) Ce compte rendu est fragmentaire.

(3) *Décret du 9 septembre 1848. — Article premier :* La journée de l'ouvrier dans les manufactures et usines ne pourra pas excéder douze heures de travail effectif.

décider que les repas auront lieu à la même heure, de façon à rendre impossible l'abus intolérable, qui règne depuis sept années, des relais et des équipes tournantes. *(Exclamations à droite)*

M. Édouard Vaillant. — Je viens combattre la proposition qui est faite par M. Charles Ferry. Quand la Chambre a décidé l'inscription du projet à son ordre du jour d'aujourd'hui, le rapport de la proposition dont il est question en ce moment n'était pas distribué. *(C'est vrai! — Très bien! à droite)*

On a inscrit la discussion à l'ordre du jour sans savoir ce dont il s'agissait. *(Applaudissements sur divers bancs)* Pour mon compte, c'est le soir même seulement que j'ai trouvé dans les papiers distribués le rapport, que j'ai pu le lire et voir ce qu'on nous propose.

Eh bien! je dis qu'on ne peut pas, sans étude sérieuse, discuter cette question. *(Très bien! très bien! à droite)*

Si la Chambre, n'ayant pas étudié la question, se laissait aller à voter les propositions de la commission et du Gouvernement, elle commettrait l'acte le plus réactionnaire qui ait été fait depuis vingt ans dans ce pays! *(Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche et à droite. — Mouvements divers)*

Je vous demande, messieurs, de ne pas augmenter la journée de travail des enfants, de ne pas la porter de dix heures à onze heures, contrairement à ce qui est fait dans le monde entier. Vous voudrez y réfléchir.

Comme conclusion je propose que la discussion soit renvoyée après le budget, et je dépose une demande de scrutin. *(Très bien! très bien! à droite et sur divers bancs à l'extrême gauche)*

M. le Président. — La parole est à M. le ministre du commerce et de l'industrie.

M. Millerand, *ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.* — Messieurs, j'ai l'honneur de me joindre à M. le président de la commission du travail pour prier la Chambre de vouloir bien commencer l'examen d'une

proposition de loi dont l'intérêt est extrême et dont l'examen sera, vous allez vous en rendre compte, très rapide. *(Interruptions sur divers bancs)*

M. Massabuau. — C'est l'étouffement de la discussion.

M. le ministre du commerce et de l'industrie. — Non, ce n'est pas l'étouffement de la discussion, monsieur Massabuau, attendu que vous aurez toute liberté de prendre la parole.

M. le ministre. — Le rapport étant distribué depuis lundi, je pense que la Chambre peut aborder l'examen des deux seuls points qui lui soient aujourd'hui soumis, d'accord avec le Gouvernement, par la commission du travail, et qui sont les suivants :

La commission du travail nous demande de prendre, dans le projet qui vient du Sénat et qui a été rapporté par l'honorable M. Dubief, l'article 3 de la loi de 1892 modifié et l'article 2 du projet, qui décident quoi ?

En premier lieu, que dorénavant les heures de travail seront unifiées, ce qui est un progrès énorme réclamé par tout le monde... *(Mouvements divers)*

M. Charles Bernard. — C'est la journée de huit heures qu'il nous faut !

M. le ministre... réclamé depuis très longtemps par tous ceux qui veulent que les lois sur le travail soient appliquées *(Interruptions à droite)*, attendu qu'avec quatre ou cinq catégories de travailleurs ayant des durées d'heures différentes, il est impossible aux inspecteurs d'inspecter d'une façon suffisamment efficace et par conséquent impossible d'assurer le respect de la loi. *(Très bien ! très bien ! à gauche et sur divers bancs au centre)*

Mais il y a dans les résolutions de la commission un second point qui n'est pas d'une moindre importance. La Chambre a voté en 1891 le principe de la journée de dix heures...

M. Charles Bernard. — Huit heures.

M. LE MINISTRE. — De dix heures.

M. MASSABUAU. — Nous ne faisons pas faillite à nos principes, nous. *(Exclamations à gauche)* Nous sommes pour la journée de huit heures ; je l'ai toujours déclaré.

M. LE MINISTRE. — Je constate en ce moment un fait, c'est qu'en 1891 la Chambre a voté la journée de dix heures; que, cette proposition ayant été repoussée par le Sénat, voici sept ans que les rapporteurs successifs de la Chambre demandent l'inscription du principe de la journée de dix heures sans pouvoir y parvenir.

On demande aujourd'hui à la Chambre de se prononcer sur cette question. Je rappelle d'un mot, en descendant de la tribune, que la question du travail des enfants et des femmes qui vous est en ce moment soumise est l'objet de toutes les préoccupations du monde du travail...

M. CHENEL. — C'est évident.

M. LE MINISTRE... qu'industriels et ouvriers demandent que la question soit réglée. Il n'est pas possible que la Chambre prenne la responsabilité d'un nouvel ajournement. *(Applaudissements à gauche)*

SUR LA CLOTURE

M. ÉDOUARD VAILLANT. — Je demande la parole contre la clôture.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vaillant.

M. ÉDOUARD VAILLANT. — Messieurs, il n'est pas possible que vous prononciez la clôture. M. Lemire s'est trompé en disant que j'avais demandé le renvoi à demain : j'ai demandé le renvoi après le budget. La question est trop grave pour être résolue demain.

La gravité de cette question résulte précisément de la disjonction qu'on nous propose, car nous serions appelés à voter sur l'augmentation des heures du travail des enfants, sans discuter les améliorations que proposent nos amendements.

On nous promet la journée de dix heures pour l'avenir, mais on nous demande immédiatement de porter la journée de travail des enfants de dix heures à onze heures. Cela est impossible; c'est en contradiction avec le progrès, avec toutes les lois établies dans tous les pays, où la journée des enfants est réduite à dix heures, comme elle l'est ici par la loi de 1892, qu'on veut abolir dans sa meilleure, quoique insuffisante protection du travail de l'enfance. *(Très bien! très bien! à l'extrême gauche et sur divers bancs à droite)*

Vous ne voudrez pas, messieurs, prendre une décision aussi grave sans discuter l'ensemble de la loi.

Je vous dirai en terminant, pour montrer la nécessité de l'ajournement après le budget, qu'il s'agit de savoir si une loi de protection, la loi de 1892, sera appliquée ou non. M. le ministre du commerce a déclaré qu'il ferait appliquer la loi de 1892 dès le 1er janvier 1900, si vous refusiez de discuter la question néfaste de modification qu'il vous fait.

Si vous la discutez, l'ajournement de l'application de la loi de 1892 en résultera par le fait même, et la Chambre aura déclaré avec le Gouvernement que les lois ouvrières sont faites seulement pour la parade et non pour l'application. *(Très bien! très bien! sur les mêmes bancs)*

Je vous demande donc de ne pas discuter cette loi par parcelles, choisies à l'incitation patronale pour augmenter l'exploitation de l'enfance, en disjoignant tel ou tel article, dont la portée serait très grave, mais de l'examiner dans son ensemble, pour que la discussion soit sérieuse, et que ses résultats en soient favorables au lieu d'être nuisibles à la classe ouvrière. *(Très bien! très bien! à l'extrême gauche)* Et dans ce but je propose l'ajournement après le budget.

On nous a dit que la discussion du budget était pressante, et on nous propose d'entamer une discussion qui ne peut pas se terminer, comme l'a dit le ministre, en une heure, une discussion que nous soutiendrons aussi longtemps qu'il le faudra pour montrer au pays que Gouvernement et Parlement seraient véritablement déshonorés si la législation lui faisait faire un tel pas en arrière. *(Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche)*

M. le Président. — La Chambre est saisie de deux motions : l'une de M. Vaillant, tendant au renvoi de la discussion après le budget, l'autre de M. Lemire, tendant au renvoi à demain.

M. Lemire. — Je retire ma proposition, monsieur le président.

M. le Président. — Je mets aux voix la motion de M. Vaillant, tendant à renvoyer la discussion après le budget. M. Lemire a retiré sa motion tendant au renvoi à demain.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. Guyot-Dessaigne, Maret, Bérard, Babaud-Lacroze, Gabriel-Denis, Jumel, Haussmann, Gouzy, Ville, Devins, Rey, Victor Dubois, Cosmao-Dumenez, etc.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en font le dépouillement.)

M. le Président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants		534
Majorité absolue		268
Pour l'adoption	115	
Contre	419	

La Chambre des députés n'a pas adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Sur l'ajournement après le vote du budget de la proposition de loi adoptée par le Sénat, relative au travail des femmes et des enfants dans l'industrie.

Nombre des votants		518
Majorité absolue		260
Pour l'adoption	107	
Contre	411	

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté *pour* les citoyens Albert-Poulain, *Ardennes;* Allard, *Var;* Bénézech, *Hérault;* Antide Boyer, *Bouches-du-Rhône;* Jules-Louis

Breton, *Cher;* Cadenat, *Bouches-du-Rhône;* Calvinhac, *Haute-Garonne;* Carnaud, *Bouches-du-Rhône;* Charles-Gras, *Seine;* Chauvière, *Seine;* Coutant, *Seine;* Dejeante, *Seine;* Devèze, *Gard;* Jacques Dufour, *Indre;* Ferrero, *Var;* Ferroul, *Aude;* Fournière, *Aisne;* Paschal Grousset, *Seine;* Groussier, *Seine;* Clovis Hugues, *Seine;* Labussière, *Haute-Vienne;* Lassalle, *Ardennes;* Légitimus, *Guadeloupe;* Létaug, *Allier;* Pastre, *Gard;* Renou, *Seine;* Rouanet, *Seine;* Sauvanet, *Allier;* Sembat, *Seine;* Vaillant, *Seine;* Pierre Vaux, *Côte-d'Or;* Viviani, *Seine;* Walter, *Seine;* Zévaès, *Isère.*

Ont voté *contre* les citoyens Chassaing, *Seine;* Colliard, *Rhône;* Jourde, *Gironde;* Krauss, *Rhône;* Narbonne, *Aude;* Palix, *Rhône.*

SUR L'URGENCE

M. Édouard Vaillant. — Messieurs, je n'ai pas obtenu que votre hâte de voter le budget se traduisît par un vote de renvoi après sa discussion, et je viens vous demander de ne pas passer à la discussion des articles. J'espère, en effet, que vous comprendrez toute l'importance du vote qu'on vous demande et que vous reculerez devant les responsabilités qu'il entraînerait.

Il faut bien se persuader que la question qui vous est soumise est celle-ci : la loi du 2 novembre 1892 a apporté de nouvelles garanties pour le travail des enfants, une nouvelle défense, insuffisante, il est vrai, mais enfin bien supérieure à ce qu'elle était dans la loi de 1874 pour le travail des enfants, des filles mineures et des femmes. Il s'agit de savoir si cette loi sera appliquée le 1er janvier 1900 ou, au contraire, si elle sera éludée désormais, ajournée, enterrée.

Le Gouvernement avait promis que cette loi serait appliquée à partir du 1er janvier 1900; maintenant il a changé d'avis et s'est rangé aux arguments patronaux par lesquels on demande que la loi de 1892, jusqu'ici très mal observée, ne soit plus appliquée du tout. J'ai pensé que vous ne voudrez pas suivre le Gouvernement et la commission dans cette voie de réaction; vous voudrez affirmer que la loi de 1892 a été faite par vos prédécesseurs sérieusement, en vue de son application, qu'il n'est pas possible, après en avoir promis l'observation, que la Chambre décide qu'elle n'aura pas lieu et qu'elle atteigne ce but non en l'annulant

directement, mais indirectement par des modifications offrant au Gouvernement le prétexte cherché de ne pas tenir parole et de ne pas appliquer la loi de protection de 1892. Le ministre lui-même l'a reconnu. *(Très bien! très bien! sur plusieurs bancs à l'extrême gauche)*

On nous a dit dans le rapport que les obstacles à l'observation de la loi de 1892 sont tels, qu'il faut la modifier et, pour la modifier, accepter la proposition du Sénat, dictée par le patronat.

Je vous ferai remarquer que la commission de la Chambre, pour soutenir cette thèse, s'appuie sur des déclarations de 1893, faites par la commission supérieure du travail. Je ne veux pas dire que cette commission ait toujours été très favorable à la loi de 1892; il est évident, en effet, que la commission supérieure du travail, qui devrait veiller à l'observation des lois protectrices du travail, a une façon très étrange parfois de comprendre sa mission. Elle l'indique elle-même dans un passage que je vais vous lire tout à l'heure.

Elle définit elle-même la protection du travail comme un attentat à la liberté du travail, et cette définition paraît bizarre, car il n'y a pas de corps d'inspecteurs ni de commissions supérieures du travail dans le monde, aussi bien en Amérique qu'en Europe, qui aient une semblable conception de leur mission. Tous, au contraire, considèrent qu'ils remplissent un mandat de défense sociale, de défense des faibles, de défense de l'ouvrier contre ceux qui, puissamment armés du pouvoir capitaliste, l'obligent à travailler dans leurs usines.

La commission supérieure du travail a cependant reconnu que la loi de 1892 pouvait être appliquée maintenant, et puisque ses opinions théoriques sont en général en contradiction avec les nôtres, j'ai d'autant mieux le droit de me servir de son témoignage, qui en a ainsi d'autant plus de valeur.

Voici un extrait de son rapport sur l'application de la loi du 2 novembre 1892 pendant l'année 1898. *(Bruit sur divers bancs)*

Messieurs, voici ce que disait la commission supérieure

du travail, au sujet de l'application, en 1898, de la loi du 2 novembre 1892 :

« ... Une expérience qui s'est poursuivie pendant plus de six années permet d'affirmer que l'œuvre de protection entreprise en faveur de l'enfant et de l'ouvrière peut se réaliser sans préjudice pour la production nationale. La durée du travail quotidien de ce personnel a pu être réduite sans que le gain journalier ait subi une diminution correspondante; les progrès réalisés au point de vue de la famille sont donc incontestables. Les résistances que ne pouvait manquer de susciter une réforme qui constitue, en définitive, une restriction à la liberté du travail, ont aujourd'hui disparu. »

Vous le voyez, la commission supérieure du travail, qui appelle restrictions à la liberté du travail des mesures protectrices, reconnaît que la loi de 1892 ne rencontre plus de résistance et que, par conséquent, elle peut être appliquée; si le Gouvernement veut tenir sa parole, elle pourra être appliquée en janvier 1900. Mais il ne le veut pas et vous demande de l'en dégager en discutant la proposition de la commission.

Si vous n'acceptez pas notre proposition, si vous mettez le Gouvernement en situation de ne pas appliquer la loi. elle ne sera pas appliquée; ce sera une situation déplorable et vous aurez assumé une grande responsabilité devant la classe ouvrière, parce qu'il en résultera que la journée de travail sera de onze heures au lieu de dix heures pour l'enfant travaillant dans les manufactures et les usines.

Je vous ferai remarquer que, par les propositions que font le Gouvernement et la commission, il s'agit d'unifier, nous dit-on, dans la loi, les heures de travail.

Il est certain qu'il serait désirable que les heures de travail pussent être réduites de telle façon que l'on pût combiner le travail de l'enfant, de la femme et de l'ouvrier pour la meilleure utilisation possible. Mais la solution pourrait être obtenue dans le sens du progrès et non pas dans le sens de la réaction. C'est par la diminution de la journée de travail de l'adulte que l'on pourrait arriver à ce résultat, et non par l'allongement, l'augmentation meur-

trière de la journée de l'enfant. Ainsi, par exemple, dans la loi anglaise une distinction est établie entre la loi s'appliquant à l'industrie textile et la loi s'appliquant à l'industrie non textile.

Dans l'industrie textile on considère, — c'est le contraire de ce qu'on fait en France, puisqu'on prétend que c'est à la demande de cette industrie qu'on doit unifier le temps de travail par l'augmentation de la journée de l'enfant, — en Angleterre on considère que le travail de l'enfant dans cette industrie est particulièrement pénible et qu'il faut le protéger davantage, et on l'a réduit à la moitié du temps de travail hebdomadaire des adolescents et filles mineures de l'industrie textile, fixé à cinquante-six heures et demie par semaine.

L'enfant n'aura à travailler, pendant une semaine, que la moitié de ces cinquante-six heures et demie constituant la semaine de travail de l'adolescent et de la fille mineure.

L'Angleterre, cependant, a été assez dure jusqu'ici pour l'âge d'admission de l'enfant. Mais c'est le premier pays qui ait tout d'abord donné et donne l'exemple des lois de protection du travail, grâce surtout à sa belle organisation de la classe ouvrière qui y oblige ses gouvernants.

Jusqu'en ces derniers temps l'âge de onze ans était celui adopté, et ce n'est qu'à la dernière session que le Parlement anglais a décidé de reporter à douze ans l'âge de l'admission des enfants dans l'industrie. L'Angleterre a pris la première — et toujours avec de nouveaux progrès — des mesures de protection au point de vue de la durée du travail des enfants. Les conditions du travail infantile étaient en effet telles, qu'on avait reconnu que l'emploi excessif de l'enfant entraînait non seulement pour l'individu, mais pour la race une véritable déchéance. *(Très bien! très bien! à gauche et à l'extrême gauche)*

Des mesures protectrices du travail de l'enfant furent alors prises en Angleterre. Je n'ai pas besoin de revenir sur l'ensemble de ces mesures. La législation qui en est résultée a été un modèle pour le reste de l'Europe. Je dirai simplement quelle a été l'importance de cette législation pour la sauvegarde de l'enfance et de l'ouvrier en général.

On nous dit qu'il faut adopter un temps égal pour le travail de l'enfant et de l'adulte. Eh bien! la classe ouvrière anglaise n'aurait pas fait les progrès que nous lui avons vu faire, elle ne serait pas arrivée à la journée de neuf heures des adultes et elle ne lutterait pas maintenant pour la journée de huit heures si des lois antérieures n'avaient pas restreint successivement la durée du travail de l'enfant.

Vous savez qu'il n'y a pas, en Angleterre, de loi régissant la durée du travail pour les adultes; mais des lois ont peu à peu réduit la durée du travail de l'enfant. Cela a été le point d'appui, de départ nécessaire dans la lutte pour la réduction de la journée de travail de l'adulte. Et cette inégalité de temps de travail qu'on veut nous faire corriger a été la cause de ce progrès. La machine desservie par l'enfant devant s'arrêter à la fin de sa journée, l'ouvrier adulte a demandé, exigé qu'elle s'arrêtât aussi pour lui et il a lutté pour conquérir cette réduction de sa journée de travail, réduction qu'il a conquise avant que la loi ait pu la sanctionner, et par sa volonté elle la sanctionnera quand il l'exigera.

Les ouvriers anglais, par leur organisation syndicale, ont pu arriver à obtenir ainsi, de plus en plus, que la journée de l'adulte puisse se rapprocher de la journée de travail de l'enfant.

Les industriels anglais, étant donnée la différence qu'il y avait entre la durée du travail de l'enfant et la durée du travail de l'adulte, ont pris des mesures utiles pour leur industrie, sans pour cela pouvoir, comme ici, violer la loi, sauvegardée en Angleterre par les dispositions légales de l'inspection. Les inspecteurs du travail ont empêché les relais de chevaucher l'un sur l'autre, de façon à ne pas rendre impossible le contrôle de la durée du travail de l'enfant, et ont supprimé cette cause de fraude. On doit abolir ces relais partout où ils existent, parce qu'ils rendent le contrôle impossible, et toutes les mesures prises à cet effet sont nécessaires.

Dans un amendement que mes amis socialistes et moi avons déposé, nous proposons une mesure semblable. En Angleterre, la durée du travail de l'enfant a été modifiée et

on a trouvé le moyen de faire cadrer la durée du travail de l'enfant avec la durée du travail de l'adulte; on a réduit comme je l'ai dit dans l'industrie textile le temps de l'enfant à la moitié de celui de l'adulte, c'est-à-dire que le travail de l'adulte représente deux fois le travail de l'enfant. Par la réforme que nous proposons, deux équipes très distinctes, séparées par le repas de midi, ne se pourraient confondre. Et la journée étant de huit heures, le travail de l'enfant serait de quatre heures par jour seulement.

En adoptant notre amendement, que fera-t-on? On protégera davantage l'enfant et on arrivera à l'unification des heures du travail par la réduction coordonnée pour tous de la journée et de la semaine de travail.

Mais ce n'est pas ce que proposent le Gouvernement et la commission; c'est le contraire. On nous propose de renoncer à ce que nous avons déjà obtenu comme défense du travail de l'enfant. On augmente d'une heure le travail de l'enfant et l'on va ainsi au rebours de tout progrès. Et en échange on ne nous fait qu'une promesse illusoire pour l'avenir.

Oui, ce serait renoncer même à tout progrès immédiat, en fait de législation du travail, que d'accepter une proposition semblable. Concevez, en effet, qu'en ce moment il n'y a pas un pays, sauf l'Italie, qui n'ait adopté la journée de dix heures pour l'enfant; et vous voudriez établir celle de onze heures en France, où l'on a conquis celle de dix heures par la loi de 1892! Pourquoi nous demande-t-on d'ailleurs la journée de onze heures? C'est en faisant miroiter l'assurance de la journée de dix heures; mais celle-ci ne sera obtenue que dans six ans si la loi proposée est observée et nous n'en avons aucune garantie. Il faudra que, jusque-là, l'enfant travaille onze heures par jour, d'abord, et dix heures et demie en trois ans, pour être, pour ainsi dire, par son existence et par sa vie même la rançon d'une diminution des heures de travail que nous pouvons très bien, sans cela, donner à la fois et dès maintenant à la femme et à l'ouvrier adulte.

Vous voyez qu'il est absolument impossible d'accepter une proposition semblable, et je ne vois pas avec quels arguments on peut la défendre. Si on était franc, on dirait

que la loi de 1892, par le fait même qu'elle réduisait le travail de l'enfant à dix heures, créait la journée de dix heures non seulement pour l'enfant, mais pour l'adulte ; on ne veut pas le dire, on pense qu'il est plus habile de maintenir les longues journées que de diminuer les heures de travail. En un mot, la classe patronale persiste, à ce propos comme en tout autre, dans son opposition, dans sa lutte constante contre la classe ouvrière : elle réclame de longues journées, quand la classe ouvrière en réclame de courtes. Et le Gouvernement obéit. C'est pour cela que vous nous soumettez cette loi patronale proposée par le Sénat, qui porte de dix heures à onze heures la journée de travail de l'enfant. On sait bien que la journée de onze heures aura la vie longue et que la promesse de nous donner la journée de dix heures dans six ans ne sera pas tenue.

M. Cauvin. — On a réduit la journée de douze heures à onze, et les patrons ont payé douze heures pour onze.

M. Édouard Vaillant. — Si, au contraire, vous faites comme ont fait toutes les législations, si vous raccourcissez la journée de travail de l'enfant et l'abaissez à dix heures, — et nous voudrions, quant à nous, une diminution beaucoup plus grande, — vous permettez à la classe ouvrière de faire par son organisation syndicale l'effort nécessaire pour réduire, elle aussi, sa journée à dix heures, et cela avant même que la loi soit intervenue. Ce mouvement est déjà en train, et vous voulez l'enrayer. C'est la marche du progrès dans tous les pays. Est-ce que vous ne voyez pas, par exemple, la journée de dix heures, établie pour les adolescents en Autriche, devenue comme en Angleterre, comme partout, le moyen d'établir la journée de dix heures pour les adultes par leurs propres efforts ? N'avez-vous pas vu les efforts magnifiques et efficaces qui ont été faits à Brünn et à Zwickau et qui ont abouti à l'établissement de la journée de dix heures pour les tisseurs ? Est-ce que vous n'avez pas vu la classe ouvrière combattre avec une admirable énergie pour arriver au but principal qu'elle poursuivait : la réduction à dix heures de la journée de travail ?

Croyez-vous qu'elle aurait pu faire cet effort aussi efficacement, s'il n'y avait pas eu des lois protectrices de l'enfance ? et l'appui économique qui en résulte ?

Par conséquent, messieurs, vous le voyez, le progrès marche partout ; on n'a jamais commencé par limiter les heures de travail des adultes, femmes ou hommes, on a toujours commencé dans tous les pays par limiter le temps du travail de l'enfant, et la limitation du travail de l'enfant a été l'amorce de la réduction du travail pour l'adulte. Cela a été en même temps l'amorce de l'organisation ouvrière. C'est ainsi que les syndicats se sont constitués, de mieux en mieux, pour l'effort nécessaire ; c'est ainsi que la coalition ouvrière s'est formée, de façon à obtenir de plus en plus une réduction des heures du travail, une amélioration de sa situation.

Vous avez voulu faire le contraire, revenir sur le passé, renoncer aux progrès qui ont été accomplis par la loi de 1892, et vous augmentez le travail de l'enfant. C'est aller au rebours de toute espèce de progrès ; c'est vouloir empêcher tout progrès de la classe ouvrière et annihiler tous les efforts tentés par elle pour arriver à réduire ses heures de travail, et sacrifier en même temps toute la partie infantile de cette même classe. Il y aurait une véritable cruauté à agir ainsi ; je dirai plus, ce serait un désaveu de ce qu'ont fait tous vos prédécesseurs.

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Qu'a-t-on fait depuis 1892 ? On n'a jamais appliqué la loi qui exige que les enfants ne travaillent que dix heures. Vous savez très bien qu'on a organisé partout des équipes tournantes qui font rester les enfants dans les usines et les manufactures douze, treize, quatorze et même quinze heures. Voilà ce qu'on a fait.

M. Laurent Bougère. — On devrait dresser des procès-verbaux.

M. Édouard Vaillant. — Monsieur Ricard, nous serons avec vous le jour où vous proposerez directement d'interdire ces relais.

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION. — Nous vous le proposons dans la loi actuelle ; c'est l'objet du troisième paragraphe.

M. LOUIS RICARD (Seine-Inférieure). — C'est ce que j'ai demandé il y a déjà cinq ans.

M. ÉDOUARD VAILLANT. — Nous serons avec vous le jour où vous nous proposerez d'interdire ces relais, ces équipes chevauchant les unes sur les autres, mais sans nous proposer en même temps de relever de dix à onze heures la journée de travail de l'enfant. Apportez-nous une réforme dans ce sens, et alors nous l'accepterons ; mais ne nous proposez pas de rétrograder et d'accabler l'enfant d'un surmenage nouveau et homicide, alors qu'au contraire il faudrait réduire sa journée de travail de moitié.

M. FERNAND DUBIEF, *rapporteur*. — Il est plus accablé à l'heure actuelle qu'il ne le sera si la loi est votée.

M. ÉDOUARD VAILLANT. — C'est une combinaison détestable que vous nous proposez dans cette loi ; et c'est à cause de cette combinaison que nous n'avons pas accepté de discuter isolément cette partie de la loi de 1892. Nous pensons que la loi de 1892 doit être remaniée complètement, car nous voudrions réduire encore les heures de travail des enfants et arriver aussi à réduire légalement celles des adultes ; c'est dans ces conditions seulement que nous consentirons à discuter la loi de 1892 tout entière. Mais vous voulez, vous, ne remettre en discussion que deux articles ; de telle façon que vous feriez voter à la Chambre la journée de onze heures non seulement pour les adultes, mais pour les enfants, qui ont maintenant celle de dix heures.

C'est abominable, cela ne peut pas être *(Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche)* ; nous protestons contre une proposition semblable, et nous demandons à la Chambre de ne pas la voter. Nous ajoutons qu'en réalité si la loi de 1892 n'a pas été appliquée, — vous le savez trop, — c'est à cause justement de cette résistance, que nous voyons apparaître précisément par le projet gouvernemental et par le projet

de la commission, c'est parce que les patrons tout puissants n'ont pas voulu qu'elle soit appliquée et que comme aujourd'hui le Gouvernement leur a obéi.

Ils ont eu toujours influence dans les conseils du Gouvernement, et ils ont empêché non seulement le Gouvernement de l'appliquer, mais lui ont fait trouver tous les moyens pour éviter qu'elle fût appliquée. Nierez-vous qu'il y ait eu mauvaise volonté de la part du Gouvernement, alors que, faisant des règlements d'administration publique, au lieu d'édicter par ces règlements l'observation de la loi, il a créé exceptions sur exceptions pour rendre son application plus difficile. Quand on veut qu'une loi soit appliquée, il faut qu'elle soit simple et claire et que son mode d'application soit cherché de bonne foi. C'est ce qu'on n'a pas fait dans l'espèce. On avait déjà des inspections insuffisantes, et on crée des embarras aux inspecteurs non seulement en tournant contre eux les obscurités de la loi, mais en leur opposant des règlements d'administration publique compliqués, pleins de contradictions et de difficultés.

Si le Gouvernement et la Chambre le voulaient, la loi pourrait dès maintenant être appliquée avec plus de facilité. La commission supérieure du travail, les inspecteurs eux-mêmes en conviennent. J'ai eu moi-même le témoignage d'inspecteurs disant que les résistances contre la loi disparaissaient de plus en plus, que l'application en était facile et que la plus grande difficulté résultait des dispositions arbitraires des règlements et de la complicité patronale et gouvernementale. Des ministres ont avoué ici avoir empêché l'application de la loi.

Nous avons eu cependant l'espoir que cette loi serait appliquée, car par une circulaire le ministre du commerce avait déclaré qu'il l'appliquerait à partir du 1er janvier 1900. C'est ce que nous demandons. Mais le rapport vous dit : Si vous votez le texte qui vous est proposé, ce texte ira au Sénat. *(Très bien! très bien!)* Quel sera le résultat immédiat ? C'est que le ministre sera dispensé, et il l'a dit, de faire appliquer à partir du 1er janvier 1900 la loi de 1892.

M. Lemire. — Voilà le danger. Je demande la parole.

M. Édouard Vaillant. — C'est ce qu'avec le patronat il espère et veut ; mais nous, nous demandons le contraire. Nous demandons que la protection édictée par la loi de 1892 pour les enfants et les filles employés dans l'industrie soit enfin une réalité ; que cette protection trop retardataire ne soit pas partielle et incomplète comme aujourd'hui, mais entière dès maintenant.

Messieurs, toute la question est là. Si la Chambre veut renier l'engagement d'honneur pris par sa devancière en 1892, si elle veut que la loi ne soit pas appliquée, elle votera évidemment le projet de la commission et du Gouvernement. Mais si la loi de 1892 a été faite sérieusement, si réellement vous en voulez l'application, comme maintenant il vous est possible de déclarer qu'on peut l'appliquer, eh bien ! vous la ferez appliquer. Pour cela, vous n'avez qu'un moyen, c'est de ne pas discuter, de ne pas voter le projet qui vous est soumis. Mon but en vous faisant cette proposition n'est pas d'introduire une question politique dans ce débat, mais de prendre en main la défense de la classe ouvrière.

Et en cela je me place autant au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue du travail de la classe ouvrière, de ses intérêts de classe et de son droit humain.

Dans ces conditions, messieurs, nous ne pouvons pas comprendre que vous vouliez rétrograder en deçà de la loi de 1892, alors que vous voyez que partout ailleurs on marche en avant.

M. Henri Laniel. — Lorsque M. Terrier a voulu appliquer la loi de 1892, c'est bien moins du côté des patrons que du côté des ouvriers que sont venues d'innombrables réclamations.

A droite. — Pour la loi sur les accidents, il en a été de même.

M. Dejeante. — Les ouvriers étaient excités par les patrons.

M. Édouard Vaillant. — Permettez-moi de vous faire une observation, bien que déjà des interruptions parties

du banc de nos amis vous aient répondu : toutes les lois de protection ouvrière n'ont pas trouvé un assentiment unanime même parmi ceux qu'elles devaient protéger.

N'avons-nous pas à vaincre, pour réaliser le progrès, aussi bien les résistances de l'ignorance que celles de la réaction? Certes, nous les avons devant nous et c'est pour cela que nous luttons. Il est bien évident que des ouvriers, comme on vient de le dire, ont résisté à la loi sur les accidents et sont devenus ainsi des instruments des résistances patronales, sans se rendre compte qu'eux-mêmes combattaient les intérêts de la classe ouvrière par leurs protestations.

Il en est de même en ce qui touche la réduction de la durée de la journée de travail. Il y a encore des membres de la classe ouvrière qui n'ont pas une notion très exacte de leurs intérêts de classe. Mais ce n'est pas parce que quelques rumeurs ignorantes seront venues confirmer les résistances patronales qu'il faut dire que la classe ouvrière est infidèle à ses propres intérêts.

Non, car dans toute sa partie consciente et organisée elle est unanime à réclamer comme la meilleure des réformes qui, sous le régime capitaliste actuel, peut être réalisée, la réduction des heures de travail. C'est ainsi que la journée de huit heures est devenue le mot d'ordre des revendications ouvrières, célébrées par tout le monde ouvrier au 1er mai.

Dans ces conditions, qu'avons-nous à demander? C'est que l'évolution naturelle, le développement historique des revendications manifestées partout au point de vue de la réduction des heures de travail ne soient pas enrayés en France. Ils le seraient par la proposition qui vous est présentée par le Gouvernement et par la commission du travail : historiquement c'est un fait exact qui ne soulève aucune contradiction. Si malheureusement, par je ne sais quel sentiment hostile à la classe ouvrière, vous votiez cette proposition, ce serait contre la classe ouvrière et contre le progrès social que vous agiriez.

Il est impossible de citer un seul pays, un seul lieu où la législation protectrice de l'enfance n'ait précédé toutes les autres législations de défense du travail et où nous n'ayons pas vu le progrès se réaliser par ce fait même. Depuis,

aucun n'a rétrogradé. Voulez-vous que seule la France républicaine recule?

Plus la journée de travail de l'enfant est réduite et plus la classe ouvrière accélère son organisation et se met en état d'obtenir par ses propres forces et par ses efforts la réduction de sa journée de travail, en attendant que sous sa pression la législation enfin reconnaisse son droit à cette limitation des heures de travail aussi pour les adultes.

Dans ces conditions, sans vouloir étendre davantage cette discussion et ayant à reprendre dans plusieurs amendements et sous divers points de vue la proposition générale que je fais du maintien pour le moment de la loi de 1892 et de la mise en demeure adressée au Gouvernement de l'appliquer, comme il s'est engagé à le faire, à partir du 1er janvier 1900, je viens vous dire: Messieurs, comprenez l'importance du vote auquel je vous convie. Je vous demande de ne pas passer à la discussion des articles. Voter contre le passage à la discussion des articles, c'est déclarer que vous voulez que la loi de 1892 soit appliquée, que l'enfance ouvrière soit protégée et que la classe ouvrière soit mise en mesure et dans la possibilité de défendre ses intérêts et, par son organisation, d'obtenir par elle-même, en attendant que la loi la lui donne, la limitation des heures de travail.

Si vous voulez voter le maintien de la loi de 1892 et son application au 1er janvier 1900, comme l'a promis le Gouvernement, votez contre le passage à la discussion des articles, comme je vous le demande; si vous votiez le passage à la discussion des articles, si vous marchiez avec le Gouvernement, vous agiriez contre la classe ouvrière, contre le progrès social et républicain, et vous vous rendriez coupable d'un véritable crime. J'espère que vous ne voudrez pas le commettre. *(Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche)*

M. Charles Ferry, *président de la commission.* — Nous demandons l'urgence et le passage à la discussion des articles. *(Très bien! très bien!)*

Sur divers bancs. — A demain!

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Laniel.

M. HENRI LANIEL. — Je demande le renvoi à demain.

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION. — Je prie mon collègue et ami M. Laniel de reporter ses explications sur l'article 3 où nous pourrons traiter la question de la journée de dix heures.

M. HENRI LANIEL. — Je n'ai pas l'intention de m'opposer à l'urgence et au passage à la discussion des articles : j'accepte volontiers la proposition de M. le président de la commission.

M. LE PRÉSIDENT. — Je consulte la Chambre sur l'urgence.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. de l'Estourbeillon, Fouquet, Gayraud, Porteu, Jules Galot, de Broglie, Roy de Loulay, de Pomereu, Lemire, Savary de Beauregard, Derrien, Le Gonidec de Traissan, Jules Baron, Delpech-Cantaloup, etc.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants	523
Majorité absolue	262
Pour l'adoption	413
Contre	110

La Chambre des députés a adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants	500
Majorité absolue	251
Pour l'adoption	398
Contre	102

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté *pour* les citoyens Colliard et Jourde.

Ont voté *contre* les citoyens Albert-Poulain, Allard, Bénézech, Antide Boyer, Jules-Louis Breton, Cadenat, Calvinhac, Carnaud,

Charles-Gras, Chassaing, Chauvière, Coutant, Dejeante, Devèze, Jacques Dufour, Ferrero, Ferroul, Fournière, Paschal Grousset, Groussier, Clovis Hugues, Krauss, Labussière, Lassalle, Légitimus, Létang, Narbonne, Palix, Renou, Sauvanet, Sembat, Vaillant, Pierre Vaux, Viviani, Walter, Zévaès.

N'ont pas pris part au vote les citoyens Pastre et Rouanet.

M. LE PRÉSIDENT. — Je consulte la Chambre sur la question de savoir si elle entend passer à la discussion des articles.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. Groussier, Vaillant, Walter, Paschal Grousset, Poulain, Berthelot, Florent, Bourrat, Fournière, Cornet, Bordier, Baulard, Calvinhac, Renou, etc.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin.

Nombre des votants		456
Majorité absolue		229
Pour l'adoption	375	
Contre	81	

La Chambre des députés a adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants		472
Majorité absolue		237
Pour l'adoption	397	
Contre	75	

La Chambre des députés a adopté.

Les citoyens ont voté comme sur la proposition précédente, sauf que le citoyen Pastre a voté *contre*, et que les citoyens Antide Boyer, Calvinhac, Charles-Gras, Chassaing, Devèze, Fournière, Paschal Grousset, Labussière, Narbonne et Viviani n'ont pas pris part au vote.

Plusieurs membres. — A demain!

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. FERNAND DUBIEF, *rapporteur.* — Je viens prier la Chambre de faire encore un très léger effort. Je voudrais

lui demander de voter l'article 1er nouveau de la proposition de loi. En votant cet article, la Chambre ne s'engagera pas dans la discussion du fond; elle dira simplement qu'elle accepte la déclaration qui était faite au début de la discussion par le président de la commission du travail, c'est-à-dire que la loi se trouve limitée à la modification de l'article 3 de la loi de 1892 et de l'article 2 du décret-loi des 9-14 septembre 1848.

Sur divers bancs. — A demain !

M. LE PRÉSIDENT. — J'entends demander le renvoi à demain. *(Oui ! — Non !)* Je vais consulter la Chambre. Mais je crois devoir la prévenir que M. Vaillant a présenté un amendement qui constitue un véritable contre-projet et qui tend à modifier l'article 1er de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels.

Par conséquent, l'amendement de M. Vaillant devrait être discuté et mis aux voix avant l'article 1er du projet de la commission. *(A demain !)*

Je consulte la Chambre sur le renvoi à demain de la suite de la discussion.

(La Chambre, consultée, se prononce pour le renvoi.)

Séance du jeudi 21 décembre

SUR LA DISJONCTION

M. ÉDOUARD VAILLANT. — Messieurs, la demande de disjonction précisée aujourd'hui par la commission (1) me permet de préciser à mon tour mes critiques et de vous montrer d'une façon plus claire encore ce que réclame la commis-

(1) Cette motion, présentée sous la forme d'un projet de résolution, était ainsi conçue :

Sont disjoints de la proposition de loi soumise aux délibérations de la Chambre et renvoyés à la commission du travail, avec les amendements qui s'y réfèrent, tous les articles de la loi du 2 novembre 1892, sauf l'article 3.

sion. Si elle nous demandait d'examiner dans sa totalité la loi du 2 novembre 1892, comme on l'a fait au cours de la précédente législature, nous serions d'accord. En effet, cette loi contient des contradictions et des imperfections, et nous ne tenons pas moins que vous pouvez y tenir vous-même, monsieur le rapporteur, à les effacer, et nous tenons plus encore à y introduire plus de protection pour les travailleurs dont nous désirons réduire encore plus la durée du travail.

C'est ainsi qu'avec la commission nous proposerions la suppression de ces équipes volantes et alternantes qui permettent aux industriels de tourner et de violer la loi.

Ce n'est pas cela que nous demande monsieur le rapporteur : il nous demande de borner la discussion à la question, principale pour nous, de la durée du travail des enfants, insérée dans l'article 3, c'est-à-dire que, au lieu de la réduire, monsieur le rapporteur nous propose de relever de dix heures à onze heures la journée de l'enfant.

Cette proposition est inacceptable ; elle va à l'encontre de tout progrès. C'est l'acte le plus réactionnaire qu'on puisse imaginer. Voilà les raisons pour lesquelles je maintiens les critiques que j'ai formulées hier contre cette proposition.

Si nous entreprenions d'examiner toute la loi, alors nous aurions beaucoup d'améliorations à y apporter. Non seulement nous vous demanderions de réduire encore la durée du travail des enfants, mais nous demanderions aussi de réduire la durée du travail des femmes et des adultes. Nous discuterions tout un ensemble de questions relatives aux conditions du travail dans l'industrie.

Ces questions sont si importantes qu'elles demandent une mûre étude et après cette étude une délibération consciencieuse et suffisamment étendue. Au lieu de cela, que fait-on ? On veut enlever un vote qui priverait les enfants, à partir du 1er janvier 1900, de la décision qui résulterait pour eux de la seule décision d'appliquer enfin strictement la loi.

Je ne peux m'empêcher de revenir sur les faits auxquels nous avons assisté. Il y a quelques jours, personne ne savait que l'on allait discuter, et discuter dans les conditions où on nous l'offre, la question de la réforme de la loi

du 2 novembre 1892. Elle a été subitement mise à l'ordre du jour, sans que le rapport eût été distribué, sans qu'on sût de quoi il s'agissait. Et alors que nous croyions que l'on allait, comme dans la précédente législature, discuter avec ampleur toute la loi de 1892, on nous propose de n'en discuter qu'une partie, qui se réduit à ceci : augmentation de la durée du travail des enfants. Car, on aura beau dire, les industriels sont mécontents des effets de la loi de 1892 qui a trop réduit à leur gré le travail des enfants ; ils veulent qu'on en augmente la durée. Pour l'obtenir, ils prétextent qu'ils ont des difficultés parce que les heures de travail sont différentes, que l'enfant ne travaille pas pendant la même durée que l'ouvrier majeur.

Que les industriels aient eu cette pensée et que le Sénat les ait suivis, il n'y a à cela rien d'étonnant. Mais, quand il y a trois ans, les mêmes réclamations se produisant, on est venu nous proposer de discuter la loi de novembre 1892, le gouvernement — je ne me rappelle plus quel était le ministère au pouvoir — n'a pas osé nous demander de disjoindre de cette loi un article spécial et nous faire faire l'acte réactionnaire auquel on nous convie aujourd'hui.

C'est pourquoi je ne peux pas comprendre qu'on nous propose cette disjonction ; ou du moins je le comprends très bien, en ce sens qu'on ne peut pas avoir, en agissant ainsi, d'autre but que de dégager la parole du ministre du commerce et de lui permettre de ne pas appliquer la loi de 1892.

Je vous l'ai dit hier : il résulte du témoignage de la commission supérieure du travail, qui est hostile à la loi de 1892, qu'elle ne rencontre plus de résistance. On est en train de l'appliquer, on peut donc l'appliquer ; il suffit pour y arriver que le gouvernement ordonne une inspection sérieuse, rigoureuse, efficace.

En 1896, tous ceux qui réclamaient la réforme de la loi de 1892 ont lu des témoignages d'inspecteurs qui indiquaient que les résistances diminuaient de jour en jour. Aujourd'hui elles ont presque disparu. Pourquoi se confie-t-on au Gouvernement et lui demande-t-on d'intervenir pour empêcher d'appliquer la loi ?

Si vous repoussez la disjonction et si vous obligez le Gouvernement à appliquer la loi de 1892, la journée de l'enfant étant établie à dix heures, elle entraînera forcément l'unification de la journée à dix heures pour l'adulte.

Les industriels, dans tous les pays, ont toujours résisté à la réduction des heures de travail, et c'est à ce moment que le Gouvernement intervient pour sauver le patronat d'une éventualité qu'il paraît redouter, et il le sauve en réclamant de la Chambre le vote d'un texte que celle-ci peut bien voter, mais que pour la quatrième fois le Sénat repoussera.

Ce qu'on vous propose est contraire, on peut le dire, à toute notion de progrès : Nous voyons non seulement la journée de dix heures, mais la journée de neuf heures et celle de huit heures conquérir une place de plus en plus grande dans tous les pays. Nous aurons d'ailleurs à discuter cette question à propos des amendements qui viendront tout à l'heure en discussion.

La Chambre a dû comprendre aux explications de monsieur le rapporteur qu'il s'agit simplement d'empêcher l'application de la loi du 2 novembre 1892 après le 1er janvier 1900, application qu'on nous avait promise et à laquelle nous tenions, faute de mieux, surtout en ce qui concerne la journée de dix heures de l'enfant.

Eh bien, nous demandons, nous, que la loi de 1892 soit appliquée ; nous avons démontré qu'elle pouvait l'être et que, si elle ne l'était pas, c'est que patrons et gouvernants ne le veulent point. Bien au contraire, on veut l'abroger, et il faut que les enfants payent la rançon de ce compromis entre le Gouvernement et le patronat. Vous ne commettrez pas un acte semblable. Vous pouvez d'autant moins le commettre, messieurs, qu'il est facile de répondre aux critiques qu'on peut adresser à la loi de 1892, qui est difficile à appliquer uniquement par suite des restrictions qu'y a apportées le Sénat lors de sa discussion, restrictions que la Chambre avait repoussées.

Il semble même que le Gouvernement n'ait pas trouvé l'application de cette loi assez difficile. Il est, en effet, intervenu par des règlements d'administration publique. Il a accumulé les contradictions, les difficultés et les excep-

tions, de telle sorte que la loi est devenue encore plus difficile à appliquer que le jour où elle est sortie des délibérations du Parlement. *(Très bien! très bien! à l'extrême gauche)*

Eh bien, si, de bonne foi, on voulait appliquer cette loi, ne se bornerait-on pas à demander qu'on l'améliore, qu'on l'amende? Viendrait-on, comme on le fait aujourd'hui, nous proposer d'augmenter la durée de la journée de travail de l'enfant? Est-ce que, au lieu d'unifier les heures de travail en augmentant la journée de l'enfant, on ne nous proposerait pas de le faire en réduisant la durée de la journée des femmes et des adultes? Là serait la solution dans le sens du progrès, tandis que la solution proposée par la commission et le Gouvernement est conçue dans le sens du recul.

En tout cas, si on ne veut pas arriver à cette solution, il est bien simple de proposer le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire l'application immédiate de la loi de 1892. Cela nous permettrait de l'étudier dans sa totalité et de faire plus tard disparaître les contradictions, les exceptions, les difficultés qui rendent aujourd'hui son application difficile.

Voilà surtout pourquoi nous protestons contre la disjonction. Elle permettra à la Chambre de voter en quelques heures les mesures rétrogrades qui lui sont proposées et elle empêchera l'application de la loi du 2 novembre 1892. Le patronat, certes, battra des mains avec enthousiasme, mais la classe ouvrière protestera. Mes amis et moi, partout nous organiserons l'agitation et nous ferons entendre nos véhémentes et légitimes protestations contre une pareille résolution qui serait criminelle, homicide, meurtrière pour l'enfance.

Je ne crois pas que la Chambre puisse jamais se décider à adopter une telle proposition si elle comprend bien l'acte qu'on veut lui faire commettre. C'est pourquoi j'insiste afin que la commission donne à la Chambre lecture des premiers articles et surtout de l'article 3; il sautera aux yeux de la Chambre qu'en réalité il s'agit non seulement de ne plus appliquer la loi du 2 novembre 1892, mais aussi de faire en sorte que, la loi nouvelle étant votée par fragments

sans ensemble, à la faveur d'une discussion confuse, les dispositions injustes de la loi de 1892 soient maintenues.

Remarquez le fait qui peut se produire : supposez que vous votiez avec l'article 3 un ou deux amendements qui améliorent un peu la loi de recul que nous propose la commission ; que fera le Sénat ? Il acceptera la partie mauvaise de la loi, c'est-à-dire la journée de onze heures pour les enfants, et il rejettera les améliorations !

Le ministre a déclaré que, si la modification qu'il propose était votée, il n'appliquerait plus la loi de 1892 à partir du 1er janvier 1900. Mais alors, il n'y aurait plus de loi protectrice de l'enfance, la loi du 1er novembre 1892 n'existerait plus, puisque vous n'y auriez substitué aucun nouveau texte.

Le seul moyen d'arriver à une solution conforme aux engagements de nos devanciers, le seul moyen de ne pas mentir à nos promesses, c'est de maintenir et de faire appliquer la loi du 2 novembre 1892, et c'est de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session la discussion de l'ensemble de cette loi, afin que nous puissions en faire disparaître tout ce qui en rend l'application difficile et de repousser, dès maintenant, la disjonction, car cette disjonction montre exactement, et d'une façon très précise, le mal, le crime que l'on veut vous faire commettre contre l'ouvrier.

Cette proposition est éminemment dangereuse et aggrave le mal que l'on veut faire disparaître.

Remarquez que, si l'on ne proposait pas la disjonction, nous ne nous opposerions nullement à la discussion de la loi tout entière, car nous aurions tous un intérêt égal à la discuter avec ampleur, pour y introduire les améliorations désirables. Chacun de nous, à quelque doctrine qu'il appartienne, se trouverait dans les meilleures conditions pour en éliminer tous les éléments malfaisants. C'est dans ces conditions seules que nous pouvons accepter la discussion. Remarquez aussi que si vous acceptiez l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session de l'étude générale de la loi du 2 novembre, la promesse ministérielle serait tenue : à partir du 1er janvier, on appliquerait la loi de

1892; on retirerait pour le moment de l'ordre du jour les modifications qu'on veut y apporter. Si, au contraire, vous acceptez cette disjonction, qui est une proposition incompréhensible de la part d'un homme de progrès comme M. Dubief, (1) vous empêcherez l'application de la loi du 2 novembre 1892, et, en outre, vous voterez une mesure homicide pour l'enfant.

Vous le voyez donc bien, la question se réduit à ceci : si vous acceptez la disjonction, vous commettez, de complicité avec la commission du travail, l'acte contre lequel je vous mets en garde; si vous acceptez, au contraire, de repousser la disjonction et d'inscrire à votre ordre du jour de la session prochaine la discussion générale de la loi du 2 novembre, vous permettrez l'application de cette loi, suivant la promesse ministérielle, à partir du 1er janvier. C'est la certitude de son application.

Mais si vous n'admettez pas de mettre à votre ordre du jour la discussion de la totalité de la loi du 2 novembre, si vous votez la disjonction, immédiatement le ministère est dégagé de sa promesse; il n'exécute plus la loi, comme il l'avait promis par sa circulaire, à partir du 1er janvier 1900, et, d'un autre côté, non seulement la loi de 1892 est supprimée; mais vous décidez en même temps de donner pour étrennes aux enfants de la classe ouvrière la journée de onze heures au lieu de dix. Je ne crois pas que vous puissiez vous y résoudre. Vous repousserez, grâce au scrutin que je dépose sur le bureau, la proposition de disjonction qui vous est faite par la commission. *(Applaudissements à l'extrême gauche. — Bruit au centre)*

SUR LA RÉSOLUTION DRON

M. Millerand, *ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.* — Messieurs, personne n'est plus

(1) Rapporteur de la commission. Le président venait de rappeler que cette commission ne présentait plus que deux textes : 1° celui qui modifie l'article 3 de la loi de 1892; 2° celui qui modifie l'article 1er du décret-loi des 9-14 septembre 1848.

convaincu que moi de la sincérité des bonnes intentions que M. Dron a manifestées à la tribune. (1) Je suis obligé pourtant de les décliner, et je demande à la Chambre la permission, en quelques mots que je m'efforcerai de rendre aussi rapides et aussi clairs que possible, d'expliquer pourquoi je dois l'inviter à maintenir le vote qu'à la majorité de 400 voix contre 107 elle a émis hier, à refuser, aujourd'hui comme hier, d'ajourner après le vote du budget la discussion du projet de loi qui lui est soumis, et pourquoi, en même temps, je la prie de voter la motion de disjonction qui lui est présentée par la commission. Pour la convaincre, il me semble que le seul moyen est de lui montrer qu'elle ne peut faire une œuvre utile et efficace qu'à la condition d'accepter cette procédure.

Je comprends très bien le regret qu'éprouve un homme comme M. Dron, qui a étudié de près la loi de 1892, qui en connaît toutes les imperfections, qui les a signalées dans un rapport remarquable, je comprends le regret qu'il éprouve à être obligé de laisser subsister dans cette loi tant d'imperfections et à devoir limiter l'effort réformateur de la Chambre à un point unique. Ce regret, je le partage. Mais, en vérité, comment pourrais-je, comment la Chambre pourrait-elle se rallier à la motion de M. Dron, qui, sous prétexte que la loi telle que la lui présente la commission ne réaliserait pas tous nos desiderata, vous demande quoi ? de n'en réaliser aucun, de ne rien faire et de laisser la loi tout entière telle qu'elle est ? *(Très bien! Très bien!)*

Messieurs, je comprends autrement notre devoir. Je vous demande de réaliser tout de suite quelque chose, et ma seule démonstration, celle qui, je l'espère, emportera l'ad-

---

(1) Il y avait défendu sa proposition de résolution, ainsi conçue : *La Chambre, approuvant le Gouvernement d'avoir formellement exprimé son intention de faire appliquer intégralement la loi du 2 novembre 1892 mais, consciente de la nécessité qui s'impose de modifier un certain nombre de prescriptions de cette loi, invite M. le ministre du commerce à différer l'application stricte de l'article 3 jusqu'au 31 mars prochain et décide de mettre à son ordre du jour l'examen des propositions qui lui seront soumises par sa commission du travail immédiatement après le vote du budget de 1900.*

hésion et le vote de tous ceux qui veulent opérer une réforme sérieuse, consistera à vous faire toucher du doigt la réforme que vous allez opérer. Car il est temps, en effet, de dissiper l'équivoque grossière derrière laquelle, depuis le début de cette discussion, on se dissimule pour attaquer le projet qui vous est soumis.

On nous dit, messieurs : « Mais lisez la loi de 1892, les enfants font des journées de dix heures. Et qu'est-ce que vous apportent le Gouvernement et la commission ? Un projet qui décide que dorénavant ils feront onze heures ; c'est un crime social qu'on vous demande de voter. » Voilà la thèse.

M. Walter. — C'est ce qui est écrit.

M. le ministre du commerce. — Eh bien, nous allons voir ce qu'il y a sous ce qui est écrit. *(Interruptions sur plusieurs bancs à l'extrême gauche)*

Que se passe-t-il dans la réalité ? Est-il vrai de dire qu'aujourd'hui les enfants ne font que dix heures ?

M. Édouard Vaillant. — Parce que vous ne faites pas appliquer la loi.

M. le ministre. — Je vais vous répondre. Je ne vous ai pas interrompu, monsieur Vaillant ; je vous demande la réciprocité.

M. Édouard Vaillant. — Je demande la parole.

M. le ministre. — Est-il vrai que les enfants ne travaillent que dix heures ? Ce n'est pas exact, et la loi qui vous est proposée par la commission ne fait qu'inscrire ce qui est à l'heure actuelle la réalité des faits, lorsqu'elle dit que les enfants mineurs et les femmes feront onze heures. *(Très bien ! très bien !)*

Mais j'entends bien, messieurs, que si la loi se contentait d'enregistrer cette réalité de fait, jamais le Gouvernement ne l'aurait acceptée.

Et pourquoi donc, messieurs, suis-je à la tribune pour

soutenir de toute mon énergie le projet de la commission? C'est que cette constatation, inscrite par la commission, n'est qu'une transition indispensable pour arriver à quoi?

Il faut lire, messieurs, en entier l'article 3 modifié de la commission. Oui, sans doute, son premier paragraphe constate et déclare qu'enfants et femmes feront désormais onze heures; mais il ajoute autre chose : il dit, dans son second paragraphe, que dans un délai que nous discuterons tout à l'heure... *(Exclamations et rires sur quelques bancs à l'extrême gauche)* Je ne comprends pas, je l'avoue, cette hilarité : la Chambre est en train d'examiner un texte, nous en discuterons les diverses parties l'une après l'autre, et lorsque nous arriverons à la question du délai, j'aurai l'honneur d'expliquer à la Chambre, comme je l'ai dit, dès la première heure, à M. le rapporteur de la commission du travail, pour quelles raisons je trouve que le délai de la commission est trop étendu et pourquoi je me rallie, quant à moi, — et je l'ai fait dès le début, — à l'amendement de M. Colliard. *(Très bien! très bien! à gauche)*

Ce que j'expose en ce moment, c'est que le projet de loi qui vous est apporté par la commission décide que, dans un certain délai, la journée de dix heures deviendra applicable non pas seulement d'une manière effective pour les enfants, pour qui elle n'est aujourd'hui — nous verrons dans un instant pourquoi — qu'une illusion et qu'un leurre, mais en même temps à toutes les femmes, dont la durée légale de la journée est aujourd'hui de onze heures et, dans les établissements mixtes, à tous les hommes, dont la durée légale de travail est aujourd'hui de douze heures. *(Applaudissements à gauche)* Est-ce là un progrès médiocre? Mais écoutez donc les chiffres. Je les emprunte aux derniers rapports des inspecteurs du travail : Dans les établissements soumis aux lois sur le travail, il y a 433,637 enfants pour lesquels le projet que vous allez voter réalisera la durée effective du travail à dix heures...

M. Lemire. — A onze heures!

M. le ministre. — Je vous en prie; j'ai indiqué...

Un membre à l'extrême gauche. Nous voilà bien loin du programme de Saint-Mandé !

M. LE MINISTRE. — Non, monsieur ! Je ne suis loin de rien de ce que j'ai fait.

M. LASIES. — Il le retrouvera plus tard !

M. LE MINISTRE. — Je vous remercie. *(On rit)*

Le projet de la commission réalise dans le délai que j'ai indiqué la journée de dix heures, non seulement pour les enfants, mais pour 603,185 femmes, et pour 1,111,335 hommes. C'est-à-dire qu'en vertu de ce projet, dans un délai que vous serez appelés à fixer par une loi que vous allez voter, 2,148,157 travailleurs, soit environ 82 p. 100 des travailleurs de France, auront la journée de dix heures. Est-ce là un progrès négligeable ? *(Applaudissements à gauche)*

Mais j'entends bien, messieurs, l'objection qu'on me fait : Ce n'est pas tout de suite que vous réaliserez ce progrès; cette journée de dix heures, ce n'est pas demain que vous allez l'instituer.

C'est vrai ; et je demande à ceux de mes collègues qui m'interrompent s'ils l'ont fait eux-mêmes. Non, on ne l'a pas encore réalisé. La Chambre peut le faire aujourd'hui, pour l'appliquer dans un délai qu'elle détermine.

On me reproche ce délai. Mais en vérité, messieurs, combien y a-t-il donc d'établissements auxquels va s'appliquer la nouvelle loi ? Il y en a 157,569. Est-ce que quelqu'un ayant le sentiment des responsabilités du Gouvernement, ayant, je dirai simplement du bon sens, soutiendra que du jour au lendemain, sans transition, on peut imposer à 157,000 établissements, — veuillez le comprendre, — l'application de la journée de dix heures non pas seulement aux enfants, mais à tout le personnel ? C'est absolument impossible ! *(Très bien! très bien! à gauche. — Interruptions à l'extrême gauche et à droite)*

M. LAURENT BOUGÈRE. — C'est de l'opportunisme !

M. LE MINISTRE. — J'ai placé la Chambre en face de la

réalité. Quel est son devoir ? C'est d'user de ses droits, d'émettre des votes.

Mais, me disait-on, — c'est M. l'abbé Lemire qui m'a posé cette question, — lorsque ces votes auront été émis, il faudra qu'une autre Chambre se saisisse de la question.

C'est vrai...

M. Lemire. — C'est là le danger !

M. le ministre... et, ajoutait-on : Que ferez-vous alors ?

Je vais vous le dire ; je l'ai déjà dit à la commission du travail et je n'ai aucun embarras à le répéter ici.

Lorsque je suis arrivé au ministère, j'ai trouvé cette situation qu'un article de loi n'était pas appliqué, et pourquoi ? Parce qu'entre les ministres et les patrons il était intervenu un *modus vivendi* ; mais — il faut le dire aussi pour rendre à chacun la justice qui lui est due — parce que l'application de la loi de 1892, sur ce point, présentait des difficultés que personne ne conteste et que M. Dron était tout à l'heure le premier à reconnaître.

Malgré ces difficultés, j'ai cru, comme on le disait, que la loi était la loi et que le ministre devait faire son possible pour l'appliquer, mais je n'ai pas dissimulé en même temps que cette application rencontrerait de très sérieuses difficultés, que je ferais tout ce qui serait en mon pouvoir et que j'userais de mon droit pour les surmonter. Toutefois, je n'ai pas dissimulé non plus — je ne pouvais pas le faire, personne ne s'y serait trompé — que la loi de 1892, si on la maintenait telle qu'elle est appliquée rigoureusement, aboutirait à quoi ? Peut-être sur certains points parviendrait-on à la faire respecter, mais sur trop d'autres points j'avais la crainte — et je l'ai encore — de me heurter aux résistances et — il faut bien le dire — à des fraudes qui sont favorisées par le texte même de la loi de 1892.

Après avoir fait mon devoir de ministre en rédigeant les circulaires que j'ai envoyées aux préfets, j'ai fait encore mon devoir de ministre en allant devant la commission du travail, en lui signalant les difficultés et en lui disant : Pour faire disparaître ces difficultés, le concours du Parlement et

du Gouvernement est nécessaire, et je vous demande votre collaboration. La commission a bien voulu me la donner et je l'en remercie. *(Très bien! très bien! sur un grand nombre de bancs)*

Il appartient maintenant à la Chambre de couronner l'œuvre de sa commission.

Mais, dit-on, si le Sénat ne suit pas la Chambre ?...

A droite. Qu'on le supprime ! *(On rit)*

M. LE MINISTRE. — Je ferai devant le Sénat ce que je fais devant la Chambre. J'ai dit à la commission du travail : Si la Chambre ne croit pas devoir modifier la loi de 1892, le 1er janvier 1900 je ferai appliquer la loi. Je dirai au Sénat, avec la même netteté et le même respect... *(Réclamations sur divers bancs à l'extrême gauche)*

Je répète que je dirai au Sénat : Si le Sénat ne croit pas devoir, dans un délai analogue à celui adopté par la Chambre, modifier la loi de 1892, le ministre reprendra son droit et devra appliquer la loi actuelle. *(Très bien! très bien ! à gauche)*

Mais la loi actuelle présente tous les inconvénients que vous connaissez. La vérité est que vous vous trouvez en présence de deux thèses : l'une qui vous interdit de toucher à la loi de 1892 : cette loi est mauvaise, c'est vrai, vous dit-on ; mais on ajoute : ne prenez pas la responsabilité de substituer un mot à un autre, d'écrire « travail de onze heures », à la place de « travail de dix heures », même si dans la réalité le travail est de onze heures, et si votre loi n'est faite que pour arriver à la journée de dix heures. *(Interruptions sur quelques bancs à l'extrême gauche)*

Il est beaucoup plus commode de faire des discours que de prendre des responsabilités. *(Applaudissements à gauche)*

A cette politique de formules et de mots, j'oppose la politique de choses et de réalités. *(Nouveaux applaudissements à gauche et sur plusieurs bancs à l'extrême gauche et au centre)* Il se peut que, dans certains milieux, on essaie de profiter de l'équivoque pour agiter certaines masses. J'ai

confiance, quant à moi, dans le bon sens de ceux-là même qui sont les premiers intéressés à la modification de la loi de 1892. Faisons notre devoir, messieurs, le reste n'a pas d'importance! *(Vifs applaudissements à gauche et sur divers bancs à l'extrême gauche et au centre)*

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vaillant.

M. ÉDOUARD VAILLANT. — M. le ministre du commerce nous dit qu'il se contente d'inscrire dans la loi ce qui est déjà une réalité. Mais, quand nous lui demandons de tenir sa parole et d'appliquer la loi du 2 novembre 1892, c'est précisément pour qu'il fasse en sorte que ce qui est la lettre de la loi soit une réalité, c'est-à-dire que la journée de l'enfant soit, non plus seulement dans une partie des ateliers, mais dans la totalité des ateliers, une journée de dix heures. Or, qu'est-ce qui a empêché jusqu'à ce jour que cela ne devienne une réalité? C'est la complicité du Gouvernement avec le patronat. *(Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche)*

Est-ce que nous n'avons pas déjà entendu des ministres déclarer à cette tribune qu'ils n'avaient pas poursuivi l'application de l'article 3 de cette loi?

Est-ce que, par exemple, M. Lebon, dans une tournée, n'a pas déclaré qu'il acceptait de ne pas donner à ses inspecteurs les instructions nécessaires pour l'application de cette loi? *(Interruptions à gauche)*

Eh bien, messieurs, M. le ministre a déclaré que, à partir du 1er janvier 1900, si vous ne votiez pas le projet qu'il vous présente, il serait tenu de faire appliquer la loi, et par conséquent cette partie de la loi est applicable.

Il est étrange, alors que pour nous la question principale est la réduction de la journée de travail pour les enfants, il est étrange, dis-je, qu'on vienne nous dire que cette disposition est inapplicable, alors surtout que nous savons par l'exemple des législations des autres pays que cette disposition est parfaitement applicable, puisqu'elle a été appliquée dans plusieurs pays étrangers. Si c'est possible dans ces pays, pourquoi serait-ce impossible en France?

M. Laurent Bougère. — Il n'y a pas de ministres socialistes dans ces pays-là !

M. Édouard Vaillant. — Vers 1848, — le fait a été rappelé à cette tribune par un orateur socialiste, le citoyen Guesde, je crois; — vers 1848, un ministre anglais avait accordé à quelques industriels la faveur de ne pas voir la loi appliquée à leur égard, il avait donné des instructions en ce sens à ses inspecteurs. Savez-vous ce qu'a répondu le corps des inspecteurs ? Il a déclaré que le ministre n'avait pas le droit, par une circulaire ou des instructions, de modifier la loi, que la loi fixant à dix heures la durée de la journée de travail pour les enfants serait appliquée, et qu'ils dresseraient procès-verbal contre les délinquants.

Voilà ce qui se passe dans les pays où l'on a le respect de la loi. *(Très bien ! très bien ! sur divers bancs à l'extrême gauche)* Mais vous savez ce qui se passe dans ceux où la loi n'est respectée que dans l'intérêt des capitalistes : la loi reste lettre morte, et c'est seulement dans quelques industries que le travail des enfants est réduit à dix heures.

Par conséquent, contrairement à la commission, nous vous demandons de ne pas disjoindre de l'ensemble les dispositions qui visent spécialement cette durée du travail, c'est-à-dire l'article 3. C'est le point essentiel que nous voulons voir appliquer, la disposition qui doit être appliquée, suivant la parole ministérielle, à partir du 1er janvier 1900. La loi deviendra alors une réalité sur ce point qui, à mon sens, a une importance considérable; ceci dit pour dissiper une équivoque apportée à la tribune, non par nous, mais par M. le ministre du commerce.

Il est évident qu'il y a dans la loi des imperfections multiples, des contradictions qu'il faut faire disparaître, et je vous rappelle que ces contradictions ont été introduites par les volontés contraires du Sénat et de la Chambre. La Chambre voulait la journée de dix heures, le Sénat n'en voulait pas; la Chambre ne voulait pas des équipes volantes, tournantes et alternantes, ni de ces relais chevauchant les uns sur les autres, qui permettent toutes les fraudes; c'est le Sénat qui a introduit toutes ces disposi-

tions dans la loi. Eh bien! nous voulons, nous, faire disparaître de la loi ces imperfections et ces contradictions; nous voulons introduire dans la loi des dispositions claires, nettes, qui ne permettent pas aux règlements d'administration publique de faire le mal qu'ils ont déjà fait, qui ne leur permettent pas de venir compliquer la loi, de la contredire et de rendre difficile son application.

Vous arriverez de cette façon à une amélioration certaine. Mais cette amélioration vous ne pouvez l'obtenir qu'à la condition de discuter l'ensemble de la loi, ce que je demande. Remarquez — je ne saurais trop insister sur ce point et je vous prie d'y apporter toute votre attention *(Parlez! parlez!)*, remarquez que si vous ne disjoignez pas la loi en ce qui concerne le point essentiel, la journée de dix heures pour les enfants, cette disposition sera appliquée au 1er janvier 1900; si vous disjoignez, la loi de 1892 n'existera plus, le travail de l'enfant sera, par suite, livré à l'arbitraire patronal, attendu que le ministre ne demande pas l'application de l'article 3 de la loi actuelle.

Qu'arrivera-t-il? C'est une chose toute simple et de bon sens et vous l'avez déjà vue : il n'y aura plus de loi du 2 novembre 1892, il n'y aura plus, par ce fait même, de restriction à la durée du travail de l'enfant, et vous aurez ainsi créé une aggravation terrible pour les enfants; en même temps, il est vrai, vous aurez créé une amélioration pour les adultes. Mais alors votre loi ira avec cette double face devant le Sénat? Il ne considérera que la face qui aggrave le travail des enfants et, quant à l'autre, il ne voudra pas en prendre connaissance; il la repoussera, et vous aurez ainsi purement et simplement augmenté le temps de travail des enfants; ce sont les malheureux enfants qui auront été sacrifiés! *(Applaudissements à droite et sur plusieurs bancs à l'extrême gauche)*

M. du Breuil, comte de Pontbriand. — Nous ne pouvons pas sacrifier l'enfance!

M. Édouard Vaillant. — Cela ne fait pas l'ombre d'un doute; mais permettez-moi d'ajouter une autre considéra-

tion très brève que je développerai davantage à propos des amendements : c'est que, dans le monde entier, la diminution du travail pour les enfants entraîne, pour les adultes, la diminution du temps de travail, par suite du changement d'organisation.

Décider l'application stricte de la durée de dix heures par jour pour les enfants, c'est décider en même temps, comme on l'a vu en Angleterre, la journée de dix heures pour les adultes, et cela par le fait même des modifications apportées nécessairement à l'organisation du travail, avant même que la loi ait consacré cette organisation. C'est l'évidence même. On a constaté ce fait en Angleterre, on le constate en Autriche en ce moment même, on ne peut pas le nier. Mais ce que l'on veut, en réalité, c'est donner satisfaction aux réclamations patronales. Eh bien! je vous demande de rester fidèles aux promesses déjà faites à la classe ouvrière et de ne pas aggraver les conditions du travail des enfants.

La démonstration est bien facile à faire! L'enfant est, de plus en plus, substitué, dans le travail industriel, à l'adulte pour le service de la machine, et il est évident que, lorsque l'enfant sort de l'atelier, si la machine s'arrête, l'ouvrier adulte doit aussi arrêter son travail. C'est ainsi que par les conditions imposées à l'industrie, et en présence des progrès que les machines ont amenés, par la réduction de la durée de travail des enfants, on arrive pratiquement à la réduction correspondante de la durée du travail des adultes.

Cela est évident et cela s'est partout passé de même.

Mais M. le rapporteur nous dit : Actuellement il n'en est pas ainsi. — Oui! parce que l'article 3 de la loi n'est pas appliqué. L'enfant se trouve alors dans la rue, au lieu de rentrer chez lui, parce qu'il attend la sortie de sa mère ou de son père. Que la loi soit appliquée, et si vous en enlevez les dispositions réactionnaires et permettant la fraude, il n'en sera plus ainsi, parce que, si vous supprimez les équipes volantes, les équipes alternantes, l'enfant ne sera plus retenu à l'atelier pour attendre la reprise de son travail, il sera libre quand il aura fini sa journée, et il pourra s'en retourner chez lui.

Par conséquent, l'objection de M. le rapporteur tombe, — à la condition toujours que la Chambre inscrive à son ordre du jour la réforme totale de la loi du 2 novembre 1892.

Je termine en disant : Inscrire à votre ordre du jour la réforme totale, la discussion totale de la loi du 2 novembre 1892, c'est déclarer que vous voulez réformer toutes les dispositions sur lesquelles cette loi était d'application difficile, tous les points sur lesquels elle peut être tournée, fraudée, violée !

Si, au contraire, vous prononcez la disjonction, vous permettez au ministère de ne pas tenir sa parole, de ne pas appliquer rigoureusement la disposition de la loi sur la réduction du travail des enfants à dix heures, à partir du 1er janvier prochain. En un mot, non seulement vous permettez au patronat de violer la loi, mais vous faites disparaître toute loi qui pourrait réprimer l'exploitation de l'enfant.

Quant à la réduction du travail des adultes, si vous inscrivez la discussion de la totalité de la loi à votre ordre du jour, si vous ne prononcez pas la disjonction, vous pourrez y introduire des améliorations ; rien ne vous en empêche ; et vous renverrez la loi devant le Sénat avec des améliorations appuyées de l'approbation ouvrière. Nous inscrirons ou la journée de neuf heures, ou la journée de huit heures, ou celle de dix, ou même celle de onze heures pour les adultes, comme vous la déciderez, mais du moins nous n'aurons pas aggravé la situation pour l'enfance ; nous n'aurons pas porté de dix à onze heures la journée de travail pour l'enfant.

C'est dans ces conditions que je tiens à ce que vous compreniez toute la responsabilité de votre vote, et que je vous demande de repousser par voie de scrutin la disjonction qui est, je le répète, de la part de la commission, une proposition tellement grave, tellement fâcheuse et détestable, que je ne puis pas croire que vous puissiez la voter. *(Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche. — Mouvements divers)*

M. LE PRÉSIDENT. — Le Gouvernement et la commission

s'opposent à l'adoption de la proposition de résolution de M. Dron.

M. Dejeante *et divers membres à l'extrême gauche.* — Nous demandons la division jusqu'à la date.

M. le président. — La division étant demandée, je mets aux voix le premier paragraphe de la proposition de résolution de M. Dron :

La Chambre, approuvant le Gouvernement d'avoir formellement exprimé son intention de faire appliquer intégralement la loi du 2 novembre 1892...

Il y a une demande de scrutin, signée de MM. Vaillant, Walter, Bourrat, Poulain, Lamendin, Sembat, Breton, Berthelot, Baulard, Laloge, Calvinhac, Renou, Vaux, Cère, Lassalle, Palix, Andrieu, etc.

M. le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants	450
Majorité absolue	226
Pour l'adoption	283
Contre	107

La Chambre des députés a adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants	414
Majorité absolue	208
Pour l'adoption	272
Contre	142

La Chambre des députés a adopté.

Le citoyen Colliard a voté *contre.*
Tous les autres citoyens ont voté *pour.*

M. le président. — Je mets aux voix la suite du projet de résolution dont je donne de nouveau lecture.

« ... mais consciente de la nécessité qui s'impose de

modifier un certain nombre des prescriptions de cette loi, invite... »

A l'extrême gauche. — Nous demandons immédiatement la division. *(Exclamations au centre)*

M. Lemire. — Nous maintenons la demande de division jusqu'au mot « invite ».

Sur cette partie, nous sommes tous d'accord. La Chambre peut voter à main levée sur ce paragraphe.

M. le président. — Je mets aux voix le second paragraphe de la proposition de résolution :

« ... mais consciente de la nécessité qui s'impose de modifier un certain nombre des prescriptions de cette loi... »

(Le second paragraphe de la proposition de résolution, mis aux voix, est adopté.)

M. le président. — Je consulte la Chambre sur le paragraphe suivant, sur lequel la division est également demandée. *(Oui! oui! à l'extrême gauche)*

« ... invite M. le ministre du commerce à différer l'application stricte de l'article 3 jusqu'au 31 mars prochain... »

M. le ministre du commerce. — Le Gouvernement, d'accord avec la commission, demande à la Chambre de repousser ce paragraphe.

M. le président. — Il y a une demande de scrutin, signée de MM. Villejean, Merlou, Tourgnol, Lafferre, Bachimont, Baulard, Alix, Desfarges, Chauvière, Gallot, Pajot, Cornet, Delon-Soubeiran, Delarue, etc.

M. le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants		517
Majorité absolue		259
Pour l'adoption	125	
Contre	392	

La Chambre des députés n'a pas adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants	498
Majorité absolue	250
Pour l'adoption	117
Contre	381

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Tous les citoyens ont voté *contre*.

M. LE PRÉSIDENT. — Je consulte maintenant la Chambre sur la dernière partie de la proposition de résolution :

« ... et décide de mettre à son ordre du jour l'examen des propositions qui lui seront soumises par sa commission du travail immédiatement après le vote du budget de 1900 ».

M. CHARLES FERRY, *président de la commission du travail.* — La commission, d'accord avec le Gouvernement, repousse cette dernière partie.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a une demande de scrutin signée de MM. Allard, Breton, Bénézech, Lassalle, Dejeante, Walter, Chauvière, Boyer, Dufour, Florent, Lamendin, Pajot, Renou, Poulain, Baulard, Goujat, Narbonne, etc.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre de votants	496
Majorité absolue	249
Pour l'adoption	170
Contre	326

La Chambre des députés n'a pas adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants	474
Majorité absolue	238
Pour l'adoption	161
Contre	313

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté *pour* les citoyens Albert-Poulain, Allard, Bénézech, Antide Boyer, Jules-Louis Breton, Cadenat, Calvinhac, Carnaud,

Charles-Gras, Chauvière, Coutant, Dejeante, Devèze, Jacques Dufour, Fournière, Paschal Grousset, Groussier, Clovis Hugues, Lassalle, Légitimus, Létang, Renou, Rouanet, Sauvanet, Sembat, Vaillant, Pierre Vaux, Viviani, Walter, Zévaès.

Ont voté *contre* les citoyens Chassaing, Colliard, Ferrero, Ferroul, Jourde, Krauss, Labussière, Narbonne, Palix, Pastre.

J'appelle maintenant la Chambre à se prononcer sur l'ensemble des deux premiers paragraphes de la proposition de résolution qu'elle a adoptés.

Sur divers bancs à l'extrême gauche. — Nous demandons la division.

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne peut pas y avoir de division, ces deux paragraphes ont été adoptés au scrutin; mais je suis obligé de consulter la Chambre sur l'ensemble de ces deux paragraphes.

Sur divers bancs. — Nous en demandons une nouvelle lecture.

M. LE PRÉSIDENT. — « La Chambre, approuvant le Gouvernement d'avoir formellement exprimé son intention de faire appliquer intégralement la loi du 2 novembre 1892, mais, consciente de la nécessité qui s'impose de modifier un certain nombre des prescriptions de cette loi... »

Sur divers bancs à droite. — Cela ne signifie plus rien!

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix ces deux paragraphes.

(Les deux paragraphes, mis aux voix, ne sont pas adoptés.) — *Applaudissements et rires sur divers bancs.*

M. LE PRÉSIDENT. — Nous passons au projet de résolution de la commission qui est ainsi conçu :

« Sont disjoints de la proposition de loi soumise aux délibérations de la Chambre et renvoyés à la commission du

travail, avec les amendements qui s'y réfèrent, tous les articles de la loi du 2 novembre 1892, sauf l'article 3. »

M. Édouard Vaillant. — J'ai demandé que toute disjonction fût repoussée et qu'on inscrivît à l'ordre du jour la discussion et la réforme de l'ensemble de la loi du 2 novembre 1892.

M. le président. — Je mets aux voix le projet de résolution de la commission.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. de l'Estourbeillon, Savary de Beauregard, Berry, de Largentaye, de Lanjuinais, Jules Brice, Colle, Julien Dumas, Magne, Derrien, d'Aulan, de La Ferronnays, etc.

M. le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants	518
Majorité absolue	260
Pour l'adoption	414
Contre	104

La Chambre des députés a adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants	508
Majorité absolue	255
Pour l'adoption	404
Contre	104

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté *pour* les citoyens Colliard, Ferrero, Ferroul, Jourde, Krauss, Labussière, Narbonne, Palix, Pierre Vaux.

Ont voté *contre* les citoyens Albert-Poulain, Allard, Bénézech, Antide Boyer, Jules-Louis Breton, Cadenat, Calvinhac, Carnaud, Charles-Gras, Chassaing, Chauvière, Coutant, Dejeante, Devèze, Jacques Dufour, Fournière, Paschal Grousset, Groussier, Clovis Hugues, Lassalle, Légitimus, Létang, Pastre, Renou, Rouanet, Sauvanet, Sembat, Vaillant, Viviani, Walter, Zévaès.

SUR L'ARTICLE PREMIER

M. LE PRÉSIDENT. — Je donne lecture du texte actuellement proposé par la commission :

Article premier. — *L'article 3 de la loi du 2 novembre 1892, sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, est modifié ainsi qu'il suit :*

« Article 3. » — *Les jeunes ouvriers et ouvrières jusqu'à l'âge de dix-huit ans et les femmes ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de onze heures par jour, coupées par un ou plusieurs repos, dont la durée totale ne pourra être inférieure à une heure et pendant lesquels le travail sera interdit.*

Au bout de trois ans, à partir de la promulgation de la présente loi, la durée du travail sera réduite à dix heures et demie, et, au bout d'une nouvelle période de trois années, à dix heures seulement.

Dans chaque établissement, sauf dans les usines à feu continu, les mines, minières et carrières, et les industries qui seront déterminées par un règlement d'administration publique, les repos auront lieu aux mêmes heures pour toutes les personnes protégées par la présente loi.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Lemire.

M. LEMIRE. — Je me réserve de m'expliquer sur mon amendement, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Cadenat.

M. CADENAT. — Messieurs, j'avais demandé la parole pour

la discussion générale de la loi, mais il suffira que je développe mes observations à propos de l'article 3.

Le deuxième paragraphe de cet article porte qu'au bout d'une période de trois années, la durée du travail ne sera plus que de dix heures et demie, et qu'au bout d'une nouvelle période de trois années, cette durée ne sera plus que de dix heures.

J'estime que cette loi n'est faite que contre les enfants et les mineurs, auxquels elle fait supporter la mauvaise volonté des patrons qui se refusent à appliquer les lois les plus humaines; et vous voudriez perpétuer cet état de choses pendant six ans ! Qui nous garantit qu'au bout de trois ans par exemple, il y aura un ministre qui voudra faire exécuter la loi *(Mouvements divers)*, puisque, depuis sept ans que cette loi est votée, aucun ministre jusqu'ici n'a voulu ou n'a pu prendre l'initiative de cette application ? *(Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche et sur divers autres bancs)* Il a fallu qu'un ministre socialiste arrivât au pouvoir pour dire aux industriels qu'au 1er janvier 1900 la loi serait appliquée dans toute sa teneur.

A continuer

POUR MÉMOIRE

LE DISCOURS DE M. LÉON BOURGEOIS (1)

Messieurs,

Notre président et ami M. Mesureur vient de vous dire avec beaucoup de netteté et de précision, suivant sa coutume, la raison pour laquelle le comité directeur a cru nécessaire de réunir le comité d'action pour les réformes républicaines à la veille des élections sénatoriales. Il a bien voulu me comprendre au nombre de ceux qui seraient appelés à donner leur sentiment sur la situation actuelle, sur nos devoirs de demain, et je réponds très volontiers et très cordialement à son appel, en m'excusant seulement auprès de vous de mon état de santé, qui me fera vous demander votre indulgence et m'empêchera probablement de parler aussi complètement que je désirerais.

Le Péril

Si nous remontons aux origines de ce comité d'action pour les réformes républicaines, nous pouvons résumer notre raison de vivre en deux mots : nous sommes nés, il y a quatre ans bientôt, du péril que M. Méline faisait courir à la République. *(Applaudissements)* Si l'on avait le droit, lorsqu'on ne s'occupe pas de ses intérêts

(1) Prononcé au *Comité d'action pour les réformes républicaines*, le mercredi 10 janvier, sous la présidence de M. Mesureur. — Texte emprunté au *Temps* du lendemain.

personnels, mais des intérêts généraux du pays, de se donner la satisfaction d'avoir été bon prophète, et trop bon prophète, nous pourrions être terriblement satisfaits; car tout ce que nous avions annoncé, tout ce que nous avons dit, les uns et les autres, sur tous les points du territoire, s'est réalisé au delà de notre crainte. On a peu à peu ouvert l'administration à toutes les influences de droite, fortifié chez les électeurs cette pensée que la meilleure manière de servir le gouvernement de la République c'était d'y être rallié de la veille, c'est-à-dire prêt à s'en séparer le lendemain. *(Rires et applaudissements)* On a fait naître ce sentiment que les journaux et les hommes qui étaient hier le plus nettement hostiles au nom même de la République, étaient, par je ne sais quelle opération mystérieuse, par je ne sais quel baptême secret, devenus, du jour au lendemain, les vrais défenseurs et les vrais chefs de la République ; on a accrédité cette pensée que les *Croix,* par exemple, étaient des journaux officieux du gouvernement. *(C'est vrai !)*

Quand on fausse aussi complètement les ressorts véritables de la politique d'un pays, il faut s'attendre à un trouble, à une hésitation, à une incertitude dans ces masses populaires qui aiment qu'on leur parle clair et qui, loyales elles-mêmes, ne soupçonnent pas toujours, du premier coup, la duplicité ou la perfidie de certaines déclarations solennelles. *(Applaudissements)*

La défense de la République

Les choses en sont allées ainsi jusqu'au jour où l'on a vu le désordre dans la rue et les tentatives de force

contre la République. Ah ! ce jour-là, les yeux de tous ou de presque tous les républicains se sont ouverts, et on a paru tomber d'accord sur cette formule très claire qu'il fallait défendre la République. C'est de cette idée simple et nécessaire que le cabinet actuel est né. *(Assentiment)*

Je ne dirai pas grand'chose de la situation parlementaire et ministérielle. J'estime que nous nous sommes réunis pour une tâche plus haute et plus générale. Je puis dire cependant, je tiens à dire et je sais qu'en parlant ainsi je parle comme l'aurait fait Brisson, si nous avions eu le bonheur de l'avoir parmi nous ce soir — et je saisis l'occasion de lui envoyer, moi aussi, l'assurance de notre confiance cordiale et inébranlable, de notre gratitude pour tous les services qu'il nous a rendus, *(Vifs applaudissements)* — je suis sûr de parler comme lui en disant : Si nous nous sommes immédiatement résolus à soutenir le gouvernement, c'est parce qu'il a considéré comme son premier devoir, comme sa raison d'exister, la défense de la République ; et c'est aussi parce qu'il a entrepris cette œuvre avec un courage et une énergie à laquelle je tiens, pour mon compte, à rendre justice, que nous avons continué à le soutenir. *(Nouveaux applaudissements)*

On peut critiquer certains de ses actes, on peut les discuter, mais je rappellerai à ceux d'entre nous qui ont eu la mauvaise fortune d'être quelquefois au pouvoir que le pouvoir n'est pas toujours facile à exercer et qu'il y a des circonstances où la tâche est particulièrement malaisée. Il faut voir l'ensemble de la politique. Nous avons devant nous des hommes venus des points les plus divers du grand parti républicain : ils

ont résolument engagé leur responsabilité, résolument lutté pour la défense de la République. Peu importent les divisions ou les critiques particulières, il faut reconnaître que le gouvernement a rendu service à la République et nous serions ingrats de ne pas lui témoigner ici notre reconnaissance. *(Applaudissements)*

Les élections sénatoriales

Mais là n'est pas l'objet de notre réunion, pour deux raisons. D'abord, nous ne sommes pas un parti de portefeuilles; nous estimons que le pouvoir n'est intéressant, qu'on n'est digne de l'occuper, que si l'on peut véritablement y appliquer son programme. Il ne s'agit donc pas de traiter une question de portefeuilles et de cabinet. Nous sommes à la veille d'élections importantes, les élections sénatoriales, et comme nous sommes un parti de doctrines et d'idées, c'est de doctrines et d'idées que nous devons nous occuper en ce moment. Ce sont celles que nous avons dans l'esprit et dans le cœur qu'il s'agit de faire triompher, aussi complètement que possible, devant le corps électoral du Sénat; nous devons donc les vérifier entre nous, pour constater si nous sommes toujours d'accord sur les grandes lignes de notre programme et sur la couleur de notre drapeau, afin d'afficher ce programme et de porter haut ce drapeau devant le pays. *(Assentiment unanime et applaudissements)*

C'est donc du programme qu'à notre sens nos amis doivent soutenir devant les électeurs sénatoriaux qu'en quelques mots je souhaitais vous entretenir.

Un programme contient nécessairement une partie

négative et une partie positive. Il y a ce que nous ne voulons pas et ce que nous voulons. Il est toujours plus facile de se mettre d'accord sur ce qu'on ne veut pas. *(Sourires)* Commençons donc par là.

Eh bien ! ce que nous ne voulons pas d'abord, c'est qu'on détruise la République. *(Vifs applaudissements)* Non seulement nous ne voulons pas qu'on la détruise, mais qu'on l'adultère, qu'on la transforme de telle manière que les républicains ne puissent plus la reconnaître. *(Nouveaux applaudissements)*

Nous sommes tous d'accord sur ce point, et nous n'aurons pas beaucoup de peine à nous entendre sur les moyens de défendre la République. Il nous suffit de regarder les adversaires que nous avons à combattre.

Le « Parti sans nom »

Ces adversaires, je voudrais bien leur donner un nom. Je me rappelle cette séance de l'Assemblée nationale où Dufaure, avec cette rude éloquence qui portait parfois de si terribles coups, appelait ses adversaires le « parti sans nom ». Nous pouvons ajourd'hui reprendre cette expression. Quel nom donner, en effet, à ceux que nous avons en face de nous ? Quel nom prennent-ils eux-mêmes ? Sont-ce des royalistes ? Sont-ce des impérialistes ? Ils le savent peut-être, ils le savent certainement, mais ils se gardent bien de le dire. *(Sourires)*

Entre eux, même, y a-t-il un accord sur quelque programme d'action au lendemain de leur victoire, si jamais ils étaient vainqueurs ? Pas davantage. Ils se gardent bien d'en parler entre eux ; ils savent que si — ce qui n'arrivera pas — ils se trouvaient demain en

majorité *(Non! non!)* ce serait entre eux la guerre ardente et violente. Ils retourneraient chacun naturellement et nécessairement au point d'où ils sont venus dans l'arène politique, et au parti politique auquels ils appartiennent distinctement. *(Très bien! très bien!)*

Sachant cela comme nous le savons nous-mêmes, ils essayent de mettre sur leur drapeau un nom qui plaise aux électeurs ; ils y ont inscrit le mot « patrie ». Comme si nous étions en dehors de la patrie, comme si quelqu'un avait le droit de nous y mettre *(Très bien! très bien! et applaudissements)* et comme si quelqu'un — et c'est là ce qui est grave et attristant — avait le droit de se servir de ce mot pour en faire un mot de parti. *(Applaudissements)*

L'Armée et la République

Je le sais, ils ont une manière à eux de prétendre qu'ils défendent la patrie. Ils la défendent, disent-ils, en défendant l'armée. J'ai bien envie de leur répondre pour l'armée comme pour la patrie : qui donc a le droit de parler au nom de l'armée sinon la souveraineté nationale tout entière, sinon la nation ? *(Très bien ! très bien !)* J'ai bien envie de leur dire : qui donc peut ravir à l'un d'entre nous ce patrimoine commun des Français, quand l'armée n'est que la nation jeune et organisée ?

Que l'on compare — et ce sera intéressant de le faire avec eux, lors des discussions électorales — que l'on compare ce que la République a fait pour elle et ce que l'Empire avait fait d'elle ! *(Vifs applaudissements)*

Je sais bien qu'ils disent : l'armée a été attaquée et

injuriée ! Comme si nous étions de ceux qui ont proféré ces injures ! Rappelez-vous cette séance de la Chambre où M. Sarrien démontrait à la tribune qu'il avait voulu poursuivre certains outrages à l'armée. Vous savez qui l'a empêché de le faire. *(« Chanoine ! Chanoine ! » Vifs applaudissements)*

Est-ce à ceux qui s'indignent de voir certains journalistes, certaines individualités, attaquer l'armée en généralisant les fautes ou les crimes de certains individus qui en ont fait partie, est-ce à eux d'agir exactement de la même façon en attribuant à tout le parti républicain et à la République elle-même les attaques ou les injures qui ont pu être proférées par certains ?

Non ! ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai. Ils le savent comme nous. Tout cela n'est que tactique pour leurrer le suffrage universel. J'y insiste et je veux y insister.

Je dirai, en parlant de cette campagne, qu'on veut se servir de l'armée et non pas la servir. *(Applaudissements)* Il n'y a qu'une manière de servir l'armée : c'est de la mettre en dehors des discussions politiques, en dehors de tous les partis. Là-dessus nous sommes d'accord avec son chef actuel, dont vous avez entendu à la Chambre la parole si brève et si décisive, nous sommes d'accord avec tous ses chefs ; ceux-là, croyez-le bien, ne demandent qu'une chose, qu'on la laisse tranquille, qu'on ne parle pas d'elle. L'armée, elle, n'a pas à parler et elle n'a pas besoin qu'on la jette au travers de nos discussions politiques. *(Très bien ! très bien !)*

On voit ce que vaut cette affectation de dévouement à la cause de l'armée, quand dans une séance récente de la Chambre, après avoir entendu son chef, un soldat

je crois, un vrai soldat, et qui s'est battu, parler comme il convient du devoir de l'armée, quand on sait d'où venaient les appels à l'indiscipline. De ceux-là même qui se font aujourd'hui les défenseurs de l'armée vous vous rappelez quelle a été l'indignation sur nos bancs en entendant ces paroles vraiment factieuses qu'« il y a des cas où l'indiscipline est le devoir de l'armée ». Est-ce des bancs républicains que sont parties ces paroles? *(Vifs applaudissements)*

Nous voulons, tenant l'armée en dehors des partis et de la politique, faire ce qui est nécessaire à sa discipline et ce qui peut seul faire sa force et sa grandeur. C'est parce que nous y sommes tranquillement résolus qu'il suffira de le dire, pour dissiper ce fantôme, chasser ce nuage et faire apparaître aux yeux des électeurs, — qui en sont aussi, de l'armée, tous en sont — que tout cela, ce sont paroles vaines, manœuvres de parti. Le jour, en effet, où une question relative à la défense nationale viendrait à se poser, il n'y aurait pas deux partis en France, il n'y aurait pas un seul homme, un seul citoyen, qui ne fût prêt à mettre ou à remettre son uniforme et à aller là où est le devoir : exposer sa vie pour l'honneur de son pays. *(Longs applaudissements et bravos)*

Je ne puis m'empêcher de parler de tout cela avec tristesse ; car c'est la première fois depuis que la République est fondée, que nous y voyons dévier ainsi le débat politique, et prostituer les sentiments les plus nobles.

C'est une triste chose, une chose immorale, je peux le dire, qu'il puisse y avoir des hommes prêts à se saisir de cette épée que la République a reforgée, des débris de la vieille épée française qui jonchaient le

sol au lendemain de l'invasion, qu'elle a refaite plus puissante, plus éclatante et plus pure que jamais, que quelqu'un, dis-je, puisse se servir de cette épée comme d'une arme de guerre civile et en tourner la pointe contre d'autres Français. *(Applaudissements prolongés)*

L'élection de Tournon

Nous sommes un pays de bon sens et cela commence à ne plus tromper grand monde. J'ai lu, et vous avez pu lire un article d'un grand journal modéré pourtant, le *Temps*, intitulé : « De la coupe aux lèvres » où, s'adressant à M. Coppée, ou à M. Lemaître, à l'un de ces hommes de lettres qui se sont livrés à la politique dans ces dernières années, qu'en vérité il fallait connaître bien peu le suffrage universel ou même le suffrage restreint, pour s'imaginer qu'il suffirait d'une pareille tactique pour franchir le petit défilé du scrutin.

A ce propos, je voudrais dissiper dans l'esprit de certains d'entre nous l'idée que pourrait faire naître le résultat de l'élection toute récente de Tournon. Ce résultat serait je ne sais quelle victoire des nationalistes due à une lettre envoyée de Paris par la Patrie française. Le hasard m'a fait me rencontrer avec des électeurs de cette circonscription. Ils m'ont dit : La lettre de la Patrie française ? Elle n'est pas arrivée dans les villages *(Sourires)*, elle n'a pas été connue. Ce n'est pas là-dessus que s'est faite l'élection. La circonscription de Tournon est très divisée entre protestants et catholiques, ç'a été la question déterminante dans le scrutin. J'en parle à mes collègues de la Chambre avec une attention particulière et je les prie d'y prêter une

attention particulière. Il s'est produit ce fait que le premier tour de scrutin a eu lieu avant Noël, et le second après Noël, qu'entre les deux il y a eu certains devoirs religieux à remplir, et nous savons comment, dans certains cas, on s'y prend pour suspendre à la fois l'absolution et l'opinion d'un électeur. *(Rires et applaudissements)*

Je vous demande pardon de cette digression, mais il est intéressant de savoir qu'un adversaire n'a pas à triompher d'un événement auquel il est tout à fait étranger.

Le cléricalisme

J'en reviens à ce que je disais. Lors des élections, il nous sera facile de dissiper le malentendu et de retrouver dans la coalition que nous avons en face de nous tous les traits de celle qui s'est formée, au 24 Mai contre Thiers, au 16 Mai contre les 363, lors du boulangisme contre la République, de celle qui, à toutes les époques, comprenait royalistes, légitimistes et orléanistes, impérialistes, césariens, tous unis par la discipline cléricale, car c'est un même et unique adversaire que nous avons toujours devant nous : le cléricalisme. *(Vifs applaudissements)*

Oui! c'est lui qui est l'ennemi, il faut bien le répéter, le mot de Gambetta est toujours vrai. On a beau plaisanter; on aime beaucoup à plaisanter sur ce sujet dans les journaux hostiles. Ah! la vieille rengaine, dit-on; nous voilà revenus à ces calembredaines auxquelles on ne croit plus de notre temps; le pays est trop éclairé. Vous connaissez tous les articles fort bien faits qu'on a écrits là-dessus. Eh bien! malgré toutes les railleries,

nous savons que nous touchons à l'endroit juste, et nous répétons le mot de Gambetta, que bien d'autres ont prononcé avant lui.

Car on l'a prononcé de tout temps, depuis que la pensée française s'est libérée, depuis que l'esprit de la Réforme, de la philosophie et de la Révolution, est entré dans les institutions de la France : le cléricalisme est toujours l'ennemi. Il l'est aujourd'hui plus que jamais, parce que, plus que jamais, les congrégations, qui sont véritablement son armée, sont puissantes, riches et redoutables.

Contre les congrégations

Il y a peu de jours, je regardais une carte publiée récemment sur la situation de la propriété immobilière des congrégations. On ne connaît pas leur fortune mobilière, personne ne peut l'évaluer; mais on connaît tant bien que mal leur fortune immobilière. Un pareil travail laisse de côté tout ce qui a été dissimulé par personnes interposées, par des sociétés civiles dont on connaît plus ou moins l'existence et l'organisation; il n'a trait qu'à ce que le fisc a pu saisir, — non pas saisir matériellement, vous savez combien c'est difficile *(Sourires)* — mais saisir dans ses statistiques. Si vous regardez cette carte, vous serez véritablement effrayés : dans presque tous les départements français, la petite surface noire qui déterminait l'importance de la propriété immobilière des congrégations il y a trente ans, a triplé. Telle est l'augmentation de cette fortune depuis la fondation de la République, de cette République persécutrice!

Est-ce pour la prière ou pour la charité que ces grosses ressources sont accumulées ? Allez le demander à cette caisse des Assomptionnistes — dont je ne dirais rien, parce qu'un procès est engagé — mais dont il paraît cependant certain que le commissaire de police a constaté la richesse relative. *(Sourires)*

Demandez-le aux *Croix*, à toute cette propagande forcenée qui se fait à l'aide de ces grosses sommes d'argent. A quoi sont destinés ces dons que les pauvres fidèles n'ont certes pas, dans leur pensée de dernière heure, voulu consacrer à des attaques si violentes que la charité chrétienne doit bien, aux derniers instants de la vie, chasser de l'esprit et du cœur du malheureux mourant. *(Vifs applaudissements)*

Cette puissance est pour ainsi dire consacrée tout entière à une même œuvre contre la République ; elle est employée à détruire la République, non pas parce que c'est la forme républicaine, mais parce que c'est la forme politique de la Révolution et des idées de la Révolution. *(Assentiment)*

C'est à cette situation qu'il faut porter remède. Et quand je parle de la partie positive de notre programme, je dirai volontiers que c'est par là que nous devons commencer, sans craindre de voir diriger une fois de plus contre nous la fameuse accusation de persécution religieuse. Nous n'en voulons aux croyances et à la foi de personne ; nous n'avons jamais songé à troubler qui que ce soit dans l'exercice de son culte ; nous pouvons donc aller, la conscience tranquille, au combat sans croire que nous manquons à nos principes généraux et que nous violons une des libertés humaines. *(Très bien ! très bien !)*

C'est tellement vrai que dans cette bataille nous aurons, je ne dis pas pour alliés — ce ne serait pas possible — mais pour spectateurs bienveillants, un plus grand nombre que vous ne le croyez de membres et de chefs du clergé séculier. Je ne vous propose pas d'alliance avec les évêques, ce n'est pas ma pensée *(On rit)*, mais je veux dire que l'exemple récent de la lutte de l'évêque de Nancy contre la congrégation du Bon Pasteur a montré clairement que les congrégations sont des adversaires redoutables, non pas seulement pour la République, mais même pour les chefs des diocèses contre lesquels on emploie au besoin les mêmes armes que contre nous. La vérité est qu'il y a là une force occulte tellement puissante que les chefs égaux réguliers de l'Eglise catholique elle-même ne peuvent en arrêter le développement ou en empêcher les excès.

Il faut aller droit à cette question, et je dirais volontiers que c'est celle qu'aux élections prochaines je voudrais voir traiter avant toutes les autres. Il faut engager la lutte contre les congrégations, non pas par des mesures simplement administratives, comme au temps des décrets, vous avez vu qu'elles n'ont pas suffi, parce que la sanction définitive de la loi leur manquait, mais par le vote aussi rapide que possible de lois énergiques. S'il est terrain sur lequel il soit de notre devoir de faire appel à l'union de tous les républicains véritables, c'est bien celui-là. *(Assentiment unanime et applaudissements)*

Nous avons le droit d'exiger de tous les candidats qui se réclament de nous des déclarations précises à cet égard, et s'il est un vote que nous devons demander à nos amis, c'est celui de la loi sur les associations, qui

est destinée à prévenir et à punir les excès des congrégations. *(Nouveaux applaudissements)*

Puisqu'on parle de politique nationale, nous ferons, en agissant ainsi, de la politique républicaine, cela est certain, et de la politique nationale, c'est non moins certain. Je lisais dans *la Dépêche*, ces jours-ci, une citation d'un livre intitulé *la France noire*, qui contient des renseignements très intéressants et très autorisés, paraît-il, sur l'organisation actuelle du parti clérical; j'y voyais cette petite énumération que je prends la liberté de mettre sous vos yeux, et qui m'a beaucoup frappé : « Ces congrégations, où sont leurs chefs ? A l'étranger. Que sont leurs chefs ? Des étrangers. Ludovic Martin, général des jésuites, est Espagnol; le supérieur général des dominicains est Prussien; le ministre général des franciscains, étranger; étrangers également celui des barnabites, le recteur, curateur et procurateur des rédemptoristes, des prémontrés, — je passe les noms — des capucins, des bénédictins, etc. Tous ces cosmopolites combinent à Rome le plan d'asservissement de notre pays. *(Longs applaudissements)*

Ils ont d'ailleurs pour les seconder ceux qui s'intitulent en France si ironiquement les nationalistes. Puisqu'on parle de la patrie française et des nationalistes, voici du vrai et du bon nationalisme. Faire en sorte que les affaires politiques de la France ne soient dirigées ni même influencées par une force dont le centre d'action et d'impulsion est hors de France, et dont les chefs appartiennent exclusivement à l'étranger. A cette devise : « La France aux Français » que nous avons le droit de revendiquer, nous aussi, nous donnons ce

sens : « La France au génie français ». *(Applaudissements répétés)*

La loi sur les Associations

Je ne peux pas, dans une conversation de ce genre, entrer dans les détails sur la question des associations. Notre ami Trouillot, qui est ici, a été chargé, par la commission de la Chambre, de faire une étude de la question et de présenter un rapport provisoire ; je sais qu'il y travaille avec toute son ardeur et tout son talent, et je souhaite que le projet vienne prochainement en discussion devant la Chambre. Celui qu'a déposé le gouvernement est inspiré des idées qui me semblent justes et fondamentales en cette matière. Ce n'est pas sur des arguments d'opportunité politique, c'est sur les principes essentiels du droit public et privé français que doit reposer une loi sur les associations : si on la comprend ainsi, elle suffira à enrayer le mal. C'est un principe de droit civil que nul ne peut aliéner ce qui n'est pas aliénable, sa liberté et sa personnalité : c'est encore un principe de droit civil qu'on ne met pas dans le commerce ce qui ne peut y être mis, qu'on ne peut pas s'engager par contrat à donner ce qu'on tient de la nature et qu'on doit garder fidèlement jusqu'à la mort comme un prolongement de sa personnalité. C'est encore un même principe qu'il n'est pas possible de consentir une obéissance perpétuelle quand on est citoyen d'un pays libre, à un homme qui n'est même pas un concitoyen. C'est un principe de toute société bien organisée qu'il n'est pas possible, sans que cette société périclite, de laisser se faire, dans l'intérieur d'un pays, une telle accumulation de biens de main-morte qui échappent de

toutes manières à la circulation économique, à l'activite commune, à la surveillance des lois, et qui sont concentrés entre les mains de quelques personnes pour un but obscur et mystérieux. *(Très bien! très bien! et applaudissements)*

Si une loi établie sur ces principes si clairs, si simples, si évidents qui sont, puis-je dire, en dehors et au-dessus de la politique, qui sont des principes conformes aux lois générales du développement de toutes les sociétés libres, si une loi de ce genre est votée — et j'espère qu'elle le sera bientôt — la première bataille, la plus importante, sera gagnée, et cette victoire sera suivie de toutes les autres. *(Très bien! très bien!)*

Impôt progressif, retraites ouvrières, revision constitutionnelle

Mais je m'aperçois qu'après vous avoir promis d'être bref, je me laisse entraîner à parler plus longtemps que je n'aurais voulu. Aussi bien quelques minutes me suffiront pour achever d'exposer ce que j'avais l'intention de dire.

Le reste de notre programme, ai-je grand besoin de le développer longuement devant vous? Je viens de parler de ce qui pouvait donner lieu à des discussions passionnées. Sur l'ensemble de notre programme économique, fiscal et social, ne sommes-nous pas tous d'accord? Ne luttons-nous pas depuis quatre ans pour le défendre? Nous voulons la réforme profonde de l'impôt, cette réforme qui, en faisant entrer la progression dans notre système fiscal, mettra fin aux injustices. *(Applaudissements)*

Nous voulons établir l'assurance sociale dans tous les

domaines et pour tous les objets, afin de protéger le travailleur méritant qui a donné toute sa vie, toute sa peine pour nourrir et élever sa famille, et afin de l'empêcher de tomber à la fin de sa vie sur le bord du chemin, sans qu'une main secourable vienne le redresser. *(Applaudissements vifs et répétés)* Vous n'avez pas besoin que j'insiste sur ce programme, nous le défendons, vous le défendez tous, partout et tous les jours.

En le soutenant, nous ne défendons pas seulement nos idées, nous défendons aussi la République. Il y a une autre cause qui peut la mettre en péril : c'est le mécontentement, la lassitude, l'impatience. Les troupes de ceux qui s'écartent du parti républicain, soit dans le sens du césarisme et du boulangisme, soit dans le sens du collectivisme — dont nous ne sommes pas partisans, je l'ai dit, pour mon compte, assez souvent pour avoir le droit de le répéter ce soir — ceux qui se laissent leurrer par l'espoir du bonheur donné par un homme ou assuré par un système, ne vont à ce que je considère comme une erreur et un péril que parce qu'ils ont attendu trop longtemps de leurs représentants et de leurs défenseurs la réalisation des progrès nécessaires. *(Approbation)* Le but de la politique, de l'organisation sociale, ce n'est pas de donner le bonheur aux hommes, le bonheur est en nous, il ne dépend de personne de nous le donner — c'est de leur donner la justice. C'est ce qu'on ne trouve pas dans l'organisation actuelle. On ne fait pas son devoir social, l'État n'impose pas l'accomplissement de ce devoir social.

Que l'État, par ses lois fiscales et sociales, impose donc l'accomplissement de leur devoir social à tous les citoyens, puissants et riches, petits et faibles, et vous

verrez nécessairement régner dans les esprits cette satisfaction profonde du devoir accompli par tous et envers tous, cette satisfaction que chacun éprouve quand, malheureux lui-même, il sait que son malheur ne provient pas de la volonté des autres, mais est le résultat d'une force de la nature contre laquelle la conscience et la volonté humaines sont impuissantes. *(Très bien! très bien!)*

Ce programme, je n'ai pas besoin de le développer, nous y restons fidèles. Nous restons également fidèles à la dernière partie de notre programme. Il y a un levier nécessaire pour arriver à la réalisation de ces réformes, ainsi qu'à une direction plus régulière des affaires de la République : c'est la revision de la Constitution *(Applaudissements)* que nous n'avons pas le droit d'oublier. Il ne faut pas croire que nous en avons parlé à certaines époques uniquement par des nécessités de tactique parlementaire, ou parce que nous avions à nous plaindre du Sénat. *(Rires)* Ce ne sont pas de pareilles raisons qui déterminent les hommes politiques véritables; ils ne se laissent guider que par des raisons de principe. Notre Constitution, débile dès sa naissance — tous ceux qui l'ont mise au monde vous le diraient — a été depuis lors passablement secouée par les événements, ses vices initiaux ont été légèrement aggravés par la fatigue inévitable d'une course si pénible à travers les obstacles. Il faut lui infuser un sang nouveau; il faut la transformer dans un sens vraiment démocratique en ayant ces deux idées toujours présentes à l'esprit : faire en sorte que le suffrage universel ait toujours le dernier mot sur toutes les questions et que le pouvoir issu de la volonté générale ait la durée,

la force et la responsabilité qui conviennent au gouvernement d'un grand pays. *(Très bien! très bien!)*

Fidèles à notre drapeau

Voilà ce que nous défendions il y a quatre ans, ce que nous pensions lors des dernières élections générales, ce que nous avons fait comprendre et accepter par une grande partie des citoyens de notre pays. Voilà pour notre compte sans y changer un mot, en restant fidèles aux mêmes idées et aux mêmes principes, quel est encore aujourd'hui notre programme; voilà ce que nous devons défendre encore demain devant les collèges électoraux du Sénat qui vont se réunir, et ce que nous devons demander aux candidats de défendre avec nous.

N'ayons aucune crainte. On nous parlait hier, à la Chambre, de Rabelais et de La Fontaine. Il y a, dans notre pays, beaucoup de fils de Rabelais et de La Fontaine, qui n'ont pas perdu le vieux bon sens français et qui sont parfaitement capables de montrer à ceux qui espèrent les leurrer par de grands mots que, sous les grands mots, il y a de petites choses, et derrière les grands sentiments de mauvaises intentions.

Reportons-nous aux grandes épreuves, comme celle du boulangisme, comme celles qui, aussitôt après 1871, ont mis la France et la République si près de leur perte. En février 1871, dans le trouble profond que l'invasion jetait dans tout le pays, une assemblée élue, comme on l'a dit, dans un jour de malheur, avait pu maintenir une majorité hostile à la République; et pourtant, dès

le mois de juillet 1871, c'est-à-dire trois mois après l'installation et les débuts de cette assemblée, la France envoyait à Versailles un nombre de républicains suffisant pour combattre les réactionnaires dans l'Assemblée nationale et parvenir à imposer la République.

Vous le voyez, le bon sens du peuple français est toujours le même. Il saura répondre de très haut, avec cette tranquillité sereine qu'il met dans l'exécution des grandes choses, à ceux qui viennent lui parler de la patrie. La patrie, c'est nous; vous n'avez pas besoin de nous dire où elle est ni ce qu'il faut pour elle, parce que la patrie, c'est nous tous. *(Applaudissements)*

Nous, qui n'avons d'autre but que de défendre les intérêts de la République, nous ne craignons pas de déployer largement notre drapeau. C'est en portant ses couleurs très haut dans la mêlée que tous les soldats peuvent le voir et qu'on remporte la victoire. *(Applaudissements répétés et prolongés)*

La Petite République du samedi 13 a publié l'article suivant, de Jaurès :

LE DISCOURS DE M. BOURGEOIS

Le discours prononcé avant-hier soir au punch du Grand-Véfour par M. Léon Bourgeois contient une contradiction fondamentale, et toutes les habiletés de parole, tout l'art des nuances ne parviennent pas à la cacher.

D'une part, M. Léon Bourgeois déclare ouvertement la guerre au nationalisme. Il avait paru se réserver un

peu, et même beaucoup pendant l'affaire Dreyfus. Il laissait entendre discrètement que le champ de bataille lui paraissait mal choisi pour résister à l'insolence militariste et à l'intrigue cléricale, comme si les partis choisissaient le champ de combat, comme si la force des événements ne marquait pas à tous l'heure et le lieu de la rencontre. Mais cette fois M. Léon Bourgeois est très net et presque violent. Il dénonce la cohue nationaliste comme « le parti sans nom », comme le rassemblement de toutes les forces de reaction qui, n'osant arborer leur drapeau traditionnel, leur emblème monarchique ou leur bannière cléricale, haussent au-dessus de leurs passions rétrogrades et de leurs convoitises contradictoires l'image profanée de la patrie.

C'est bien : et M. Léon Bourgeois, allant au fond même du problème, dénonce dans le nationalisme un nouveau et suprême déguisement du cléricalisme. Par une prodigieuse ironie, par un défi outrageant au bon sens de la France, c'est le parti de l'Internationale noire qui se dit le seul parti national : c'est l'Église qui au nom de la Patrie française mobilise, dans un intérêt de domination supérieur à toutes les patries, toutes ses congrégations, commandées par des chefs étrangers, animées d'un esprit antinational.

Sur ce point encore, M. Léon Bourgeois est très net : et il ne se contente pas de flétrir le cléricalisme au masque tricolore; il ne se contente pas de dénoncer l'éternelle manœuvre de l'Église contre la France elle-même et son libre génie. Il indique très nettement qu'il faut voter, sans délai, une loi sur les associations qui surveille et limite les biens de main-morte et qui brise la propagande factieuse des Assomptionnistes.

Encore une fois, cela est bien, et on se dit naturellement : M. Léon Bourgeois est donc un allié décidé et loyal du ministère actuel. M. Léon Bourgeois, en effet, loue le ministère d'avoir défendu la République; il accable les deux ennemis confondus qui menacent en même temps le cabinet, je veux dire les nationalistes et M. Méline : peut-on être en vérité plus ministériel?

Mais prenez garde. D'abord, M. Léon Bourgeois évite avec soin de dire à ses amis : « Il faut soutenir le ministère, il faut l'aider à vivre. » Sur ce point, il glisse avec une sorte d'habileté équivoque. Il allègue qu'il se propose de traiter un objet plus général et plus haut et que son parti n'est pas un parti « de portefeuilles ». Mais le meilleur moyen de le prouver ne serait-il pas précisément d'inviter ses amis à défendre jusqu'à l'entier accomplissement de sa tâche le gouvernement républicain? M. Léon Bourgeois, sur ce point décisif, se dérobe. Sans doute M. Mesureur et quelques autres radicaux impatients ne lui ont pas permis de les engager. Aussi M. Bourgeois, sans parler de l'avenir, qui est ce qui importe, se borne-t-il à « remercier » le ministère pour ses actes passés, et il a bien l'air en effet de « le remercier ».

De plus, M. Léon Bourgeois, qui a longuement insisté sur le projet de loi contre les congrégations, n'a pas dit un mot du projet de loi ministériel sur l'enseignement. Il le laisse doucement glisser à l'eau, et il n'est pas douteux que cette atténuation, cette restriction de la lutte entreprise par le ministère contre l'Église aura pour effet, sinon pour but, de ménager à M. Léon Bourgeois le concours de quelques-uns des éléments

très modérés qui restent en dehors de la majorité ministérielle.

Et il faut bien que M. Léon Bourgeois regagne des recrues au centre, puisque, dans un passage très bref, mais décisif de son discours, il déclare la guerre « aux collectivistes ». « Nous défendons la République, a dit M. Léon Bourgeois, contre les nationalistes et contre les collectivistes. » Peut-être aurions-nous le droit de nous plaindre de ce rapprochement. Peut-être M. Léon Bourgeois n'aurait-il pas dû oublier qu'il fut un temps où son ministère ne vivait que par le concours des socialistes; et, quand on le lui reprochait, il répondait : « Les socialistes sont des républicains. » Il semble que ces temps sont loin de nous. M. Léon Bourgeois a constaté que la collaboration directe d'un ministre socialiste à l'œuvre gouvernementale de défense républicaine grandissait l'autorité morale de notre parti, et il ne lui déplaît pas d'être agréable aux modérés et à un certain nombre de radicaux, en annonçant que les socialistes seront désormais exclus de toute combinaison.

Ainsi M. Léon Bourgeois s'offre à faire *à peu près* la même politique que le ministère, mais avec un changement de diapason. Et sans attaquer formellement le ministère, il propose à toutes les ambitions qui attendent, et au modérantisme qui s'exaspère une combinaison adoucie. On laissera tomber un des projets de loi qui menacent l'Église. On continuera à théoriser contre le nationalisme, mais on recevra aimablement en grâce les nationalistes les plus compromis. Et surtout, on éliminera décidément les socialistes et on recommencera à les dénoncer au pays comme l'ennemi.

Or, cette tactique de M. Léon Bourgeois est fort habile : mais elle enveloppe une contradiction. Car au point où en sont les choses, je défie que l'on combatte, même mollement, le nationalisme et le mélinisme sans le concours des socialistes, « des collectivistes ». Se passer d'eux est impossible, à plus forte raison les combattre serait une folie. Quoi que fassent M. Bourgeois et les habiles qui manœuvrent dans son ombre, le socialisme est entré si profondément dans la République même bourgeoise qu'on ne l'en arrachera plus.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. Richard & Cie, 9, rue du Pont. — 1846

Toutes les fois que nos deux correspondants le désirent et nous y autorisent, nous les mettons en communication, c'est-à-dire que nous donnons à chacun des deux le nom et l'adresse de la personne — qui reçoit l'abonnement payé, — qui paye l'abonnement reçu.

Nous publierons sur feuille rose les souscriptions que nous aurons reçues par la poste; nous désignerons sur cette feuille nos correspondants par le numéro de leur abonnement, leurs initiales, et leur lieu de résidence :

1. A. B. à Orléans. . . . . 1 franc.

Ce deuxième cahier vaut 1 fr. 50.

Nous vendons l'exemplaire au prix marqué; nous vendons pour la propagande :

2	exemplaires	à 10 % pour	2 fr.	70
5	—	à 20 % pour	6	»
10	—	à 30 % pour	10	50
20	—	à 40 % pour	18	»
50	—	à 50 % pour	37	50
100	—	à 60 % pour	60	»

Administration et rédaction le lundi et le jeudi, de 2 heures à 7 heures. — Envoyer toute la correspondance à M. Charles Péguy, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques.

Nous publions vraiment notre état de situation : nous avons tiré ce deuxième cahier à 1,300 exemplaires; outre 225 exemplaires d'abonnements annuels gratuits et 1 exemplaire d'abonnement annuel gratuit payé d'ailleurs,

nous l'envoyons à 75 abonnés ferme,
— à 187 abonnés éventuels,
et nous faisons 4 services d'échange.

Nous continuerons sans doute à publier, dans le prochain cahier, les principaux documents commentés de la préparation du Congrès socialiste national et la discussion, à la Chambre et hors la Chambre, de la proposition de loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Nous publierons le 5 de chaque mois l'état de notre situation financière à la fin du mois précédent.

Nous annonçons ici les publications que nous voulons signaler à nos lecteurs, sans demander aux éditeurs ni leur avis ni leur finance. Aucun éditeur ne peut s'offenser de cette annonce.

Nous extrayons du Compte rendu sténographique officiel du Congrès général des organisations socialistes françaises le passage suivant :

Le citoyen Récelin (1). — *Je désirerais faire une proposition très courte, au nom du Comité d'entente, au sujet de la sténographie.*

Citoyens, le Comité d'entente s'est assuré le concours de la Société nouvelle de librairie et d'édition, qui propose au congrès de publier le compte rendu sténographique in extenso *de nos délibérations. La publication sera placée sous le contrôle d'une commission désignée par le congrès. Les épreuves dactylographiques et les épreuves imprimées seront soumises, pour la partie qui les concerne, à chacun des orateurs. Enfin la publication tout entière sera sous le contrôle de la commission que vous désignerez ensuite. Le prix de l'ouvrage, pour les exemplaires de propagande, sera fixé aussi bas que possible : un franc au minimum, deux francs au maximum. Vous serez invités, par des circulaires qui vous seront adressées, à indiquer, pour chacun des délégués, s'il veut souscrire. Vous serez invités encore, si vous acceptez ces propo-*

---

(1) *Page 39, deuxième journée, première séance.*

sitions, à demander aux groupes s'ils veulent souscrire et dans quelle mesure.

L'intérêt de ces mesures sera d'abaisser, autant qu'il sera possible, le prix des exemplaires de propagande. Enfin, si par hasard l'entreprise laissait quelque profit — ce qui est d'ailleurs peu probable — la moitié de ce profit serait distribuée à l'œuvre socialiste que désignerait le congrès.

Telle est la proposition que le Comité d'entente a acceptée à l'unanimité et que la deuxième commission et le comité vous demandent de bien vouloir ratifier. (Applaudissements)

Le citoyen Président. — Je mets aux voix cette proposition...

Un délégué. — Je n'ai que ceci à dire: Au lieu de nommer une nouvelle commission, pourquoi ne prendrait-on pas la commission des rédacteurs ?

Le citoyen Président. — Y a-t-il des oppositions à ces propositions ? Puisqu'il n'y en a pas, il en est ainsi décidé.

Vient de paraître à la Société Nouvelle de Librairie et d'édition, 17, rue Cujas, Paris.

le Compte rendu sténographique officiel du Congrès général des Organisations socialistes françaises tenu à Paris du 3 au 8 décembre 1899

Un fort volume in-18 de 502 pages, broché.

Chacun des souscripteurs a été avisé individuellement des conditions de la livraison à Paris et en province, et averti de la somme totale qu'il aurait à payer (pour la province, frais de port en sus).

Pour les non souscripteurs, le prix est fixé à. . . . 4 fr.

Troisième cahier *du 5 février 1900*

CHARLES PÉGUY

Cahiers de la Quinzaine

PARIS

19, rue des Fossés-Saint-Jacques

Ces cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires : la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Pour élargir la propagande, nous avons réduit le prix de l'abonnement annuel à huit francs, prix considérablement inférieur au prix de revient (1). Tous les abonnements sont valables pour cette année d'essai, du 5 janvier au 20 décembre inclus, — soit pour 24 cahiers environ. Les abonnements sont payables au besoin en plusieurs fois.

Nos correspondants peuvent nous aider :

en souscrivant des souscriptions mensuelles régulières ou des souscriptions extraordinaires :

en s'abonnant ;

en abonnant leurs amis et toutes personnes à qui ces cahiers conviendraient ;

en nous donnant des abonnements à servir à des personnes à nous indiquées d'ailleurs par nos correspondants ou par les « Journaux pour tous » ;

en nous donnant les noms et adresses des personnes à

---

(1) Plusieurs de nos correspondants, ne voulant rien devoir, financièrement parlant, à l'institution des cahiers, nous ont demandé quel était ce prix de revient. Autant que nous pouvons le prévoir, ne sachant pas quelle sera l'épaisseur des cahiers successifs, nous l'évaluons environ à vingt francs : nous entendons par là que si nous attribuons à chacun de nos abonnements gratuits, supposés tous payés d'ailleurs, une recette égale à huit francs, nous devons attribuer à chacun de nos abonnements non gratuits, supposés tous fermes, une recette égale à vingt francs pour que les cahiers vivent sans avoir besoin des souscriptions.

POUR ET CONTRE LE SOCIALISME

Les journaux du jeudi 23 novembre publiaient le discours prononcé par Anatole France à l'inauguration de l'*Émancipation*, université populaire du quinzième arrondissement :

LA LIBERTÉ PAR L'ÉTUDE (1)

Citoyennes et citoyens,

L'association que nous inaugurons aujourd'hui est formée pour l'étude. C'est un groupe d'hommes qui se réunit pour penser en commun. Vous voulez acquérir des connaissances qui donneront à vos idées de l'exactitude et de l'étendue et qui vous enrichiront ainsi d'une richesse intérieure et véritable. Vous voulez apprendre pour comprendre et retenir, au rebours de ces fils de riches qui n'étudient que pour passer des examens et qui, l'épreuve finie, ont hâte de débarrasser leurs cerveaux de leur science, comme d'un meuble encombrant. Votre désir est plus noble et plus désintéressé. Et comme vous vous proposez de travailler à votre propre dé-

(1) Ce titre est donné dans *la Petite République*.

139905

veloppement, vous rechercherez ce qui est vraiment utile et ce qui est vraiment beau.

Les connaissances utiles à la vie ne sont pas seulement celles des métiers et des arts. S'il est nécessaire que chacun sache son métier, il est utile à chacun d'interroger la nature qui nous a formés et la société dans laquelle nous vivons. Quel que soit notre état parmi nos semblables, nous sommes avant tout des hommes et nous avons grand intérêt à connaître les conditions nécessaires à la vie humaine. Nous dépendons de la terre et de la société, et c'est en recherchant les causes de cette dépendance que nous pourrons imaginer les moyens de la rendre plus facile et plus douce. C'est parce que les découvertes des grandes lois physiques qui régissent les mondes ont été lentes, tardives, longtemps renfermées dans un petit nombre d'intelligences, qu'une morale barbare, fondée sur une fausse interprétation des phénomènes de la nature, a pu s'imposer à la masse des hommes et les soumettre à des pratiques imbéciles et cruelles.

Croyez-vous, par exemple, citoyens, que, si les savants avaient connu plus tôt la vraie situation du globe terrestre tournant en compagnie de quelques autres globes, ses frères, autour d'un soleil qui nage lui-même dans l'espace infini, peuplé d'une multitude d'autres soleils, pères ardents et lumineux

d'une multitude de mondes, pensez-vous que, si dans les siècles anciens un grand nombre d'hommes avaient eu cette juste idée de l'univers et y avaient suffisamment attaché leur pensée, il eût été possible de les effrayer en leur faisant croire qu'il y a sous terre un enfer et des diables ? C'est la science qui nous affranchit de ces grossières imaginations et de ces vaines terreurs, que certes vous avez rejetées loin de vous. Et ne voyez-vous pas que de l'étude de la nature vous tirerez une foule de conséquences morales qui rendront votre pensée plus assurée et plus tranquille ?

La connaissance de l'être humain n'est pas moins profitable. En suivant les transformations de l'homme depuis l'époque où il vivait nu, armé de flèches de pierre, dans des cavernes, jusqu'à l'âge actuel des machines, au règne de la vapeur et de l'électricité, vous embrasserez les grandes phases de l'évolution de notre race.

La connaissance des progrès accomplis vous permettra de pressentir, de solliciter les progrès futurs. Peut-être voudrez-vous vous tenir de préférence dans des temps voisins du nôtre et rechercher dans un passé récent l'origine de l'état actuel de la société. Là encore, là surtout l'étude vous sera d'un grand profit. En recherchant comment s'est formée et accrue la force capitaliste, vous jugerez mieux

des moyens qu'il faut employer pour la maîtriser, à l'exemple de ces grands inventeurs qui n'ont asservi la nature qu'après l'avoir parfaitement observée.

Vous étudierez les faits de bonne foi, sans parti pris ni système préconçu. Les vrais savants — et j'en vois ici — vous diront que la science veut garder son indépendance et sa liberté, et qu'elle ne se soumet à aucune puissance étrangère. Est-ce à dire que vous poursuivrez vos recherches sans direction ni but déterminé ? Non. Vous entreprenez une œuvre vaste mais définie, immense mais précise. Vous vous proposez de travailler mutuellement à développer votre être intellectuel et moral, à vous rendre plus sûrs de vous-mêmes et plus conscients de vos forces par une connaissance plus exacte des nécessités de la vie sur la planète et des conditions particulières où chacun se trouve dans la société actuelle. Votre association est constituée pour vous solliciter les uns les autres à penser et à réfléchir à la place des privilégiés qui ne s'en donnent plus la peine et pour vous assurer ainsi une part dans l'élaboration d'un ordre de choses nouveau et meilleur, puisque, malgré les coups de force, c'est la pensée qui conduit le monde, comme la boussole dans la tempête montre encore la route aux navires.

Votre association recherchera ce qu'il y a de plus

utile à connaître dans la science. Elle vous découvrira ce qu'il y a de plus agréable à considérer dans l'art. Ne vous refusez pas à mêler dans vos études l'agréable à l'utile. D'ailleurs, comment les séparer, si l'on a un peu de philosophie? Comment marquer le point où finit l'utile et où commence l'agréable? Une chanson, est-ce que cela ne sert à rien? *La Marseillaise* et *la Carmagnole* ont renversé les armées des rois et des empereurs. Est-ce qu'un sourire est inutile? Est-ce donc si peu de plaire et de charmer?

Vous entendez parfois des moralistes vous dire qu'il ne faut rien accorder à l'agrément dans la vie. Ne les écoutez pas. Une longue tradition religieuse qui pèse encore sur nous enseigne que la privation, la souffrance et la douleur sont des biens désirables et qu'il y a des mérites spéciaux attachés à la privation volontaire. Quelle imposture! C'est en disant aux peuples qu'il faut souffrir en ce monde pour être heureux dans l'autre qu'on a obtenu d'eux une pitoyable résignation à toutes les oppressions et à toutes les iniquités. N'écoutons pas les prêtres qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne!

Nos instincts, nos organes, notre nature physique et morale, tout notre être nous conseille de chercher le bonheur sur la terre. Il est difficile de le rencon-

trer. Ne le fuyons point. Ne craignons pas la joie: et lorsqu'une forme heureuse ou une pensée riante nous offre du plaisir, ne le refusons pas. Votre association est de cet avis. Elle est prête à vous offrir, avec des pensées utiles, des pensées agréables, qui sont utiles aussi. Elle vous fera connaître les grands poètes: Racine, Corneille, Molière, Victor Hugo, Shakespeare. Ainsi nourris, vos esprits croîtront en force et en beauté.

Et il est temps, citoyens, qu'on sente votre force, et que votre volonté, plus claire et plus belle, s'impose pour établir un peu de raison et d'équité dans un monde qui n'obéit plus qu'aux suggestions de l'égoïsme et de la peur. Nous avons vu ces derniers temps la société bourgeoise et ses chefs incapables de nous assurer la justice, je ne dis pas la justice idéale et future, mais seulement la vieille justice boiteuse, survivante des âges rudes. Celle-là, qui les protégeait dans leur folie, ils viennent de lui porter un coup mortel. Nous les avons vus triompher dans le mensonge, aspirer à la plus brutale des tyrannies, souffler dans les rues la guerre civile et la haine du genre humain.

A vous, citoyens, à vous, travailleurs, de hausser vos esprits et vos cœurs, et de vous rendre capables, par l'étude et la réflexion, de préparer l'avènement de la justice sociale et de la paix universelle.

Le Figaro du mercredi 3 janvier publiait l'article suivant :

HISTOIRE CONTEMPORAINE

CLOPINEL

C'était le premier jour de l'an. Par les rues blondes d'une boue fraîche, entre deux averses, M. Bergeret et sa fille Pauline allaient porter leurs souhaits à une tante maternelle qui vivait encore, mais pour elle seule et peu, et qui habitait dans la rue Rousselet un petit logis de béguine, sur un potager, dans le son des cloches conventuelles. Pauline était joyeuse sans raison et seulement parce que ces jours de fête, qui marquent le cours du temps, lui rendaient plus sensibles les progrès charmants de sa jeunesse.

M. Bergeret gardait, en ce jour solennel, son indulgence coutumière, n'attendant plus grand bien des hommes et de la vie, mais sachant, comme M. Fagon, qu'il faut beaucoup pardonner à la nature. Le long des voies, les mendiants, dressés comme des candélabres ou rencognés comme des reposoirs, faisaient l'ornement de cette fête sociale. Ils étaient tous venus parer les quartiers bourgeois, nos pauvres, truands, cagoux, piètres et malingreux, callots et sabouleux, francs-mitoux, drilles, courtauts de boutanche. Mais, subissant l'effacement universel

des caractères, et se conformant à la médiocrité générale des mœurs, ils n'étalaient pas, comme aux âges du grand Coësre, des difformités horribles et des plaies épouvantables. Ils n'entouraient point de linges sanglants leurs membres mutilés. Ils étaient simples, ils n'affectaient que des infirmités supportables. L'un d'eux suivit assez longtemps M. Bergeret en clochant du pied, et toutefois d'un pas agile. Puis il s'arrêta et se remit en lampadaire au bord du trottoir.

Après quoi M. Bergeret dit à sa fille :

— Je viens de commettre une mauvaise action : je viens de faire l'aumône. En donnant deux sous à Clopinel, j'ai goûté la joie honteuse d'humilier mon semblable, j'ai consenti le pacte odieux qui assure au fort sa puissance et au faible sa faiblesse, j'ai scellé de mon sceau l'antique iniquité, j'ai contribué à ce que cet homme n'eût qu'une moitié d'âme.

— Tu as fait tout cela, papa ? demanda Pauline incrédule.

— Presque tout cela, répondit M. Bergeret. J'ai vendu à mon frère Clopinel de la fraternité à faux poids. Je me suis humilié en l'humiliant. Car l'aumône avilit également celui qui la reçoit et celui qui la fait. J'ai mal agi.

— Je ne crois pas, dit Pauline.

— Tu ne le crois pas, répondit M. Bergeret, parce

que tu n'as pas de philosophie et que tu ne sais pas tirer d'une action innocente et méprisable en apparence les conséquences infinies qu'elle porte en elle. Ce Clopinel m'a induit en aumône. Je n'ai pu résister à l'importunité de sa voix de complainte. J'ai plaint son maigre cou sans linge, ses genoux que le pantalon, tendu par un trop long usage, rend tristement pareils aux genoux d'un chameau, ses pieds au bout desquels les souliers vont le bec ouvert comme un couple de canards. Séducteur ! O dangereux Clopinel ! Clopinel délicieux ! Par toi, mon sou produit un peu de bassesse, un peu de honte. Par toi, j'ai constitué avec un sou une parcelle de mal et de laideur. En te communiquant ce petit signe de la richesse et de la puissance je t'ai fait capitaliste avec ironie et convié sans honneur au banquet de la société, aux fêtes de la civilisation. Et aussitôt j'ai senti que j'étais un puissant de ce monde, au regard de toi, un riche près de toi, doux Clopinel, mendigot exquis, flatteur ! Je me suis réjoui, je me suis enorgueilli, je me suis complu dans mon opulence et ma grandeur. Vis, ô Clopinel! *Pulcher hymnus divitiarum pauper immortalis.*

» Exécrable pratique de l'aumône ! Pitié barbare de l'élémosyne ! Antique erreur du bourgeois qui donne un sou et qui pense faire le bien, et qui se croit quitte envers tous ses frères, par le plus misé-

rable, le plus gauche, le plus ridicule, le plus sot, le plus pauvre acte de tous ceux qui peuvent être accomplis en vue d'une meilleure répartition des richesses. Cette coutume de faire l'aumône est contraire à la bienfaisance et en horreur à la charité.

— C'est vrai ? demanda Pauline avec bonne volonté.

— L'aumône, poursuivit M. Bergeret, n'est pas plus comparable à la bienfaisance que la grimace d'un singe ne ressemble au sourire de la Joconde. La bienfaisance est ingénieuse autant que l'aumône est inepte. Elle est vigilante, elle proportionne son effort au besoin. C'est précisément ce que je n'ai point fait à l'endroit de mon frère Clopinel. Le nom seul de bienfaisance éveillait les plus douces idées dans les âmes sensibles, au siècle des philosophes. On croyait que ce nom avait été créé par le bon abbé de Saint-Pierre. Mais il est plus ancien et se trouve déjà dans le vieux Balzac. Au seizième siècle, on disait *bénéficence*. C'est le même mot. J'avoue que je ne retrouve pas à ce mot de bienfaisance sa beauté première : il m'a été gâté par les pharisiens qui l'ont trop employé. Nous avons dans notre société beaucoup d'établissements de bienfaisance, monts-de-piété, sociétés de prévoyance, d'assurance mutuelle. Quelques-uns sont utiles et rendent des services. Leur vice commun est de procéder

de l'iniquité sociale qu'ils sont destinés à corriger, et d'être des médecines contaminées. La bienfaisance universelle, c'est que chacun vive de son travail et non du travail d'autrui. Hors l'échange et la solidarité tout est vil, honteux, infécond. La charité humaine, c'est le concours de tous dans la production et le partage des fruits.

» Elle est justice ; elle est amour, et les pauvres y sont plus habiles que les riches. Quels riches exercèrent jamais aussi pleinement qu'Épictète ou que Benoît Malon la charité du genre humain ? La charité véritable, c'est le don des œuvres de chacun à tous, c'est la belle bonté, c'est le geste harmonieux de l'âme qui se penche comme un vase plein de nard précieux et qui se répand en bienfaits, c'est Michel-Ange peignant la chapelle Sixtine ou les députés à l'Assemblée nationale dans la nuit du 4 Août, c'est le don répandu dans sa plénitude heureuse, l'argent coulant pêle-mêle avec l'amour et la pensée. Nous n'avons rien en propre que nous-mêmes. On ne donne vraiment que quand on donne son travail, son âme, son génie. Et cette offrande magnifique de tout soi à tous les hommes enrichit le donateur autant que la communauté.

— Mais, objecta Pauline, tu ne pouvais pas donner de l'amour et de la beauté à Clopinel. Tu lui as donné ce qui lui était le plus convenable.

— Il est vrai que Clopinel est devenu une brute. De tous les biens qui peuvent flatter un homme, il ne goûte que l'alcool. J'en juge à ce qu'il puait l'eau-de-vie, quand il m'approcha. Mais tel qu'il est, il est notre ouvrage. Notre orgueil fut son père ; notre iniquité, sa mère. Il est le fruit mauvais de nos vices. Tout homme en société doit donner et recevoir. Celui-ci n'a pas assez donné sans doute parce qu'il n'a pas assez reçu.

— C'est peut-être un paresseux, dit Pauline. Comment ferons-nous, mon Dieu, pour qu'il n'y ait plus de pauvres, plus de faibles ni de paresseux ? Est-ce que tu ne crois pas que les hommes sont bons naturellement et que c'est la société qui les rend méchants ?

— Non. Je ne crois pas que les hommes sont bons naturellement, répondit M. Bergeret. Je vois plutôt qu'ils sortent péniblement et peu à peu de la barbarie originelle et qu'ils organisent à grand effort une justice incertaine et une bonté précaire. Le temps est loin encore où ils seront doux et bienveillants les uns pour les autres. Le temps est loin où ils ne feront plus la guerre entre eux et où les tableaux qui représentent des batailles seront cachés aux yeux comme immoraux et offrant un spectacle honteux. Je crois que le règne de la violence durera longtemps encore, que longtemps les peuples

s'entre-déchireront pour des raisons frivoles, que longtemps les citoyens d'une même nation s'arracheront furieusement les uns aux autres les biens nécessaires à la vie, au lieu d'en faire un partage équitable. Mais je crois aussi que les hommes sont moins féroces quand ils sont moins misérables, que les progrès de l'industrie déterminent à la longue quelque adoucissement dans les mœurs, et je tiens d'un botaniste que l'aubépine transportée d'un terrain sec en un sol gras y change ses épines en fleurs.

— Vois-tu? tu es optimiste, papa! Je le savais bien, s'écria Pauline en s'arrêtant au milieu du trottoir pour fixer un moment sur son père le regard de ses yeux gris d'aube, pleins de lumière douce et de fraîcheur matinale. Tu es optimiste. Tu travailles de bon cœur à bâtir la maison future. C'est bien! cela. C'est beau de construire avec les hommes de bonne volonté la république nouvelle.

M. Bergeret sourit à cette parole d'espoir et à ces yeux d'aurore.

— Oui, dit-il, ce serait beau d'établir la société nouvelle, où chacun recevrait le prix de son travail.

— Est-ce que cela ne sera pas fait bientôt? demanda Pauline avec candeur.

Et M. Bergeret répondit, non sans douceur ni tristesse :

— Ne me demande pas de prophétiser, mon enfant. Ce n'est pas sans raison que les anciens ont considéré le pouvoir de percer l'avenir comme le don le plus funeste que puisse recevoir un homme. S'il nous était possible de voir ce qui viendra, nous n'aurions plus qu'à mourir, et peut-être tomberions-nous foudroyés de douleur ou d'épouvante. L'avenir, il y faut travailler comme les tisseurs de haute lice travaillent à leurs tapisseries, sans le voir.

Ainsi conversaient en cheminant le père et la fille. Devant le square de la rue de Sèvres, ils rencontrèrent un mendigot solidement implanté sur le trottoir.

— Je n'ai plus de monnaie, dit M. Bergeret. As-tu une pièce de dix sous à me donner, Pauline? Cette main tendue me barre la rue. Nous serions sur la place de la Concorde, qu'elle me barrerait la place. Le bras allongé d'un misérable est une barrière que je ne saurais franchir. C'est une faiblesse que je ne puis vaincre. Donne à ce truand. C'est pardonnable. Il ne faut pas s'exagérer le mal qu'on fait.

ANATOLE FRANCE

Le Figaro du mercredi 10 janvier publiait l'article suivant :

HISTOIRE CONTEMPORAINE

APRÈS CLOPINEL

— Papa, je suis inquiète de savoir ce que tu feras de Clopinel, dans ta république. Car tu ne penses pas qu'il vive des fruits de son travail ?

— Ma fille, répondit M. Bergeret, je crois qu'il consentira à disparaître. Il est déjà très diminué. La paresse, le goût du repos le dispose à l'évanouissement final. Il rentrera dans le néant avec facilité.

— Je crois au contraire qu'il est très content de vivre.

— Il est vrai qu'il a des joies. Il lui est délicieux sans doute d'avaler le vitriol de l'assommoir. Il disparaîtra avec le dernier mastroquet. Il n'y aura plus de marchands de vin dans ma république. Il n'y aura plus d'acheteurs ni de vendeurs. Il n'y aura plus de riches ni de pauvres. Et chacun jouira des fruits de son travail.

— Nous serons tous heureux, mon père.

— Non. La sainte pitié, qui fait la beauté des âmes, périrait en même temps que périrait la souffrance. Cela ne sera pas. Le mal moral et le mal physique, sans cesse combattus, partageront sans cesse

avec le bonheur et la joie l'empire de la terre, comme la nuit et le jour y succéderont sans fin. Le mal est nécessaire. Il a comme le bien sa source profonde dans la nature et l'un ne saurait être tari sans l'autre. Nous ne sommes heureux que parce que nous sommes malheureux. La souffrance est sœur de la joie et leurs haleines jumelles en passant sur nos cordes les font résonner harmonieusement. Le souffle seul du bonheur rendrait un son monotone et fastidieux, et pareil au silence. Mais aux maux inévitables, à ces maux à la fois vulgaires et augustes qui résultent de la condition humaine ne s'ajouteront plus les maux artificiels qui résultent de notre condition sociale. Les hommes ne seront plus déformés par un travail inique dont ils meurent plutôt qu'ils ne vivent. L'esclave sortira de l'ergastule et l'usine ne dévorera plus les corps par millions.

» Cette délivrance, je l'attends de la machine elle-même. La machine qui a broyé tant d'hommes viendra en aide doucement, généreusement à la tendre chair humaine. La machine, d'abord cruelle et dure, deviendra bonne, favorable, amie. Comment changera-t-elle d'âme ? Écoute. L'étincelle qui jaillit de la bouteille de Leyde, la petite étoile subtile qui se révéla, dans le siècle dernier, au physicien émerveillé, accomplira ce prodige. L'Inconnue qui s'est laissé vaincre sans se laisser connaître, la

force mystérieuse et captive, l'insaisissable saisie par nos mains, la foudre docile, mise en bouteille et dévidée sur les innombrables fils qui couvrent la terre de leur réseau, l'électricité portera sa force, son aide, partout où il faudra, dans les maisons, dans les chambres, au foyer où le père et la mère et les enfants ne seront plus séparés. Ce n'est point un rêve. Il y a déjà des moteurs à domicile, il y a déjà des maisons, à Paris, où cette force bienfaisante est distribuée. Ce n'est plus la machine farouche qui broie dans l'usine les chairs et les âmes. Elle est devenue domestique, intime et familière. Mais ce n'est rien, non ce n'est rien que les poulies, les engrenages, les bielles, les manivelles, les glissières, les volants s'humanisent, si les hommes gardent une âme de fer.

» Nous attendons, nous appelons un changement plus merveilleux encore. Un jour viendra où le patron, s'élevant en beauté morale, deviendra un ouvrier parmi les ouvriers affranchis, où il n'y aura plus de salaire, mais échange de biens. La haute industrie, comme la vieille noblesse qu'elle remplace et qu'elle imite, fera sa nuit du 4 Août. Elle abandonnera des gains disputés et des privilèges menacés. Elle sera généreuse quand elle sentira qu'il est temps de l'être. Et que dit aujourd'hui le patron ? Qu'il est l'âme et la pensée, et que sans lui son ar-

mée d'ouvriers serait comme un corps privé d'intelligence. Eh bien ! s'il est la pensée, qu'il se contente de cet honneur et de cette joie. Faut-il, parce qu'on est pensée et esprit, qu'on se gorge de richesses ? Quand le grand Donatello fondait avec ses compagnons une statue de bronze, il était l'âme de l'œuvre. Le prix qu'il en recevait du prince ou des citoyens, il le mettait dans un panier qu'on hissait par une poulie à une poutre de l'atelier. Chaque compagnon tirait la corde à son tour et prenait dans le panier selon ses besoins. N'est-ce point assez de la joie de produire par l'intelligence, et cet avantage dispense-t-il le maître ouvrier de partager le gain avec ses humbles collaborateurs ? Mais dans ma république il n'y aura plus de gains ni de salaires et tout sera à tous.

— Papa, c'est le collectivisme, cela, dit Pauline avec tranquillité.

— Les biens précieux, répondit M. Bergeret, sont communs à tous les hommes. L'air et la lumière appartiennent en commun à tout ce qui respire et voit la clarté du jour. Après les travaux séculaires de l'égoïsme et de l'avarice, en dépit des efforts violents des individus pour saisir et garder des trésors, les biens individuels dont jouissent les plus riches d'entre nous sont encore peu de chose en comparaison de ceux qui appartiennent indistinc-

tement à tous les hommes. Et dans notre société même, ne vois-tu pas que les biens les plus doux ou les plus splendides, routes, fleuves, forêts autrefois royales, bibliothèques, musées, appartiennent à tous ? Aucun riche ne possède plus que moi ce vieux chêne de Fontainebleau ou ce tableau du Louvre. Et ils sont plus à moi qu'au riche si je sais mieux les voir. La propriété collective qu'on redoute comme un monstre lointain nous entoure déjà sous mille formes familières. Elle effraye quand on l'annonce et l'on jouit déjà de sa présence.

» Les positivistes qui s'assemblent dans la maison d'Auguste Comte autour du vénéré M. Pierre Laffitte ne sont point pressés de devenir socialistes. Mais l'un d'eux a fait cette remarque judicieuse que la propriété est de source sociale. Et rien n'est plus vrai puisque toute propriété, acquise par un effort individuel, n'a pu naître et subsister que par le concours de la communauté tout entière. Et puisque la propriété privée est de source sociale, ce n'est point en méconnaître l'origine ni en corrompre l'essence que de l'étendre à la communauté et la commettre à l'État dont elle dépend nécessairement. Et qu'est-ce que l'État ?...

Mlle Bergeret s'empressa de répondre à cette question :

— L'État, mon père, c'est un monsieur piteux et

malgracieux assis derrière un guichet. Tu comprends qu'on n'a pas envie de se dépouiller pour lui.

— Je comprends, répondit M. Bergeret en souriant. Je me suis toujours incliné à comprendre, et j'y ai perdu des vertus précieuses. Je découvre sur le tard que c'est une grande force de ne pas comprendre. Cela permet parfois de conquérir le monde. Si Napoléon avait été aussi intelligent que Spinoza, il aurait écrit quatre volumes dans une mansarde. Je comprends. Mais ce monsieur malgracieux et piteux qui est assis derrière un guichet, tu lui confies tes lettres, Pauline, que tu ne confierais pas à l'agence Tricoche. Il administre une partie de tes biens, et non la moins vaste, ni la moins précieuse. Tu lui vois un visage morose. Mais quand il sera tout il ne sera plus rien. Ou plutôt il ne sera plus que nous. Anéanti par son universalité, il cessera de paraître tracassier. On n'est plus méchant, ma fille, quand on n'est plus personne. Ce qu'il a de déplaisant à l'heure qu'il est, c'est qu'il rogne sur la propriété individuelle, qu'il va grattant et limant, mordant peu sur les gros et beaucoup sur les maigres. Cela le rend insupportable. Il est avide. Il a des besoins. Dans ma république, il sera sans désirs, comme les dieux. Il aura tout et il n'aura rien. Nous ne le sentirons pas, puisqu'il sera conforme à nous, indistinct de nous. Il sera comme s'il

n'était pas. Et quand tu crois que je sacrifie les particuliers à l'État, la vie à une abstraction, c'est au contraire l'abstraction que je subordonne à la réalité, l'État que je supprime en l'identifiant à toute l'activité sociale.

» Si même cette république ne devait jamais exister, je me féliciterais d'en avoir eu l'idée. Il est permis de bâtir en Utopie. Et Auguste Comte lui-même, qui se flattait de ne construire que sur les données de la science positive, a placé Campanella dans le calendrier des grands hommes.

» Les rêves des philosophes ont de tout temps suscité des hommes d'action qui se sont mis à l'œuvre pour les réaliser. Notre pensée crée l'avenir. Les hommes d'État travaillent sur les plans que nous laissons après notre mort. Ce sont nos maçons et nos goujats. Non, ma fille, je ne bâtis pas en Utopie. Mon songe, qui ne m'appartient nullement et qui est, en ce moment même, le songe de mille et mille âmes, est véritable et prophétique. Toute société dont les organes ne correspondent plus aux fonctions pour lesquelles ils ont été créés, et dont les membres ne sont point nourris en raison du travail utile qu'ils produisent, meurt. Des troubles profonds, des désordres intimes précèdent sa fin et l'annoncent.

» La société féodale était fortement constituée.

Quand le clergé cessa d'y représenter le savoir et la noblesse d'y défendre par l'épée le laboureur et l'artisan, quand ces deux ordres ne furent plus que des membres gonflés et nuisibles, tout le corps périt; une révolution imprévue et nécessaire emporta le malade. Qui soutiendrait que, dans la société actuelle, les organes correspondent aux fonctions et que tous les membres sont nourris en raison du travail utile qu'ils produisent? Qui soutiendrait que la richesse est justement répartie? Qui peut croire enfin à la durée de l'iniquité ?

— Et comment la faire cesser, mon père? Comment changer le monde?

— Par la parole, mon enfant. Rien n'est plus puissant que la parole. L'enchaînement des fortes raisons et des hautes pensées est un lien qu'on ne peut rompre. La parole, comme la fronde de David, abat les violents et fait tomber les forts. C'est l'arme invincible. Sans cela le monde appartiendrait aux brutes armées. Qui donc les tient en respect? Seule, sans armes et nue, la pensée.

» Je ne verrai pas la cité nouvelle. Tous les changements dans l'ordre social comme dans l'ordre naturel sont lents et presque insensibles. Un géologue d'un esprit profond, Charles Lyell, a démontré que ces traces effrayantes de la période glaciaire, ces rochers énormes traînés dans les vallées, cette flore

des froides contrées et ces animaux velus succédant à la faune et à la flore des pays chauds, ces apparences de cataclysmes sont, en réalité, l'effet d'actions multiples et prolongées, et que ces grands changements, produits avec la lenteur clémente des forces naturelles, ne furent pas même soupçonnés par les innombrables générations des êtres animés qui y assistèrent. Les transformations sociales s'opèrent, de même, insensiblement et sans cesse. L'homme timide redoute, comme un cataclysme futur, un changement commencé avant sa naissance, qui s'opère sous ses yeux, sans qu'il le voie, et qui ne deviendra sensible que dans un siècle. »

ANATOLE FRANCE

Le Figaro du vendredi 12 janvier publiait un article de M. Jules Roche, intitulé : *Contre le Socialisme. — I. — Le danger*, dont nous donnons le commencement :

A la fin de son admirable *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*, Macaulay, écrivant après les événements de 1848, disait :

« Les plus orgueilleuses capitales de l'Europe occidentale ont ruisselé du sang de la guerre civile... Des doctrines hostiles aux sciences, aux arts, à l'industrie, aux vertus domestiques ; des

doctrines qui, si elles étaient appliquées, détruiraient en trente ans ce que trente siècles ont fait pour le genre humain et transformeraient les plus belles provinces de la France et de l'Allemagne en pays aussi sauvages que le Congo ou la Patagonie ont été proclamées du haut de la tribune et défendues par l'épée. L'Europe a été menacée d'être subjuguée par des barbares en comparaison desquels Attila et Alboin peuvent passer pour humains et éclairés. Les vrais amis du peuple ont avoué avec un profond chagrin que des intérêts plus précieux que tous les privilèges politiques étaient en péril, et qu'il serait nécessaire de sacrifier même la liberté afin de sauver la civilisation. »

Les doctrines dont parlait ainsi Macaulay, après avoir reculé pendant un temps, ont reparu, grandi peu à peu; elles retentissent avec éclat; elles ont donné naissance à des partis organisés, s'efforçant chaque jour plus énergiquement de transformer l'idée en actes et en faits permanents, déployant, pour cette œuvre, tant de persévérance et d'audace que l'historien anglais, s'il assistait à ce spectacle, éprouverait de plus vives angoisses encore que celles qu'il exprima si éloquemment il y a plus d'un demi-siècle.

Tout le monde, pourtant, n'est pas de son avis.

Des gens d'infiniment d'esprit — à commencer

par mon ami Cornély, qui est pourtant un vrai conservateur — se plaisent à regarder le socialisme comme n'étant guère plus à craindre que le choc des comètes. Ils ne voient dans les révolutionnaires les plus redoutés du bon bourgeois que des politiciens habiles, des « arrivistes » plus experts que Béroalde de Verville lui-même dans *le Moyen de parvenir,* et nullement disposés à mettre en pratique leurs programmes de destruction sociale. Dès lors, à quoi bon s'inquiéter de leurs projets menaçants, de leurs propagandes furieuses? Ce ne sont que des mots vides; des attrape-nigauds; des « histoires qui n'arrivent jamais »! Ainsi parlent aujourd'hui d'élégants et sages incrédules.

A tort ? Ou à raison ?

Le socialisme est-il ou n'est-il pas un danger, le plus profond, le plus immédiat danger ?

La réponse ne me paraît pas douteuse. Macaulay avait raison et continue d'avoir raison. Et il aura de plus en plus raison, parce que plus la civilisation s'élève, — c'est-à-dire plus le sort de l'homme s'améliore moralement et matériellement, par le développement de son indépendance, de sa dignité, de son pouvoir sur la nature, de la facilité et de la sécurité de sa vie, — plus les principes et les conditions nécessaires de cette civilisation se trouvent violemment attaqués et mis en péril par le socialisme.

Le Figaro du mercredi 17 janvier publiait sous ce titre : *Histoire contemporaine. — Spectacle consolant*, un article d'Anatole France dont nous donnons la conclusion :

... « En écoutant notre ami Paulin Ligier, je croyais lire un article de Maxime Du Camp sur le mécanisme de la bienfaisance à Paris.

» C'était beau, c'était distingué, mais c'était vieux genre. C'était Napoléon III. La charité en crinoline. Votre « assistance par l'émulation » n'atteindra pas le but que vous vous proposez. Car nous sommes tous d'accord sur le but ; il n'y a que les moyens sur lesquels nous sommes divisés. Vous voulez donner un peu d'argent pour être assurés de garder le reste. Eh bien ! laissez les mendigots se tirer d'affaire comme ils pourront, et fondez des œuvres pour les ouvriers. Enseignez au peuple, sous le nom de socialisme, les bienfaits de la propriété individuelle, et persuadez à ceux qui souffrent qu'il est excellent de souffrir.

» Allez et enseignez. Votre salut dépend du succès de cette mission charitable. A Paris, en province, partout, des universités populaires ont été fondées, dans lesquelles d'odieux intellectuels recherchent avec les ouvriers les moyens d'émanciper le prolétariat. Capitalistes et nationalistes, fondons partout d'autres universités pour instruire le peuple dans

l'ignorance, l'exhorter à la résignation et l'induire à se contenter du bonheur qui l'attend dans l'autre monde. Allons ! semons aux quatre vents la bonne semence ! Proclamons-nous socialistes pour que le peuple ait foi en nous, et allons défendre le capital contre ses ennemis. Aux universités populaires opposons des universités. J'ai trouvé un bon nom pour les nôtres.

— Lequel ?

— Universités populaires. »

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS SOCIALISTE NATIONAL

J'étais si attristé des confidences que l'homme socialiste révolutionnaire moraliste internationaliste m'avait faites que je n'eus pas de cesse et que je désirais douloureusement le revoir. Un ami voulut bien corriger les dernières épreuves du second cahier. Je pris dans ma serviette un manuscrit que j'avais, et je retournai chez le docteur.

— Pourquoi, me dit-il, ne vous êtes-vous pas donné le loisir de recueillir de nouveaux renseignements et de nouveaux documents sur la préparation du Congrès socialiste national ?

— Je les recueillerai demain, citoyen docteur, et je les mettrai aussi bien dans mon troisième cahier. Mais je voulais vous demander si nous pouvons et si nous devons faire des personnalités, dans l'ordre de l'action.

— Pourquoi n'êtes-vous pas sincère, me répondit doucement le docteur. Vous n'avez pas une hâte invincible d'avoir cette consultation. Mais vous êtes venu vers moi parce que j'avais de la peine et parce que je vous ai fait de la peine. Cet empressement est dangereux. Vous allez invinciblement vers ceux qui ont de la peine et vers ceux qui vous en font. Cela n'est pas sain. Prenez garde : c'est ainsi que l'on passe immanquablement de la connaissance à l'action, et que l'on devient socialiste charitable, ce qui n'est pas une variété pure

du socialisme. C'est ainsi que vous vous affaiblirez pour l'action même et que vous vous atténuerez. La peine subie en face des adversaires qui agissent cause un affaiblissement, mais la peine subie avec les camarades et les amis qui pâtissent cause parfois une irrémédiable désespérance.

— Docteur, commençons par le commencement. Puisque nous pouvons et devons faire des personnalités, dans l'ordre de la connaissance, voulez-vous que nous reconnaissions l'action personnelle de Jaurès dans les récents événements. J'avais préparé pour une revue allemande une histoire et un portrait de Jaurès. Voulez-vous que je vous en donne connaissance ?

Je tirai la copie de ma serviette et le docteur lut patiemment l'étude un peu longue et lourde que je lui soumettais et que j'avais intitulée : *Jean Jaurès :* — Au moment où il avait commencé, je lui fis remarquer, pour ma défense, que cet article était du mois d'octobre, et fait pour un public supposé peu au courant du socialisme français :

Le docteur ne dit mot et continua sa lecture :

Jean Jaurès, né à Castres (Tarn), le 3 septembre 1859, fit ses études au collège de Castres. A dix-sept ans il vint à Paris, au Collège Sainte-Barbe, d'où il suivait les cours du Lycée Louis-le-Grand. Il fut reçu en 1878 à l'École Normale avec le numéro 1. Il en sortit agrégé de philosophie en 1881. Il fut deux ans professeur de philosophie au Lycée d'Albi, au chef-lieu de son département natal. Puis il fut deux ans maître de conférences de philosophie à la Faculté des Lettres de Toulouse, dans la capitale de tout ce midi. Ainsi entré dans l'Uni-

versité, il ne quitta sa chaire que pour siéger une première fois à la Chambre, comme député du Tarn, en 1885, et il ne quitta son siège, n'ayant pas été réélu, que pour continuer, en 1889, son enseignement. Il fut alors chargé d'un cours complémentaire de philosophie à la Faculté des Lettres de Toulouse. Il devint bientôt conseiller municipal de Toulouse, et fut pendant trois ans adjoint au maire pour l'instruction publique. Il continua son enseignement de la philosophie jusqu'au jour où il rentra comme député socialiste à la Chambre, élu par la deuxième circonscription d'Albi aux élections générales d'août 1893. Il y siégea toute la législature, jusqu'aux élections générales de 1898, où il ne fut pas réélu. Il ne retourna pas, cette fois, à son enseignement : la gravité des circonstances réclamait tous ses instants et toute sa force pour l'action publique.

Universitaire, ayant régulièrement suivi la carrière universitaire, y ayant avancé régulièrement, professeur de philosophie, docteur en philosophie, comment et pourquoi Jaurès est-il devenu socialiste ? Il a donné lui-même cette simple réponse dans l'Avant-Propos qu'il a écrit pour son livre intitulé : *Action Socialiste.*

« Dès que j'ai commencé à écrire dans les journaux et à parler à la Chambre, dès 1886, le socialisme me possédait tout entier, et j'en faisais profession. Je ne dis point cela pour combattre la légende qui fait de moi un centre-gauche converti, mais simplement parce que c'est la vérité.

» Mais il est vrai aussi que j'ai adhéré à l'idée socialiste et collectiviste avant d'adhérer au parti socialiste.

Je m'imaginais que tous les républicains, en poussant à bout l'idée de République, devaient venir au socialisme. Et il me paraissait plus sage de ne pas créer un groupement socialiste distinct. C'était une illusion enfantine, et, ce que la vie m'a révélé, ce n'est point l'idée socialiste, c'est la nécessité du combat. Si les pages qui suivent pouvaient aider les hommes de pensée à devenir des hommes de combat, et à comprendre que la vérité, pour être toute la vérité, doit s'armer en bataille... » (1)

Ainsi Jaurès n'est pas devenu socialiste par un coup de la grâce, par la lecture d'un livre, par la vue d'un homme, ou par un événement particulier. Même on peut dire qu'il n'est pas devenu socialiste. Il a toujours été socialiste, au sens large de ce mot. La culture générale qu'il avait reçue, la philosophie qu'il enseignait enveloppaient déjà le socialisme qui n'avait plus qu'à se développer et à s'armer. De même que toute civilisation harmonieuse, achevée sincèrement, aboutit à l'établissement de la cité socialiste, de même toute culture vraiment humaine, vraiment harmonieuse, achevée sincèrement, aboutit à l'établissement de la pensée socialiste dans la conscience individuelle. Si bien que la question que l'on doit se poser à l'égard de tout homme harmonieusement cultivé n'est pas de savoir comment et pourquoi il pourra devenir socialiste, mais bien de savoir comment et pourquoi il pourrait bien ne pas devenir socialiste, ne pas avoir au moins la pensée socialiste. Et quand la pensée est devenue socialiste, la rudesse

(1) *Action Socialiste*, première série. Avant-Propos, pages VI et VII. — Société nouvelle de librairie et d'édition, 17, rue Cujas, Paris.

des événements, l'âpreté des résistances, l'insolence de l'injustice, l'incessante insinuation du mensonge, la pourriture des jalousies et la barbarie des haines se chargent bien de donner à celui qui a la pensée socialiste la vigueur d'agir en socialiste.

Dès le 21 octobre 1886, dans un discours prononcé à la Chambre, Jaurès défendait un amendement qu'il avait proposé à la loi sur l'organisation de l'enseignement primaire ; il demandait par cet amendement que l'on permît aux municipalités de fonder à leurs frais des écoles populaires pour sauvegarder dans l'enseignement primaire toute la liberté de la philosophie et de la science. Selon ses propres paroles, il demandait qu'il y eût partout dans l'enseignement populaire une sincérité et une franchise absolues, que l'on ne dissimulât rien au peuple, que là où le doute est mêlé à la foi, on produisît le doute, et que, quand la négation domine, elle pût se produire librement. Il demandait que le peuple eût ainsi accès à toute la philosophie humaine, à toute la science humaine. Sans doute il pensait que de toutes les socialisations, la socialisation de la philosophie, de la science, de la culture humaine était la plus intéressante, la plus pressée, la plus impérieusement exigible. Et dans la séance du 1er décembre 1888 il insistait fortement sur cette idée que l'on ne doit pas considérer l'enseignement primaire comme un enseignement petit, fermé, arrêté, immobilisé dans les utilités immédiates : « Je ne sais pas en vertu de quel préjugé nous refuserions aux enfants du peuple une culture équivalente » (1)

(1) *Action Socialiste,* première série, page 24.

à celle que reçoivent les enfants de la bourgeoisie. ...« Lorsqu'on voit que l'éducation des enfants de la bourgeoisie est conduite dès les premiers pas en vue d'une culture très haute et très générale,... on a le droit de dire qu'on n'a pas encore fait pour les enfants du peuple tout ce à quoi ils ont droit. Et cependant ce seront des travailleurs, des citoyens et des hommes, et, à tous ces titres, et pour les luttes et pour les joies de la vie, ils ont droit aussi à un enseignement qui soit aussi plein et aussi complet à sa manière que celui qui est donné aux enfants de la bourgeoisie. » (1) — « Il faut encore apprendre à cette jeune démocratie le goût de la liberté. Elle a la passion de l'égalité ; elle n'a pas, au même degré, la notion de la liberté, qui est beaucoup plus difficile et beaucoup plus longue à acquérir. Et voilà pourquoi il faut donner aux enfants du peuple, par un exercice suffisamment élevé de la faculté de penser, le sentiment de la valeur de l'homme et, par conséquent, du prix de la liberté, sans laquelle l'homme n'est pas. » (2) A cette fin, il voulait « faire concourir toutes les forces de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur à ce qu'on peut appeler l'éducation de l'enseignement primaire. » (3) Il voulait que les professeurs de l'enseignement secondaire se fissent les instituteurs des instituteurs primaires. « Lorsque vous aurez établi cette correspondance, cette communication étroite de tous les ordres d'enseignement pour élever peu à peu l'enseignement primaire, alors vous aurez assuré à la démocratie française un enseignement digne d'elle, vous

(1) *Action Socialiste*, première série, page 25.
(2) *Action Socialiste*, première série, pages 26 et 27.
(3) *Action Socialiste*, première série, page 31.

aurez préparé par la coordination et la coopération de tous les enseignements, d'un bout à l'autre de l'échelle, l'unité et la continuité de toutes les classes sociales. » (1)

*
* *

Ce désir, et cette espérance de Jaurès, que la coordination et la coopération de tous les enseignements, d'un bout à l'autre de l'échelle sociale, pourraient préparer l'unité et la continuité de toutes les classes, ne devait pas se réaliser de sitôt. Dès sa rentrée au Parlement, il eut à lutter contre les résistances de la classe bourgeoise. Mais cette idée au fond demeura son idée préférée. Et cette idée, que la socialisation de l'enseignement, que l'universalisation d'une culture humaine suffirait à réconcilier toutes les anciennes classes dans l'humanité de la cité socialiste n'est pas pour nous déplaire. Nous savons bien qu'elle paraît en opposition avec la formule de la lutte des classes. Mais nous croyons que cette opposition n'est qu'apparente, et qu'elle n'aurait lieu que si cette formule était mal entendue. Car non seulement la lutte de classe n'a aucune valeur socialiste, mais elle n'a même aucun sens qui soit socialiste. Toute guerre est bourgeoise, car la guerre est fondée sur la compétition, sur la rivalité, sur la concurrence ; toute lutte est bourgeoise, et la lutte des classes est bourgeoise comme les autres luttes. Elle est une concession du socialisme à la bourgeoisie, comme les armements d'un peuple pacifique sont, en un sens, une concession faite à ses voisins belliqueux. De même qu'il n'est pas du tout certain

(1) *Action Socialiste,* première série, page 32.

que la paix militaire internationale soit jamais établie par l'écrasement militaire des peuples belliqueux sous les peuples pacifiques, de même il n'est pas du tout certain que la paix sociale soit jamais établie par l'écrasement bourgeois de la classe bourgeoise sous la classe prolétarienne. Si la cité socialiste un jour était fondée par le moyen de cette lutte, il resterait éternellement vrai que l'établissement de la cité socialiste aurait été bourgeois; la perdurable cité socialiste serait de fondation bourgeoise. En ce sens la lutte des classes est pour tout socialiste un pis aller bourgeois. Il est donc permis de désirer, d'espérer que la révolution sociale ne sera pas faite ainsi, qu'elle sera constituée par l'universalisation d'une culture socialiste, c'est-à-dire harmonieusement humaine. C'est pour cela que, tandis que nous pouvons travailler dans la joie à faire la conversion des consciences, nous devons participer sans aucune joie à la lutte des classes : elle est pour nous comme un service militaire.

Cette tristesse intérieure à laquelle nous ne devons jamais essayer d'échapper quand nous participons à la lutte des classes est assurément le caractère principal de Jaurès. Non pas que j'oublie l'importance et la puissance de ses autres caractères. Tous les socialistes français et tous les militants socialistes internationaux connaissent la souveraine puissance de celui qu'on nommait malgré soi *le grand orateur*. Ceux qui l'avaient une fois entendu ne pouvaient l'oublier. Il montait à la tribune. Il était si plein de sa pensée que les premières phrases paraissaient venir mal, comme trop bourrées. Puis la lourde et robuste puissance de sa pensée commençait à se mouvoir dans la force d'abord un peu grinçante et

dans la puissance un peu sourde de sa parole, qui prenait aux entrailles. Alors il dominait, d'autant plus maître que la foule avait été plus houleuse, d'autant plus large qu'elle se déroulait comme la mer. Et son discours s'imposait, toujours admirablement composé comme une œuvre classique, servi par une voix soudain devenue claire et merveilleusement puissante. Rien d'artificiel, rien d'appris dans la forme. La force de la pensée portait la force de la forme. Le geste surtout n'avait rien de factice. Il n'avait pas les gestes habituels des orateurs, mais des gestes d'ouvrier manuel, enfonçant les idées dans le bois de la tribune, appuyant du pouce pour insister, gestes rudes et lourds instinctivement faits par son épaisse carrure de montagnard cévennole. Mais ce qui donnait à tout cela une valeur incomparable, c'était le sentiment intérieur que nous avons dit. Autant il avait de joie exubérante et saine, autant la joie florissante s'échappait de son corps, de ses mains et de ses yeux quand il parlait pour convertir, autant ceux qui le connaissaient bien devinaient en lui un arrière-plan de sincère tristesse quand il parlait pour combattre. Jamais il ne s'est profondément réjoui de ces ignominies bourgeoises qui paraissent illustrer la doctrine socialiste et qui paraissent avancer l'heure de la révolution sociale. Sans doute le sursaut d'indignation que donne à tout homme juste le spectacle d'une scandaleuse injustice bourgeoise pouvait lui sembler un facteur de la révolution sociale. En ce sens il pouvait, dans la fièvre du combat, crier la joie amère qu'il avait à voir la société ennemie s'enfoncer ainsi dans sa pourriture et précipiter sa propre ruine. Mais comme on sentait bien que cette joie de fièvre et d'amère indignation

n'était pas entière, n'était pas son habituelle et innocente joie de convertisseur ! Cette même culture générale, cette même philosophie qui l'avaient conduit au socialisme l'avaient heureusement prémuni contre toute joie mauvaise. Il savait discerner le mal qui se cache sous un tel semblant de bien. Il savait que les ignominies bourgeoises en définitive s'exercent contre la douloureuse humanité, contre l'humanité commune, et qu'ainsi ce qui en définitive est compromis, c'est l'héritage même du socialisme futur, du socialisme prochain. Il savait que ces ignominies sont toujours exercées sur des hommes vivants, et que, si elles semblent justifier certaines formules non vivantes, elles risquent de détériorer sans remède l'humanité même. Il savait que ce n'est pas avec des livres, avec des textes, mais avec des hommes que se fera la cité socialiste, et qu'elle ne se ferait pas si les hommes étaient irrémédiablement avilis et stérilisés dans la société bourgeoise. Il savait bien qu'il n'y a pas deux humanités, la bourgeoise et la socialiste, mais que c'est la même humanité, qui est à présent bourgeoise, que des individus et des partis socialistes s'efforcent de faire devenir tout entière socialiste. En un mot il n'était nullement scolastique, mais il avait un sentiment, une connaissance exacte et réaliste de la réalité vivante. C'est pour cela qu'il voulait qu'en attendant que la révolution sociale fût parfaite, et justement pour bien faire cette révolution sociale, toute l'humanité devînt et demeurât belle et saine, et digne de sa prochaine fortune.

Il était lui-même un vivant exemple de ce que peut et de ce que vaut un socialisme ainsi vivifié, ainsi humanisé par la considération respectueuse de l'humanité passée,

de toute l'humanité présente et future. Son éloquence, infatigablement alimentée de faits, était inépuisablement aérée de large et de libre philosophie. Traitées par lui, les affaires du socialisme ne cessaient jamais d'être les affaires de l'humanité, d'être des affaires humaines. Comme tous les vrais réalistes, il était profondément philosophe et profondément poète et ces deux grandes qualités se confondaient en lui. Loin que cette largeur et cette universalité affaiblît sa force révolutionnaire, il y puisait au contraire les éléments premiers de sa conviction, il y trouvait les puissantes bases de son assurance, de sa robustesse, de sa solidité vigoureuse, montrant ainsi que l'étroitesse de la pensée n'est nullement nécessaire à la vigueur de l'action, que la petitesse des vues n'est pas le gage nécessaire de la solidité. Des haines vigoureuses

Que doit donner le vice aux âmes vertueuses,

il n'avait gardé que la vigueur. Quoi qu'il en ait dit parfois, et quoi qu'il en ait voulu croire, il ignorait totalement la haine.

***

On pourrait suivre ces caractères de Jaurès tout au long de sa carrière parlementaire. De 1893 à 1898 il prit part, au nom du parti socialiste, au nom du groupe socialiste de la Chambre, à tous les débats importants. Ce groupe était uni, et si quelques-uns de ses membres avaient gardé par devers eux quelques sentiments de rivalité, le grand public ne s'en doutait nullement. Les

principaux membres du groupe et les principaux orateurs se partageaient donc amiablement la besogne et parlaient presque toujours officiellement au nom de tout le groupe. Jaurès prit très souvent la parole à ce titre et sut toujours se faire écouter attentivement et silencieusement d'une Chambre souvent hostile. Mais les adversaires eux-mêmes et les ennemis respectaient la profonde sincérité de cette éloquence singulièrement puissante. Ils se permettaient quelquefois des interruptions ; mais ces interruptions ne désorganisaient jamais le discours de l'orateur ; il répondait à l'interrupteur trait pour trait, coup pour coup, avec une aisance, un à propos remarquable, et, au besoin, avec beaucoup d'esprit et de courtoisie ; puis l'ordonnance classique du discours continuait jusqu'au parfait achèvement. Une fois, quelques-uns eurent la malencontreuse idée de lui faire du bruit. Pour donner l'impression du socialisme qui monte et fond la bourgeoisie capitaliste, Jaurès avait redemandé à l'antiquité grecque la comparaison homérique de la mer qui monte et fond la neige ; quelques-uns trouvèrent la comparaison déplacée, la croyant solennelle, n'interrompirent pas, mais firent du bruit. Jaurès brusquement s'arrêta :

— « Et c'est nous ! » s'écria-t-il, « c'est nous qui sommes les barbares ! »

Ce mot barbares, ainsi improvisé, ainsi jeté, à la fois exact au sens ancien, puisqu'ils avaient fait du bruit à Homère, et au sens moderne, puisqu'ils avaient fait du bruit au socialisme, ce mot qui rattachait la Révolution sociale aux premiers essais d'humanité harmonieuse eut un retentissement extraordinaire, et les barbares se le tinrent pour dit.

Le docteur suspendit sa lecture :

— Pourquoi n'avez-vous pas donné la date et le nom de cette séance?

— Parce que je ne les savais pas. Je ne les sais pas encore. Et non plus la comparaison dans Homère.

— Pourquoi ne les avez-vous pas demandés?

— Je les ai demandés à beaucoup de personnes. On me répondait : « Parfaitement! Parfaitement! Le grand discours de Jaurès à la Chambre, les barbares, c'est nous qui sommes les barbares, c'est nous qui sommes... c'est très connu. » Et quand on voulait préciser, on ne savait plus du tout. Or ces personnes étaient des citoyens qui avaient suivi attentivement l'action parlementaire pendant toutes ces dernières années.

— Cela prouve que vos cahiers ne sont pas tout à fait inutiles. Mais pourquoi n'avez-vous pas demandé à Jaurès lui-même?

— Je n'ai pas voulu le déranger de son travail et de son action pour si peu. Et puis sans doute lui-même il n'aurait pas su. C'est un grand semeur qui sème au vent, et qui laisse aux notaires le soin d'enregistrer la moisson. Nous retrouverons ce discours quand nous aurons la deuxième et la troisième série de l'*Action Socialiste*.

Le docteur ne dit mot et continua sa lecture :

Dans le groupe alors constitué à la Chambre, les différents orateurs s'étaient volontiers spécialisés. Vaillant, par exemple, parlait volontiers des questions ouvrières; Guesde parlait des questions ouvrières et des questions théoriques; Millerand, avec sa clarté calme et parfois presque un peu opportuniste et souvent avec

son apparence de clarté, parlait dans les questions gouvernementales et dans les questions de politique étrangère ; ainsi des autres, et sans que cette spécialisation, bien entendu, fût officielle et rigoureusement arrêtée. Millerand était le plus souvent celui qui parlait officiellement au nom du parti dans les circonstances difficiles. Jaurès était spécialisé beaucoup moins par le sujet de ses discours que par le caractère, par la qualité de ses interventions. Il donnait aux débats où il intervenait une ampleur extraordinaire, ou plutôt il savait trouver dans les différents sujets débattus l'intérêt profond qui vraiment y résidait.

Il intervint dans tous les grands conflits du capital et du travail, dans les grèves. Lui-même représentait à la Chambre les mineurs et les verriers de Carmaux. On connaît l'admirable lutte qu'il soutint avec les verriers contre M. Rességuier, le grand patron en qui s'était pour ainsi dire personnifié tout ce que la brutalité bourgeoise, l'entêtement capitaliste et l'arbitraire patronal ont de plus odieux. Rentrant à la Chambre après plusieurs mois de lutte acharnée, il n'en prononça pas moins un de ses plus beaux discours ; ce discours dura deux jours et fit sur la Chambre, cependant mal disposée, une impression telle qu'il faillit enlever d'enthousiasme la solution à la fois simple et audacieuse que Jaurès avait mandat de proposer : l'arbitrage de M. Henri Brisson, alors président de la Chambre.

Jaurès intervint dans les grands débats techniques, par exemple dans la question des sucres ; attentif à la démocratie paysanne, si considérable en France et d'une importance décisive, il prononça sur la crise agricole un de ses plus longs et ses plus beaux discours.

Il intervint dans les débats de politique pure, dans les questions ministérielles, dans la discussion des lois, prononça un très beau discours contre *les lois scélérates.* Et par lui le socialisme était sans cesse en mouvement, sans cesse en formation, sans cesse en devenir.

Il intervint dans les questions de politique extérieure. Il affirmait à la tribune de la Chambre l'excellence de l'internationalisme socialiste. Il prédisait, il annonçait *la paix socialiste,* plus durable que *la paix romaine,* la paix socialiste seule perdurable et seule universelle : « Dans ce siècle de concurrence sans limite et de surproduction, il y a aussi concurrence entre les armées et surproduction militaire : l'industrie elle-même étant un combat, la guerre devient la première, la plus excitée, la plus fiévreuse des industries. » (1) « Il n'y a qu'un moyen d'abolir enfin la guerre entre les peuples, c'est d'abolir la guerre entre les individus, c'est d'abolir la guerre économique, le désordre de la société présente, c'est de substituer à la lutte universelle pour la vie, qui aboutit à la lutte universelle sur les champs de bataille, un régime de concorde sociale et d'unité. Et voilà pourquoi, si vous regardez, non pas aux intentions, qui sont toujours vaines, mais à l'efficacité des principes et à la réalité des conséquences, logiquement, profondément, le parti socialiste est dans le monde aujourd'hui le seul parti de la paix. » (2) Il posait et résolvait la question d'Alsace-Lorraine sans aucune faiblesse : « Nous n'oublions pas la blessure profonde reçue par la patrie, parce qu'elle est en même temps une blessure profonde reçue

(1) *Action Socialiste,* première série, page 401.
(2) *Action Socialiste,* première série, page 403.

par le droit universel des peuples. Mais si nous ne nous reconnaissons pas le droit d'oublier, nous ne nous reconnaissons pas et nous ne reconnaissons à personne le droit de haïr, car notre pays même, si noble et si bon qu'il soit, a eu lui aussi, et c'est notre honneur de pouvoir le dire, il a eu lui aussi dans le passé, et à l'égard même du peuple que vous savez, de longues heures de brutalité et d'arbitraire domination. Et dans les fautes des autres peuples nous reconnaissons trop les fautes du nôtre pour que notre patriotisme même nous permette de nourrir de meurtrières inimitiés. Ni haine, ni renoncement ! Voilà notre devise. » (1) Il montrait comment le développement des libertés politiques avait déjà commencé à réparer les iniquités commises de peuple à peuple : « Nous ne sommes plus au temps où l'Irlande écoutait tous les bruits de guerre de l'Europe et attendait le débarquement de l'étranger qui devait la libérer de l'occupant. Nous ne sommes plus au temps où Mickiewicz terminait son *Livre des Pèlerins* par cette formidable prière : « Et la guerre universelle pour » notre libération, donnez-la nous, Seigneur ! » Non ! Mais lorsque l'Irlande, au Parlement même de Londres, fait et défait les majorités, lorsqu'elle donne et retire le pouvoir, lorsque les trois maîtres de la Pologne, à la même heure, pour conserver leur pouvoir sur l'opinion ou pour leurs combinaisons parlementaires, sont obligés de caresser à la fois le sentiment national polonais, lorsqu'ils ressuscitent ainsi, par la simultanéité forcée et étrange de leur démarche, l'unité visible du peuple qu'ils s'étaient partagé, j'ai le droit de dire que la jus-

(1) *Action Socialiste,* première série, page 404.

tice immanente a aujourd'hui en Europe d'autres moyens et d'autres voies que la guerre. La nation conquérante ne peut développer ses propres libertés qu'en les communiquant aux conquis, aux vaincus eux-mêmes ; et comme ceux-ci sont un peuple par les idées, par les sentiments, par les traditions et par les espérances, par les affinités qui les relient entre eux et qui les relient aux groupes historiques dont ils ont été séparés, toujours vous voyez sur le fond même des luttes parlementaires se dessiner des figures de peuples, et il y aura d'étranges et de profonds remaniements de nations avant qu'aucune carte les ait signalés. » (1) Et il montrait comment le développement de la justice sociale achèverait de réparer les iniquités commises de peuple à peuple : « De même qu'on ne réconcilie pas des individus en faisant simplement appel à la fraternité humaine, mais en les associant, s'il est possible, à une œuvre commune et noble, où, en s'oubliant eux-mêmes, ils oublient leur inimitié, de même les nations n'abjureront les vieilles jalousies, les vieilles querelles, les vieilles prétentions dominatrices, tout ce passé éclatant et triste d'orgueil et de haine, de gloire et de sang, que lorsqu'elles se seront proposé toutes ensemble un objet supérieur à elles, que quand elles auront compris la mission que leur assigne l'histoire, que Châteaubriand leur indiquait déjà il y a un siècle, c'est-à-dire la libération définitive de la race humaine qui, après avoir échappé à l'esclavage et au servage, veut et doit échapper au salariat. » (1)

Mais, pour les raisons que nous avons données, une

(1) *Action Socialiste*, première série, page 409.

véritable prédilection le ramenait aux questions d'enseignement. Il défendait les libertés du personnel enseignant, non pas seulement les libertés étroitement professionnelles, mais encore et surtout la liberté de penser et la liberté d'enseigner, qui sont aussi, en un sens large, des libertés professionnelles pour le personnel enseignant. Il demandait que les instituteurs et que les professeurs eussent la liberté de traiter la question sociale. « Vous avez obligé », disait-il au ministre dans le grand discours qu'il prononça lors de l'interpellation Thierry Cazes sur les libertés du personnel enseignant, « vous avez obligé l'Université elle-même à entrer dans cette étude du problème social, d'abord par la substitution de l'enseignement moderne, dans une large mesure, à l'enseignement classique. Oui, l'enseignement classique était la base de l'éducation dans nos lycées, et comme l'antiquité ignorait, malgré le fond d'esclavage sur lequel elle reposait, ce que nous appelons le problème social, parce que l'esclave avait des révoltes, mais n'avait pas de doctrine, les poètes d'alors, au lieu de s'imprégner de toutes les émotions de la vie dans les sociétés, vivaient dans la pure contemplation des formes esthétiques. Alors, oui, tant que la littérature ancienne était la seule base de l'éducation universitaire, vous pouviez exorciser de vos écoles, vous pouviez chasser de vos lycées les préoccupations du problème social; mais depuis que vous avez modernisé vos études, depuis que vous avez introduit dans vos écoles tous les chefs-d'œuvre de la littérature moderne, tous les soucis de la pensée moderne, depuis que vos jeunes écoliers sont obligés de se pénétrer et de la pensée de Gœthe et de celle du grand Byron, depuis que

vous avez conduit les esprits à travers la nouvelle littérature, vous ne pouvez plus chasser de vos lycées, de vos écoles la pensée humaine, la pensée sociale qui, d'ailleurs, figure dans vos programmes. » (1) Il demandait que les instituteurs et que les professeurs eussent la liberté de traiter la question sociale en socialistes, si telle était leur conviction : « Allez-vous, à tous ces professeurs de philosophie que vous laissez libres dans les autres questions, allez-vous imposer un formulaire en matière d'économie politique ou d'économie sociale ? Vous leur permettez de discuter les autres problèmes en toute souveraineté : il n'y a plus aujourd'hui comme au temps de Louis-Philippe une sorte de formulaire philosophique et métaphysique ; toutes les écoles de philosophie sont représentées dans votre enseignement public ; il est permis à vos professeurs de critiquer toutes les preuves traditionnelles, ontologique ou autres, de l'existence de Dieu, de nier l'origine transcendante de l'idée du devoir et de s'associer aux conceptions évolutionnistes, criticistes ou matérialistes. Ils sont absolument libres dans la discussion de Dieu; seront-ils libres dans la discussion du capital ? » (2)

Ainsi parlait Jaurès, et l'assentiment de tous ceux qui se disaient socialistes lui faisait cortège. D'un regard de poète et d'historien, l'orateur parcourait la lente histoire de la patience paysanne : « Toujours, depuis dix-huit siècles, sous la discipline des grands domaines gallo-romains, sous la hiérarchie de la pro-

---

(1) *Action Socialiste,* première série, pages 225 et 226.
(2) *Action Socialiste,* première série, pages 227 et 228.

priété féodale, sous l'égoïsme de la propriété bourgeoise et financière, toujours ils ont laissé couler vers d'autres, vers une minorité oisive, les sources du blé et du vin, de richesse, de force et de joie qui jaillissent de la terre sous leur outil, sous leur effort.

» A eux la peine des labours et le souci des semailles, à eux le travail inquiet de la pioche au pied de chaque cep, à eux l'acharnement de la cognée sur la forêt résistante, à eux les courts sommeils dans l'étable et le soin du bétail avant le lever du jour. Mais toujours c'est vers le noble Gaulois, tout fier d'un récent voyage à Rome, c'est vers le suzerain féodal qui se harnache pour le somptueux tournoi, c'est vers le financier gaspilleur, vers le bourgeois taquin et avare que va de siècle en siècle la richesse des champs, des vignes et des bois.

» Le paysan voit fuir de ses mains la force des étés, l'abondance des automnes, et c'est pour d'autres toujours qu'il s'épuise et qu'il pâtit... »(1) Et voici comment il interprétait l'utilité de la souffrance paysanne : « ... jusqu'ici les paysans restent livrés à toutes les brutalités, à tous les hasards de la concurrence universelle...

» ... Je ne prétends pas, car je crois que rien ne se perd dans l'histoire des hommes, je ne prétends pas que ces longues années de souffrance aient été, pour les paysans de France, des souffrances perdues. Oui, il est bon, je ne crains pas de le dire à cette tribune, il est bon que pendant des années, sur leurs champs étroits, les paysans aient pâti par l'effet de phénomènes écono-

(1) Discours prononcé à la Chambre des Députés sur la crise agricole, ses causes et ses remèdes; première partie, prononcée le 19 juin 1897 : *Détresse paysanne.*

miques lointains et vastes; trop longtemps le paysan s'était enfermé dans un individualisme étroit et aveugle; il connaissait son petit domaine, il l'aimait d'un amour farouche, mais plus rien au delà. Et que lui importait l'univers? C'est en vain qu'au dessus de sa propriété bornée et jalouse, les forces naturelles se mouvaient dans la grande communauté de l'espace; c'est à sa terre à lui, rien qu'à sa terre, que le paysan rapportait la marche du soleil, du vent et des nuées, tout l'ordre et tout le désordre des choses. Il n'interrogeait jamais à l'horizon que la brèche par où venaient vers lui les souffles bienfaisants ou meurtriers. Même les étoiles hautaines se levant et se couchant derrière la ligne prochaine des coteaux s'inscrivaient dans le cadre exigu de sa vie. Et bien loin que la vaste nature élargît son esprit, c'est lui qui la rapetissait au contraire au cercle étroit de sa vision, au cercle plus étroit de sa pensée. Et après tout, puisqu'il ne pouvait agir sur le monde, puisqu'il ne pouvait conduire au gré de sa moisson les forces naturelles, pourquoi se fût-il perdu en stériles soucis?

» Mais voici que sur son champ de blé passent non plus des forces naturelles, mais des forces économiques, des forces sociales, des forces humaines. Il laboure, il sème, il moissonne et porte sa moisson au marché voisin. Mais de récolte en récolte, son labeur restant le même, le prix de son blé fléchit presque constamment et aussi le prix de son bétail, de son vin, de son chanvre, de ses olives et de son lait. Et le paysan ne s'incline plus ici comme devant la fatalité de la grêle ou de l'orage, de la sécheresse ou de la gelée. Il a le sentiment obscur que cette variation des prix est un fait social, un fait

humain, modifiable peut-être, et il demande pourquoi, oui, pourquoi. De tous les côtés, les hommes d'État, les financiers, les économistes, les députés, les candidats lui répondent que depuis un demi-siècle surtout l'humanité a transformé la terre, que dans les grandes plaines diverses de l'Inde, de la Russie méridionale, de l'Ouest américain, d'autres hommes travaillent comme lui, mais à moins de frais, et que toute cette production, brusquement rapprochée par la vitesse des grands navires, pèse constamment sur lui.

» Voilà donc que les peuples et les continents lointains surgissent pour lui maintenant de la brume, non plus comme de vagues fantômes de la géographie scolaire, mais comme de dures et massives réalités, et on ajoute, en lui répondant, que c'est de la quantité de blé ensemencée par un fermier de l'Ouest américain, de la quantité d'or et d'argent extraite des mines de l'Afrique du Sud ou de l'Australie, du salaire distribué aux pauvres journaliers de l'Inde, et encore des lois de douane, d'impôt et de monnaie promulguées dans toutes les parties du monde que dépendra peut-être demain, sur le marché de la ville voisine, le prix de son blé, le prix de son travail, sa liberté peut-être et sa propriété.

» Alors le paysan, pour la première fois, pressent l'étrange solidarité du monde humain, et lui, que l'ignorance, la jalousie, l'égoïsme isolaient sur sa motte de terre, derrière la pierre de bornage, dont l'ombre courte lui cachait le reste du monde, il sent pour la première fois sa vie liée à la vie des autres hommes. Ce ne sont plus des courants atmosphériques, ce sont des courants économiques venus des profondeurs, ce sont des courants humains qui passent sur son champ, abaissant et

relevant les épis; c'est un souffle d'humanité, désordonné encore et brutal, qui emplit l'espace, et le paysan étonné écoute et médite; pour la première fois lui, l'égoïste et l'isolé, c'est par la longue souffrance des crises qu'il est entré en vivante communion avec la race humaine. Non! toutes ses souffrances n'ont pas été perdues ! » (1)

Jaurès atteignait ainsi à la suprême éloquence; et l'admiration de ses adversaires mêmes lui faisait cortège avec l'assentiment de tous ses camarades et l'amitié de tous ses amis, quand l'affaire Dreyfus vint lui proposer un devoir plus rare et plus difficile, et révéler en lui vraiment un homme nouveau.

*
* *

L'affaire Dreyfus, qui devait modifier si profondément la situation et l'aspect des partis politiques en France, qui devait modifier si profondément les dispositions de tant d'esprits et de tant de cœurs dans la France et dans le monde, a commencé, comme il était naturel, par exercer son action précisément sur les hommes qui la firent, sur les hommes qui travaillèrent et combattirent pour la justice et pour la vérité. La grandeur et la beauté de l'œuvre encore inachevée aujourd'hui se reflétèrent d'abord sur les ouvriers de cette œuvre. Il est certain que depuis le commencement de l'affaire Dreyfus, ou plutôt depuis qu'ils ont com-

(1) Même discours; deuxième partie, prononcée le 26 juin 1897 : *Faillite bourgeoise.* La troisième partie: *la Solution socialiste* fut prononcée le 3 juillet.

mencé l'affaire Dreyfus, le colonel Picquart, Zola, Clemenceau, Francis de Pressensé, tant d'autres, sont devenus des hommes nouveaux, non pas nouveaux en ce sens qu'ils seraient devenus différents de ce qu'ils étaient avant, mais nouveaux en ce sens que des parties entières de leur talent, de leur génie, de leur caractère, de leur âme, insoupçonnées jusqu'alors, et qui pouvaient rester insoupçonnées toujours, se sont soudain révélées avec un éclat incomparable.

Jaurès fut de ces hommes. A peine engagé dans l'affaire Dreyfus, il sentit bien que des épreuves nouvelles et des devoirs nouveaux allaient commencer pour tous les dreyfusards, comme on les nommait dédaigneusement, et en particulier pour lui. A l'acclamation des foules, à la sympathie de tous les camarades, à la ratification de tous les théoriciens allait succéder, devant l'hésitation de beaucoup, la lutte âpre et d'abord presque solitaire pour la vérité presque universellement méconnue. Jaurès n'hésita pas.

Ce n'était pas la première fois qu'il faisait ainsi passer le souci constant qu'il avait de la vérité comme elle est avant le souci que les théoriciens ont assez souvent de la vérité comme ils voudraient qu'elle fût. Les théoriciens avaient fait quelques réserves et certains même avaient fait quelques critiques au grand discours qu'il avait prononcé sur la crise agricole. Plus tôt même on avait fait des critiques assez vives à la solution qui fut adoptée par les verriers de Carmaux après l'échec de la grève. On sait que, pour donner un asile et du pain aux militants qui avaient si opiniâtrément, si admirablement combattu pour sauvegarder leurs libertés politiques et syndicales et ainsi les libertés

politiques et syndicales de tout le prolétariat français, on avait institué une verrerie ouvrière, propriété commune de tous les syndicats et groupes corporatifs de France qui auraient acheté des actions. Il paraît que cette fondation présentait quelques difficultés à l'égard des formules et des habitudes reçues. Mais dès lors Jaurès pensait sans aucun doute que si les principes et l'idéal socialiste ont une valeur souveraine en ce qu'ils commandent le devoir, les formules qui résument les faits sont au contraire incessamment commandées par les faits eux-mêmes. Sans doute il pensait que, si les hommes doivent se sacrifier à la réalisation de l'idéal socialiste, au contraire il serait immoral de sacrifier les hommes vivants à la vaine justification des formules de fait. Le meilleur moyen de préparer la naissance et la vie de la cité socialiste n'était pas de donner à des formules de fait qui régissent ou ne régissent pas la société présente une authenticité, artificielle d'ailleurs, mais d'abord de garder saufs les hommes qui auront à devenir les citoyens de la cité socialiste, et qui sont qualifiés pour devenir ces citoyens.

Non seulement les hommes, les individus, mais les peuples. C'est pour cela que Jaurès était intervenu si passionnément dans la discussion des interpellations relatives aux affaires d'Orient, et c'est pour cela que lui-même il avait interpellé. Déjà quelques-uns des socialistes européens prêchaient l'abstention, cette abstention dont on a fait depuis la forme la plus pure d'une action qui se dit purement socialiste. N'allait-on pas faire le jeu de la Russie, de l'autocratie russe ? N'allait-on pas contribuer à ce que l'Europe devînt cosaque ? Ces

considérations et ces combinaisons n'arrêtèrent pas les socialistes français, n'arrêtèrent nullement Jaurès. Quand tout un peuple de trois cent mille personnes est non pas seulement assassiné mais tourmenté des tourments les plus effroyables par l'ordre d'un tyran, il est oiseux, et même il est criminel de passer son temps à chercher à savoir de qui on pourrait bien faire le jeu en venant au secours de ce peuple. Outre que ces combinaisons et ces prévisions plus ou moins diplomatiques sont toujours incertaines, tandis que le massacre est certain, il est permis de dire que si l'heureux succès de la révolution sociale exigeait rigoureusement que le monde socialiste laissât impunément et froidement tourmenter et massacrer tout un peuple de martyrs, la révolution sociale ne serait pas seulement une opération bourgeoise ; elle serait sans aucun doute la plus ignominieuse des opérations bourgeoises que l'histoire du monde ait jusqu'à présent enregistrée.

Je ne sais si toutes ces raisons apparurent dès lors clairement à Jaurès, ou bien s'il n'eut pas plutôt comme un sursaut d'immense solidarité humaine quand ces épouvantables inhumanités parvinrent à la connaissance de l'Europe occidentale. Toujours est-il qu'il intervint de toute sa force, d'une force passionnément douloureuse, dans les débats qui ne manquèrent pas de se produire : « Ce qui importe, ce qui est grave, ce n'est pas que la brute humaine se soit déchaînée là-bas ; ce n'est pas qu'elle se soit éveillée. Ce qui est grave, c'est qu'elle ne s'est pas éveillée spontanément ; c'est qu'elle a été excitée, encouragée et nourrie dans ses appétits les plus féroces par un gouvernement régulier avec lequel l'Europe avait échangé plus d'une fois, gravement,

sa signature. » (1) Et il concluait hardiment à ce que le socialisme européen prît dès à présent la succession de la bourgeoisie indigne : «... Il y a quelque chose de plus grave et de plus significatif, c'est que ce soit justement à propos de cet Orient où le christianisme il y a dix-huit siècles avait surgi en annonçant une sorte d'universelle douceur et d'universelle paix, que ce soit précisément à propos de cet Orient et des questions qui s'agitent là-bas, de Trébizonde à Jérusalem, qu'éclate la faillite morale de la vieille Europe chrétienne et capitaliste ! Et alors, puisque les gouvernements, puisque les nations égarées par eux sont devenues incapables d'établir un accord élémentaire pour empêcher des actes de barbarie de se commettre au nom et sous la responsabilité de l'Europe, il faut que partout le prolétariat européen prenne en mains cette cause même. Il faut que partout il manifeste son indignation et sa volonté, et qu'il oblige ainsi les puissances misérables, qui, pour ne pas se dévorer entre elles, laissent assassiner tout un peuple, à accomplir leur devoir d'élémentaire humanité avec un ensemble qui supprimera toute possibilité de résistance et de conflit, et qui conciliera l'œuvre de paix et l'œuvre de justice. » (2) Il avait défendu contre le même Sultan l'indépendance crétoise, et par suite l'indépendance grecque. Il avait défendu ces indépendances non seulement contre la tyrannie du Sultan rouge, mais aussi contre les complices du Sultan rouge, contre la politique néfaste de M. Hanotaux, contre les violences allemandes, contre les duplicités russes, contre l'oppression de la

(1) *Action Socialiste*, première série, pages 454 et 455.
(2) *Action Socialiste*, première série, pages 470 et 471.

finance cosmopolite : « J'ai bien le droit de dire que le poids des intérêts financiers a pesé et pèse encore d'une manière abusive sur la conduite de notre politique dans les affaires d'Orient. » (1)

Mais si ces interventions de Jaurès avaient donné lieu à quelques incidents, elles n'avaient encore soulevé aucun scandale. Pour la première fois à propos de l'affaire Dreyfus il y eut scandale, et comme l'affaire devint immense, le scandale fut grand.

Jaurès ne fut pas de ceux qui, rigoureusement parlant, commencèrent l'affaire Dreyfus. Mais, aussitôt qu'elle fut commencée, son attention perspicace naturellement se porta sur elle. Avec cette sûreté de regard qui est indispensable au véritable homme d'action, il en pressentit toute la prochaine importance. Habitué qu'il était par sa culture même à critiquer les monuments et les témoignages, il n'eut aucune peine à discerner où était la vérité. Il fit simplement part au public de cette découverte : ainsi naquirent ces immortelles *Preuves*, régulièrement produites aux lecteurs de *la Petite République* et publiées ensuite en un volume. Celui qu'on avait jusqu'alors presque involontairement surnommé *le grand orateur* y apparaissait sous un jour nouveau. Non pas qu'il eût cessé d'être un poète et un philosophe. Mais, en outre, il apparaissait comme un dialecticien merveilleux, comme un impeccable logicien, d'une méthode incomparablement sûre. Ces articles resteront comme un des plus beaux monuments scientifiques, un triomphe de la méthode, un monument de la raison, un

(1) *Action Socialiste*, première série, page 497.

modèle de méthode appliquée, un modèle de preuve. Les conclusions auxquelles Jaurès était parvenu, ne connaissant qu'une partie des éléments, furent presque toutes ratifiées par les magistrats de la Cour de Cassation, quand ils eurent en mains tous les éléments de leur enquête. Ces conclusions établissaient dès lors l'innocence de Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy. Le point culminant de la démonstration fut atteint, la justification la plus éclatante des preuves, leur vérification la plus frappante fut obtenue le jour où les lecteurs de *la Petite République* trouvèrent dans le même numéro du journal un des articles de Jaurès et un communiqué de l'*Agence Havas :* l'article de Jaurès, *les Faussaires*, écrit au moins de la veille, bien entendu, démontrait que les bureaux de la guerre étaient au moins complices des faux fabriqués pour la défense d'Esterhazy, faux dont Jaurès avait, dans ses articles précédents, démontré la fausseté ; le communiqué de l'*Agence Havas* était ainsi conçu :

« *Aujourd'hui, dans le cabinet du ministre de la guerre, le lieutenant-colonel Henry a été reconnu et s'est reconnu lui-même l'auteur de la lettre en date d'octobre 1896 où Dreyfus est nommé.* » (1)

Pourquoi Jaurès intervint-il dans l'affaire Dreyfus ? Pourquoi y intervint-il de sa personne ? Et pourquoi y intervint-il comme socialiste ? Enfin pourquoi voulut-il que les socialistes français y intervinssent ?

Il y était intervenu de sa personne alors qu'il était encore député. Il avait apporté à Émile Zola, devant la

(1) Cette note, communiquée assez tard dans la soirée du 30 août 1898, ne fut généralement connue que le lendemain matin.

Cour d'Assises de la Seine, son témoignage de citoyen libre... « Pourquoi des citoyens comme M. Zola, comme beaucoup d'autres avec lui, se sont-ils jetés dans la bataille, pourquoi sont-ils intervenus, pourquoi ont-ils jeté ce cri de leur émotion et de leur conscience? Mais, parce que les pouvoirs responsables, voués à l'intrigue et à l'impuissance, n'agissaient pas, ne paraissaient pas. Est-ce que ce n'était pas le premier devoir des législateurs et des gouvernants, depuis l'heure où le bruit avait couru qu'une *pièce secrète* avait été communiquée aux juges d'un procès criminel, sans être communiquée à l'accusé et à la défense, est-ce que ce n'était pas le premier devoir des législateurs et des gouvernants de s'assurer si, en effet, cette *violation* de la loi républicaine et des droits humains avait été commise? » (1) Et il avait terminé sa déposition par ces paroles :

« Eh bien, messieurs les jurés, il résulte... non-seulement que la communication (de la pièce secrète) (2) a été illégale, mais qu'un homme, un seul, sans consulter officieusement ses amis, a pris sur lui de jeter dans la balance du procès une pièce dont seul il avait osé mesurer la valeur. Je dis que cet homme, malgré l'éclat des services et des galons, malgré la superbe du pouvoir, cet homme est un homme, c'est-à-dire un être méprisable et fragile, fait de ténèbres et d'orgueil, de faiblesses et d'erreurs, et je ne comprends pas que, dans ce pays républicain, un homme, un seul, ose assumer sur sa seule conscience, sur sa seule raison, sur sa

(1) *Procès Zola*, sixième audience (12 février 1898).
(2) On croyait alors qu'il n'y en avait qu'une.

seule tête, de décider de la vie, de la liberté, de l'honneur d'un autre homme; et je dis que si de pareilles habitudes étaient tolérées dans notre pays, c'en serait fait de toute liberté et de toute justice!

» Et voilà pourquoi tous les citoyens comme M. Zola ont eu raison de se dresser et de protester. Pendant que le Gouvernement, prisonnier de ses combinaisons, intriguait ou équivoquait, pendant que les partis parlementaires, prisonniers de la peur, se taisaient ou abdiquaient, pendant que la justice militaire installait l'arbitraire du huis clos, des citoyens se sont levés dans leur fierté, dans leur liberté, dans leur indépendance, pour protester contre la violation du droit et c'est le plus grand service qu'ils aient pu rendre à notre pays.

» Ah! je sais bien que M. Zola est en train d'expier par des haines et des attaques passionnées ce noble service rendu au pays, et je sais aussi pourquoi certains hommes le haïssent et le poursuivent!

» Ils poursuivent en lui l'homme qui a maintenu l'interprétation rationnelle et scientifique du miracle; ils poursuivent en lui l'homme qui a annoncé, dans *Germinal*, l'éclosion d'une humanité nouvelle, la poussée du prolétariat misérable germant des profondeurs de la souffrance et montant vers le soleil; ils poursuivent en lui l'homme qui vient d'arracher l'État-Major à cette irresponsabilité funeste et superbe où se préparent inconsciemment tous les désastres de la patrie. Aussi, on peut le poursuivre et le traquer, mais je crois traduire le sentiment des citoyens libres en disant que devant lui nous nous inclinons respectueusement. » (1)

---

(1) *Procès Zola*, même audience.

Ces paroles solennelles sont la réponse la meilleure que l'on puisse faire à la question que nous nous sommes posée, ou plutôt que des socialistes ont posée à Jaurès. Et ici encore la question se retourne. La question qui se pose n'est plus celle de savoir pourquoi Jaurès est devenu dreyfusiste, mais bien celle de savoir pourquoi et comment il aurait pu ne pas le devenir. Quand le feu prend à la maison, la question ne se pose pas de savoir pourquoi on accourt, mais ceux qui accourent ont justement le droit de poser des questions à ceux qui n'accourent pas. Quand toute une bande de tartuffes, de faussaires et d'assassins se rue ainsi sur l'homme dont elle a fait sa victime, le premier mouvement, le mouvement profondément humain de tout homme vraiment homme est de se porter au secours.

Si l'on veut bien relire les paroles solennelles que nous venons de citer, on y trouvera sans aucun doute l'aveu de la tristesse que Jaurès avait sentie quand la plupart de ses camarades l'avaient abandonné. Lui, député socialiste, il ne parle pour ainsi dire qu'en simple citoyen; il s'incline respectueusement devant Zola parce que celui-ci a fait un acte individuel de citoyen libre, les pouvoirs légalement constitués étant défaillants; et parmi ces pouvoirs défaillants « les partis parlementaires, prisonniers de la peur, se taisaient ou abdiquaient ». Il ne fait aucune exception, comme on voit, pour le parti parlementaire socialiste. Dans la même déposition il avait détaillé cette défaillance des partis parlementaires : « ...Cette violation (de la légalité), on la devine, tout le monde la pressent! Il n'y a pas à la Chambre quatre députés qui en doutent, et pourquoi n'en parlent-ils pas? et pourquoi n'agis-

sent-ils pas?... L'autre jour, lorsque très simplement j'ai posé cette question décisive, il y avait un petit groupe d'amis, quinze ou vingt, qui me soutenait, et, dans l'ensemble de la Chambre, silence passif! Mais quand je suis descendu de la tribune, dans les couloirs, là où l'âme parlementaire retrouve son élasticité et sa liberté, dans les couloirs, des députés sans nombre, de tous les groupes et de tous les partis, me disaient : « Vous avez raison, mais quel dommage que cette » affaire ait éclaté avant les élections! »

» Eh bien! je crois qu'ils se trompent! je crois que, malgré tout, malgré tous les brouillards qui passent sur lui, malgré toutes les injures et toutes les menaces, je crois que ce pays aura encore la franchise de la lumière et de la vérité. Mais si la vérité devait être vaincue, il vaut mieux être vaincu avec elle que de se faire le complice de toutes ces équivoques et de tous ces abaissements! » (1)

Les camarades parlementaires de Jaurès avaient en effet suivi avec les plus grandes hésitations le commencement de sa campagne dreyfusiste. Sur une cinquantaine au moins de socialistes et de soi-disant tels, inscrits ou non au groupe socialiste de la Chambre, une quinzaine seulement, une quinzaine à peine accompagnaient, assez mal, Jaurès, par conviction et par un sentiment de fidélité. La plupart, la grande majorité le suivaient à contre-cœur ou ne le suivaient pas du tout, l'accablaient de leurs critiques, de reproches même, et le fatiguaient de leurs aigres résistances. Alors celui qui avait si longtemps porté la parole, porté

(1) *Procès Zola*, même audience.

sa parole retentissante au nom de tout un parti connut pour la première fois la tristesse d'être comme un exilé dans son propre parti. Avant que Zola connût la tristesse de l'exil véritable, son témoin Jaurès connut la tristesse de cet exil intérieur. Il connut les âpres discussions, les accusations même. On l'accusait sérieusement de compromettre le socialisme dans une aventure bourgeoise et dans une aventure douteuse, de trahir le socialisme. Jaurès n'hésita pas plus devant le devoir solitaire et pénible que devant un devoir accompagné de gloire. Il poursuivit sans relâche la campagne socialiste qu'il avait commencée pour la justice et pour la vérité.

Parmi les socialistes qui s'opposèrent à cette campagne ou du moins la contrarièrent, plus fatigants et plus redoutables pour Jaurès que ses adversaires bourgeois, justement parce qu'ils siégeaient à ses côtés, les uns se tenaient volontairement à l'écart de l'affaire, gardaient prudemment une excessive réserve : ainsi Millerand. La plupart allaient plus loin, dénonçaient l'action de Jaurès, engagé avec des bourgeois contre des bourgeois. Parmi ces derniers les guesdistes se signalaient en général par leur animosité, par leur mauvaise foi.

Quelles que fussent les raisons, et surtout quels que fussent les prétextes mis en avant, il est certain que le sentiment le plus profond qui fût cause de toutes ces hésitations était une crainte salutaire de l'électeur, considérée par tous ces parlementaires comme le commencement de la sagesse politique. Telle était la conséquence naturelle des anciennes compromissions électorales. Par compromissions électorales, nous n'entendons pas seulement ici les compromissions formelles comme

était l'alliance louche conclue à Bordeaux entre les guesdistes et les représentants des anciens partis monarchistes réactionnaires, si fâcheusement devenue célèbre sous le nom de *pacte de Bordeaux,* et récemment dénoncée par les intéressés eux-mêmes. Ce scandale fut à peu près unique en son genre, tandis que les compromissions dont nous voulons parler furent générales. On s'était imaginé que l'on pouvait impunément vulgariser, pour ainsi dire, le socialisme, le faciliter; on s'était imaginé que l'on travaillerait efficacement pour la Révolution sociale si l'on groupait sur les noms des candidats socialistes un nombre considérable de voix. On avait voulu socialiser les suffrages avant d'avoir socialisé les hommes. On avait ainsi obtenu un nombre en effet assez considérable de voix, et l'on avait chanté victoire. Mais on avait en réalité converti bien peu d'hommes au socialisme. Autour de noyaux assez nombreux, peu considérables, et résolument socialistes, on avait aggloméré artificiellement des hommes de deux sortes. Les premiers, à qui les théoriciens socialistes ont un peu trop exclusivement réservé leurs critiques, étaient en réalité des petits bourgeois, mais de bons bourgeois, honnêtes, sincères, intelligents, foncièrement républicains, depuis longtemps libres penseurs, partisans du progrès, comme ils disent commodément; en un mot ils correspondaient assez exactement au sens conventionnel de l'expression *radicaux-socialistes,* expression parfaitement inintelligible en soi. Les seconds au contraire étaient de mauvais bourgeois, faussement révolutionnaires et faussement socialistes; ils se croyaient révolutionnaires parce qu'ils étaient brutes, violents, désordonnés, comme si la Révolution Sociale,

ce coup de génie universel de l'humanité, ne devait pas être, ainsi que le génie individuel des hommes, l'effet bien ordonné d'une longue et invincible patience ; ils se croyaient socialistes parce qu'ils étaient envieux, comme si le socialisme au contraire n'était pas l'ignorance même de toute concurrence, et ainsi de toute jalousie, de toute envie; ces malheureux, résidu du premier boulangisme et proie désignée d'avance pour une nouvelle démagogie, avaient en beaucoup de circonscriptions voté pour des candidats socialistes. Avec les radicaux-socialistes improprement classés comme socialistes, on ne courait pas un grand danger : ils ne pouvaient guère baisser que d'un degré, ils étaient gardés par leur passé républicain, par leurs habitudes d'esprit, par leurs mœurs, contre les surprises durables et contre les déchéances graves. Avec les boulangistes au contraire on courait les dangers les plus graves : ces malheureux étaient prêts pour toutes les fureurs, toutes les imbécillités, toutes les barbaries de l'antisémitisme et du nationalisme.

On conçoit que la considération qu'ils avaient pour de tels électeurs ait bien mal inspiré la plupart des députés socialistes. Les élections approchaient. Les élections vinrent. On sait quelle Chambre Introuvable fut élue. A part quelques circonscriptions vraiment socialistes, ou bien les candidats évitèrent de se prononcer sur l'affaire Dreyfus, ou bien ils échouèrent. Je ne suis pas bien certain que quelques-uns ne se soient pas prononcés contre Dreyfus.— Jaurès lui-même, qui avait cependant une des circonscriptions les mieux cultivées, les mieux socialistes de France, n'y put trouver une majorité. Il ne fut pas élu.

Ce fut un scandale dans le pays. Plus que l'échec de son camarade Gérault-Richard et de plusieurs autres députés socialistes sortants, l'échec de Jaurès fut un scandale. La plupart des bourgeois qui l'avaient le plus vivement combattu étaient comme embarrassés de leur triomphe. Les socialistes, en général, étaient atterrés. On s'était si fortement représenté Jaurès comme étant le député de Carmaux que plusieurs ne savaient plus comment se le représenter. Ceux qui n'avaient pas suivi de près la campagne électorale ne comprenaient pas. On se demandait surtout ce qu'allait devenir cette Chambre de malheur, et ce qu'elle allait donner, à présent que la grande voix de son éloquence et de sa raison n'y serait plus entendue. Aussi voulut-on proposer à Jaurès, pour le scrutin de ballottage, une circonscription nouvelle. Après quelques tiraillements M. Charles Gras, qui devait être élu à Paris dans la deuxième circonscription du cinquième arrondissement, consentit à s'effacer devant Jaurès. Mais Jaurès n'accepta pas cette substitution. Lui aussi allait continuer la bataille en simple citoyen. Il ne voulut faire pas même l'apparence d'une concession au suffrage universel égaré :

« Et l'on nous demande de garder, en face de ces crimes qui s'enchaînent, le sang-froid et la mesure!

» Et l'on ose dire qu'en dénonçant les scélératesses inouïes qui déshonorent la France et l'armée, nous sommes les ennemis de l'armée et de la France!

» Et le député Bourrat (1), élu comme socialiste,

(1) M. Bourrat est devenu depuis, comme M. Mirman, une épave politique.

demande au conseil général des Pyrénées-Orientales qu'on nous ferme la bouche et qu'on nous brutalise!

» Honte et défi à ceux qui s'imaginent nous faire peur!

» L'énormité du crime fait des indignations à sa mesure, et j'espère bien que nous trouverons dans notre conscience une force inépuisable de vérité, de droiture et de courage, comme les criminels qui font la loi à la France ont trouvé dans la lâcheté publique une force inépuisable de mensonge et de trahison.

» Mais merci à ceux qui nous avertissent de contenir notre colère et de laisser parler, de laisser agir la seule force du vrai, mesurée et invincible!

» Et quelle parole d'invective, quel cri de révolte peut égaler enfin sur l'esprit des hommes le seul effet du drame et de sa marche logique? L'innocent condamné au plus atroce supplice par la rencontre terrible des passions du dehors et des combinaisons des bureaux de la guerre; puis, quand la vérité apparaît, la haute armée se refusant à reconnaître l'erreur et conduite ainsi, pour supprimer la révolte du vrai, à ajouter les pièces fausses aux pièces fausses et à continuer sans fin le mensonge par le mensonge, dans l'intérêt de la trahison impunie.

» Bourrat peut déposer contre nous des vœux: il n'arrachera pas de l'histoire le crime qui s'y développe avec une logique implacable et une sorte de force organique. Ce crime est d'une belle vitalité, je l'avoue, et d'une belle poussée; et ceux qui entrent à son service peuvent se promettre sans doute quelques années triomphantes. Il approprie et façonne à sa loi toutes les forces du pays, les conseils de guerre, la haute armée, la magistrature

civile, les ministères modérés, les ministères radicaux, la presse, l'opinion, le suffrage universel et Bourrat lui-même.

» Mais, malgré tous ces appuis, le monstrueux système de trahison et de mensonge croulera bien un jour et la France réveillée demandera sans doute des comptes aux adorateurs d'Esterhazy qui veulent aujourd'hui exterminer à son profit tous les hommes libres.

» En attendant, acte est donné à Bourrat de sa requête aux pouvoirs publics pour nous faire interner ou déporter. » (1)

Ce fut le caractère définitif de la bataille qui recommença dès le lendemain, et sans aucune hésitation, pour la justice et pour la vérité : une révolte, un soulèvement, une protestation de consciences individuelles qui n'avaient reçu aucun mandat politique, mais qui s'étaient donné à elles-mêmes le mandat scientifique de découvrir et d'établir la vérité historique et le mandat moral de la révéler, de la communiquer aux autres hommes. Comme il était naturel, ces mandataires autonomes, ces mandataires d'un genre vraiment nouveau se recrutèrent d'abord surtout parmi les hommes de science et d'enseignement : « Ce qui a le plus révolté les consciences, je ne parle pas seulement de la mienne, je parle de celles de beaucoup d'hommes indépendants qui vivent loin des affaires publiques, de professeurs, de mes camarades d'école, d'hommes qui ont été toute leur vie absorbés par des recherches désintéressées, ce qui

(1) Article déjà cité de *la Petite République ;* deuxième partie : *une lettre fausse ;* publié dans *les Preuves,* pages 230 et 231.

les a décidés en grand nombre à sortir de leur service et de leur neutralité et à descendre sur la place publique pour défendre le droit, c'est précisément ce contraste outrageant de la publicité de l'attaque contre un homme, et du huis clos de la défense. » (1) Parmi ces hommes Jaurès, professeur de philosophie, non seulement renouvela des amitiés anciennes qu'il avait forcément, pendant la législature précédente, un peu moins cultivées, mais il noua des amitiés nouvelles et se trouva pour ainsi dire en famille. On a quelquefois affirmé que Jaurès, universitaire, avait rendu, pendant l'affaire Dreyfus, le socialisme acceptable et même sympathique à un grand nombre d'universitaires. Ainsi présentée, cette proposition n'est pas exacte. Il n'est pas vrai que Jaurès ait présenté le socialisme aux universitaires de manière à le leur faire accepter, adopter. Il n'est pas vrai non plus que les universitaires aient en grand nombre adopté le socialisme parce qu'un des leurs était devenu le grand orateur du parti socialiste. Au contraire ils auraient plutôt tenu rigueur au chargé de cours d'avoir quitté l'enseignement pour la politique, ne voyant pas qu'il n'avait en réalité quitté l'enseignement strictement professionnel que pour un enseignement plus large et plus fécond encore. Il n'est pas vrai que Jaurès ait rendu socialistes les universitaires par une présentation particulière du socialisme; il est, en un sens, inexact que Jaurès ait rendu socialistes les universitaires par l'exemple qu'il avait donné un des premiers. Ceux des universitaires, et ils sont assez nombreux, qui sont devenus récemment socialistes le sont

(1) *Procès Zola,* audience déjà citée.

justement devenus par ce même mouvement par lequel nous avons expliqué, au commencement de cet article, que Jaurès avait développé un socialisme intérieur et enveloppé. Le cas de Jaurès ne fut pas un cas modèle, parce que Jaurès n'a jamais été un chef d'école, mais seulement un des premiers cas particuliers qui se soient produits. La seule différence qu'il y ait des uns aux autres est une différence de temps. Jaurès avait évidemment développé son socialisme intérieur par la considération de certaines injustices particulières, considération qui lui avait donné le désir, la volonté de les réparer. Puis le spectacle croissant de l'injustice universelle avait élargi encore, développé encore, universalisé par une espèce d'induction ce socialisme encore incomplet. Enfin, par une espèce de déduction, qui est la loi même de la pratique, ce socialisme ainsi complété, ce socialisme universel avait inlassablement tendu à la réparation de toutes les injustices particulières qui se succédaient. On peut dire en ce sens que Jaurès est devenu dreyfusiste parce qu'il était socialiste. Les universitaires et les savants dont nous parlons, tout entiers à leur travail désintéressé, à leur enseignement, à leur science, à leur travail scientifique, n'étaient pas éveillés, pour ainsi dire, avant le commencement de l'affaire Dreyfus, à la considération de l'injustice. L'affaire Dreyfus eut le privilège de les éveiller. D'où tenait-elle ce privilège? De causes très nombreuses, et que ce n'est pas le lieu d'analyser ici. On doit seulement dire que ce n'était nullement, comme on l'a d'abord insinué, comme on l'a plus tard déclaré, de ce qu'il s'agissait d'un bourgeois. Le spectacle de cette injustice particulière éveilla donc un assez grand nombre d'universitaires et de sa-

vants, leur donna le désir et la volonté de réparer cette injustice. Puis, à leur tour, ils firent leur induction, et devinrent socialistes au sens universel de ce mot. On peut donc dire qu'ils sont devenus socialistes parce qu'ils étaient devenus dreyfusistes. Mais leur mouvement ne s'oppose nullement à celui de Jaurès. Il est identique au mouvement de Jaurès et seulement en retard sur lui. Ce sont deux mouvements identiques dont les moments correspondants sont simplement situés à des dates différentes. Pendant que Jaurès descendait par la déduction, eux montaient par l'induction. Mais on peut se rassurer : ce n'est pas en vain que l'on fait ce voyage, et ils sauront bien comme lui redescendre à la réparation de toutes les injustices sociales.

Socialistes devenus dreyfusistes, et dreyfusistes devenant socialistes, une double tâche leur était proposée : la tâche de science et la tâche d'action; d'abord découvrir la vérité comme le savant la découvre, comme l'historien la découvre, par une enquête rigoureusement scientifique ; puis, la vérité ainsi découverte, ainsi établie sur des preuves scientifiques, la communiquer aux autres hommes, lui faire accorder l'audience des autres hommes, lui assurer l'appui des masses, la force du peuple. Ces deux tâches étaient bien différentes. La première était du droit, la deuxième était du fait. La première commandait la deuxième absolument, en ce sens que l'on ne devait jamais rien diminuer de la première par considération pour la deuxième ; l'on ne devait jamais rien changer, rien diminuer de la vérité pour la faire accueillir plus favorablement par les masses. La vérité est une, la vérité est absolue : la faci-

liter pour la rendre acceptable aux masses, pour la faire constater et proclamer officiellement par le pouvoir, ce serait la première, et la plus grave, des trahisons envers elle; mieux vaudrait encore la brutale persécution. Jaurès redevenu simple citoyen prit part au travail de science en publiant *les Preuves* et un grand nombre d'autres articles.

Mais, cette réserve étant faite, l'autorité absolue du droit sur le fait étant ainsi sauvegardée, il est certain qu'il est douloureux que le droit ne passe pas dans le fait. Cela n'est pas douloureux seulement parce que le droit reste ainsi comme inachevé; cela est douloureux aussi parce que l'humanité se repaît de l'erreur et de l'injustice. On doit donc solliciter les hommes au nom de la vérité, sans que cette sollicitation soit de nature à l'avilir. Jaurès prit une part active à ce travail de propagande. Les articles qu'il publiait dans *la Petite République,* tirés à un grand nombre d'exemplaires et lus avidement, précipitaient les conversions individuelles.

Le désir secret de Jaurès et de tous les socialistes français pour qui le socialisme n'était pas devenu comme un fétichisme africain était que le socialisme se mît à la tête et conduisît ce grand mouvement d'humanité. Qui pouvait mieux réclamer une justice individuelle que ceux qui font profession de réclamer la justice universelle? Jaurès voulait donc, dès avant la publication des *Preuves,* réunir, comme en un tribunal extraordinaire, image anticipée des futurs tribunaux socialistes, image aussi de la prochaine humanité juste et bonne, les délégués des différents partis socialistes.

A ce tribunal extraordinaire il aurait soumis l'affaire Dreyfus, il aurait exposé tout ce qu'il savait déjà de l'affaire. Cet appel nouveau d'une injustice bourgeoise à la justice d'un tribunal socialiste, cette anticipation moralement et profondément révolutionnaire ne put avoir lieu. Guesde et Vaillant, les chefs d'école, s'y opposèrent. Vaillant, dès lors, menaça Jaurès de publier un manifeste. Jaurès, désireux avant tout de ne pas compromettre la future unité du socialisme français, céda sur ce point.

Il avait d'ailleurs, sans compter le journal, d'autres moyens d'action. Il exerça de nouveau sur les foules assemblées cette ancienne éloquence qui l'avait si longtemps caractérisé. Il commença dans la grande réunion du Tivoli-Vaux-Hall, parlant droit à la foule, au peuple, par-dessus la tête des chefs. Il exécuta d'un mot Rochefort, qui s'était lui-même retranché du socialisme. Alors il dit simplement au peuple les simples raisons pour lesquelles il pensait que les socialistes français devaient pour ainsi dire conduire le dreyfusisme.

Ces raisons, nous les avons données en ce qu'elles avaient de général. Ce qu'elles ont de général et de permanent peut se résumer ainsi : Le socialisme a charge de l'humanité. Il ne suffit pas de dire que l'on socialisera : il faut encore savoir ce que l'on socialisera. Il ne suffit pas que l'on s'entende sur le personnel de la socialisation : depuis longtemps, depuis qu'on a cessé d'imiter la République de Platon, toutes les écoles socialistes et anarchistes sont d'accord pour attribuer à tous les hommes, sans aucune exception, sans en excepter les bourgeois, l'avantage de la socialisation; la socialisa-

tion se fera donc entre tous les hommes et pour tous les hommes. Cela n'est plus en question. Ce qui est en question, — mais c'est à présent la question capitale, — c'est de savoir ce que l'on socialisera, quel sera pour ainsi dire le matériel de la socialisation; c'est de savoir si on socialisera de l'humanité ou des brutalités, si on socialisera de l'humanité harmonieuse et libre ou des perversions d'humanité, de l'alcoolisme, et de la course de taureaux, et du jésuitisme.

Il s'agit en particulier de savoir si on socialisera du militarisme et du jésuitisme. Jaurès avait depuis longtemps attiré l'attention publique sur le danger militaire. Sans doute il avait jadis espéré, avec tous les républicains sincères, que la loi de 1889 donnerait à la France une armée républicaine et même une armée démocratique. Il est devenu facile, après l'événement, de railler cet espoir. Mais la loi de 1889 constituait un progrès sensible sur les lois précédentes. Elle appelait des lois nouvelles qui ne sont pas venues, nous savons bien pourquoi. En elle-même elle n'était pas toute mauvaise. Si elle a donné de tels résultats, ce n'est pas seulement par son jeu automatique, c'est surtout par le jeu de l'Église, en particulier par le jeu des Jésuites.

Jaurès avait fondé les plus grandes espérances sur la loi de 1889. Si ces espérances ne se réalisèrent point, la faute en fut à beaucoup de gens, un peu aux socialistes, qui négligèrent la propagande antimilitariste auprès des futurs conscrits, nullement à Jaurès en particulier. Quand le danger militaire commença, dès avant le commencement de l'affaire Dreyfus, quand on voulut instituer un grade supérieur à celui de général

de division, Jaurès fut des premiers à crier gare à la démocratie.

Depuis longtemps il avait signalé le grand danger, le danger clérical, jésuite. Le jour où M. d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, avait affirmé devant la Chambre les prétendus droits de l'enseignement clérical, il ne s'était trouvé dans la majorité républicaine aucun député qui lui répondît hautement, que Jaurès. Le grand orateur socialiste avait dès ce jour-là parlé au nom de toute la majorité républicaine, au nom de toute la libre-pensée, au nom de toute la République. Il avait hautement affirmé les vrais droits de l'enseignement laïque, de la science laïque, de la philosophie laïque.

Il avait dès lors combattu la théorie des déclassés : « (M. de Lanjuinais) me rappelait les paroles que M. Thiers prononçait à une époque de réaction. Il disait : « Il ne faut pas mettre de feu sous une marmite » vide. » Eh bien ! c'est vrai, mais il y a deux remèdes : le premier, c'est celui de M. de Lanjuinais : éteindre le feu ; le second, qui est le nôtre : garnir un peu la marmite. » (1)

Il avait dès alors protesté, — car M. Brunetière venait d'inaugurer cette métaphore des faillites et des banqueroutes qui eut une certaine fortune littéraire, — il avait protesté contre les faillites que nos adversaires et nos ennemis voulaient bien nous attribuer : « Pour préparer cette faillite scolaire de la République, on essaie de discréditer notre enseignement laïque jusque dans sa source même qui est la science. On parle beaucoup depuis quelque temps de la banqueroute de la science et on nous adresse à un banquier qui, lui, ne fait jamais

(1) *Action Socialiste*, première série, pages 261 et 262.

faillite, parce que ses traites, étant tirées sur l'invisible et l'invérifiable, ne sont jamais protestées. » (1)

...« Et d'abord nous écarterons résolument ces docteurs retour de Rome qui nous prêchent le renoncement à la science et à la raison, la docilité systématique, le silence prudent et respectueux. En ce qui me concerne, je n'ai aucun parti pris d'offense ou de dédain envers les grandes aspirations religieuses qui, sous la diversité des mythes, des symboles et des dogmes, ont soulevé l'esprit humain. Je ne m'enferme pas non plus, comme beaucoup de nos aînés dans la République, dans ce positivisme étriqué de Littré, qui n'est qu'une réduction médiocre du grand positivisme mystique d'Auguste Comte; je comprends les impatiences et les ivresses de pensée des générations nouvelles qui cherchent, par les grandes philosophies de Spinoza et de Hegel, à concilier la conception naturaliste et la conception idéaliste du monde; et si je ne souscris pas à ce spiritualisme enfantin et gouvernemental que Cousin, dans sa deuxième manière, avait imposé un moment à l'Université, je n'accepte pas davantage comme une sorte d'évangile définitif ce matérialisme superficiel qui prétend tout expliquer par cette suprême inconnue qui s'appelle la matière; je crois, messieurs, que quelques explications mécanistes n'épuisent pas le sens de l'univers, et que le réseau des formules algébriques et des théorèmes abstraits que nous jetons sur le monde laisse passer la réalité comme les mailles du filet laissent passer le fleuve.

» Je n'ai jamais cru que les grandes religions hu-

(1) *Action Socialiste*, première série, page 275.

maines fussent l'œuvre d'un calcul ou du charlatanisme. Elles ont été assurément exploitées dans leur développement par les classes et par les castes; mais elles sont sorties du fond même de l'humanité, et non seulement elles ont été une phase nécessaire du progrès humain, mais elles restent encore aujourd'hui comme un document incomparable de la nature humaine, et elles contiennent, à mon sens, dans leurs aspirations confuses des pressentiments prodigieux et des appels à l'avenir qui seront peut-être entendus.

» Voilà, ce me semble, dans quel esprit, qui n'est pas l'esprit nouveau, mais l'esprit de la science elle-même depuis un siècle, voilà dans quel esprit doit être abordé par la démocratie le problème du monde et de l'histoire qui domine le problème de l'éducation.

» Mais ce qu'il faut sauvegarder avant tout, ce qui est le bien inestimable conquis par l'homme à travers tous les préjugés, toutes les souffrances et tous les combats, c'est cette idée qu'il n'y a pas de vérité sacrée, c'est-à-dire interdite à la pleine investigation de l'homme; c'est cette idée que ce qu'il y a de plus grand dans le monde, c'est la liberté souveraine de l'esprit, c'est cette idée qu'aucune puissance ou intérieure ou extérieure, aucun pouvoir et aucun dogme ne doit limiter le perpétuel effort et la perpétuelle recherche de la raison humaine; cette idée que l'humanité dans l'univers est une grande commission d'enquête (1) dont aucune interven-

(1) Les esprits étaient alors attentifs à une commission d'enquête, sans doute à la grande commission d'enquête parlementaire (33 membres) instituée assez longtemps auparavant (le 21 novembre 1892) sur le Panama. On trouverait des traces de ces préoccupations dans les journaux du temps.

tion gouvernementale, aucune intrigue céleste ou terrestre ne doit jamais restreindre ou fausser les opérations ; cette idée que toute vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge ; que, jusque dans les adhésions que nous donnons, notre sens critique doit rester toujours en éveil et qu'une révolte secrète doit se mêler à toutes nos affirmations et à toutes nos pensées ; que si l'idée même de Dieu prenait une forme palpable, si Dieu lui-même se dressait, visible, sur les multitudes, le premier devoir de l'homme serait de refuser l'obéissance et de le traiter comme l'égal avec qui l'on discute, mais non comme le maître que l'on subit.

» Voilà ce qui est le sens et la grandeur et la beauté de notre enseignement laïque dans son principe, et bien étranges sont ceux qui viennent demander à la raison d'abdiquer, sous prétexte qu'elle n'a pas ou qu'elle n'aura même jamais la vérité totale ; bien étranges ceux qui, sous prétexte que notre démarche est incertaine et trébuchante, veulent nous paralyser, nous jeter dans la pleine nuit, par désespoir de n'avoir pas la pleine clarté.

» Mais ce qui condamne surtout les néo-croyants, c'est qu'ils ne sont pas des croyants. Ce qui condamne la combinaison par laquelle une partie de la bourgeoisie effrayée voudrait ramener le pays à l'antique foi, c'est-à-dire à l'antique docilité, c'est que cette foi elle-même fait défaut à ceux qui la voudraient rétablir chez les autres. Ils sentent très bien qu'ils ne peuvent rendre ni à eux-mêmes ni aux classes dirigeantes la sincérité de la croyance ; ils se bornent à dire : « Nous avons trop parlé, » taisons-nous. Si nous ne pouvons plus croire, pour les » foules au moins faisons semblant. »

» Il est trop tard, et on ne trompera plus personne. Si une partie de la bourgeoisie, pour sauver ses privilèges, se ralliait autour du Vatican, essayait de s'abriter sous le voile hypocrite d'une religion contrefaite, elle ne retarderait pas d'une minute sa disparition : elle aurait seulement déshonoré son agonie.

» Seulement, nous pouvons juger d'avance, nous pouvons pressentir assurément ce que serait demain notre enseignement public sous la discipline cléricale restaurée et sous cette douce médication papale dont M. d'Hulst nous donnait tout à l'heure une application particulièrement atténuée. Oui, on n'essaierait pas d'obtenir du peuple, ni de ses maîtres, ni de ses enfants, une foi intime, profonde, mais on surveillerait toutes les libertés et tous les mouvements de l'esprit; on exigerait des maîtres des apparences trompeuses, on fausserait toutes les paroles, toutes les attitudes, et on essaierait ce crime : inoculer au peuple naissant l'hypocrisie religieuse de la bourgeoisie finissante. » (1)

« Dans la forme de société qui a précédé la nôtre, il y avait au moins concordance entre les idées et les faits, entre les choses et les mots : il y avait une hiérarchie sociale comme il y avait une hiérarchie religieuse correspondante; il y avait une résignation sociale et une résignation religieuse; il y avait une échelle de la création, au sommet de laquelle étaient les puissances supérieures et Dieu, comme il y avait une échelle de la société, au sommet de laquelle étaient le noble, le prêtre et le roi; et il n'y avait ni tromperie ni équi-

(1) *Action Socialiste*, première série, pages 277 à 281.

voque : le serf savait qu'il était devant Dieu l'égal du noble ; mais il savait aussi que, de par l'ordre du même Dieu, tant qu'il serait sur la terre, il serait un serf. Il n'y avait aucune hypocrisie sociale, et le dédain qu'on éprouvait pour les petits, on commençait par le leur inspirer à eux-mêmes.

» Ce qui, au contraire, caractérise la société présente, ce qui fait qu'elle est incapable à jamais de s'enseigner elle-même et de se formuler elle-même en une règle morale, c'est qu'il y a partout en elle une contradiction essentielle entre les faits et les paroles. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule grande parole qui ait son sens vrai, plein et loyal : fraternité, — et le combat est partout; égalité, — et toutes les disproportions vont s'amplifiant ; liberté, — et les faibles sont livrés à tous les jeux de la force; propriété, c'est-à-dire rapport étroit et personnel de l'homme et de la chose, de l'homme et d'une portion de la nature transformée par lui, utilisée par lui, — et voilà que la propriété devient de plus en plus une fiction monstrueuse qui livre à quelques hommes des forces naturelles dont ils ne savent même pas la loi, et des forces humaines dont ils ne savent même pas le nom ! Oui, partout le creux, l'hypocrisie des paroles. Il y a plus d'un siècle, Diderot pressentait ces faussetés prochaines, lorsqu'il disait dans une de ses pensées révolutionnaires : « Avoir » des esclaves n'est rien ; mais ce qui est intolérable, » c'est d'avoir des esclaves en les appelant des ci- » toyens ! » Il n'y a jamais eu une société aussi audacieusement ironique que la nôtre, et l'ironie — j'en demande bien pardon à M. Barrès — ne peut pas être un principe universel d'éducation. Méphistophélès ne

peut pas recommencer pour tous les écoliers de France la haute leçon ironique qu'il donnait au jeune étudiant naïf de l'œuvre de Gœthe. » (1)

« ...Si vous persévériez dans cette voie (mesures de rigueur et de disgrâce contre certains instituteurs suspects de sympathies socialistes), vous rendriez impossible tout enseignement ardent et vivant dans les écoles du peuple, vous prépareriez une sorte de divorce moral profond entre le peuple ouvrier et ses maîtres; et c'est alors vous qui, en déconsidérant, en stérilisant l'école laïque, l'auriez livrée à la tactique pontificale. » (2)

L'article s'arrêtait avec cette citation.

Quand le docteur eut fini de lire ce maladroit essai d'histoire personnelle, je m'attendais à ce qu'il me fît d'abord des critiques et même quelques reproches, car je n'avais pas la conscience tranquille; mais j'étais un peu rassuré parce que son front s'était éclairé plusieurs fois pendant qu'il poursuivait sa lecture. Quand il releva la tête, les soucis présents et l'heureuse mémoire des batailles passées luttaient dans le regard de ses yeux.

— Grâce à vous, dit-il, ou plutôt grâce au livre de Jaurès, les jeunes souvenirs des conversions anciennes sont intervenus dans les vieillesses, et non pas dans les maturités, de ce présent soucieux. Vous m'avez rappelé, mon ami, sans l'avoir fait exprès, cet âge d'espoir et de bercement où, quand nous voulions nous faire sincèrement pessimistes, nous poussions la sincérité de la tristesse et de la libéralité jusqu'à nous accorder un espace

(1) *Action Socialiste*, première série, pages 282 à 284.
(2) *Action Socialiste*, première série, page 285.

de trente ans pour avoir parfait la révolution sociale. Qui nous eût dit alors qu'un jour viendrait où les conquêtes préalables de la simple Révolution française bourgeoise et politique seraient aussi gravement menacées, sous la raillerie hautaine et aigrement courtoise des arrivistes bourgeois et prétendus socialistes. Un jour que nous aurons le temps, mon ami, si les moines et les généraux ne nous étranglent pas sous le regard indifférent des chefs d'école et pour la plus grande justification de la lutte de classes, nous nous dirons, à l'heure du printemps, l'histoire de nos rêves et de nos espérances.

Vous m'avez rappelé, mon ami, ces batailles anciennes et si bien passées. Je me sers pour cette fois sans aucun scrupule de ce mot *conquêtes* et de ce mot *batailles,* qui m'est si déplaisant. Car nous combattions le monde bourgeois sans arrière-pensée, sans aucune réserve, sans aucune haine, sans amertume et sans repliements, assurés que nous étions que nous avions si évidemment raison que nous finirions bien par convertir et que nous réconcilierions nos adversaires en apparence les plus irréductibles. Heureux temps de foi naïve et de sincère imbécillité. Aussitôt que nous aurons le temps, mon ami, nous nous dirons l'histoire du désenchantement qui suivit. Vous rappelez-vous encore les temps héroïques, la grande grève de Carmaux, Rességuier et les verriers, les souscriptions enthousiastes alignées inépuisablement, le spectre de Fourmies hantant les imaginations ardentes, et les grands manifestes à la France républicaine, et toutes les batailles pour la liberté contre le gros Dupuy, et toute la France ouvrière, et toute la France révolutionnaire debout, marchant comme un

seul homme, animée d'une seule volonté, unie d'une intérieure unité, sans compromis, sans règle et sans Directoire.

— Docteur, il y aurait beaucoup à dire, sans doute, sur cet âge heureux. Fut-il vraiment un âge d'or, ou bien cachait-il des laideurs que notre jeunesse ignorait : nous en causerons pendant le bonheur du printemps. Mais situés dans le présent pénible, ne nous laissons pas conduire encore aux souvenirs du passé.

— Pourquoi n'avez-vous pas terminé l'article que vous m'avez donné à lire ?

— Parce que le temps m'a manqué, parce que les événements se sont précipités, parce que cette histoire m'intéressait moins au moment où j'allais la terminer.

— Qu'auriez-vous dit encore, si vous aviez terminé ?

— J'aurais d'abord tâché d'expliquer en quel sens et comment j'avais dit que l'éloquence de Jaurès n'était pas classique. J'entendais par là que son geste, son verbe et sa phrase n'étaient pas faits comme on enseigne à les faire dans les classes de rhétorique. Mais, au bon sens du mot, l'éloquence de Jaurès est admirablement classique, en ce sens que l'ordonnance en est rigoureusement et sincèrement régulière, sans aucun de ces faux ornements qui sont les mensonges de la politesse rhétoricienne.

J'aurais longuement insisté sur cette simple constatation : qu'il n'a jamais été, pour personne, un chef d'école, qu'il a toujours procédé par propositions, démonstrations et convictions, jamais par séductions, persuasions ou commandements; que par conséquent l'attaque subie au moment du manifeste ne fut pas un coup de rivalité, une émulation de chefs d'école à chef

d'école, mais une surprise des scholarques à un homme libre. J'aurais insisté sur cette idée, ou plutôt sur cette hypothèse, que si Jaurès ne devint pas un chef d'école, nous le devons en partie à la culture générale et humaine qu'il avait reçue, à la libre philosophie qu'il avait entendue et enseignée : les chefs d'école sont en général des barbares, des incomplets, des têtes étroites, et des ignorants : s'ils n'étaient pas des ignorants, ils sauraient comme il est vain, comme il est mauvais de vouloir commander à des hommes; ils sauraient que l'action de la raison est seule efficace et définitive; ils sauraient que rien n'est faux comme la supériorité d'âge ou de commandement; ils sauraient que rien n'est laid, infertile et singe comme la pauvreté du disciple qui ne s'affranchit pas. Voilà ce que j'aurais indiqué en terminant mon article.

— Pourquoi cette histoire vous intéressait-elle moins au moment où vous alliez la terminer?

— Parce que plus on travaille sur un portrait, moins on y a de goût, et parce que plus j'allais, plus je me rendais compte que mon portrait devenait infidèle. Je l'avais commencé sincèrement; je le continuais infidèlement. La trahison s'accroissait insensiblement. Je m'arrêtai.

— Voilà une étrange aventure. Il est incontestable que Jaurès refuserait de s'avouer dans l'image que vous nous avez donnée de lui. Et moi-même je ne le reconnais pas exactement. Cependant votre histoire est faite pour la plus grande part avec des citations authentiques. — Ce n'est pas cela que je vous reproche. Ayant à parler de Jaurès, vous avez laissé parler Jaurès : vous avez bien fait. Les admirables éloquences que vous nous avez

données sont plus intéressantes et plus probantes que les considérations un peu pédantes que vous avez intercalées. On ne connaît jamais assez tous ces admirables articles et ces admirables discours. Et puis on ne peut citer brièvement du Jaurès; une citation courte serait contraire au génie de son éloquence. Les renseignements que vous donnez tout au commencement ne sont pas moins utiles.

— Un ami à moi les a copiés pour nous dans la *Grande Encyclopédie.*

— Votre ami a bien fait. Je ne crois nullement escalader le mur non mitoyen de la vie privée en me demandant à quel métier travaillaient les citoyens qui ensuite ou cependant ont travaillé publiquement à la préparation de la révolution sociale. J'aime à savoir que Jaurès était un professeur de philosophie. J'aime à savoir, comme je crois le savoir, que Carnaud était un instituteur, qu'Allemane est un typographe, que Chauvin est un coiffeur, que le père Faberot est un chapelier, qu'un tel a fait des machines à coudre, et qu'un second a barboté les caisses des groupes, et qu'un tiers n'a jamais eu aucun métier. Non pas que je m'imagine inconsidérément qu'il suffit d'avoir un métier pour être un bon citoyen; mais j'aime les gens qui ont un métier, — avocats ou gargouilleurs, — et je pense que les gens qui n'ont aucun métier ne sont pas de bons citoyens. J'aime aussi à savoir que Jaurès est un épais et vaste et court et trapu montagnard des Cévennes, et qu'il est naturellement descendu de Castres à Toulouse, ayant suivi la pente, avec le stage indispensable à Paris. Je n'ai pas une affection spontanée pour les gens qui ne sont de nulle part et qui s'intitulent vaguement Pari-

siens. Je n'aime pas les gens qui sont déracinés comme ce pauvre M. Barrès. J'aime aussi que dans les Congrès, et en accordant de très honorables exceptions, ce soient les Ardennais qui représentent les Ardennes, et les gars des Charentes qui représentent, s'il y a lieu, leurs Charentes. La représentation donne ainsi une image plus fidèle. Il me plaît que la constitution d'un parti ou d'une cité soit, en ce sens, organique et non pas abandonnée au hasard des ambitions individuelles ou collectives. Il est naturel, et normal que l'on reçoive l'enseignement secondaire à Castres si l'on est Castrais, puis que l'on donne l'enseignement secondaire à Castres ou au Lycée d'Albi et l'enseignement supérieur à Toulouse, avant d'arriver à Paris, dans la capitale de ce royaume. Cela convient. Je sais gré à cette *Grande Encyclopédie* de nous avoir communiqué ces renseignements.

Mais je maintiens toutes mes réserves sur le portrait que vous avez tracé ensuite. Vous y avez employé l'expression *parti socialiste* en un sens qu'elle n'a plus, mais cela est fort admissible, puisque vous l'avez employée en un sens qu'elle avait au temps de votre sujet, qu'elle eut à la rigueur jusqu'à la résolution finale du récent Congrès. Ce n'est pas là ce que je vous reproche. Vous savez aussi bien que moi ce que je vous reproche.

— Quand j'ai commencé à lire l'œuvre de Jaurès, articles de *la Dépêche* et premiers discours à la Chambre, j'y ai trouvé une expression admirable de plusieurs idées qui nous sont demeurées chères ; je les ai naturellement et injustement distinguées ; je les ai mises naturellement et injustement au premier plan ; je n'ai pas faussé brutalement la pensée de Jaurès, mais je l'ai

inclinée en choisissant parmi les manifestations d'une aussi riche éloquence. Le Jaurès de la réalité pouvait devenir en s'étrécissant et en s'épurant le Jaurès que j'ai représenté, mais l'événement ne fut pas comme je l'attendais, le réel est plus fort que nous tous, et pendant que je dessinais, le modèle évoluait rapidement. Jaurès ne restait pas le moraliste qu'il fut sans aucun doute à un moment de son histoire : il s'élargissait en puissance pour l'action prochaine, il gagnait en pouvoir immédiat et en retentissement ; j'espère qu'il a gagné aussi en pouvoir à longue échéance et en retentissement profond.

— Il est certain que Jaurès n'avouerait pas à présent les paroles que vous avez écrites sur la révolution sociale obtenue par la lutte des classes. N'ai-je pas lu de lui, dans le deuxième cahier, à la page 22, les lignes suivantes : « La lutte de classe est le principe, la base, la loi même de notre parti. Ceux qui n'admettent pas la lutte de classe peuvent être républicains, démocrates, radicaux ou même radicaux-socialistes : ils ne sont pas socialistes. »

— Je ne sais pas, citoyen docteur, si nous devons entendre aussi rigoureusement quelques lignes écrites sans doute à la hâte et dans la stupeur douloureuse du manifeste. L'auteur continue ainsi : « Reconnaître la lutte de classe, c'est dire que dans la société d'aujourd'hui il y a deux classes, la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat, qui sont dans de tels rapports que l'entier développement de l'une suppose la disparition de l'autre. » Cette explication nous laisse des ouvertures à penser librement là-dessus. Il eût été d'ailleurs étonnant que Jaurès nous barrât toute ouverture à penser librement sur n'importe quel sujet. Nous pouvons encore penser

librement que l'histoire ne sera pas servilement conforme aux suppositions logiques du présent; nous pouvons espérer librement que la révolution sociale ne se fera pas en éliminant brutalement de la cité les bourgeois capitalistes et tous ceux qu'une audacieuse démagogie aurait plaisir à nommer anarchistes ou bourgeois, mais en incorporant à la cité prochaine les éléments démocratiques, travailleurs, et profondément socialistes élaborés un peu partout, très peu partout, dans les classes de la précédente société bourgeoise.

— Vous vous laissez entraîner, citoyen, à traiter la question de la lutte des classes, et vous prononcez des paroles qui seraient incohérentes si vous n'aviez pas plusieurs idées derrière la tête.

— Il est vrai que j'en ai plusieurs.

— Vous me les produirez quand nous discuterons les décisions du Congrès où cette question est engagée. D'ici-là taisons-nous là-dessus. Retenons seulement que Jaurès donne à la lutte de classes une importance capitale et qu'il ne lui donnait pas toujours en commençant.

— Je serais désolé, citoyen, d'instituer ici un combat entre le déterminisme et le matérialisme historique et l'indéterminisme ou l'idéalisme également historique. Nous avons payé cher le droit de ne pas nous abandonner à ces développements et à ces exercices. Rien n'est si faux que la thèse matérialiste, sinon la thèse idéaliste. L'idéalisme est préférable comme antithèse au matérialisme étroitement global et incompréhensif et inintelligent. Le matérialisme est préférable comme antithèse à un idéalisme efflanqué. La synthèse des deux est dans le réel antérieure aux deux thèses. Quand nous voulons en faire des synthèses nous-

mêmes, elles sont en général beaucoup moins réussies que la synthèse réelle initiale préalable, parce qu'il y a quelqu'un qui a beaucoup plus d'esprit que M. Tout le Monde, qui lui-même a beaucoup plus d'esprit que M. de Voltaire : c'est le réel. Et ce qui est préférable à tout, c'est de négliger les mots en *isme* ainsi que les mots en *iste*. Nous laisserons donc aux petits lycéens qui font leur première philosophie les discussions incessamment renaissantes sur l'idéalisme et sur le matérialisme historique et métaphysique, et nous écarterons de nos conversations, autant que nous le pourrons, tous les mots en *isme*, excepté un, pour qui j'ai un faible, et qui est le mot de *socialisme*, ainsi que tous les mots en *iste*, excepté un, qui m'est cher, et qui est le beau nom de *socialiste*. Par exception je voulais remarquer et vous faire observer combien ce grand discours de Jaurès prononcé au Parlement sur la détresse paysanne, et que vous nous avez présenté comme étant la plus haute expression, comme étant la plus glorieuse manifestation de son génie poétique était, malgré toute sa splendeur, d'un matérialisme implacable et glaçant. Non je ne crois pas qu'il soit bon que les paysans de France aient pâti des tempêtes économiques universelles. Ce n'est pas ainsi que j'espérais que l'espérance de la catholicité socialiste serait éveillée aux cœurs des paysans; une sérieuse extension et prolongation de l'enseignement primaire, une sérieuse campagne antialcoolique, une sérieuse campagne anticléricale, une sérieuse campagne républicaine, une sérieuse dépréciation de la noce urbaine, la suppression de la caserne urbaine, et des leçons de choses faites aux adolescents et aux adultes et aux parents et même aux

anciens par les instituteurs, des leçons de morale, une sévère laïcisation de l'enseignement, de la vie et de la morale scolaire, familiale et civique, une moralisation universelle : j'ai plus confiance en tous ces fourmillements d'action voulue prosaïque et modeste qu'aux prétendus enseignements de la souffrance. Les tempêtes universelles font un ravage universel et non pas une réparation. L'amélioration par la souffrance est une supposition chrétienne et je ne suis pas chrétien. J'ai connu autour de moi beaucoup de souffrances qui n'étaient pas littéraires ou figurées : elles endommageaient leurs hommes ainsi que la morve endommage un cheval. Je suis, moi, pour l'amélioration par l'obstination de la santé. Je suis ainsi fidèle au commencement de Jaurès. Vous vous êtes laissé emporter à l'éloquence du modèle. Parce que ce discours est sans aucun doute le plus beau que Jaurès ait prononcé, vous nous l'avez présenté comme le couronnement de son éloquence. Vous n'avez pas vu que ce discours admirable est en opposition formelle avec le Jaurès initial, avec le Jaurès d'enseignement ; et je me demande avec peine si le grand orateur penchera de ce côté.

— Citoyen, vous traitez vous-même la question de la lutte des classes.

— Elle est au fond de tout ce que nous disons, de tout ce que nous pensons, de tout ce que nous faisons. Il me tarde, citoyen, d'en causer avec vous. En attendant je ne suis pas plus étonné que vous que Jaurès nous ait laissé là-dessus des ouvertures de liberté, car je remarque la place considérable que la considération de la liberté tient dans son livre : liberté de l'enseignement, libertés universitaires, libertés politiques, libertés

syndicales et coopératives, libertés nationales, de pensée, de parole, de conscience. Il y a dans ces articles et dans ces discours un certain goût de la liberté qui n'a pas dû passer à l'auteur. Il est même intéressant que le mot de *liberté* revienne aussi souvent dans ce livre.

— J'espère, docteur, que nous ne serons pas longtemps seuls parmi les socialistes révolutionnaires à défendre officiellement la liberté, toutes les saines libertés. J'espère que le mot de *discipline* retentira bientôt moins souvent parmi nous, et qu'il ne sera bientôt plus question que de la discipline rationnelle.

— Ce qu'il y a de plus remarquable dans votre article est qu'il est très vieux : les quatre mois qu'il a me paraissent un grand espace de temps. Il est devenu passé, périmé, faux. Vous avez écrit que l'affaire Dreyfus avait modifié si profondément l'aspect et la situation des partis et des hommes. C'était une imagination. Voyez-vous comme les partis et les hommes se revêtent hâtivement de leurs anciens aspects ?

— Nous en causerons, docteur, quand je vous aurai apporté les documents et les renseignements que j'aurai recueillis sur *la décomposition du dreyfusisme en France.*

— Vous avez raison : le dreyfusisme, qui s'était composé rapidement, péniblement, volontairement, se décompose rapidement, aisément, naturellement. Se recomposera-t-il plus tard ? On voit d'anciens dreyfusards qui prêchent bonnement l'abstention. Les bourgeois ont commencé à pardonner à Mercier. Les socialistes ont fini de pardonner à Guesde, qui fut beaucoup moins coupable.

— Nous en causerons, docteur, quand j'aurai recueilli les documents et les renseignements que je pourrai *pour et contre les amnisties.*

— Vous me demandez si nous pouvons et si nous devons faire des personnalités dans l'ordre de l'action. Toutes les raisons que je vous ai proposées dans l'ordre de la connaissance me paraissent valoir dans l'ordre de l'action. Dans la pleine complexité du réel où nous agissons, nous attaquerons injustement les misérables personnalités de la foule anonyme si nous n'attaquons pas les personnalités évidentes que nous devons attaquer, et nous attaquerons en outre les pauvres personnalités que ces personnalités évidentes poursuivent : car le neutre est complice, ne l'oublions pas. Si nous refusons de constater que les grands chefs et les petits jettent la peur et le trouble dans l'âme et dans le cœur des hommes ignorés, nous supposerons faussement, et nous dirons faussement, comme on l'a dit, que le peuple est naturellement peureux et trouble, que le peuple est mou, que le peuple est lâche. Nous sommes si enserrés dans cette complexité pleine, vivante et douloureuse, que nous ne pouvons ménager charitablement nos grands adversaires qu'en accablant injustement nos moyens et nos petits adversaires, qu'en sacrifiant injustement nos amis, grands, petits et moyens. Nous sommes coincés. Nous n'avons pas fait ce réel, ou du moins nous avons contribué bien peu à le faire ; nous en sommes aussi peu responsables ; ayons-en du remords si nous le voulons, mais qu'au moins ce remords ne se résolve pas en fausses délicatesses, réellement injustes et barbares pour plusieurs. Quand nous ménageons les personnalités que nous devons attaquer, pour

cette seule raison que nous ne voulons pas faire des personnalités, comme les coups de cognée ou de hache dans cette étrange forêt de la réalité, retombent toujours quelque part, nous abattons et nous meurtrissons, au lieu des arbres désignés, des arbres et des arbustes vivants immérités. Et qu'avons-nous fait, pendant cette campagne aujourd'hui importune, indispensable naguère, qu'avons-nous fait, sinon des personnalités? Qu'avons-nous fait si nous n'avons pas personnellement défendu des personnalités, attaqué des personnalités, défendu les personnalités injustement poursuivies en attaquant les personnalités qui les poursuivaient injustement. Et comment les aurions-nous défendues, comme nous le devions, si nous n'avions pas fait des personnalités. Comment sauver l'assassiné sans sauter au collet de l'assassin, en admettant qu'il ait un collet, ce qui était le cas. Et il est à peu près impossible de sauter au collet de quelqu'un sans faire à son égard quelque personnalité. Nous avons fait la personnalité de M. le général Mercier, la personnalité de M. le général de Boisdeffre, et celle de M. du Paty de Clam, et celle de M. Deniel. Avons-nous assez fait de personnalités? En tout cas n'avons-nous pas fait la personnalité de M. Alfred Dreyfus, un capitaine jadis ignoré. La personnalité de l'attaque suppose la personnalité de la défense, et inversement. Et quand nous crions encore aujourd'hui dans nos processions et dans nos manifestations : *au bagne, Mercier, au bagne,* est-ce que nous faisons, oui ou non, une personnalité. Or nous devons même au général Mercier l'égalité de la critique et de la méthode. Les gendarmes sont des citoyens qui font des personnalités. Or nous avons fait les gendarmes dans

toute cette affaire, avouons-le, ou plutôt déclarons-le hautement : nous avons remplacé les gendarmes injustement empêchés. Ce devoir pénible, et en dehors de nos habitudes, nous l'avons fait. Il fallait bien que nous le fissions : qui n'était pas contre la personnalité de Mercier était contre la personnalité, alors lamentable, de Dreyfus; qui n'était pas contre la personnalité de Vaillant et de Guesde était contre la personnalité de Jaurès et ainsi contre la personnalité du même Dreyfus. D'ailleurs en ce temps-là on ne nous reprochait pas de faire des personnalités. Maître Labori ne faisait pas trop de personnalités; Zola n'avait pas fait trop de personnalités; vous-même, s'il est permis de vous introduire ici, vous ne faisiez pas trop de personnalités.

— Vous avez un bon souvenir : au moment où les machinations des scholarques poignardaient dans le dos les hommes libres engagés au premier rang de la bataille, j'intervins modestement et je dénonçai la trahison ; pendant plusieurs quinzaines je fis des personnalités; je publiai dans *la revue blanche* une série d'articles sur l'affaire Dreyfus et la crise du Parti socialiste ; je disais ce que je pensais, ce que nous pensions tous alors de plusieurs personnalités ; j'allai jusqu'à faire des personnalités contre une personnalité amie qui, à mon sens, n'avait pas attaqué assez vivement les personnalités dangereuses, sans doute surtout pour ne pas faire de personnalités. Tout le monde alors trouvait que j'avais raison.

— Cela ne prouve pas que vous eussiez raison en effet.

— Mais cela ne prouve pas non plus que j'aie eu tort d'avoir continué. Tout le monde en ce temps-là trouvait que j'avais raison. Je n'étais pas devenu alors un pur

anarchiste, ni un métaphysicien, ni un esthète. Non seulement on m'approuvait hautement et vivement, mais on m'eût encouragé si j'avais eu besoin d'un encouragement. Je n'en demandai aucun. J'avais raison d'attaquer ainsi Guesde et Vaillant, j'avais raison de leur dire leurs vérités; ce que je leur disais était bien leurs vérités. Je ne peux pas m'imaginer comment ce qui était alors des vérités est devenu depuis des erreurs.

— Cette altération ne serait admissible que si M. Guesde et M. Vaillant avaient apporté depuis des rectifications. Mais je ne crois pas qu'ils en aient produit aucune. Ce sont eux au contraire qui ont bien voulu pardonner à leurs accusateurs, et à leurs accusés : ce sont eux qui ont pardonné à tout le monde. Ils ont amnistié. Ils sont cléments.

— Ce que vous m'avez répondu sur la question des personnalités, dans l'ordre de l'action, ne me paraît pas valoir contre la considération du relèvement moral, que vous n'avez pas envisagé : quand même il serait vrai que nous eussions à faire des personnalités, dans l'ordre de l'action, nous devons agir par généralités, dit-on, parce qu'ainsi l'action est meilleure et plus noble, ainsi la révolution sociale est meilleure et plus noble, et en attendant que nous ayons parfait la révolution sociale, c'est la vie humaine et l'action journalière qui est moralement meilleure et plus noble. A des laideurs personnelles ne répondons pas en opposant des laideurs personnelles, ne faisons pas du talion, ne démoralisons pas la politique.

— Ceux qui parlent ainsi confondent plusieurs questions et nous distinguerons les réponses. Nous n'avons jamais pensé à faire aucun talion, en particulier aucun

talion personnel. Mais nous pensons qu'on peut et qu'on doit faire des personnalités comme on peut et comme on doit faire des généralités, comme on peut et comme on doit faire tous les actes permis et dus, dans les mêmes limites, aux mêmes égards, par les mêmes moyens. Nous n'avons nullement voulu instituer un privilège immoral en faveur des personnalités, mais nous voulons que les personnalités demeurent soumises comme les généralités aux commandements de la loi morale, en particulier à la loi de vérité. On nomme aristocratiques ou mieux oligarchiques les théories de ceux qui veulent soustraire quelques personnalités à l'égalité de la loi morale. N'instituons aucune oligarchie au cœur de la cité socialiste.

Nous sommes ainsi conduits à nous poser la question universelle : pouvons-nous et devons-nous, par une opération volontaire et factice, réaliser prématurément et apparemment nos souhaits, donner à la bataille humaine un aspect plus beau que nous croyons meilleur, au lieu de lui laisser l'aspect moins beau que nous savons plus vrai. C'est ici une question d'enseignement : elle se pose dès qu'on veut élever les petits enfants, elle se pose pour la nourricière Université, pour les instituteurs, pour les professeurs, pour les pères de famille, avant de se poser pour les hommes d'action. Nous serons mieux situés pour la traiter quand vous m'aurez apporté les documents et les renseignements que vous aurez recueillis *pour et contre la liberté de l'enseignement*.

Si vous pensez que le manifeste a été inspiré par l'orgueil personnel des scholarques, vous avez bien fait d'écrire, mon ami, ce que vous pensez, et tous ceux qui

vous ont approuvé, s'ils pensaient comme vous, ont eu raison. Que vous ayez eu raison ou tort sur le fond, nous l'examinerons quand nous étudierons la présente organisation du Parti socialiste.

Avez-vous remarqué, mon ami, le sans-gêne avec lequel vous vous êtes cité vous-même ?

— J'ai fait un métier où j'ai connu plusieurs auteurs : je me suis facilement aperçu que l'auteur désirait naturellement qu'on le lût; je n'ai connu aucune exception à ce régulier désir. Et il convient qu'il en soit ainsi : l'auteur sérieux désire communiquer son travail comme le boulanger sérieux désire communiquer son pain; je nomme auteur sérieux celui qui n'écrit qu'autant qu'il a vraiment à écrire. Il n'est pas vrai que le *moi* soit haïssable. Rien n'est haïssable d'abord. Le *moi* n'est pas plus haïssable d'abord que les *autres*, qui sont aussi des *moi*. Cette affectation à ne parler pas de soi peut avoir deux sens : ou bien elle est sincère, injuste envers le *moi*, favorable aux *autres*; c'est alors de l'humilité chrétienne, et je ne suis pas chrétien; la modestie socialiste, qui est le sens de la mesure gardée en évaluant justement les relations du *moi* aux *autres*, se distingue de l'humilité chrétienne ainsi que la solidarité socialiste se distingue de la charité chrétienne; ou bien cette affectation, comme il arrive communément, n'est pas sincère, et nous devons laisser aux cabotins de bas étage un tel *trompe l'œil*. Ce qui revient à dire que nous pouvons et que nous devons nous choisir souvent comme exemple, extraordinaire si nous sommes extraordinaires, commun si nous sommes communs. Je suis commun et moyen, je *me* suis trop et trop longtemps abandonné aux *autres*, et c'est par moi surtout que je

sais ce qui peut arriver à un socialiste moyen commun sincère longtemps battu par les forts et longtemps roulé par les malins.

— Vous serez souvent battu par les forts et souvent roulé par les malins; mais les forts ne battent pas et les malins ne roulent pas les idées. — Je suis heureux que vous ayez donné une aussi bonne réponse à l'observation que vous m'aviez faite la quinzaine passée, que je vous avais conté un peu complaisamment mon histoire. Et notre loi générale des personnalités est ainsi vérifiée dans le cas particulier où c'est nous qui sommes la personnalité. Même alors *nous pouvons et nous devons agir envers toutes les personnalités que le réel nous présente.*

De retour à la maison, je recommençai à recueillir des documents et des renseignements sur la préparation du récent congrès.

La lutte avait eu au commencement un caractère personnel : Jaurès parlait pour les socialistes indépendants et pour les hommes libres; le manifeste se défendait par son poids, par les précautions officielles de ses phrases, par la masse des signatures, par son apparente soudaineté, par sa brutalité attentive et accommodée. Mais de jour en jour la lutte se généralisa; de jour en jour les indépendants intervenaient, de jour en jour les auteurs du manifeste se déclaraient, le commentaient, l'avouaient ou le désavouaient, les signatures se désagrégeaient. De jour en jour surtout la province, après la stupeur initiale, répondait par une immense protestation. De cette lutte générale, nous ne retiendrons que les documents principaux.

La Petite République du mardi 18 publiait les protestations suivantes :

Lettre du citoyen Camelle

MAIRIE DE BORDEAUX

Cabinet de l'adjoint

Mon cher citoyen Jaurès,

Bravo pour votre article « La lutte de classe ».

Dans la Gironde, la *Fédération girondine du Parti ouvrier français*, la seule organisation du Parti socialiste dans notre département, est avec vous, *entièrement* avec vous.

Le manifeste Vaillant-Guesde est unanimement blâmé — j'ai toutes les peines pour empêcher nos camarades de se séparer brutalement du Parti ouvrier français.

Dites à Millerand que nous applaudissons à son courage et que nous lui adressons nos vives félicitations pour les gages qu'il a donnés au parti socialiste.

A Bordeaux, et dans TOUTES nos communes de la Gironde, on approuve l'attitude de Millerand.

Courage, et comptez sur nous tous.

De tout cœur,

CALIXTE CAMELLE

Lettre du citoyen Delesalle

HOTEL DE VILLE

Cabinet des adjoints

Lille, le 15 juillet 1899,

Mon cher Jaurès,

Dans le passage de votre article de ce matin relatif à la conférence de Pressensé à Lille, vous signalez la présence de Debierre à la présidence et celle de Siauve au bureau de la réunion. Vous ajoutez, « sans le nommer », qu'un adjoint de la municipalité socialiste, membre du Parti ouvrier, attendait de Pressensé à la gare.

Croyez-vous donc que j'aie honte ou regret d'avoir avec vous — après vous plutôt — et dans la mesure de mes fai-

bles moyens, mené la lutte contre le militarisme envahisseur et faussaire?

Ne me faites pas cette injure.

Je crois n'avoir été dupe de personne en m'associant à votre admirable campagne, sans cesser un instant mes efforts de propagande collectiviste.

Si c'était à refaire, je le ferais encore ; car c'était à mon avis remplir une œuvre révolutionnaire au premier chef que d'éclairer le pays sur la valeur morale de la haute armée, ce pilier et cet espoir de l'ordre capitaliste actuel.

Quant à la question de l'entrée d'un socialiste au ministère, personne ne s'explique pourquoi elle n'a pas été tranchée par le comité d'entente socialiste, et l'on ne s'habitue pas à cette pensée que, pour une question de tactique qui n'a pas été l'objet d'une tentative d'accord par une délibération commune, nous en arrivions à nous séparer d'hommes comme vous, avec lesquels nous sommes en accord absolu sur notre essentielle doctrine, et qui n'ont jamais marchandé à notre propagande le concours de leur activité et de leur talent.

J'espère encore que l'entente socialiste n'est pas irrémédiablement détruite ; et c'est avec l'espérance de contribuer à son rétablissement que j'irai au prochain Congrès national du Parti ouvrier français, s'il ne nous est pas donné avant sa réunion de voir disparaître le triste malentendu dont se réjouissent nos adversaires.

Croyez, mon cher Jaurès, à mes meilleurs sentiments de confraternité socialiste. DELESALLE,

Adjoint au maire de Lille

Démission de Henri Turot

Saint-Briac, 16 juillet, 2 h. 10 soir.

Prière d'insérer la déclaration suivante :

« En désaccord avec les signataires du manifeste et ne pouvant pas m'associer à une flétrissure adressée à des amis que j'aime, que j'estime, et dont je partage les opinions, je crois de mon devoir de donner ma démission de membre du Parti socialiste révolutionnaire.

» HENRI TUROT »

Dans *la Petite République* du mercredi 19, Jaurès continuait sa réponse :

LES RESPONSABILITÉS

C'était prévu. Rochefort tire parti du manifeste déplorable qui a soudainement éclaté. Comme nous l'avons dit le jour même, Guesde et Vaillant, sans le vouloir, servaient l'abominable campagne nationaliste, militariste et cléricale, dirigée encore contre Dreyfus innocent.

Voici ce que dit cyniquement Rochefort :

Je rougirais pour les officiers du conseil de Rennes, dont la mission est toute de patriotisme et d'honneur, d'oser faire appel à leurs intérêts. Il m'est pourtant impossible de ne pas leur faire remarquer que les menaces des dreyfusards les invitent à se compromettre et à se déshonorer au profit de qui ? D'un ministère qui ne tient plus debout, qui, condamné d'ici à quelques semaines à une culbute honteuse, laissera les stigmates de son passage aux affaires sur tous ceux qui, par complaisance ou par faiblesse, auront obéi à ses ordres... Jaurès comptait bien terroriser les juges militaires en leur répétant tous les matins : « Ce n'est pas seulement le gouvernement, c'est le peuple qui est avec nous. » Or le gouvernement n'existe plus et le peuple vient de se déclarer ouvertement contre eux.

Voilà qui est clair et vraiment Vaillant et Guesde auraient dû le prévoir. Toutes les puissances du mensonge pèsent sur les juges de Rennes. On les presse, on les supplie de ne pas condamner les généraux en acquittant Dreyfus. Il restait à la France deux garanties de justice. Il y a un ministère qui n'est pas décidé, comme le fut Méline, comme le fut Cavaignac, à seconder sournoisement la besogne scélérate. Et surtout le peuple de France, le peuple républicain et socialiste a signifié

depuis un an, par le cri puissant de sa conscience révoltée, qu'il ne laisserait pas commettre cet horrible crime, l'assassinat d'un homme par le militarisme et le cléricalisme conjurés.

Mais le manifeste est venu et Rochefort dit aux juges de Rennes : « Ne vous inquiétez ni du pouvoir républicain ni du peuple socialiste. Le pouvoir républicain ne pouvait vivre que par le vote ou tout au moins l'abstention des socialistes. Ils viennent de s'engager par un manifeste à voter dès la rentrée contre lui. Quant à la classe ouvrière, elle ne veut plus s'intéresser à la lutte de Dreyfus contre ses bourreaux. Vous pouvez donc le remettre en cage. »

Guesde et Vaillant ont donné à Rochefort le droit de tenir ce langage. Et si à Rennes les juges militaires fléchissent, s'ils condamnent de nouveau le martyr, si ce crime monstrueux déshonore la France, si l'insolence militariste est déchaînée à nouveau contre la République et contre l'humanité, Guesde et Vaillant auront, par l'effet déplorable d'une tactique imprévoyante, une part de responsabilité dans ce désastre.

D'avance, nous protestons. Nous affirmons que la classe ouvrière n'est pas retirée sous sa tente ; nous affirmons qu'elle est émue à la fois dans son humanité et dans son instinct révolutionnaire par le grand drame où se jouent l'honneur de notre pays et la liberté républicaine. Guesde et Vaillant eux-mêmes regretteront d'avoir fourni des armes à cet État-Major scélérat acharné sur sa proie humaine.

Je les attends au lendemain de l'arrêt. Je les défie de maintenir leur manifeste. Ou bien Dreyfus sera proclamé innocent et je demande à Vaillant et à Guesde s'ils

vont dédaigner le formidable engin de combat contre le militarisme que nous aurons alors en main. Ou bien Dreyfus, compromis par leur défaillance révolutionnaire, aura été une fois de plus livré aux prêtres et aux bourreaux, et ils seront accablés par une responsabilité formidable. C'est nous, alors, qui nous dresserons pour crier l'infamie des juges, pour dénoncer l'abominable société où un tel crime est possible : et Vaillant et Guesde, sous peine de tomber à jamais sous l'humiliante tutelle de Drumont, de Déroulède et de Rochefort, seront bien obligés de s'associer à notre combat révolutionnaire contre le crime militariste triomphant.

Qu'est-ce donc qui obligeait Vaillant et Guesde à cette manifestation si dangereuse? A la Chambre, les élus du Parti ouvrier et ceux du Parti socialiste révolutionnaire avaient, soit par leur abstention, soit par leur vote, aidé le ministère à vivre. Pourquoi, à la veille du procès Dreyfus, lui lancer une déclaration de guerre qui ajoute à la force des nationalistes et des généraux? Que s'est-il passé de nouveau? Reprochent-ils au ministère d'avoir imposé silence aux généraux et aux colonels? Reprochent-ils à Millerand d'avoir compris que le plus urgent pour le salut de la République était de rendre au monde ouvrier, au monde syndical confiance en la vertu réformatrice de la République? Par sa fidélité au peuple, et par son esprit de décision, par les décrets qui assurent les conditions de travail depuis si longtemps attendues, par son intervention heureuse au profit des grévistes de Montceau et du Creusot, par sa décision arbitrale sur les accidents du travail, par le haut exemple de bienveillante équité que, sous sa direction, l'État-patron a donné aux autres patrons en

reprenant les facteurs congédiés pour faits de grève, par toute une attitude amie envers les syndicats et les Bourses de travail, Millerand a fait rentrer bien des travailleurs découragés dans la grande espérance républicaine.

Est-ce là ce que des socialistes lui reprochent ? Ne voient-ils pas que là est la garantie durable contre le césarisme et les coups d'État ; et ne sont-ils pas heureux que ce soit un socialiste qui, sans excéder le mandat général de défense républicaine reçu par le cabinet, renouvelle ainsi, pour la classe ouvrière lassée, la figure de la République ?

Le même jour *la Petite République* publiait les protestations suivantes :

Lettre du citoyen Ferroul

Mon cher Gérault-Richard,

Je vous envoie une copie de la lettre que j'adresse à mon ami Guesde.

Les explications qu'elle contient sont, je crois, nécessaires.

A vous,

Dr Ferroul

Narbonne, 16 juillet 1899.

Narbonne, 16 juillet 1899,

Mon cher Guesde,

Éloigné de Paris, je n'ai pu assister à la rédaction du manifeste au bas duquel figure mon nom en ma qualité de membre du Conseil national du parti ouvrier.

Si j'avais été là, après avoir accepté le rappel de toutes les dispositions qui nous ont constitué en parti de classe et d'opposition, je n'aurais jamais consenti à sanctionner la funeste tactique des excommunications.

Je crois que le parti socialiste ne doit proscrire aucun effort loyal, aucune énergie, aucune valeur, si ces efforts, ces

énergies et ces valeurs peuvent accroître son action et son influence.

Il ne faut pas plus renoncer aux services que Jaurès lui rendra demain qu'à ceux, puissants, qu'il lui rendit hier, et je persiste à croire que Fournière, qui rédigea avec moi, voici vingt ans, les si décisives résolutions du Congrès de Marseille, n'a pas cessé d'être une force utile.

Et que d'autres avec eux!

Nous sommes en communion de doctrine avec un grand nombre de socialistes qui ont, sur la tactique, d'autres idées que nous.

Cela suffit-il pour les écarter ?

Quelle que soit notre foi, elle ne nous donne pas l'infaillibilité.

Les tempéraments sont divers. Qu'importe! si leurs diverses manifestations concourent au triomphe de l'œuvre commune.

Je dois à ma conscience socialiste de vous dire cela.

Les groupements qui m'entourent pensent comme moi, et c'est aussi leur impression que je vous communique.

Recevez, mon cher Guesde, l'assurance de mon dévouement.

Dr Ferroul,
Député de l'Aude

Les démissions

Paris, 17 juillet 1899,

Mon cher Landrin,

Je vous prie de transmettre au Comité révolutionnaire central ma démission de membre du Parti socialiste révolutionnaire.

J'estime, en effet, qu'il vaut mieux travailler à l'unification de notre parti qu'à sa division.

Croyez, mon cher ami, que ce n'est pas sans un très vif regret que je me sépare d'amis auxquels me liaient plus de dix années de communs combats pour le socialisme.

Recevez, mon cher Landrin, l'assurance de ma meilleure amitié.

E. Degay

Mon cher Landrin,

Le manifeste qui a mis la division dans le Parti socialiste porte ma signature comme membre de la commission administrative du Parti socialiste révolutionnaire.

Si j'en avais eu une communication préalable et si j'en avais fait une lecture plus approfondie, je ne l'aurais pas signé, demeurant partisan d'une union étroite de toutes les fractions socialistes en face de la réaction militariste et cléricale, et ne pouvant accepter la flétrissure adressée à des camarades de lutte au concours desquels mes électeurs et moi avons maintes fois fait appel.

... au comité révolutionnaire central ma démission de membre de la commission administrative.

Recevez, mon cher Landrin, une cordiale poignée de main.

LOUIS PARASSOLS,
Conseiller municipal de Sainte-Florine

Cher citoyen Jaurès,

Plusieurs camarades m'écrivent au sujet du papier récemment publié par deux « organisations » et demie. Les uns me demandent comment il se fait que, pour la première fois depuis dix-huit mois, ma signature ne se trouve point parmi celles de la commission administrative du Parti socialiste révolutionnaire. Les autres s'étonnent que je n'aie pas encore protesté.

Permettez-moi de répondre dans *la Petite République* que, dès le 27 juin dernier, je me suis fait expulser du Parti en question pour une lettre où je qualifiais comme il convient la scission qui s'est produite au groupe des députés socialistes et l'emploi arbitraire de ma signature au bas d'un manifeste où la commission administrative était censée approuver cette scission.

A vous de tout cœur, A. CHABOSEAU

Le même jour *la Petite République* publiait cette lettre du citoyen Coutant :

Personne plus que moi n'a admiré — et il n'y a pas bien longtemps sans pour cela paraître trop vieux — l'arrivée,

dans le Parti socialiste, des Jaurès, Millerand, Viviani et autres intellectuels. Combien de fois j'ai dit dans diverses réunions : La blouse et le paletot ont compris qu'il y avait un prolétariat intellectuel et un prolétariat manuel. Cet acte est un grand pas de fait pour l'avènement de la République sociale.

Si ces derniers savaient ce qu'il en coûte de misères d'être un militant et de subir en atelier l'oppression patronale — oh ! certes je ne conteste pas l'abnégation qu'ils ont pu faire de leurs intérêts particuliers pour celui de l'intérêt collectif — mais ils verraient que les travailleurs ont le droit d'être parfois sceptiques, de ne pas admettre l'entrée d'un socialiste dans une combinaison ministérielle formée avec tous les partis politiques bourgeois. Qu'ils me permettent de leur répondre, puisque je suis un des signataires du manifeste adressé à la France ouvrière et socialiste, avec la franchise qui doit caractériser tout militant.

A Jaurès, je dis :

Je reconnais exactement les paroles que j'ai prononcées il y a eu samedi huit jours à Gentilly. En quoi voyez-vous, comme vous le dites, que notre manifeste condamne votre attitude dans l'affaire Dreyfus et que mon nom mis au bas d'un manifeste essaie de vous déshonorer, quand il dit :

« Le parti socialiste, parti de classe, ne saurait être et devenir sous peine de suicide un parti ministériel ; il n'a pas à partager le pouvoir avec la bourgeoisie. » Quoi de plus juste. Je ne vois pas pourquoi vous prenez fait et cause pour Millerand puisque, paraît-il, il a agi sous sa responsabilité personnelle. Serait-ce par solidarité des intellectuels ? Je n'incrimine pas. Mais de quel droit, je vous le demande, Millerand a-t-il accepté de faire partie d'une combinaison ministérielle sans consulter le groupe socialiste de la Chambre. Il croit avoir bien fait ; pour moi, il a eu tort.

Quand vous dites dans votre article d'hier, l'action gouvernementale pourrait être discutée dans un congrès général, mais les groupes hostiles la tranchent en quelques phrases sommaires, au hasard de leurs rivalités... Donc Millerand aurait pu attendre cette décision.

J'estime que quand on appartient à un grand parti comme

le nôtre, on est tout entier à la démocratie et que l'initiative, dans la question qui nous intéresse, devrait sortir des représentants du monde du travail.

Millerand, oui ou non, devait-il consulter le groupe socialiste avant d'accepter une collaboration avec Galliffet ?

Je n'admets pas la diversion que veulent faire certains de nos concitoyens quand ils disent : Pourquoi chercher dans la conquête des municipalités l'action parlementaire, puisque vous ne voulez pas, pour le parti socialiste, l'action gouvernementale. Il y a entre ces deux actions un fossé très large qui les sépare et qu'il me serait facile d'expliquer.

A Millerand je dis :

Ne croyez-vous pas que M. Waldeck-Rousseau, en vous offrant le portefeuille du commerce, conséquemment de collaborer avec Galliffet, ministre de la guerre, n'a pas agi dans l'intention de diviser le parti socialiste ? Ne vous seriez-vous pas laissé prendre dans le piège du grand protecteur du grand syndicat patronal qui voulait, en 1898, terrasser le socialisme ? Quoi de déshonorant de l'avouer et de reprendre sa place de combat au milieu des siens dans les rangs socialistes.

Bien entendu, je n'ai point voulu dans cet article attaquer personne, je ne fais que répondre aux articles de ceux avec lesquels j'ai mené jusqu'alors le bon combat.

COUTANT

Et *la Petite République* publiait cette réponse de Gérault-Richard à Coutant :

ÉMANCIPONS-NOUS

Coutant répond copieusement à la courte ligne de l'article de Jaurès qui le concernait. On verra par sa lettre qu'il ramène tout le débat à l'entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau. Il s'y déclare opposé et reproche à Jaurès de professer une opinion contraire.

Cependant il ne va point jusqu'à excommunier notre ami. Il le déclare formellement; il s'étonne même que celui-ci se sente visé par le manifeste.

Coutant prouve ainsi qu'il connaît mal le sens et la lettre du document qui porte son nom. Qu'il le relise et il verra qu'en le signant il a voulu « en finir avec une politique *prétendue socialiste*, faite de compromissions et de déviations que DEPUIS TROP LONGTEMPS on s'efforçait de substituer à la politique de classe et par suite révolutionnaire du parti socialiste... »

Cette politique de compromissions et de déviations remonte à plusieurs années. L'arrivée d'un socialiste au pouvoir n'a fait qu'en révéler la contradiction avec celle de Coutant, du moins avec celle des auteurs, sinon des signataires du manifeste.

Le cas de Millerand ne peut donc être considéré comme la cause, mais simplement comme le prétexte de la scission. D'ailleurs le document conçu et rédigé par les citoyens Guesde, Vaillant, Lafargue, et au bas duquel figure la signature de Coutant, « compte sur les travailleurs de France pour signifier à *ceux qui tenteraient encore de les détourner de leurs intérêts et de leur devoir de classe que l'heure des dupes est passée* ».

Si Coutant avait connu dans ses plus secrets replis la pensée de ceux dont il a signé la prose, il ne me contredirait point lorsque je dis que cette phrase décèle le vrai sens du manifeste. Elle caractérise l'attitude de Vaillant et de Guesde à l'égard de Jaurès et de *la Petite République* depuis le meeting du Tivoli Vaux Hall.

Lorsque je proposai, il y a un an, de réunir les délégués des groupes socialistes devant qui Jaurès exposerait l'affaire Dreyfus et ses conséquences, les camarades à qui je m'ouvris de mon projet y adhérèrent avec enthousiasme. C'était Breton, c'était Poulain, c'était Hamelin, beaucoup d'autres encore.

Le citoyen Vaillant prévenu nous fit dire par Turot que, si nous donnions cette conférence qui eût pris les allures d'une sorte de Congrès de l'ensemble du Parti, il lancerait contre nous un manifeste. Il fallut nous incliner. Le manifeste est venu tout de même. Il devait venir, quoi que nous fissions.

Ce qu'il vise, en réalité, ce n'est pas Millerand, mais bien

l'unité du Parti dont ses auteurs ne veulent à aucun prix. La preuve? je la trouve dans l'attitude contradictoire de Vaillant et de Guesde avant et après le meeting du Tivoli. Vaillant fut des premiers qui encouragèrent Jaurès dans sa campagne en faveur de Dreyfus. Guesde, de son côté, prodiguait à notre ami les félicitations, et je me rappelle avoir eu avec lui des entretiens à la Chambre à la suite desquels je me reprochais mes hésitations.

Ce n'est qu'après le meeting où nous fîmes acclamer par six mille socialistes présents l'œuvre d'unification du Parti que Guesde et Vaillant découvrirent subitement les périls encourus par le socialisme dans la campagne Dreyfus.

A partir de ce moment notre compte fut ouvert. Le manifeste d'excommunication dont on nous frappe n'en est que le règlement.

Coutant n'a pas vu ou n'a pas pressenti toute la portée de l'opération à laquelle il s'associait; ni Sembat, ni Breton, ni Pastre, ni les autres. Car je ne peux croire une seule minute qu'ils aient le moindre motif de nous condamner, de suspecter notre socialisme.

Quand donc et comment aurions-nous méconnu les devoirs et la tactique de classe du prolétariat? C'est surtout devant le corps électoral que les militants d'un parti doivent se montrer. Eh bien, je propose, en ce qui me concerne, à nos exécuteurs de comparer nos professions de foi. La mienne ne péchait pas par l'abondance. Elle tenait en quelques lignes. Elle plaçait ma candidature, conjointement avec celle de mon ami Givort, porté dans la circonscription voisine, sous le vocable révolutionnaire. Elle réclamait la socialisation des instruments et des produits du travail; elle affirmait l'internationalisme, la lutte de classe. Elle déclarait la guerre au militarisme et au cléricalisme. Enfin, elle se terminait par une adhésion précise au communisme.

Que ceux des signataires du manifeste me dénonçant comme un prétendu socialiste, un dupeur du prolétariat, et comme ayant méconnu la lutte de classe, qui ont arboré aussi franchement le drapeau communiste de l'expropriation capitaliste et de la lutte de classe, lèvent la main!

Il est vrai que j'ai été battu. Ça m'apprendra à ne pas af-

ficher les articles de députés radicaux recommandant ma candidature! Ça m'apprendra à ne consentir dans un intérêt électoral aucune compromission avec les partis bourgeois ni aucune diminution de la doctrine socialiste. Mon échec aurait dû me valoir au moins les circonstances atténuantes.

Ce qui me console, c'est la certitude que, à part les trois rédacteurs du bref d'excommunication dont je suis frappé avec Jaurès et Rouanet, et Viviani, et Fournière et les autres camarades, tous ceux qui l'ont signé n'en pensent pas un mot.

Témoin Coutant qui se figurait que le cas de Millerand était seul en question et qui s'en voudrait de jeter l'anathème à des citoyens qu'il estime.

Que la participation d'un socialiste au gouvernement bourgeois soulève parmi nous des controverses, rien de plus naturel. Le cas s'est présenté avec une brusquerie qui n'a pas permis au parti de l'étudier. Puisque Millerand déclarait n'engager que sa responsabilité personnelle, il fallait prendre acte de sa déclaration, et l'attendre à ses actes pour le juger. Il fallait surtout ne point exploiter l'incident contre les autres socialistes et en prendre prétexte pour briser l'unité naissante du parti.

Mais trois hommes ont jugé pour tout le monde, ont condamné pour tout le monde, et ont exécuté leur sentence. Il y a en France deux cent mille militants socialistes. Ces deux cent mille citoyens ont un cerveau, une conscience. Ils étudient, ils savent, ils agissent de leur propre mouvement. Ils n'ont donné à personne procuration pour penser et pour parler à leur place. Ils eussent étudié et résolu la question avec autorité. Mais les trois rédacteurs du bref d'excommunication ne les estiment pas suffisamment majeurs. Ils les tiennent en tutelle. Ils parlent pour eux, jugent pour eux, pensent pour eux. Ils se rassemblent tous les trois dans un coin et ils prononcent le dogme sans appel.

C'est abusif. Le Parti socialiste français a atteint son âge de majorité. Il entend gouverner sa conscience à sa guise. Lui qui a la prétention de révolutionner le monde, d'affranchir l'humanité, c'est bien le moins qu'il s'affranchisse lui-même, qu'il rompe les lisières où on le tient.

Il y a des groupes admirables de science, de décision, de dévouement. Voyez cette Fédération de l'Est; lisez ses journaux et dites-moi, après cela, si les citoyens qui la composent excèdent l'ambition permise en voulant formuler eux-mêmes leur volonté. Voyez cette Fédération des Ardennes. Voyez aussi nos camarades de Grenoble, si studieux, si résolus. Et ceux de Marseille!

Et l'on veut continuer de maintenir dans l'obéissance passive, dans le mutisme religieux des chapelles cette démocratie socialiste qui est majeure, qui est capable, à l'heure présente, de gouverner le monde.

Il y a là un anachronisme que le prochain congrès effacera. Militants socialistes de France, émancipez-vous!

La Petite République du jeudi 20 publiait de Gustave Rouanet cette *Lettre ouverte au Citoyen Bénézech, député de l'Hérault :*

Citoyen,

Je n'ai pas été peu surpris de trouver votre nom au bas du bref d'excommunication lancé par Guesde et Vaillant contre les membres du groupe socialiste restés fidèles à l'esprit d'union et de concorde qui présida, en 1898, à l'élection de tous les membres de notre parti.

Vous, citoyen Bénézech, qui, jusqu'à ces derniers temps, vous réclamiez du socialisme seul, sans acception de chapelle ou d'église, vous, militant de la première heure, qui connaissez la somme de dévouement infatigable apportée à la propagande socialiste par ceux que votre manifeste appelle les « dupeurs » du prolétariat, — comment avez-vous pu flétrir ces camarades de lutte de vingt ans et, sans respect pour le souvenir des batailles livrées ensemble, les dénoncer au mépris du peuple?

Que des jeunes gens comme Carnaud, co-signataire du manifeste, s'arrogent le droit de penser que nous avons dû « accepter » sa doctrine pour venir au socialisme et qu'il condamne notre attitude tout en condescendant jusqu'à ne pas souscrire à quelques violences injurieuses de forme, à

la rigueur, sa sévérité, mêlée d'indulgence protectrice, nous surprend moins qu'elle ne nous afflige. Mais vous! condamner sans discussion et sans appel, sans même les entendre, des camarades comme Fournière, Calvinhac; vous élever contre la politique ardemment socialiste, autant qu'inflexiblement républicaine de Jaurès, Gérault-Richard, Millerand, Viviani!

Citoyen Bénézech, en signant le document qui a la prétention de nous mettre au ban du socialisme, vous avez commis plus qu'une erreur : une faute grave que vous aurez à cœur de réparer, j'en suis convaincu, quand vous vous serez rendu compte du tort qu'elle fait au socialisme dans la région que vous représentez.

Je la connais bien, cette région, et aussi mes amis, flétris comme moi. Nous l'avons parcourue dans tous les sens, moi, il y a vingt ans, à l'aurore de la formation du parti socialiste actuel, mes amis Jaurès, Viviani, Millerand plus récemment, quand ils sont allés défendre votre candidature et celle du citoyen Pastre, dont la signature coudoie la vôtre sur le même document accusateur.

Les électeurs, envers qui vous avez contracté des obligations que, pour l'honneur du parti, vous devez tenir, sont des républicains avancés et des socialistes sans épithète. Ils se sont peu inquiétés de savoir à quelle parlotte parisienne, étrangère au Parlement, vous vous feriez inscrire. Ils ont voulu affirmer la République et le socialisme, et c'est tout.

Les socialistes vous ont envoyé au groupe d'Union pour continuer et étendre l'œuvre commencée en 1893, poursuivie cinq ans durant avec tant de vaillance, de maîtrise et d'éclat par Jaurès, Millerand, Viviani, que vous accusez aujourd'hui d'avoir « dupé » le peuple. Comment justifierez-vous, devant vos commettants, la rupture violente avec eux?

Je laisse de côté le grief tiré contre nous de notre attitude dans l'affaire Dreyfus par quelques-uns de vos co-signataires. En effet, malgré les objurgations de certains membres du Parti ouvrier, vous n'avez pas hésité à présider une réunion organisée par les défenseurs de l'innocence de

Dreyfus. Vous n'êtes donc pas de ceux que laissait indifférents la cause du Droit et de la Justice.

Reste le second grief, l'entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau. Le parti socialiste, dites-vous, ne doit, en aucune circonstance, s'allier au parti bourgeois, il veut rester pur de toute compromission. Citoyen Bénézech, laissez-moi vous rappeler que jamais le parti socialiste n'a considéré comme une compromission le fait de s'allier aux diverses fractions républicaines pour défendre la République contre la réaction. C'est ainsi qu'en 1891, la candidature Carnaud, à Marseille, se posant à la fois sur le terrain de la défense républicaine et des revendications socialistes, vos amis du Parti ouvrier me demandèrent de solliciter les adhésions de Leydet, de Pelletan, de Lockroy, etc., en faveur de Carnaud.

Vous-même, l'an dernier, avez invoqué la nécessité d'une coalition pareille, pour déterminer les républicains à vous donner leurs voix. Et les républicains ont répondu à votre appel. Ils ont fait triompher votre candidature, parce qu'ils considéraient qu'un socialiste, mieux que tout autre, déjouerait à la Chambre les tentatives criminelles d'un État-Major clérical et césarien prêt à tout.

Et aujourd'hui, vous condamnez Jaurès qui ne fut pas seulement l'ouvrier du Droit et de la Justice, mais encore la sentinelle vigilante de la démocratie, par qui les attentats projetés furent rendus impossibles! Vous condamnez Millerand, qui reprend et consolide l'œuvre de Jaurès, en acceptant de collaborer à la défense de la République! Et cela brutalement, sans discussion, sans que ni vous ni vos commettants aient été consultés, sans que le parti socialiste se soit prononcé, avant aucun acte de Millerand, à l'heure où de toutes parts arrivent à notre camarade socialiste, porté au ministère par la force des événements autant que par la volonté des hommes, l'expression et le témoignage de la France socialiste et syndicale!

Citoyen Bénézech, je vous le dis en toute franchise: l'adhésion par vous donnée à l'accusation de trahison jetée à la face de Millerand, de Jaurès et de leurs amis, est en contradiction violente avec votre passé de militant étranger

aux rivalités de chapelles et aux jalousies de personnes. Elle est en contradiction avec le passé de probité politique qui est le vôtre, car elle creuse un fossé entre vous et l'immense majorité des républicains et des socialistes qui sont vos mandants et qui approuvent l'attitude de Jaurès et de Millerand. Enfin elle attriste les vieux camarades comme moi, obligés par votre subite agression de vous faire face et de se partager entre vous et les adversaires irréductibles du socialisme.

Lisez, en effet, *la Libre Parole*, *l'Intransigeant*. Vous êtes dans les rangs de ceux que Drumont loue et que Rochefort applaudit. Cela doit suffire à vous montrer que, selon l'expression de Bebel, vous êtes du mauvais côté de la frontière socialiste, puisque vous êtes du côté de ses ennemis.

La Petite République publiait le même jour les protestations suivantes :

.....j'ai formellement déclaré à Zévaès, en présence de témoins, que je me refuserais à signer tout manifeste dont on ne m'aurait pas donné lecture au préalable, déclaration que j'avais déjà faite avec Carnaud, au sein du conseil national, en présence de Guesde et de Lafargue.

Je désapprouve toutes les critiques qui ont été faites contre certains membres du parti socialiste, puisque l'ancienne tactique de la lutte de classe, qui consistait à ne jamais contracter d'alliance avec les partis bourgeois, a été abandonnée depuis bien longtemps déjà par tous les signataires de ce manifeste, sans qu'aucun d'eux ait jamais protesté.

Cordiale poignée de mains,

BERNARD CADENAT,
Député

Déclaration du citoyen Pastre et de son comité

Le Vigan, 18 juillet, 5 h. 35, soir,

Le comité électoral socialiste, après avoir entendu les explications du citoyen Pastre, qui regrette les termes

agressifs du manifeste, s'associe à son député pour hâter la convocation d'un Congrès national de toutes les fractions socialistes et résoudre la crise par l'Unité socialiste.

PASTRE,
Député du Gard

Déclaration de Maxence Roldes

Montceau-les-Mines, 18 juillet, 3 h. 55, soir,

Au citoyen Jean Jaurès,

Oui, merci pour l'avoir affirmé : Je suis, comme aux premiers jours de la glorieuse « déviation », avec vous en communauté absolue de conscience et de pensée.

Puisque le débat est ouvert, je sors de l'impasse, je demande la parole, et j'adresse au journal une déclaration qui me libère de la torture morale qui m'était infligée par un sentiment de discipline.

A vous, respectueusement et bien affectueusement dévoué.

MAXENCE ROLDES

La Petite République du vendredi 21 publiait les protestations et communications suivantes :

PARLONS NET

Par les batailles du Creusot et de Montceau-les-Mines éloigné de Paris, où je n'ai fait, en juin et juillet, que de très courtes apparitions, je n'ai pu assister à aucune des réunions au cours desquelles fut rédigé, discuté et adopté le « Manifeste à la France ouvrière », manifeste dont je n'ai eu connaissance, avant sa publication dans la presse, que par une lecture rapide.

Cette lecture m'a cependant suffi à le juger.

Le manifeste déchirait l'une des pages les plus admirables, les plus éclatantes de l'histoire socialiste, il condamnait la tactique hardie et féconde dont notre Jaurès — stupéfiant d'activité — se fit par la plume, par la parole l'entraînant et infatigable champion, tactique que dans la mesure de mes forces — et je remercie Jaurès de l'avoir rappelé — à ses côtés, et dès la première heure, j'ai résolument défendue.

Ce fut, je l'avoue, l'une des heures les plus angoissantes de ma vie de militant que celle où se posa pour moi le dilemme : ou me séparer de bons et sincères camarades de lutte ou paraître de ma

signature désapprouver une tactique dont je m'étais affirmé — ce que je suis plus que jamais — partisan convaincu, prononcer avec la condamnation d'amis bien chers ma propre condamnation.

J'ai cependant laissé apposer ma signature au bas de ce manifeste, estimant qu'un désaccord momentané avec des camarades de combat est insuffisant à justifier les brusques, les définitives ruptures; j'ai laissé apposer ma signature pensant qu'un militant socialiste — quelque douloureuse parfois que puisse lui être cette attitude — doit savoir, dans son organisation, s'incliner devant les décisions de la majorité.

C'est ce que j'ai fait, non sans dire bien haut et au groupe d'alliance communiste du dixième dont je suis membre, et à tous mes amis socialistes, que j'étais en étroite communauté de pensée avec ceux que le manifeste frappait d'excommunication, non sans affirmer que l'excommunication ne serait pas sans appel, et qu'au jour inévitable où tout le prolétariat socialiste serait appelé à se prononcer entre deux conceptions de combat de classe, l'une étriquée, inexacte, l'autre — telle que Jaurès l'a si remarquablement définie dans l'article « La lutte de classe » — plus haute, plus vivante, plus vraie, la minorité d'aujourd'hui se changerait en puissante majorité.

Ce jour est venu.

La joie bruyante de nos adversaires communs est venue hâter l'heure du débat; par elle le huis clos des organisations se trouve brisé; par elle chacun de nous, libéré de l'étroite discipline de groupe, a l'impérieux devoir de se prononcer hardiment. En ce qui me concerne, voilà qui est fait.

MAXENCE ROLDES

COURTOISE RÉPONSE

Le citoyen Carnaud nous adresse la lettre suivante, en réponse à l'article du citoyen Rouanet paru hier matin :

Mon cher Rouanet,

Je ne saurais me plaindre des quelques lignes paternelles que vous consacrez à ma jeunesse, dans *la Petite République* du 20 courant, puisqu'elles me donnent l'occasion de rectifier une erreur que vous avez involontairement commise, et de présenter au Parti le rameau d'olivier.

Je ne me suis pas arrogé le droit de penser — ainsi que vous l'affirmez — que vous avez dû accepter ma doctrine pour venir au socialisme.

C'est moi, au contraire, qui suis un disciple obscur mais fidèle de la doctrine que Guesde a répandue sans compter, autour de lui, avec son ardeur infatigable et sa foi d'apôtre. Je n'ai eu à me trouver rigide, ni sévère, ni même indulgent envers aucun membre du parti socialiste. Je me suis contenté de faire entendre que des

hommes qui sont liés par une commune doctrine ne doivent pas se diviser sur une question de tactique. Dès la première minute, j'ai désapprouvé les termes offensants que j'ai souffert d'avoir vu employer contre des militants que je respecte et que j'aime. Je suis sûr que les partis bourgeois en seront, une fois de plus, pour leurs espoirs détruits, parce que l'entente va sortir plus forte que jamais du conflit qui a jeté momentanément la division dans nos rangs.

Je ne crois pas que ce soit trop demander à tous nos amis, dans quelque camp qu'ils se trouvent, que d'avoir à se garder de toutes les paroles aigres ou injustes auxquelles leur susceptibilité pourrait les entraîner. Que chacun garde modération et sang-froid, et la crise n'en sera que plus vite résolue. Il serait dangereux d'entreprendre une campagne de presse ou de réunions publiques qui ne pourrait qu'aggraver la situation actuelle. C'est une trêve générale qui doit être spontanément acceptée et observée de tous, jusqu'aux Congrès des différentes organisations qui vont être tenus incessamment. Cette trêve sera suivie de l'union générale du Parti. Dès lors, je ne crois pas qu'il soit prudent ni sage de continuer à prendre prétexte d'un manifeste que la majorité de ses signataires désavoue pour continuer une querelle qui ne peut profiter qu'à nos adversaires.

J'écris en même temps une lettre au conseil national de mon organisation, afin de lui demander d'observer la trêve nécessaire que je propose à tous.

Recevez, mon cher Rouanet, les amitiés d'un jeune homme, un peu âgé déjà, qui a toujours eu la plus grande estime pour votre caractère et pour votre talent.

CARNAUD

Lettre du citoyen Légitimus

Paris, ce 18 juillet 1899,

Mon cher Gérault,

Je n'ai pas besoin de vous dire que, uni de cœur et de pensée avec tous les vrais et sincères militants du Parti socialiste français, sans distinction d'école, de groupe ou de chapelle, je conserve entières pour vous, pour Jaurès et pour Millerand, ma sympathie, mon admiration et ma considération, qui sont celles de tous nos camarades de la Guadeloupe et des Antilles.

Agréez, mon cher Gérault, ma plus cordiale poignée de main.

LÉGITIMUS,

Membre du Conseil national du Parti ouvrier français, député, président du conseil général de la Guadeloupe

Lettre du citoyen Brunellière

Nantes, le 16 juillet 1899,

Mon cher Jaurès,

J'ai été péniblement affecté jeudi soir quand j'ai lu dans les journaux de Nantes le manifeste à la France ouvrière et socialiste, auquel mon nom a été apposé comme membre du Conseil national du Parti ouvrier français.

J'ai vivement regretté alors d'avoir été dans l'impossibilité de voir Jules Guesde avant mon départ de Paris, ne l'ayant trouvé ni chez lui ni au siège du Conseil national lundi et mardi dernier...

Il m'a fallu, du reste, quitter Paris mardi soir, car j'étais rappelé par la Fédération socialiste nantaise, qui était justement préoccupée de la situation à Nantes.

Si j'avais assisté à la séance du Conseil national où le manifeste a été discuté, j'aurais refusé de m'associer aux reproches et aux attaques dont vous avez été l'objet avec plusieurs de nos amis.

D'ailleurs, étant secrétaire général de la Fédération socialiste nantaise, mon adhésion à un acte politique de l'importance du manifeste l'engageait aussi bien que moi, et je n'avais pas le droit de le faire sans la consulter.

La Fédération se réunit mercredi prochain ; la question est posée, elle sera discutée et résolue. Jusque-là, je n'ai pu faire qu'une chose, c'est d'écrire à Jules Guesde pour lui demander de ne pas engager ma signature sans me consulter, étant donnée ma situation vis-à-vis de la Fédération socialiste nantaise.

Ceci étant bien établi, j'ajoute que tous les socialistes nantais considèrent le parti socialiste comme un parti de classe qui doit rester intangiblement révolutionnaire, mais qu'ils veulent aussi son unité d'action. Ils considèrent celle-ci comme devenant plus nécessaire à mesure que le parti se développe et prend une place plus large dans les destinées du pays et dans celles du prolétariat international.

La bourgeoisie se fait illusion d'ailleurs en pensant que la crise actuelle du socialisme l'arrêtera dans son dévelop-

pement, car les crises de croissance prouvent plutôt la vitalité des êtres comme des partis.

Le socialisme attire de plus en plus à lui toutes les forces du prolétariat, qui devient conscient de ses intérêts de classe, mais ce fait, loin d'amener une atténuation des tendances révolutionnaires du parti, ne fait que les accentuer.

Les observations que j'ai faites aussi bien dans les milieux parisiens que dans ceux de la région nantaise m'en donnent la conviction profonde.

De plus, il me semble que nous touchons au moment où l'unité d'action des organisations socialistes va passer dans les faits. Est-ce que le courant irrésistible de la prochaine révolution prolétarienne et socialiste laissera le temps aux discussions intestines de se propager ?

Vous me considérez peut-être comme optimiste, et, certes, je le suis comme tous ceux qui ont une foi absolue dans notre cause.

Je vous serre, cher citoyen Jaurès, confraternellement la main.

E. Brunellière

Lettre du citoyen Raymond Lavigne

Bordeaux, 18 juillet 1899,

Mon cher Jaurès,

Dès que, hier soir, je lus dans *la Petite République* la lettre de mon ami Calixte Camelle à vous adressée, je télégraphiai au journal pour lui demander de rectifier le post-scriptum de cette lettre, qui ne pouvait être que le fait d'une erreur.

« La signature de Lavigne au bas du manifeste a été apposée malgré ses protestations », disait Camelle ! Je ne peux pas m'expliquer comment Camelle a pu écrire cette affirmation, qui ne tend à rien moins qu'à accuser Jules Guesde d'une malhonnêteté, et qui est une inexactitude. Camelle s'est trompé, et il sera le premier à le reconnaître.

J'affirme, moi, que lorsque Guesde s'est servi de ma signature il en avait pleinement le droit, en vertu de l'usage consacré par tous les précédents dans notre parti : que tout document émanant du Conseil national doit être signé de la totalité des membres qui le composent, qu'ils aient été ou non présents à la séance où ils ont été convoqués pour l'adopter ou le discuter.

Que cet usage n'offre pas d'inconvénients dans la pratique, ceci est une question à examiner, et l'incident du manifeste est de nature à y faire réfléchir. Mais jusqu'à ce que le Congrès national ait décidé

d'y apporter une modification, l'usage persiste ; et quel que soit mon sentiment sur le manifeste lui-même, ce serait déloyal de ma part de reprocher à Guesde d'y avoir mis ma signature alors qu'il en avait le droit.

J'ajoute que ni moi, ni vous-même, ni personne ne peut se laisser aller à croire Guesde capable d'abuser d'une signature malgré une protestation contraire.

J'ai, il est vrai, écrit une lettre à Guesde le jour même où paraissait le manifeste. Dans cette lettre je lui exprimai mes craintes que ce document, dont je connaissais le projet, mais nullement le texte, ne contînt, à côté des affirmations théoriques, des critiques pouvant être interprétées par le public comme malveillantes à l'adresse de Millerand ou d'autres. Et je disais que ce serait à mon avis une faute que je déplorerais.

Je regrette certainement que ma lettre n'ait pas été écrite plus tôt, peut-être eût-elle eu pour effet de modifier le projet arrêté. C'est ma faute. Mais je le répète, Guesde ne peut pas être accusé d'avoir passé outre à une protestation qu'il ne connaissait pas.

J'avais montré à Camelle la copie de ma lettre à Guesde. Il connaissait donc ma protestation prématurée. Mais où il a commis une erreur grave, c'est d'avoir cru qu'elle était parvenue à Guesde avant la publication du manifeste.

Voilà toute la vérité.

. . . . . .

Vous trouveriez étrange si je terminais cette lettre sans exprimer mon opinion sur ce qui fait l'objet des préoccupations et des commentaires de tout le monde socialiste. Je le dirai très sincèrement et sans dissimulation.

Non, je n'approuve pas la forme agressive du manifeste à l'égard de militants socialistes dont il est permis d'apprécier diversement certains actes accomplis en dehors de tout concert, en coups de tête, mais dont les intentions ne peuvent être suspectées. Je n'approuve pas non plus l'absolutisme avec lequel est formulé l'empêchement à toute pénétration de la classe bourgeoise par l'élément socialiste, l'État bourgeois pouvant se comprendre depuis les conseils municipaux jusqu'au gouvernement, en passant par la Chambre et le Sénat, partout en un mot où il y a place à conquérir et où il y a avantage à « avoir des amis dans la place ».

Je ne crois pas, enfin, qu'il faille condamner les militants du socialisme à se renfermer *a priori* et perpétuellement dans une attitude hostile et hargneuse vis-à-vis de tous les hommes de la bourgeoisie, alors que malgré leurs intérêts de classe certains peuvent être amenés par la complexité des événements et le bouleversement croissant des esprits à se conduire volontairement ou inconsciemment, temporairement ou non, d'une manière utile au mouvement socialiste.

Le socialisme, en un mot, doit pouvoir profiter de tout ce qui est de nature à le servir et à rendre plus facile son avènement, sans pour cela jamais dévier de sa voie, laquelle lui est tracée par l'inéluctable lutte de classe, déchaînée par le capitalisme.

Mais par contre, j'aperçois nettement l'énorme danger que courrait

le mouvement socialiste si, au lieu d'être protégé contre les déviations et les incertitudes — même au prix d'une moindre accélération — par une organisation méthodique du prolétariat, il devait désormais être abandonné à un système d'emballement et d'enthousiasme provoqué — certes bien facilement quand on est doué d'une incomparable éloquence et qu'on jouit de l'affection générale — au milieu d'une incohérente cohue de délégués innombrables venant de partout et de n'importe où avec un passé et une éducation socialistes... quelconques — ce que serait inévitablement votre « unité socialiste » tant caressée.

Il y a longtemps, depuis le meeting du Tivoli Vaux Hall même, que je pressentais votre projet de « briser les organisations existantes » — dont la prudence gêne un peu vos magnifiques élans — pour renfermer la totalité du socialisme dans « un grand et beau navire », comme vous disiez l'autre jour, qui, galère unique, laisserait un total désastre si elle venait à chavirer!

« Les organisations particulières sont devenues incapables de fixer avec autorité la méthode du parti. son intérêt et son devoir. C'est donc le parti tout entier qui doit être consulté. » Voilà ce que vous venez d'écrire, avouant ainsi, pressé par les événements, toute votre pensée, qu'au fameux meeting de Vaux Hall les organisations socialistes n'avaient peut-être pas bien saisie à travers les ménagements dont vous vouliez bien les gratifier momentanément.

Eh bien, citoyen Jaurès, quel que soit votre enthousiasme convaincu pour la conception d'un parti unique en France, il ne serait pas juste de votre part de ne pas admettre la légitimité des résistances qui sont faites à votre projet de dislocation des organisations actuelles, par les vieux militants dont une longue vie et de laborieux efforts ont été consacrés à créer et à perfectionner sans cesse ce qu'ils considèrent, avec autant de conviction, de bonne foi et de désintéressement que vous pouvez en mettre vous-même, comme les plus précieux instruments de conquête socialiste par le prolétariat solidement constitué en parti de classe, discipliné et conscient de ses destinées.

Pour ma part, je vous l'avoue, je croirai remplir un grand devoir en combattant de toutes mes forces votre projet de dislocation et de débandade aussi bien que « le système des faits accomplis avec lesquels on veut faire marcher le monde socialiste, bon gré, mal gré! »

Cela ne m'empêche pas et ne m'empêchera jamais d'avoir pour votre personne, ainsi que pour Millerand, la sympathie affectueuse et la confiance que vous méritez, aussi bien que l'admiration que commande votre beau talent.

Le prochain congrès d'Épernay — où je souhaiterais voir arriver en masse précisément les protestataires contre le manifeste — va permettre de vider à fond les graves questions soulevées par ce document dont les auteurs, j'en suis persuadé, contrairement à toutes les mauvaises intentions que les passionnés leur imputent, ont eu surtout pour but de frapper un grand coup en en exagérant la brutalité, pour forcer le monde socialiste à réfléchir et à examiner s'il n'y a pas lieu de s'arrêter dans la voie où on voudrait le lancer.

Je fais des vœux pour que de cette agitation des esprits, à mon avis salutaire, sorte pour le socialisme une nouvelle force d'expansion en même temps qu'une sécurité plus grande, et je vous prie d'agréer, mon cher Jaurès, mes affectueuses salutations.

Raymond LAVIGNE

La Petite République du dimanche 23 publiait la lettre suivante :

Lettre du citoyen Ferrero, député

Toulon, 20 juillet 1899,

Mon cher Gérault-Richard,

Je viens d'adresser à Guesde la lettre ci-jointe. Les travailleurs qui nous ont donné mission de défendre leurs intérêts ne peuvent comprendre les querelles d'écoles; abattons d'abord le vieux monde capitaliste ; la société nouvelle ne peut surgir des spéculations des philosophes, mais de la réalité des faits.

Bien cordialement à vous, Prosper FERRERO

Toulon, 20 juillet 1899,

Cher citoyen Guesde,

Ma lettre vient un peu tard, mais je la crois nécessaire.

Je ne puis laisser passer sans observations l'apposition de mon nom en bas d'un manifeste dans lequel sont excommuniés des militants que je me suis habitué à considérer comme de vieux et solides amis avec lesquels je suis en relations depuis que j'ai l'âge d'homme, qui ont lutté à nos côtés et qui se retrouveront avec nous dans les batailles de demain.

Dans notre région les groupements socialistes ont éprouvé un pénible sentiment en lisant le document que vous avez livré à l'opinion.

Votre nom, celui de Lafargue, sont associés dans la masse socialiste à ceux de Millerand, de Viviani, de Fournière, de Rouanet.

Dans nos agglomérations ouvrières, les questions de tactique, de doctrine, d'école, passent au second plan ; on

aime les socialistes qui luttent pour la bonne cause; Gérault-Richard et Jaurès sont de ceux-là.

Le peuple, qui veut sincèrement l'unité socialiste, la veut complète et ne peut comprendre nos divisions : par son bon sens, il nous contraindra à une fraternelle étreinte... et ainsi sera terminée cette querelle que je n'aurais jamais voulu voir surgir.

Bien affectueusement à vous,

Prosper FERRERO,
Député de Toulon

La Petite République du lundi 24 publiait la communication suivante :

Lettre du citoyen Dufour, député

Issoudun, le 21 juillet 1899,

Citoyen Jaurès,

Signataire du manifeste publié par le Parti ouvrier français et le Parti socialiste révolutionnaire, permettez-moi de vous dire qu'il n'a jamais été dans mon intention de vous viser particulièrement ni les camarades formant la fraction indépendante du Parti.

L'entrée d'un des nôtres dans un ministère qui compte dans son sein un Galliffet est la cause de ma protestation, toute légitime il me semble, vu que je ne saurais admettre aucune compromission avec le fusilleur de mai.

Le sang de nos pères, de nos sœurs, de nos frères, non encore refroidi, est toujours là pour nous obliger à avoir la plus grande répulsion à l'égard de l'auteur de la semaine sanglante.

Applaudissant à l'organisation d'un grand congrès socialiste, seul moyen à mon avis de trancher les différends existants, j'ose espérer qu'après discussion l'entente se fera entre les diverses écoles, et que le parti socialiste tout entier, uni dans une même pensée, fondera une organisation symbolisant l'unité des travailleurs, tout en préparant le triomphe de la classe prolétarienne.

Agréez, mon cher Jaurès, mes fraternelles salutations.

DUFOUR,
Conseiller général, député de l'Indre

A finir

TRAVAIL DES ENFANTS

Suite de la discussion, à la Chambre, de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Suite de la séance du jeudi 21 décembre

SUITE SUR L'ARTICLE PREMIER

M. Mesureur. — Monsieur Cadenat, voulez-vous me permettre un mot ?... Lorsque j'ai eu l'honneur d'être ministre du commerce, j'ai fait appliquer la loi. *(Très bien ! très bien ! à gauche)*

M. Cadenat. — Eh bien, monsieur Mesureur, il y a un autre de nos collègues qui fut aussi ministre du commerce et savez-vous ce qu'il me disait hier? « Moi-même j'ai voulu faire appliquer la loi; j'ai même fait dresser des procès-verbaux contre les industriels qui ne s'y conformaient pas, mais — ajouta-t-il — savez-vous ce qui est arrivé? C'est que les préfets se sont arrangés pour faire acquitter les industriels par les tribunaux. » *(Exclamations et rires sur divers bancs)*

M. Chenel. — La loi est applicable à tout le monde !

M. Lasies. — Les préfets sont capables de tout ! *(Nouveaux rires)*

M. Cadenat. — Messieurs, ce sont les paroles textuelles d'un ancien ministre du commerce...

Plusieurs membres. — Quel est-il ? Faites-le connaître !

M. Cadenat. — Je ne suis pas à la tribune pour dénoncer le collègue qui a bien voulu me dire cela ; s'il veut se nommer, il le fera lui-même.

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Le ministre dont parle M. Cadenat n'est pas un ancien ministre du commerce, c'est un ancien ministre de la justice.

M. Cadenat. — Qu'importe? Le résultat est le même. *(On rit)*

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Hier, en effet, dans la salle des Pas-Perdus, parlant de la loi de 1892, je soutenais la thèse qui a été brillamment défendue à la tribune par le ministre du commerce d'aujourd'hui, M. Millerand, et je disais qu'il y avait un grand intérêt pour les ouvriers à faire voter le projet de la commission, parce que la loi de 1892 était inapplicable et inappliquée ; qu'à mon passage au ministère, ayant M. Mesureur pour collègue, j'avais voulu faire appliquer la loi, que des procès-verbaux avaient été dressés, et les tribunaux saisis.

Je n'ai pas dit que des préfets s'étaient « arrangés pour faire acquitter les industriels ». J'ai dit que, malgré les instructions que j'avais données, les inculpés avaient obtenu des ajournements auxquels je n'avais pas consenti.

M. Cadenat. — Puisque vous vouliez exécuter la loi et que vous étiez ministre...

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Je n'étais plus ministre lorsque je l'ai appris.

M. Cadenat. — Messieurs, il se peut que j'aie mal entendu, mais il me semble bien, mon cher collègue, que vous avez prononcé le mot de « préfet ». Admettons que je me sois trompé.

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Monsieur Cadenat, je n'ai pas l'habitude de contredire en public ce que j'ai dit dans une conversation, bien qu'elle ne fût pas destinée à être rapportée à la tribune *(Très bien! très bien!)*

Mais enfin, puisque vous introduisez ce nouvel usage, il est très heureux que, dans l'habitude journalière de chacun de nous, et dans la mienne notamment — puisque vous voulez bien me mettre en cause — on puisse toujours répéter en public ce qu'on a dit dans les couloirs de la Chambre. J'ai dit dans les couloirs de la Chambre hier — et ce propos n'était pas, je le répète, destiné à la publicité de cette tribune...

M. Cadenat. — Ah ! vous ne m'en avez pas avisé, mon cher collègue. *(On rit)*

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Faudra-t-il donc que, désormais, lorsque nous aurons des conversations avec des collègues, nous ayons le soin d'indiquer qu'elles ne sont pas faites pour être rapportées à la tribune ? Pour ma part, je ne prendrai pas plus cette précaution dans l'avenir que je ne l'ai prise dans le passé. J'ai dit hier et je le répète que j'avais prescrit de poursuivre et qu'un fonctionnaire administratif, un préfet, est intervenu pour contredire les ordres que j'avais donnés. Ce préfet a obtenu qu'un industriel ne fût pas poursuivi, comme je l'avais voulu, et ne fût condamné que beaucoup plus tard. Je ne veux pas dire autre chose.

M. le ministre du commerce, je le sais, est au courant des faits auxquels vous venez de faire allusion ; je n'ai pas voulu les dévoiler à la tribune. Je ne croyais pas qu'une indiscrétion les y apporterait ; mais il n'y a aucun inconvénient à ce qu'on le sache. *(Très bien ! très bien !)*

M. Cadenat. — Messieurs, j'aurais commis, paraît-il, une indiscrétion parce que j'ai fait allusion à des propos qui ont été tenus devant vingt ou trente collègues dans les couloirs. Ah ! si vous ne l'aviez dit qu'à moi seul, c'eût été bien différent !...

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Je n'avais pas l'honneur de vous connaître.

M. Cadenat... — Dans ce cas, ce que vous avez bien voulu certifier vous-même, j'aurais évité de l'apporter à la

tribune. Mais, par le raisonnement que vous avez tenu, vos paroles ont pu convaincre une vingtaine de collègues qui les ont entendues. Dans tous les cas, je ne vous avais pas nommé, vous pouviez ne pas vous nommer vous-même. *(Rires)*

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Ah si ! *(Nouveaux rires)*

M. Cadenat. — Ou plutôt, si vous voulez, vous n'étiez pas visé, puisque je parlais d'un ancien ministre du commerce et que vous étiez ministre de la justice. *(On rit)*

M. Louis Ricard (Seine-Inférieure). — Jamais je ne contredis en public ce que j'ai pu dire en particulier.

M. le président. — Chacun tirera de l'incident la moralité qu'il comporte. *(Très bien! très bien!)*

M. Cadenat. — Je crois qu'il n'y a rien d'immoral dans ce que j'ai dit *(Rires)* à moins que l'on ne voie dans mes paroles autre chose que ce qu'elles signifient.

Je dis donc qu'il n'a tenu qu'à la volonté des patrons que la loi ne fût pas appliquée ; elle aurait pu l'être, s'il y avait eu, depuis qu'elle a été votée, des ministres tels que celui que nous avons aujourd'hui *(Ah! Ah! sur divers bancs)* Eh bien, pour faire en sorte que les enfants mineurs n'aient pas à subir aussi longtemps que le veut la commission du travail la mauvaise humeur, la mauvaise volonté des patrons, j'ai déposé un amendement tendant à ce qu'au bout d'une période d'une année, la journée de travail soit réduite à dix heures et demie, et qu'au bout d'une nouvelle période d'une année, la journée de travail soit réduite à dix heures seulement. *(Applaudissements à l'extrême gauche)*

J'estime que le délai que je donne aux industriels est suffisant pour qu'ils puissent se préparer à l'application de la nouvelle loi. Il ne s'agit pas d'agir comme vous l'avez fait jusqu'à présent. Toutes les fois qu'une loi faite dans l'intérêt des ouvriers vient en application, pourquoi faut-il que toujours il y ait empêchement de la part des industriels et des patrons? *(Dénégations au centre)*

Nous l'avons bien vu pour la loi sur les accidents ! Si nous avions écouté MM. les industriels, elle ne serait pas encore appliquée.

Plusieurs membres au centre. — Les patrons ne se sont pas plaints.

M. Cadenat. — Aujourd'hui on nous dit : les ouvriers eux-mêmes ne veulent pas de l'application de la loi de 1892. Je sais de quelle façon MM. les industriels agissent pour arracher à leurs ouvriers des signatures qui sont contraires à leur intérêt !

Je n'ai pas à m'arrêter à toutes les pétitions que vous pourriez faire, et qui porteraient des signatures d'ouvriers demandant qu'on n'applique pas une loi qui est conforme à leurs intérêts.

Je dis, messieurs, que lorsqu'il s'agit d'une loi intéressant les ouvriers, il y a toujours de l'obstruction de la part des patrons; mais lorsqu'il s'agit d'une loi qui frappe les ouvriers, lorsqu'il s'est agi, par exemple, comme on le rappelait tout à l'heure, des lois qualifiées à juste titre de « scélérates » dans la Chambre, vous n'avez pas attendu longtemps pour les appliquer ; et encore de quelle façon !... *(Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions au centre)*

Est-ce que quelqu'un en douterait? Faudrait-il vous donner quelques exemples? Je ne vous en citerai qu'un, pour votre mortification. *(Exclamations au centre. — Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche)*

Un père de famille a deux enfants : l'un d'eux est condamné dans le procès des anarchistes espagnols à Montjuich, pendant que l'autre, le cadet, fait son service militaire. Ce père de famille, âgé de soixante ans, après quarante ans de résidence à Marseille, est expulsé par suite de l'application de vos lois scélérates. *(Applaudissements à l'extrême gauche)*

Croiriez-vous que j'aie obtenu justice lorsque j'ai demandé aux ministres qui se sont succédé sur les bancs du Gouvernement depuis deux ans de faire revenir en France ce malheureux qui avait tous ses intérêts dans notre pays?

Vous vous tromperiez étrangement. Ce malheureux est encore sur la terre d'exil à l'heure où je vous parle.

Un membre au centre. — Quelle était la nationalité de cet homme ?

M. Cadenat. — C'est un Italien.

Les ministres n'ont pas encore voulu donner satisfaction à ce vieillard, qui, quoique Italien, est Français de cœur, puisqu'il y a quarante ans qu'il s'est fixé dans notre pays.

Je conclus en exprimant l'espoir que vous voudrez bien manifester toute votre sollicitude aux enfants et aux filles mineures employées dans l'industrie et que vous adopterez l'amendement que je vous présente, qui a pour but de réduire à dix heures dans un bref délai le travail de ces enfants et de ces jeunes filles et d'améliorer ainsi le projet de loi que vous présente votre commission. *(Très bien! très bien! à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche)*

M. le président. — L'amendement de M. Cadenat s'applique au § 2 de l'article.

AMENDEMENT VAILLANT

M. Vaillant a déposé un amendement qui vise le § 1er.

« § 1er. — Les enfants ne peuvent être employés par les patrons ni être admis dans les établissements énumérés dans l'article 1er avant l'âge de seize ans révolus. »

Cet amendement porte les signatures de MM. Édouard Vaillant, Allard, Jules-Louis Breton (Cher), Chauvière, Coutant, Dejeante, Jacques Dufour (Indre), Arthur Groussier, Létang, Marcel Sembat, Walter, Zévaès, Bénézech, Rendu.

La parole est à M. Vaillant.

M. Édouard Vaillant. — Mon premier amendement a pour objet l'admission des enfants dans les usines; il est ainsi formulé : « Les enfants ne peuvent être employés par les patrons ni être admis dans les établissements énumérés dans l'article 1er avant l'âge de seize ans révolus. »

Si vous adoptez la proposition de la commission du travail, l'effet nuisible qui résulterait de cette décision serait réduit au minimum, parce que, par le fait même de l'admission à seize ans, ce ne serait plus des enfants comme dans ce moment-ci qui seraient compris dans la loi, ce serait des adolescents qui feraient la journée de onze heures. J'espère encore que vous ne voudrez pas voter la journée de onze heures pour les enfants; mais, dans le cas où vous la voteriez, vous réduiriez par l'adoption de mon amendement les effets nuisibles de la loi; celle-ci pourrait alors être admise, puisque les enfants ne seraient plus frappés.

L'amendement que je propose en ce moment, je le proposerais, en tout état de cause, quelle que fût la durée de la journée de travail, parce qu'il y a là une raison majeure. En effet, il ne s'agit pas seulement ici de l'intérêt de l'individu, mais de l'intérêt de la race, compromis par un travail, un surmenage prématuré par l'admission au travail industriel de l'enfant trop jeune. Il y a intérêt pour la race à ce que l'admission des enfants dans l'industrie soit retardée. Vous savez que cette admission est plus hâtive en France qu'elle ne l'est dans les pays voisins...

M. Charles Ferry, *président de la commission du travail.* — Je vous demande pardon, mais votre amendement s'applique en réalité à l'article 2 et la Chambre a décidé qu'on n'examinerait que les amendements se rapportant à l'article 3. Si vous proposiez dix-neuf ans au lieu de seize ans, ce serait régulier, mais, je le répète, votre amendement vise l'article 2 de la loi de 1892. La Chambre vient de prendre une décision contraire.

M. Édouard Vaillant. — L'amendement que j'ai déposé hier comprend dans son § 1er la disposition que je viens de lire...

M. le président de la commission. — Elle a trait à l'article 2.

M. Édouard Vaillant. — La disjonction étant votée, je devais évidemment chercher, par un amendement, à réduire au minimum les effets nuisibles de cette disjonction.

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION. — J'en appelle à vous-même, monsieur Vaillant. Il faut respecter la décision de la Chambre.

M. WALTER. — Respectez aussi le droit de l'orateur, monsieur Ferry.

M. ÉDOUARD VAILLANT. — Je respecte la décision de la Chambre.

Vous voulez maintenant porter la durée de la journée de travail de l'enfant de dix à onze heures. Pour que ce travail ne soit pas nuisible à sa santé, pour qu'il n'ait pas un effet absolument destructeur, tant au point de vue de l'individu qu'au point de vue de la race, il ne faut pas qu'il soit soumis à douze ans à onze heures de travail, il faut qu'il ne puisse être admis dans les ateliers qu'à un âge plus avancé.

Je faisais à ce propos remarquer qu'en France plus que dans les pays voisins on fait entrer l'enfant de bonne heure dans les ateliers : en Allemagne, par exemple, la *Gewerbe Ordnung* n'admet l'enfant dans les ateliers qu'à partir de treize ans; mais en même temps la loi scolaire interdit qu'on fasse entrer une quantité d'enfants dans les ateliers avant quatorze ans, de sorte qu'en Prusse et dans l'Allemagne du Nord l'enfant n'entre à l'atelier qu'à treize, ou plutôt à quatorze ans. Quand il y est entré à treize ans, la journée de travail est réduite à six heures; à partir de quatorze ans, elle dure dix heures.

Eh bien ! je demande que l'enfant n'entre dans les ateliers qu'à partir de seize ans, si vous changez la durée de la journée de travail.

Les observations qui ont été faites montrent que si vous admettez l'entrée de l'enfant dans les ateliers avant cet âge, vous lui faites subir un travail qui est extrêmement nuisible, non seulement à sa santé momentanée, mais à sa croissance, au développement et à la force de son organisme.

En effet, à partir de treize ans le développement d'un enfant exige, non moins que pour l'enfant plus jeune, des ménagements considérables. Si vous examiniez la santé de vos propres enfants qui sont dans les collèges, je vous demande si vous accepteriez qu'ils entrassent à l'âge de treize

ans dans les ateliers pour travailler ? et surtout pour travailler pendant onze heures !

M. Dejeante. — Il n'y a pas de danger !

M. Édouard Vaillant. — Il est certain que vous hésiteriez, parce que vous vous rendriez aussitôt compte que ce serait là un réel danger pour leur santé, un empêchement certain pour leur croissance. En effet, à cet âge, le squelette n'est pas encore formé, c'est alors surtout que les organes internes du thorax prennent avec lui leur accroissement. Et c'est à ce moment-là que vous allez faire subir à un enfant un travail exagéré qui enraye sa croissance et détruit dans son germe toute sa force organique ?

Voilà pourquoi je considère qu'il ne faut pas que vous puissiez admettre l'enfant dans les ateliers avant l'âge de seize ans, et surtout pour ce travail exagéré que vous voulez lui imposer.

Il faut songer aussi que l'enfant n'est pas comme l'adulte : il n'a pas de tissus de réserve qu'il puisse consommer ; il faut, au contraire, qu'il acquière sans cesse pour assurer son développement et sa croissance physiques. Le faire travailler pendant une journée de onze heures avant l'âge de seize ans, c'est compromettre sa santé et son développement organique.

Dans ces conditions, je vous demande, puisque vous avez voté cette disjonction, d'en atténuer les effets nuisibles en décidant que le vote ultérieur que vous émettrez ne s'appliquera pas aux enfants de douze et treize ans, comme le voulait jusqu'ici la loi du 2 novembre 1892, mais seulement aux enfants qui seraient arrivés à un âge suffisant pour pouvoir résister aux effets du surmenage industriel.

En outre de cela, à propos de l'examen physique qu'exige la loi de 1892, je vous demanderai d'accroître les garanties dans les articles ultérieurs. Il faut faire en sorte que l'enfant de seize ans ne soit admis dans les ateliers qu'à la condition que sa constitution et son développement soient suffisants, qu'il puisse résister à ce surmenage, et que son examen individuel le prouve.

Dans ces conditions, j'espère que vous ne voudrez pas compléter les effets menaçants de la proposition faite par

la commission du travail, et que vous les éviterez en décidant que l'âge d'admission ne pourra pas être inférieur à seize ans.

Je dépose entre les mains de M. le président une demande de scrutin. *(Très bien! très bien! à l'extrême gauche)*

M. LE RAPPORTEUR. — La commission, d'accord avec le Gouvernement, repousse l'amendement.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le premier paragraphe de l'amendement de M. Vaillant et ses collègues.

Il y a une demande de scrutin, signée de MM. Villejean, Raymond Leygue, Desfarges, Bussière, Vazeille, Pajot, Baulard, Delarue, Louis Jourdan, Palix, Bachimont, Merlou, Gallot, Puech, Delon-Soubeiran, Maurice-Faure, Gallot, Louis Blanc, Chamerlat, etc.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants		493
Majorité absolue		247
Pour l'adoption	73	
Contre	420	

La Chambre des députés n'a pas adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants		482
Majorité absolue		242
Pour l'adoption	70	
Contre	412	

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté *contre* les citoyens Colliard, Jourde, Labussière et Pierre Vaux.

N'ont pas pris part au vote les citoyens Chassaing et Narbonne.

Tous les autres citoyens ont voté *pour*.

M. LE PRÉSIDENT. — Je donne lecture du deuxième paragraphe :

« § 2. — La durée du travail du jeune ouvrier et de la

jeune ouvrière de seize à vingt ans ne pourra jamais excéder la moitié de la durée de la journée de travail fixée par la loi pour l'ouvrier et l'ouvrière adultes. »

La parole est à M. Vaillant.

M. Édouard Vaillant. — Messieurs, la commission du travail a déclaré qu'une de ses principales préoccupations était de détruire les effets fâcheux résultant du rapport inexact qu'il y avait entre la durée du travail de l'enfant et la durée du travail de la femme et de l'adulte. Eh bien, mon amendement apporte la solution de ce problème, non pas au détriment, mais à l'avantage à la fois de l'enfant et de l'ouvrier. Vous ne voulez pas, en effet, pour unifier la journée, que la durée de la journée de travail de l'enfant soit moindre que la durée du travail de la femme et de l'ouvrier adultes; et pour cela vous allongez la durée de la journée de travail de l'enfant.

Eh bien, faites au contraire que la journée de travail de l'enfant soit la moitié de la journée de l'adulte, et vous arriverez au même résultat industriel. Pour atteindre ce but il vous suffira, le travail de l'adulte étant séparé par le repos et le repas de midi, de décider que les enfants de la première équipe travailleront le matin, et ceux de la seconde le soir. Il y aura ainsi, si vous adoptez la journée de huit heures, quatre heures de travail pour les enfants et les adolescents et quatre pour d'autres enfants et adolescents travaillant l'après-midi. La séparation du repos et du repas de midi établissant une distinction très nette, il ne sera plus possible, avec une bonne inspection du travail, de mêler les équipes du matin avec celles du soir; il n'y aura plus d'alternance ni de chevauchement; il ne sera plus possible d'avoir des équipes volantes qu'avec la commission nous voulons supprimer.

Je rappellerai que dans le pays industriel par excellence, en Angleterre, la loi qui règle les conditions du travail, la partie de la loi relative à l'industrie textile, a réduit la durée du travail des adolescents et des femmes à cinquante-six heures et demie par semaine; et, pour mettre la durée du travail de l'enfant en rapport avec la durée du travail des

adolescents et des femmes, la même loi décide que la durée du travail de l'enfant sera la moitié de la durée du travail des adolescents et des femmes, soit vingt-huit heures par semaine. On a pu établir ainsi dans de meilleures conditions ce rapport exact que je demande et permettre le fonctionnement normal de cette industrie.

Sans préjuger de la décision ultérieure que vous prendrez relativement à la durée de la journée de travail, je vous demande de décider que la durée du travail de l'enfant ne sera jamais supérieure à la moitié de la durée du travail fixée pour l'adulte.

Vous pourrez alors, avec deux équipes d'enfants très distinctes ne pouvant jamais être mélangées ni chevaucher l'une sur l'autre, déterminer une durée de travail régulière.

Vous ne pouvez le nier, la solution qui consiste à protéger à la fois l'enfant et l'ouvrier adulte répond complètement au problème que la commission nous invite à résoudre : elle le résout à l'avantage de l'ouvrier et de l'enfant.

Je vous demande donc d'adopter cet amendement et de décider que, quelle que soit la durée de la journée de travail que vous fixerez, l'enfant ne pourra jamais travailler plus longtemps que la moitié du temps fixé pour l'ouvrier adulte. *(Très bien! très bien! à l'extrême gauche)*

M. le président. — Je mets aux voix le second paragraphe de l'amendement de M. Vaillant et ses collègues.

Il y a une demande de scrutin signée de MM. Walter, Vaillant, Bourrat, Poulain, Lamendin, Sembat, Breton, Baulard, Calvinhac, Renou, Vaux, Lassalle, Cère, Andrieu, Palix, Berthelot, etc.

M. le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants		486
Majorité absolue		244
Pour l'adoption	97	
Contre	389	

La Chambre des députés n'a pas adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants	479
Majorité absolue	240
Pour l'adoption	97
Contre	382

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté *contre* les citoyens Colliard, Labussière, Narbonne, Palix et Pierre Vaux.

N'a pas pris part au vote le citoyen Chassaing.

Tous les autres citoyens ont voté *pour*.

M. Édouard Vaillant. — Je défendrai en même temps les §§ 3 et 4.

M. le président. — Je donne lecture des §§ 3 et 4 :

« § 3. — Les jeunes ouvriers et ouvrières, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de quatre heures par jour coupées par un ou plusieurs repos dont la durée totale ne pourra être inférieure à une heure.

» § 4. — Les ouvriers et ouvrières adultes ne peuvent être employés à un travail de plus de huit heures par jour et de plus de trente-quatre heures par semaine comptées par l'entrée et la sortie de l'usine, du chantier, etc.

» Ces huit heures de travail seront coupées par un ou plusieurs repos dont la durée ne pourra être inférieure à une heure et demie et pendant lesquels tout travail, de quelque nature qu'il soit, sera interdit.

» Le travail hebdomadaire cessera le samedi à midi. »

Sur divers bancs. — A demain!

M. le président. — On demande le renvoi à demain. *(Oui! oui! — Non!)*

Vous allez décider, messieurs.

Je consulte la Chambre sur le renvoi de la suite de la discussion à demain.

(La Chambre, consultée, décide que la discussion continue.)

La parole est à M. Vaillant.

M. Édouard Vaillant. — Messieurs, je reviens, comme en 1896, défendre devant vous la cause de la journée de huit heures. C'est la revendication essentielle, en régime capitaliste, de la classe ouvrière ; c'est la revendication pour laquelle se renouvellent chaque année, le 1er mai, les grandes assises du prolétariat où il inscrit cette revendication en tête de toutes les autres, la journée de huit heures, que je demande pour les adultes, en même temps que je demande la journée moitié moindre pour les enfants.

La journée de huit heures est, on peut le dire, sur le point d'être acceptée dans le monde entier, non d'une manière générale et légale, comme nous la voudrions voir établie par une loi qui protège le travail et les travailleurs, mais par la force même des choses.

La loi l'a déjà établie partiellement dans divers pays. C'est ainsi que déjà depuis de nombreuses années les ateliers fédéraux aux États-Unis sont régis par la loi du travail de huit heures. Ce n'est pas seulement pour les ateliers fédéraux, mais encore dans nombre d'États, par exemple dans l'État de New-York, que nous voyons les travaux publics exécutés sous la loi de la journée de huit heures.

Les effets en ont été excellents, et chaque rapport fait par les gouvernements des États, aussi bien que par le gouvernement des États-Unis, montre qu'on n'a qu'à se louer à tous les points de vue, soit à celui du travail national, soit à celui de l'ouvrier, de cet établissement de la journée de huit heures. D'ailleurs, les États-Unis n'ont pas été les premiers à l'établir chez eux. La colonie de Victoria en Australie l'a établie et a démontré, par les faits, l'excellence de cette réforme. Elle l'a fait même dans des conditions peut-être difficiles. La colonie de Victoria avait été, en effet, un lieu de déportation pénale. Eh bien, la journée de huit heures fut l'un des éléments de la régénération de cette colonie. Il n'y a pas actuellement un pays où la classe ouvrière, à tous les égards, soit dans un état aussi prospère et aussi digne qu'en Australie. Des rapports récents l'ont démontré, et c'est un fait maintenant connu et public, qui ne sera démenti par personne.

Ce n'est pas seulement en Australie et en Amérique, mais

c'est aussi en Angleterre, que récemment la journée de huit heures est devenue la journée légale, la journée établie par la loi, pour tous les travaux de l'État.

C'est ainsi que dans les ateliers de la marine et dans ceux de la guerre, en un mot dans tous les ateliers qui sont sous la dépendance de l'État, la journée de huit heures est établie depuis quatre ans déjà, sans réduction des salaires. Les effets en ont été tels, que le Gouvernement, dans tous ses rapports annuels, n'a pas cessé d'affirmer qu'il y avait lieu de se féliciter de l'établissement de la journée de huit heures, tant au point de vue du rendement qu'au point de vue de la satisfaction grandissante des ouvriers, en voyant que sans abaissement des salaires la journée de travail était réduite à huit heures.

M. le ministre du commerce disait, il y a quelques instants, qu'il jugeait impossible d'établir immédiatement la journée de huit heures.

Le gouvernement anglais, lui, n'a pas hésité à décréter pour tous les ateliers la journée de huit heures et à en réaliser l'application.

Je sais bien qu'à l'époque où il l'a fait, la journée de travail, dans les ateliers anglais, n'était pas aussi longue que dans les ateliers du gouvernement français ; cependant il n'a pas hésité, je le répète, à établir cette journée de huit heures, et il a obtenu le plus grand succès.

Mais ce n'est pas seulement dans les ateliers publics, dans les chantiers de la marine et de la guerre, que la journée de huit heures reçoit son application : l'usage s'en introduit également dans de nombreux ateliers de l'industrie privée.

En 1896, au cours de la discussion qui a eu lieu à cette tribune, on vous a rappelé l'expérience célèbre qui avait été faite dans les ateliers de construction mécanique de MM. Mather et Platt. Le rapport de M. Mather au Parlement anglais a démontré que dans ses ateliers privés de construction mécanique il avait retiré un grand avantage de la journée de huit heures, sans réduction de salaires, tant pour lui-même, patron, que pour ses ouvriers. A ce propos, je dirai que l'introduction de cette journée de huit heures dans l'industrie est non seulement d'intérêt privé

mais aussi réellement d'intérêt national, que c'est une vraie réforme d'intérêt public sans dommage pour personne.

Telle qu'elle est établie maintenant dans les cas particuliers dont j'ai cité les exemples, la journée de huit heures ne nous donne pas la satisfaction que nous sommes en droit d'espérer, car nous voudrions limiter en même temps que la durée de la journée de travail l'intensité même du travail. Or, il se trouve qu'à l'heure actuelle, la journée étant raccourcie et portée de dix heures ou de neuf heures à huit heures l'intensité du travail est augmentée et qu'on fait exécuter le travail aux pièces. C'est contre ce procédé que nous protestons.

Dans tous les cas, il est certain qu'on réaliserait déjà un progrès très considérable si on réduisait le travail en durée, et nous vous demandons — sans insister aujourd'hui sur la question d'intensité de travail — de réduire la journée de travail à huit heures.

La démonstration qui a été faite dans les ateliers publics de l'État anglais et de l'État américain, en Australie, dans des ateliers privés en Angleterre, dans certains ateliers allemands et jusqu'en Russie, prouve que la production n'a pas été réduite quand on a réduit seulement la durée de la journée de travail. Ce n'est pas seulement dans les ateliers de construction mécanique, de chimie, mais aussi dans les ateliers de tissage que la journée de huit heures donne de bons effets.

Vous vous rappelez l'expérience que j'ai citée ici d'une maison de tissage de Brünn, dont le patron a déclaré que la réduction de la journée de dix heures à huit heures, bien loin de causer aucun préjudice, avait procuré de nombreux avantages à ses ouvriers, sans aucun dommage pour lui.

Mais ce qu'il nous faut, ce n'est pas une réforme locale et individuelle, mais la réforme, la journée de huit heures généralisée par la loi et capable alors de produire tous ses effets utiles.

Si l'expérience faite dans les ateliers publics et privés montre que la journée de huit heures est avantageuse à la production, elle montre aussi qu'elle est pour les ouvriers plus avantageuse encore.

Le fait est indéniable, et du moment qu'il est reconnu par les États voisins monarchiques, il me semble qu'il serait temps que l'État français le reconnût aussi.

Les ouvriers trouveraient dans la généralisation de la journée de huit heures par la loi un avantage considérable, car la réduction du travail, quand elle n'est pas établie pour une seule industrie, mais pour toutes, a pour effet immédiat de relever les salaires.

Ce relèvement résulterait de ce que la marchandise force de travail se raréfierait sur le marché, les bras inoccupés devenant occupés. C'est absolument évident.

Déjà l'expérience de la loi de 1892, si peu appliquée cependant, faisait déclarer à la commission supérieure du travail, dans l'extrait du rapport que je vous ai lu hier, que la réduction à dix heures de la journée de travail, dans nombre d'industries et la réduction à dix heures de la journée de travail des enfants n'avaient amené aucune diminution des salaires ; et cependant, par suite de l'inobservation de la loi, cet effet n'est que partiel. Il en aurait été bien autrement si la réduction avait été générale, ordonnée par la loi et appliquée par le fait de la volonté gouvernementale. Non seulement les salaires auraient été maintenus, mais ils auraient été relevés par les effets directs et indirects de cette loi, pourtant insuffisante.

C'est pourquoi nous demandons, non pas que l'expérience privée, non pas seulement que telle ou telle industrie établisse la journée réduite de travail, mais que la loi l'établisse dans toutes les industries. Le relèvement individuel des salaires obtenu par la diminution des heures de travail dans telle ou telle industrie serait certes un progrès, mais ce ne serait qu'une expérience. Or, l'expérience est faite maintenant : la journée de huit heures est bonne, nécessaire, tant au point de vue national qu'au point de vue des ouvriers, tant au point de vue de la production nationale qu'au point de vue de la défense de la santé, de la moralité et de l'existence de l'ouvrier.

Dans ces conditions, nous vous demandons de décider que vous n'allongerez pas la durée de la journée de travail de l'enfant, que vous ne vous contenterez pas d'une réduc-

tion à venir, d'une promesse de réduction dans la durée de la journée de l'adulte, que le Sénat repousserait, mais de décider que la journée sera réduite à huit heures pour l'adulte et à moitié pour l'enfant. Vous montrerez ainsi votre bonne volonté, et vous pouvez être certains que, si vous prenez cette décision par un vote, la classe ouvrière vous répondra ; elle vous appuiera de ses suffrages ; elle fera tous ses efforts pour réaliser dans les faits les prescriptions que vous aurez édictées ; vous pouvez être assurés que, soutenus par elles, vous vaincrez les résistances du Sénat, les résistances patronales et les résistances gouvernementales.

Cette réforme est la plus importante que nous puissions faire ; c'est une réforme sociale, politique et ouvrière : ce sera l'affermissement définitif de la République, et au moment où l'on parle de mesures de défense républicaine, on ne peut en prendre de plus efficace. En associant ainsi vos efforts à ceux de la classe ouvrière, vous travaillerez à la fois et pour elle et pour la République *(Très bien! très bien! sur divers bancs à l'extrême gauche)*

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les deux derniers paragraphes de l'amendement de M. Vaillant et ses collègues.

M. LE RAPPORTEUR. — La commission et le Gouvernement les repoussent.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a une demande de scrutin, signée de MM. Walter, Vaillant, Bourrat, Poulain, Lamendin, Vaux, Breton, Sembat, Berthelot, Baulard, Calvinhac, Renou, Cère, Palix, Andrieu, Bonard, etc.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants	515
Majorité absolue	258
Pour l'adoption	115
Contre	400

La Chambre des députés n'a pas adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants		500
Majorité absolue		251
Pour l'adoption	111	
Contre	389	

La Chambre des députés n'a pas adopté.
Tous les citoyens ont voté *pour*.

AMENDEMENT GROUSSIER

M. LE PRÉSIDENT. — MM. Groussier, Dejeante, Vaillant, Breton, Bénézech, Walter, Marcel Sembat et Létang ont déposé, sur ce même article, un amendement ainsi conçu :

« Art. 3. — Les jeunes ouvriers et ouvrières jusqu'à l'âge de dix-huit ans et les femmes ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de dix heures par jour, coupées par un ou plusieurs repos dont la durée totale ne pourra être inférieure à une heure, et pendant lesquels le travail sera interdit.

» Par mesure transitoire, la durée du travail des diverses catégories de travailleurs qui, en vertu de l'article 3 de la loi du 2 novembre 1892, peuvent être employées à un travail effectif de onze heures, ne sera réduite à dix heures et demie qu'une année après la promulgation de la présente loi et à dix heures l'année suivante. »

Sur plusieurs bancs. — A demain !

Sur d'autres bancs. — Non ! non !

M. LE PRÉSIDENT. — Vous allez statuer, messieurs.

Je consulte la Chambre sur le renvoi de la discussion à demain.

(La Chambre, consultée, décide que la discussion continue.)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Groussier.

M. ARTHUR GROUSSIER. — Messieurs, je ne veux appuyer notre amendement que de quelques mots seulement. Il se

différencie moins du texte de la commission qu'il ne le semble au premier abord, car la commission elle-même indique que la durée de la journée de travail sera de dix heures dans un délai de six années. Mon premier paragraphe pose le principe de la fixation à dix heures du maximum de cette durée pour toutes les catégories de travailleurs, mais, étant donné que la commission et le Gouvernement ont pensé qu'il était nécessaire d'accorder un délai pour les catégories qui font en ce moment plus de dix heures, j'ai indiqué moi-même, dans une mesure transitoire, que les catégories qui, en ce moment, font onze heures feront dix heures et demie, puis dix heures dans un temps déterminé. La seule différence essentielle qui existe entre mon amendement et le texte de la commission c'est que, alors qu'on peut considérer quatre catégories de travailleurs, qui, d'après la commission, feraient toutes onze heures, puis dix heures et demie et dix heures, je distrais de ces quatre catégories une seule, celle des jeunes enfants qui ont moins de seize ans et qui, eux, comme sous l'application de la loi du 2 novembre 1892, ne pourront pas être astreints à un travail de plus de dix heures, laissant les trois autres catégories, c'est-à-dire les jeunes gens de seize à dix-huit ans, les femmes et les adultes travailler onze heures, cette durée de onze heures devant être réduite à dix heures dans un délai à fixer.

C'est là un texte transactionnel entre le désir de la commission et du Gouvernement qui entendent laisser un délai pour arriver à la journée de dix heures, et, d'autre part, le désir d'un très grand nombre de nos collègues qui veulent que la modification de la loi de 1892 ne puisse pas être une aggravation de travail pour la catégorie des enfants. Aussi j'ose espérer que la Chambre voudra bien prendre notre amendement en considération. *(Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche)*

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. LE RAPPORTEUR. — Le bénéfice de la loi que nous demandons à la Chambre de voter est tout entier dans

l'unification du travail à un nombre d'heures déterminé pour tous les ouvriers d'un même établissement industriel. La proposition de notre collègue M. Groussier va à l'encontre de cet intérêt puisqu'elle crée deux catégories d'ouvriers avec une durée légale différente de travail et qu'elle rend impossible l'unification que nous cherchons à réaliser. Dans ces conditions la commission ne peut que repousser l'amendement. *(Très bien! très bien!)*

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Dejeante.

M. DEJEANTE. — Messieurs, la raison pour laquelle nous faisons une opposition au projet de loi qui vous est soumis, c'est qu'il opère un recul pour le travail des enfants. Nous demandons précisément qu'on conserve le bénéfice de la loi de 1892 au point de vue du travail des enfants, et qu'on détermine le temps de onze heures seulement pour les adultes.

Il est certain qu'ici on se préoccupe purement et simplement des patrons qui ont résisté à la loi de 1892, jusqu'à ce jour, mais on ne se préoccupe pas des patrons qui ont appliqué cette loi dans leur industrie. Quelle sera la situation de ces patrons si demain vous reconnaissez qu'ils auront le droit de faire travailler pendant onze heures ?

Quant à moi j'estime que, du moment qu'il y a un bénéfice acquis pour l'enfant, nous devons le conserver.

Pour les adultes, nous pouvons parfaitement limiter à dix heures la durée de la journée de travail et déterminer l'époque de l'application.

Mais, je vous en prie, ne nous préoccupons pas des critiques qui ont pu être soulevées par les patrons contre la loi votée en 1892. De grâce, ne montrons pas que nous sommes plus réactionnaires aujourd'hui qu'en 1892 : conservons le bénéfice de cette loi.

On vous limite à une année l'application de la journée de dix heures. Vous pouvez bien accepter cette limitation pour l'adulte. Mais, je vous en prie, conservez le bénéfice de la loi pour l'enfant.

C'est pourquoi j'insiste d'une façon toute particulière pour

l'adoption de l'amendement de mon collègue et ami M. Groussier. *(Applaudissements à l'extrême gauche)*

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix l'amendement de M. Groussier et ses collègues.

M. CHARLES FERRY, *président de la commission.* — La commission, d'accord avec le Gouvernement, repousse l'amendement.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a une demande de scrutin, signée de MM. Groussier, Walter, Vaillant, Renou, Poulain, Paschal Grousset, Lamendin, Laloge, Fournière, Florent, Chauvière, Cornet, Bordier, Palix, Cère, Andrieu, etc.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants		495
Majorité absolue		248
Pour l'adoption	150	
Contre	345	

La Chambre des députés n'a pas adopté.

SCRUTIN RECTIFIÉ

Nombre des votants		482
Majorité absolue		242
Pour l'adoption	147	
Contre	335	

La Chambre des députés n'a pas adopté.
Tous les citoyens ont voté *pour.*

A finir

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD & Cie, 9, rue du Pont. — 1950

qui nous servirions utilement des abonnements éventuels ou des abonnements gratuits payés d'ailleurs :

en nous envoyant des documents et renseignements.

Toutes les fois que nos deux correspondants le désirent et nous y autorisent, nous les mettons en communication, c'est-à-dire que nous donnons à chacun des deux le nom et l'adresse de la personne — qui reçoit l'abonnement payé, — qui paye l'abonnement reçu.

Ce troisième cahier vaut 1 fr. 50.

Nous vendons l'exemplaire au prix marqué : nous vendons pour la propagande :

2	exemplaires	à 10 % pour	2 fr.	70
5	—	à 20 % pour	6	»
10	—	à 30 % pour	10	50
20	—	à 40 % pour	18	»
50	—	à 50 % pour	37	50
100	—	à 60 % pour	60	»

Administration et rédaction le lundi et le jeudi, de 2 heures à 7 heures. — Envoyer toute la correspondance à M. Charles Péguy, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques.

Nous publions vraiment notre état de situation : nous avons tiré ce troisième cahier à 800 exemplaires : outre 198 exemplaires d'abonnements annuels gratuits et 17 exemplaires d'abonnements annuels gratuits payés d'ailleurs.

nous l'envoyons à 86 abonnés ferme,
— à 235 abonnés éventuels :
nous faisons 8 services d'échange ;
et 5 services aux imprimeurs.

Nous continuerons sans doute et nous finirons de publier, dans le prochain cahier, les principaux documents commentés de la préparation du Congrès socia-

liste national et la discussion, à la Chambre, de la proposition de loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Nous publions le 5 de chaque mois l'état de notre situation financière à la fin du mois précédent.

Au 31 janvier les souscriptions mensuelles régulières, les souscriptions extraordinaires, les abonnements fermes et les abonnements gratuits payés d'ailleurs nous avaient donné . . . . . 1.580 fr. 05

A la même date le premier établissement et l'établissement des deux premiers cahiers nous avaient coûté . . . 2.140 fr. 40

Nos recettes montaient donc à 73 % de nos dépenses.

Nous avions donc à cette date un déficit de . . . . . 560 fr. 35

égal environ à 27 % de nos dépenses.

Pour établir l'équilibre, il ne dépend plus de nous de faire baisser les dépenses, car nous les avons réduites au moins possible ; mais il dépend de nos correspondants de faire monter les recettes.

Je dois à plusieurs correspondants des réponses privées. Je prie ces correspondants de vouloir bien me pardonner si je fais passer devant la rédaction, la fabrication et l'administration de ces cahiers.

Nous prions nos correspondants de vouloir bien nous pardonner si le quatrième cahier paraît en retard ou ne paraît pas : la première moitié de ce troisième cahier était déjà roulée quand une grippe soudaine immobilisa la rédaction et l'administration. Nous continuerons sans doute ensuite régulièrement. Ce troisième cahier est déjà lui-même un peu en retard pour cette cause.

AP
20
C15
sér.1
no 1-3

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY